L'ORATEUR
CHRÉTIEN.

—

TOME PREMIER.

—

« Que Grenade soit votre second Bréviaire. »

SAINT FRANÇOIS DE SALES,

Ep. 47.

L'ORATEUR

CHRÉTIEN,

OU

RHÉTORIQUE ECCLÉSIASTIQUE,

Traité complet

DE L'ÉLOQUENCE DES PRÉDICATEURS,

Par le R. P. Louis de Grenade,

DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE;

Traduit par Binet.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée de Notes et Dissertations,

PAR M. L'ABBÉ DE BAUDRY.

TOME PREMIER.

Property of
COSA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

LYON.

FR. GUYOT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

GRANDE RUE MERCIÈRE, 39.

1837.

Property of
TOSA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

Lyon, Impr. de L. Perrin.

TABLE DES CHAPITRES.

AVERTISSEMENT de l'éditeur. . . . . page i
PRÉFACE de l'auteur. 1

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. De l'origine de la rhétorique . . . 13
CHAP. II. Combien la rhétorique est utile et nécessaire aux prédicateurs 17
CHAP. III. Suite du même sujet prouvé par les plus célèbres auteurs de l'antiquité païenne. 19
CHAP. IV. Confirmation du même sujet par des exemples et par des témoignages des saints Pères grecs et latins. 22
CHAP. V. Que le soin d'observer les règles de l'éloquence n'empêche point de suivre dans ses discours les mouvemens et les impressions de l'esprit de Dieu. 30
CHAP. VI. Du ministère de la prédication, et de son excellente dignité. 34
CHAP. VII. Des difficultés qui se rencontrent dans l'exercice de ce saint ministère. 38
CHAP. VIII. Combien l'intention du prédicateur doit être pure et droite dans l'exercice de son ministère . . . 43
CHAP. IX. Combien la probité et la vie sainte sont nécessaires au prédicateur 51

CHAP. X. Combien la charité doit être éminente dans un prédicateur 62
CHAP. XI. Comment on peut acquérir ce zèle de la gloire de Dieu et du salut des ames. 71
CHAP. XII. Avec quel soin les prédicateurs doivent s'appliquer au saint exercice de la méditation et de la prière. 78

❀

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER. Ce que c'est que la rhétorique ; quel est son objet, et à quoi elle tend ; quel est son devoir, quelle est sa fin, et quelles sont ses parties. 87
CHAP. II. Du rapport et de la différence qu'il y a entre la rhétorique et la dialectique 95
CHAP. III. Que toute espèce de discours se réduit à trois genres, qui sont l'exposition, la preuve ou le raisonnement, et l'amplification 103
CHAP. IV. Combien il y a de sortes de questions. . . . 105
CHAP. V. Des lieux d'où se tirent les preuves qui servent principalement à traiter les questions indéterminées 109
CHAP. VI. De deux autres sources de preuves qui sont le genre du sujet et ses contraires. 120
CHAP. VII. Que l'orateur chrétien a besoin d'une entière connoissance des choses qu'il doit traiter, pour pouvoir se servir de la méthode des lieux 125
CHAP. VIII. Des lieux et des argumens que fournissent particulièrement les circonstances des choses et des personnes. 134
CHAP. IX. Des différentes espèces d'argumentations. . 147
De l'Induction 148
Du Syllogisme ou Raisonnement. 151
Des Enthymêmes. 157
Des Dilemmes. 159

Des raisonnemens appelés Sorites ou Gradations. . 165
De la manière d'argumenter par dénombrement. . 167
De la manière d'argumenter par des demandes et des réponses anticipées, appelée Subjection . . 168
Du raisonnement oratoire, appelé en latin *Collectio*, assemblage, et de ses parties. 170
De la Confirmation du principe, ou Raison principale 172
De l'Ornement, quatrième partie du raisonnement oratoire 173
CHAP. X. Des mouvemens et des affections dont on doit accompagner le raisonnement oratoire, et par conséquent tout le discours 184
CHAP. XI. De l'application aux auditeurs, ou de la manière de descendre dans le détail des actions. 197
CHAP. XII. Comment le prédicateur doit adapter son discours aux divers besoins de ceux qui l'entendent. 207
CHAP. XIII. Des ornemens de sentences et d'épiphonêmes, qui relèvent et amplifient agréablement le discours, divisé en deux parties. 214
PREMIÈRE PARTIE. Des Sentences. 215
SECONDE PARTIE. Des Épiphonêmes. 222
CHAP. XIV. De la figure de sens appelée Prolepse, anticipation, ou réfutation anticipée. 227

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER. En quoi l'amplification diffère du raisonnement. 239
CHAP. II. Manière d'amplifier par les parties, expliquée par des exemples. 243
CHAP. III. Manière d'amplifier par les adjoints, c'est-à-dire par les circonstances qui précèdent, qui accompagnent ou qui suivent la chose expliquée par des exemples. 247

CHAP. IV. Manière d'amplifier les choses par leurs causes, expliquée par des exemples. 256
CHAP. V. Manière d'amplifier par les effets, expliquée par des exemples. 258
CHAP. VI. De la manière d'amplifier par les lieux communs, et même par les circonstances des choses et des personnes tout ensemble. 261
CHAP. VII. De quelques autres manières d'amplifier, tirées de Quintilien 269
CHAP. VIII. Des descriptions des choses et des personnes. 288
PREMIÈRE PARTIE. De la description des choses. . . 289
Première observation sur ces descriptions. . . . 295
Seconde observation. 302
SECONDE PARTIE. Des descriptions de personnes. . 306
CHAP. IX. De la figure appelée *Sermocinatio*, communication de discours 315
CHAP. X. De la figure appelée Prosopopée. 323
CHAP. XI. Des passions et des affections en général. . . 337
CHAP. XII. Des passions et des affections en particulier. 343
De la Pitié ou Compassion. 352
CHAP. XIII. Des figures de diction qui servent à émouvoir les passions. 354

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER. Des six principales parties du discours oratoire. 371
SECTION PREMIÈRE. De l'Exorde 374
SECTION II. De la Narration, et surtout des quatre espèces de narration qu'emploie le prédicateur. 375
SECTION III. Des Allégories et des sens mystiques. 380
SECTION IV. De la Proposition et de la division du sujet, et de tout le discours. 389
SECTION V. De la Preuve et de la Réfutation. . . . 392
SECTION VI. De la Conclusion ou Péroraison. . . . 394

CHAP. II. Première sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher dans le genre délibératif, pour persuader ou dissuader 402
CHAP. III. Ce que le prédicateur ajoute de plus que l'orateur aux six parties du discours, dans ce premier genre de discours sacrés 413
CHAP. IV. Seconde sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher dans le genre démonstratif, pour les fêtes et les éloges des saints. 416
CHAP. V. Comment on peut relever et amplifier de même l'excellence des vertus et des mérites des martyrs et des autres saints 423
CHAP. VI. Troisième sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher par des homélies, c'est-à-dire des entretiens sur l'Evangile. 433
CHAP. VII. Quatrième sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher composée des trois précédentes. . . 442
CHAP. VIII. D'un autre genre de discours sacrés appelé doctrinal ou scholastique 448
CHAP. IX. De la disposition et de l'arrangement des matières du discours. 451

SUPPLÉMENT.

DISSERTATION sur la question s'il est utile à un prédicateur de lire les auteurs païens 3
§ 1. Sentimens de saint François de Sales sur la manière dont un prédicateur peut puiser des matériaux dans les auteurs païens. 4
§ 2. De la lecture des auteurs païens, considérée comme un moyen de se former le style 9
§ 3. Songe de saint Jérôme. 12
PARALLÈLE entre deux exordes sur un même sujet, l'un de Bossuet, l'autre attribué à Brydayne. 31

§ 1. Exorde du sermon prêché à Paris par Bossuet, en 1680 32
§ 2. Exorde qu'on dit être celui du sermon prêché à Paris par Brydayne. 36
§ 3. Conclusion. 43

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Saint François de Sales écrivant à un ecclésiastique, lui disoit : « Ayez, je vous prie, Grenade « tout entier, et que ce soit votre second Bréviaire. « Le cardinal Borromée n'avoit point d'autre théo- « logie pour prêcher que celle-là, et néanmoins il « prêchoit très bien. Il faut le lire avec respect et « dévotion, etc. » (1)

De tous les ouvrages de Grenade, celui que Grenade lui-même regardoit comme le plus utile pour les ministres du Seigneur chargés d'annoncer la parole de Dieu, c'est sa Rhétorique Ecclésiastique ; on peut voir spécialement ce qu'il en dit dans sa Préface, et dans le chapitre deuxième du premier livre.

Les beaux-esprits du siècle trouveront sans doute qu'il est inutile de réimprimer les ouvrages du bon vieux temps sur la rhétorique, qu'on a fait depuis

(1) Quarante-septième lettre de la nouvelle édition, tom. 1, p. 168, et dans l'ancienne édition, liv. 1, lettre 39.

lors d'immenses progrès dans l'art oratoire, et que les ouvrages composés de nos jours sur cet art sont autant au dessus de ceux du temps de Grenade, que le siècle des lumières est au dessus des siècles d'ignorance.

Pour moi, je ne discuterai point le mérite des différens siècles; je me bornerai à observer que la Rhétorique de Grenade renferme, 1° les principes de Cicéron et de Quintilien sur l'éloquence, et je ne crois pas que dans les temps modernes on en ait trouvé de meilleurs; 2° l'explication de ces principes par des exemples où Grenade a fait entrer les plus beaux morceaux de l'Ecriture sainte et des saints Pères : avantage bien précieux pour un ecclésiastique, et qu'on ne trouvera dans aucune autre rhétorique; 3° outre le mérite de ce choix d'exemples fait par un aussi bon juge que Grenade, son livre est un trésor par les excellens avis qu'il donne et qui sont le fruit de son expérience dans le ministère de la prédication, où il a eu pendant une longue suite d'années les succès les plus étonnans, et opéré d'innombrables conversions, en sorte que le pape Grégoire XIII disoit de lui que « cet homme de « Dieu avoit fait plus de bien que s'il eût rendu la « vue aux aveugles et la vie aux morts. » (1)

Quel est le prêtre zélé qui n'auroit pas à cœur de connoître les moyens que Grenade a mis en œuvre

(1) Dictionnaire de Feller, article GRENADE.

pour donner à ses paroles l'onction et la force qui les ont rendues si efficaces pour le salut des ames? Qui ne désireroit les apprendre de la propre bouche de ce pieux et savant religieux, dans un ouvrage qu'il a composé exprès pour en instruire les prédicateurs?

Nous croyons donc rendre un service important aux ecclésiastiques en donnant une nouvelle édition d'un ouvrage devenu si rare, qu'il étoit presque impossible de se le procurer.

La Rhétorique ecclésiastique, composée en latin par Grenade, fut imprimée en cette langue pour la première fois à Lisbonne, en 1576. Deux ans après, c'est-à-dire en 1578, il s'en fit deux nouvelles éditions : l'une, in-4, à Venise; l'autre, in-8, à Cologne. La rapidité avec laquelle ces deux éditions furent épuisées, obligèrent bientôt à en faire deux autres, l'une encore à Cologne, in-8, en 1582, et l'autre à Milan, in-4, en 1585. Plusieurs autres éditions suivirent celles-là. La meilleure est celle d'Anvers, in-folio, 1628. Le fameux jésuite André Schott, qui en fut l'éditeur, revit avec un soin particulier les passages des Pères.

Cette Rhétorique a été traduite en français par Nicolas-Joseph Binet, et sa traduction fut imprimée in-8, en 1698. C'est pour le fond celle que nous donnons de nouveau au public, mais nous en avons retouché le style. Nous avons profité pour cela des meilleures traductions, soit des saints Pères, soit même des auteurs profanes cités quelquefois dans

cet ouvrage. De plus nous avons collationné tous les textes latins des Pères sur les éditions des Bénédictins. Outre cela nous avons ajouté, à la fin de chacun des deux volumes qui composent notre édition, quelques dissertations sur des matières intéressantes. Enfin nous avons mis dans le cours de l'ouvrage des notes sur différens articles.

Puisse notre travail être utile au salut des ames, en contribuant à former de bons prédicateurs !

ib.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

SUR LE DESSEIN, L'ORDRE ET LA DISPOSITION DE CET OUVRAGE.

Il y avoit dix ans que je donnois mon application et mes veilles à écrire des sermons sur tous les sujets qu'on peut traiter dans l'Eglise pendant toute l'année ; et déja je me voyois, par la grace de Dieu, presqu'à la fin de ce grand ouvrage, lorsqu'il me vint dans l'esprit de penser sérieusement quel fruit je pourrois tirer d'un travail si long et si difficile, et de me dire à moi-même à peu près ces paroles de Salomon : « (1) Pour qui travaillé-je, et pourquoi me « privé-je moi-même de l'usage de mes biens ? » Car, n'ayant en vue dans cette entreprise que de contribuer, au moins en quelque manière, à la gloire du Seigneur et au salut des ames, je reconnus enfin, par cette réflexion, qu'il y avoit lieu de craindre que tout ce grand travail ne produisît que très peu de fruit et d'utilité, et je n'ai pas cru devoir en taire ici la véritable cause.

« (1) Cui laboro, et fraudo animam meam bonis ? » (Eccle. c. 4. v.8.)

Il est constant qu'entre les parties nécessaires au prédicateur de l'Evangile, il y en a trois principales : l'invention, l'élocution, et la prononciation qui renferme aussi l'action. Il faut qu'il sache trouver des pensées nobles, propres et accommodées à son sujet ; car c'est de là que dépend la justesse et la solidité du discours : il faut qu'ayant trouvé des pensées, des preuves et des raisons, il sache en exposer toute la force d'une manière insinuante et aisée, c'est-à-dire, énoncer ses sentimens de telle sorte, que tout ce qu'il a conçu dans son esprit, passe et s'imprime par la force de ses paroles et de ses expressions dans les esprits de ceux qui l'écoutent. Il faut enfin qu'il sache accorder et proportionner sa voix, son geste ou son action, et son visage aux choses qu'il dit, avec toute la justesse et la bienséance possibles, tout cela étant du ressort de la prononciation.

Pour ce qui est de l'invention, ou du talent de trouver des pensées qui soient justes, nobles et relevées, on peut dire, ayant égard à la dignité des choses, que c'est la plus excellente partie du parfait prédicateur, et qu'il doit y consacrer les soins et l'étude même de toute sa vie, afin qu'ajoutant toujours quelque chose à ce qu'il aura trouvé, il puisse, selon le conseil du Sauveur, « (1) tirer aussi tou« jours de son trésor, des choses nouvelles et an« ciennes ». Mais si l'on a égard à la portée et à la

(1) « Omnis scriba doctus in regno cœlorum similis est « homini patrifamilias qui profert de thesauro suo nova et « vetera. » (Matth. c. 13. v. 52.)

disposition des auditeurs, c'est-à-dire du peuple, qui est sans science, et qui conçoit toujours bien moins les choses selon leur dignité que selon la manière dont il les entend débiter et prononcer, il n'y a point de doute que l'élocution et la prononciation ne doivent lui être préférées. Car nous voyons en effet, que plus vous dites quelque chose fortement et avec vivacité, plus aussi les auditeurs grossiers et ignorans en sont vivement touchés, et qu'ils ne manquent point d'être émus et animés des mêmes sentimens dont vous vous montrez touché vous-même par vos paroles, par votre voix et par votre visage.

On peut aussi remarquer au contraire, que beaucoup de prédicateurs, même distingués par leur érudition et leur grande capacité, et par la pénétration et la solidité de leur esprit, mais dont le style est lourd et pesant, ne font qu'ennuyer ceux qui les écoutent. D'ailleurs, la plus belle élocution même sert de peu sans le talent de la prononciation, puisqu'il s'en trouve en effet plusieurs qui, étant très éclairés et très instruits, et avec cela très habiles à écrire avec clarté et élégance, ne laissent pas d'être écoutés avec quelque sorte de dégoût et de mépris, pour n'avoir pas ce talent de la prononciation, surtout quand ils ont la voix enrouée, ou efféminée, ou discordante, ou âpre et désagréable, ou peu flexible et mal ajustée aux choses dont ils parlent.

Considérant donc la nature de ces trois talens ou facultés nécessaires à l'orateur évangélique, il m'a semblé, que comme les philosophes attribuent à

la matière de chaque chose deux sortes de formes, dont l'une lui donne l'essence, et l'autre l'existence qu'ils disent être sa dernière perfection, ainsi l'invention dans le discours doit tenir lieu de matière, l'élocution, de la première forme, et la prononciation, de celle qui lui donne les derniers traits. Car c'est véritablement l'élocution qui orne et embellit l'invention, je veux dire les pensées qu'on a trouvées d'abord comme informes et toutes nues; mais le propre effet de la prononciation, est de leur donner, pour ainsi dire, l'habit, l'air et le visage qu'elle représente et qu'elle imprime dans les esprits des auditeurs. Certes, la forme en toute chose n'étant pas moins nécessaire que la matière, je m'étonne qu'il se trouve néanmoins beaucoup de prédicateurs qui emploient tout leur temps et toute leur étude à l'invention seule, qui est comme la matière du discours, et n'ont presque aucun égard à l'élocution ni à la prononciation, qui en sont comme les formes, sans lesquelles l'invention des pensées, même les plus riches et les plus heureuses, tombe facilement dans le mépris du peuple.

Mais pour revenir à ce que j'ai dit au commencement de cette préface, j'ai considéré que tout le grand travail auquel je m'étois occupé pendant près de dix ans, et qui avoit pour objet la composition des sermons, n'aboutissoit qu'à fournir la matière aux prédicateurs, et n'appartenoit qu'à l'invention seule, laquelle, sans la justesse, les agrémens et la sage convenance du discours et de la prononciation, n'apporteroit que peu d'utilité; j'ai donc résolu de m'appliquer, selon la portée de mon esprit, à

écrire en même temps quelque chose sur l'élocution et sur la manière de bien prononcer un discours. J'espère par là ne rien laisser aux prédicateurs à désirer en ces deux parties si nécessaires pour les fonctions de leur saint emploi, et n'avoir pas inutilement employé mon temps, mon travail et mes veilles à leur fournir dans ces sermons pour tous les temps de l'année, une si grande et si riche abondance de matière sur tous les divers sujets que l'on peut prêcher aux fidèles.

Mettant donc tout mon appui en Dieu seul et en l'assistance de sa grace toute-puissante, j'ai entrepris d'exécuter ce dessein, quoiqu'au dessus de mes forces ; je m'y suis porté par un désir sincère de seconder l'ardeur et le zèle de ceux qui voudront travailler au salut des ames, et non par aucune confiance en mes talens. Je me suis pour cela particulièrement attaché, d'abord, à retoucher les préceptes de l'art oratoire, que j'avois mis par écrit dans un âge moins avancé, et dont j'ai extrait principalement ceux qui me sembloient les plus nécessaires et les plus convenables à mon dessein.

Il faut observer que la rhétorique emprunte beaucoup de choses de la logique, à cause du rapport et de l'affinité que ces deux sciences ont l'une avec l'autre, vu que la fin de toutes les deux est de persuader par la force et l'habileté du discours ; c'est pourquoi il se trouve beaucoup de rapport et de ressemblance entre l'emploi du prédicateur dans l'Eglise, et celui de l'orateur ou de l'avocat quand il parle devant le peuple ; car tous les deux s'attachent principalement à persuader, et ils ont l'un et l'autre

à parler, non devant des savans dans les disputes, mais au milieu des assemblées du peuple, qu'il faut non seulement persuader par raison, mais encore toucher et émouvoir par de fortes et vives impressions, et même gagner par les tours, les adresses et les agrémens de l'éloquence. J'ai donc cru à propos de puiser dans les ouvrages faits pour les orateurs quelques préceptes applicables à l'art de la prédication, et j'ai tâché d'éclaircir et de faire entendre ces règles par des exemples tirés de l'Ecriture sainte, et des plus éloquens Pères de l'Eglise, autant que l'a permis le dessein que j'avois d'être court dans toutes les parties de cette Rhétorique.

J'ai cru devoir en user ainsi, avec d'autant plus de raison, que les maîtres de l'éloquence, qui ont rapporté et adapté toutes les manières de bien dire, tous les tours et toutes les adresses de cet art, aux affaires et aux causes du barreau, se sont aussi tous servi d'exemples propres à ces sortes de sujets, et très peu convenables à notre dessein. Certainement j'aurois souhaité que non seulement les exemples, mais les préceptes mêmes que nous avons apportés dans cet ouvrage, ne regardassent tous que la manière de prêcher chrétiennement, et qu'il ne s'y trouvât rien qui ressentît tant soit peu l'art des orateurs profanes. Mais toute la science de parler éloquemment et de persuader ceux à qui l'on parle, ayant été tirée des observations des maîtres de rhétorique et des préceptes des rhéteurs, qui ne l'ont inventée que pour être employée dans les causes et les affaires du barreau et en d'autres sujets profanes, il n'a pas été possible de se dispenser

tout-à-fait de mêler aux préceptes évangéliques quelques règles et quelques exemples d'éloquence qui peuvent sembler peu conformes à la fonction du prédicateur évangélique. Ils ne lui seront pas néanmoins entièrement inutiles, parce que les choses qui ont du rapport et de la ressemblance entre elles, se connoissent toujours facilement l'une par l'autre.

Peut-être aussi en viendra-t-il un autre après nous, qui, ayant plus de talens et plus de loisir, et outre cela la facilité d'ajouter à ce qui est déja trouvé, achévera plus heureusement, donnera, pour ainsi dire, les derniers traits à cet ouvrage que nous avons ébauché, et rendra notre Rhétorique chrétienne en toute manière.

Quant aux exemples de l'Ecriture dont je me suis servi, ils sont tirés principalement des saints prophètes, parce qu'ils ont tous été comme autant de prédicateurs choisis et envoyés de Dieu, pour instruire les peuples et pour corriger leurs mœurs et leurs inclinations mauvaises ; et que ces hommes tout divins, sans le secours de l'art, ont parlé néanmoins avec une très ingénieuse adresse, c'est-à-dire très éloquemment et comme étant poussés et animés, non par l'esprit de la rhétorique, mais par l'esprit de Dieu même, qui les avoit rendus ses organes et ses interprètes. Car comme « (1) toutes « ses œuvres sont parfaites », le don de la science et de la parole dont il les a remplis, étoit aussi parfait, puisque le propre de « (2) cet Esprit saint,

(1) « Dei perfecta sunt opera. » (Deuter. c. 32. v. 4.)
(2) « Spiritus Domini replevit orbem terrarum; et hoc

« qui contient tout, est de donner la science de la « parole, (1) et de rendre éloquentes les langues « mêmes des petits enfans ».

Je pourrois en alléguer un nombre presque infini d'exemples; mais je me contente de proposer seulement ici au prédicateur qui a du zèle et de l'amour pour Dieu, les quinze premiers chapitres de Jérémie, où ce divin orateur est animé d'une si grande force d'éloquence, si plein de grands mouvemens, de métaphores ingénieuses, de toute sorte de tours nobles et d'expressions figurées, si vif et si véhément dans tous ses discours, et si adroit à y prendre à toute heure tant de diverses expressions et tant de différens visages, que Périclès même, dont il est dit que les discours étoient des éclairs et des foudres dans les assemblées, ne peut lui être comparé en aucune manière. Plût à Dieu que tous ceux qui sont employés dans le saint ministère de la prédication, s'appliquassent à imiter et à suivre l'esprit et le zèle enflammé de ce saint prophète pour la gloire du Seigneur, et la fidélité avec laquelle il exécuta les desseins de Dieu, qui l'avoit établi son ministre sur les peuples pour leur annoncer ses volontés et les étonner par ses menaces !

Le prophète Ezéchiel parle aussi en plusieurs endroits avec une semblable véhémence, surtout lorsqu'il reprend les Juifs de leur conduite criminelle et de leurs déréglemens abominables, et qu'il leur

« quod continet omnia, scientiam habet vocis. » (Sap. c. 1. v. 7.)

(1) « Sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium « fecit disertas. » (Sap. c. 10. v. 21.)

reproche leur détestable ingratitude envers le Seigneur, qui, par un excès de miséricorde et de bonté, les avoit rappelés après une infinité de crimes. C'est ce qu'Ezéchiel fait principalement dans le seizième chapitre de ses prophéties, avec une très riche et très abondante variété de figures et d'expressions.

Moïse traite aussi le même sujet, d'un style grand et sublime, avec des expressions majestueuses et un feu tout divin, dans ce sublime cantique qu'il commence en prenant à témoin le ciel et la terre: « (1) Cieux, écoutez ma voix; que la terre entende « les paroles de ma bouche, etc. »

Pour ce qui est des exemples qui servent à l'éclaircissement et à l'intelligence des règles et des préceptes de cette Rhétorique ecclésiastique, si l'on trouve que nous y en avons quelquefois employé beaucoup, on doit reconnoître aussi que cela ne s'est point fait sans sujet et sans réflexion. Car ce n'est point pour des écoliers encore sous la conduite des maîtres de rhétorique que nous écrivons, c'est pour les prédicateurs mêmes, à qui ces exemples tiendront lieu de maîtres, pour leur rendre plus clairs et plus faciles à comprendre, les préceptes mêmes et les règles de l'éloquence que nous leur proposons.

Et en effet, si, comme les rhéteurs l'enseignent, le talent de parler éloquemment s'acquiert par l'art, par l'étude, et par l'imitation des auteurs vraiment

(1) « Audite, cœli, quæ loquor; audiat terra verba oris « mei. » (Deuter. c. 32. ℣. 1.)

éloquens, n'est-ce pas un avantage bien considérable, que de pouvoir trouver déja tout l'effet de l'étude et de l'imitation dans ces exemples choisis et recherchés avec tant de soin, qui sont comme autant de parfaits modèles sur lesquels nous devons former notre discours et notre style. Et pour favoriser davantage en cela même ceux qui liront ce livre avec un désir sincère d'en profiter, nous nous sommes principalement attaché à choisir des exemples qui renfermassent de grands sens et de belles moralités, afin que quand même ils ne seroient pas des modèles de l'art, il y eût néanmoins toujours du plaisir et de l'utilité à les lire. Nous n'y avons rien ajouté; mais, afin d'éviter toute longueur ennuyeuse, nous en avons quelquefois retranché certaines choses qui nous sembloient peu nécessaires.

Il ne reste plus qu'à faire connoître l'ordre que nous avons observé dans cet ouvrage; et pour cela il faut considérer que l'art de l'éloquence demande dans l'orateur, ces cinq parties: *l'invention*, *la disposition* (qui consiste, dit Cicéron, non seulement à mettre les choses en ordre, mais à les disposer avec jugement), *l'élocution*, *la mémoire*, et *la prononciation*. De ces cinq parties, nous ôtons la mémoire, parce qu'elle dépend plus de la nature que de l'art, et nous traitons à fond des quatre autres, et de tout ce qui les regarde chacune en particulier. Car, encore que dans ce travail nous ayons eu principalement en vue la nécessité de l'élocution et de la prononciation, nous n'avons pas laissé à l'égard de l'invention et de la disposition, d'en enseigner aussi les règles et les préceptes qui nous

ont paru les plus propres, non pour les causes et les affaires du palais, ou pour la plaidoirie, mais pour les fonctions saintes du ministère de la prédication.

Mais avant d'expliquer ces quatre parties principales de l'art de l'éloquence, il a fallu premièrement traiter de l'origine de l'art même, de ce qui le rend utile et nécessaire au prédicateur évangélique, de l'excellente dignité de son ministère, des difficultés qui s'y rencontrent, et de la personne du prédicateur, c'est-à-dire de ses inclinations, de ses mœurs et de ses devoirs, de la vie exemplaire qu'il doit mener, de la probité et des vertus dans lesquelles il doit principalement exceller, pour exercer dignement un si saint emploi; c'est ce qui fait le sujet de tout le premier livre. Le second enseigne la manière de trouver des pensées, des preuves et des raisonnemens, et de les faire entrer dans le discours. Le troisième donne des préceptes et des règles pour l'amplification, c'est-à-dire, pour faire paroître les choses grandes ou petites, selon qu'elles le sont véritablement, et pour remuer les esprits et exciter les passions de ceux à qui l'on parle; ce qui est le grand mérite de l'éloquence. Le quatrième explique tous les divers genres de discours sacrés avec l'ordre et la disposition qu'on doit garder en chacun. Le cinquième comprend tout ce qui regarde l'élocution, et le sixième traite spécialement de la prononciation, qui renferme aussi l'action, et de divers moyens très avantageux pour réussir dans le saint emploi de la prédication. Ainsi, tout l'art de cette

éloquence des prédicateurs se trouve renfermé dans ces six livres.

Mais, encore que le second livre traite expressément de l'invention, que nous avons mise la première entre les parties de cet art, néanmoins, vu que l'élocution lui est tellement unie et liée, qu'on peut à peine l'en séparer, nous avons cru devoir y insérer aussi beaucoup de choses touchant la manière de s'énoncer et d'ouvrir son cœur, c'est-à-dire, d'en exprimer les pensées et les sentimens avec ordre et avec justesse, toutes les fois que la nature des choses et ce qu'elles ont de liaison et de dépendance entre elles semblent l'exiger.

RHÉTORIQUE

ECCLÉSIASTIQUE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine de la rhétorique.

Dieu, le créateur et le maître souverain du monde, qui « (1) a fait toutes choses avec mesure, « avec nombre et avec poids », a eu soin, en formant la nature humaine, de jeter dans nos cœurs les semences de toute sorte de sciences et de vertus, afin que les cultivant, soit avec le secours de sa grace, soit par notre travail et notre industrie, nous

(1) « Omnia in mensurâ, et numero, et pondere dis- « posuisti. » (Sap. c. 11. v. 21.)

les fissions croître et arriver à leur perfection. Et, pour ne rien dire ici des devoirs de la religion ni des autres vertus morales, dont les sentiments naissent avec nous dans nos ames, et nous sont donnés avec la nature même, qu'y a-t-il de si propre à la créature raisonnable, que de raisonner, de discourir, de se faire entendre, et de persuader par ses discours ? Cependant l'art qui règle ces opérations de la raison, est une invention de la raison même, qui par ses réflexions sur les diverses manières de les exercer, a trouvé les règles et les divers préceptes à l'aide desquels ce que nous faisons sans maître, par l'instinct et par l'impression seule de la nature, se fait avec plus de justesse et de perfection par le secours de l'art; ce qui a lieu non seulement dans l'étude et dans l'exercice des sciences et des vertus, mais dans les actions mêmes qui regardent le soin du corps. Car au commencement du monde, les hommes, pressés par la nécessité, faisoient tous, chacun pour soi, les travaux de maçons, de charpentiers, de tailleurs, et d'autres semblables, en la manière grossière et imparfaite que la nature leur suggéroit pour leur conservation. Mais par le soin et les réflexions de plusieurs, on a depuis inventé les arts de ces choses, qui servent à les faire avec beaucoup de justesse et d'agrément, par une méthode assurée pour y réussir toujours.

De là est venue cette maxime si communément reçue, que « l'art perfectionne la nature »; celle-ci n'ayant en effet produit, pour ainsi dire, que les commencemens des choses, au lieu que l'art leur donne leur perfection et comme leur forme, et y

met la dernière main. C'est ce qui a fait dire à Quintilien « (1) qu'il ne peut rien y avoir de parfait dans « la nature, si elle n'est aidée par les soins de « l'homme. »

Comme donc parmi les hommes, même grossiers et sans lettres, il s'en trouve quelquefois qui, avec le seul secours de la nature, réussissent à persuader par leurs discours, et à faire entrer dans leurs sentimens ceux mêmes qui s'y opposoient d'abord; quelques-uns des plus spirituels et des plus savans ont pris de là occasion d'inventer un art de parler, et de persuader ceux à qui l'on parle, qui fût comme une méthode assurée pour le pouvoir toujours faire plus commodément et avec plus de perfection. Car, comme on voit d'ordinaire que, chacun tâchant ou de soutenir une raison, ou d'accuser, ou de défendre, ceux qui étoient grossiers et sans science le faisoient imparfaitement et de mauvaise grace, et qu'au contraire les autres, qui excelloient par leur doctrine et par la pénétration de leur esprit, s'en acquittoient toujours avec beaucoup de justesse et d'agrément, et avec quelque sorte de majesté même; les premiers inventeurs de cet art se sont particulièrement appliqués à observer exactement les différentes manières des uns et des autres, et ont ainsi trouvé par ces observations l'art de parler éloquemment.

C'est pourquoi, et ceux que la nature a favorisés du don de bien dire toutes choses, et ceux mêmes qui les disent mal, fournissent tous quelques ma-

(1) « Nihil licet esse perfectum, nisi ubi natura curâ ju- « vetur. »

tières à ces sortes d'observations ; car quiconque entend les uns et les autres, et les observe avec intelligence, trouve dans les premiers, les perfections qu'on doit imiter, et dans les autres, les vices qu'on doit fuir. Ce fut pour cette raison qu'un prédicateur habile et très éloquent, étant interrogé par un autre encore tout nouveau et peu expérimenté dans ce ministère, sur ce qu'il devait faire pour bien prêcher, s'avisa plaisamment de le renvoyer à un très mauvais prédicateur, et de lui recommander sérieusement d'être exact à l'écouter et à observer toute sa manière de prêcher, et d'avoir soin ensuite de ne pratiquer rien de ce qu'il lui aurait vu faire, l'assurant que par l'application qu'il aurait à éviter tous ses défauts, il pourrait se faire qu'il devînt un excellent orateur dans l'Eglise.

C'est aussi par cette voie, que les premiers qui ont écrit sur la rhétorique, à force d'écouter et d'observer avec un soin égal, et ceux qui savoient bien parler, et ceux qui n'y réussissoient pas, et de réfléchir sur les manières différentes des uns et des autres, ont heureusement trouvé les régles et les préceptes de cet art. Aristote (lib. II, Rhet.) a encore excellé en cela, même avant Cicéron, qui en a parlé en ces termes : « Ce grand homme ayant « recherché avec soin et rassemblé les anciens au- « teurs qui avoient écrit sur la rhétorique depuis « Lysias qui avoit été le premier inventeur de cet « art, a expliqué, éclairci, et rédigé lui-même par « écrit, les règles et les préceptes de chacun en « particulier, avec un ordre et une netteté dignes « de son grand génie ; et il a tellement excellé au-

« dessus de ces premiers inventeurs mêmes, par « la claire et agréable briéveté de sa diction, que « personne ne connaît plus leurs règles et leurs « préceptes par leurs livres; mais tous ceux qui les « veulent apprendre, ont recours à Aristote comme « à un interprète plus clair, plus sûr, et chez qui « on a l'avantage de trouver réuni tout ce qu'ont dit « les autres. »

CHAPITRE II.

Combien la rhétorique est utile et nécessaire aux prédicateurs.

Pourquoi ne ferions-nous pas servir au saint emploi de la prédication la rhétorique, c'est-à-dire, l'art de bien parler, qu'Aristote, ce maître illustre en toutes sortes de sciences, et d'autres savans hommes de l'antiquité ont inventé, et que tant d'excellens maîtres qui les ont suivis, ont encore augmenté et enrichi d'un grand nombre d'observations très importantes ? En effet si ceux qui veulent entrer dans les exercices et les disputes de philosophie et de théologie, ont soin de bien apprendre auparavant la logique, afin qu'étant instruits des préceptes de cet art, ils puissent argumenter, répondre et réfuter les objections avec plus de facilité; on ne doit pas avoir moins de soin, lorsqu'on veut entrer dans le

ministère de la prédication, de commencer par se bien exercer dans la rhétorique, afin de pouvoir persuader au peuple ce que l'on veut, en sorte que non seulement il croie véritable ce qu'on lui dit, mais encore, ce qui est plus difficile, qu'il pratique et exécute ce qu'on lui a montré être véritablement son devoir.

C'est pourquoi si nul ne peut réussir avec honneur dans les disputes de philosophie et de théologie, sans être bon logicien, il n'y a non plus personne, à moins qu'il ne soit, ou rempli de l'esprit divin, comme l'ont été les prophètes et les apôtres, ou heureusement né pour l'éloquence, ce qui est très rare; il n'y a personne, dis-je, qui sans l'un ou l'autre de ces dons extraordinaires, puisse réussir dans la prédication, autrement que par le secours de la rhétorique; et l'on ne peut douter au moins que quiconque entre avec ce secours dans le ministère de la parole de Dieu, ne l'exerce toujours avec beaucoup plus de facilité et de succès.

C'est aussi ce qui donne lieu de condamner justement la conduite de plusieurs, qui s'ingèrent dans les fonctions du saint ministère, sans s'être auparavant munis du secours de la rhétorique. Pour moi, je suis fortement persuadé qu'il n'y a rien de plus indigne que cette témérité avec laquelle on entre dans un emploi si grand, si important, si nécessaire pour l'Eglise, et même le plus difficile de tous, sans se mettre en peine de s'instruire auparavant d'aucune règle ni d'aucune méthode assurée pour s'en acquitter dignement et avec fruit, vu qu'on ne peut même exercer les moindres arts ni les métiers

les plus communs, qu'après s'y être formé par un long et pénible apprentissage; et c'est là sans doute ce qui est cause qu'entre tant de prédicateurs dont les voix retentissent partout dans les églises, à peine s'en trouve-t-il quelques-uns qui parlent convenablement, à fond et agréablement des sujets qu'ils traitent, et beaucoup moins encore qui réussissent par leur discours à porter les pécheurs à la pénitence de leur vie passée, et à l'amour de la vertu.

CHAPITRE III.

Suite du même sujet prouvé par les plus célèbres auteurs de l'antiquité païenne.

Pour achever de convaincre mes lecteurs de l'excellence et de l'utilité de la rhétorique, je rapporterai ici le sentiment des plus célèbres auteurs. Je commence par Plutarque, le plus considéré des anciens philosophes, qui parle ainsi dans sa Politique : « Nous devons croire que lorsqu'il s'agit de persua- « der, la rhétorique ne fait pas tout elle seule, mais « qu'elle y aide beaucoup; et par cette raison l'on « doit corriger cet endroit de Ménandre : *C'est la* « *bonne vie de l'orateur qui persuade, et non pas* « *ses discours;* car c'est véritablement l'ouvrage « de l'un et de l'autre ensemble, et de la bonne vie

« de celui qui parle, et de l'éloquence de ses dis-
« cours; à moins qu'on ne veuille dire que c'est le
« pilote et non le gouvernail qui conduit le vaisseau,
« que c'est le cavalier et non la bride qui fait tour-
« ner le cheval, ou bien encore, que c'est la bonne
« vie et les bonnes mœurs des orateurs, qui gou-
« vernent les états et les peuples. Certes, c'est la
« force et l'éloquence de leurs discours, qui leur
« servent comme de frein et de gouvernail pour
« tourner et manier l'homme, cet animal si variable
« et si inconstant, comme dit Platon. Il est hors de
« doute qu'un homme ne peut pas gouverner toute
« une ville, ni régler les mœurs de toute une mul-
« titude, s'il ne sait parfaitement employer les tours
« et les adresses de l'éloquence, pour s'en faire écou-
« ter avec plaisir, pour les toucher, et pour les faire
« entrer dans ce qu'il veut leur persuader. »

Démétrius de Phalère relevoit aussi la force de cet art par une comparaison avec la force des armes : « L'éloquence, disoit-il, a autant de pouvoir dans « une république, que le fer en a dans une armée; « car tout se conduit dans la guerre par la force des « armes, et dans la tribune aux harangues par la « douceur de la persuasion. » De là vient que Pyrrhus, roi de Macédoine, disoit souvent, comme Valère Maxime l'a expressément remarqué, qu'il n'avait pas pris autant de villes par la force de ses armes, que Cinéus en avoit gagné par les attraits et les charmes de son éloquence.

Mais rien n'égale ce que Quintilien, le plus éloquent des rhéteurs de l'antiquité, a dit de l'excellence de la rhétorique et de son utilité.

Voici comme il en parle dans le chapitre seize du second livre de l'Institution de l'Orateur :

« De quel utilité n'est pas un orateur ! N'est-ce « pas lui qui relève le courage du soldat abattu par « la crainte, qui le pousse aux combats les plus pé- « rilleux, qui le fait courir à la gloire au travers des « dangers, et lui persuade qu'il est beau de mourir « pour la patrie ? Ne fut-ce pas l'éloquence de Ci- « céron qui déconcerta l'audace de Catilina ?..... « Ne voyons-nous pas que les préceptes mêmes « de la morale, quoique gravés dans nos cœurs par « les mains de la nature, ne laissent pas de prendre « une nouvelle force lorsqu'ils nous sont présentés « par une personne qui sait joindre les ornemens « du discours à la beauté de la matière ?...

« Certainement le Créateur nous a principalement « distingués du reste des animaux par la raison, « et par la parole, qui est l'organe de la raison. En « effet les animaux nous surpassent en force, en « grandeur, en durée, en vitesse, en mille autres « avantages, et surtout en celui de se passer, mieux « que nous, de secours étrangers. Guidés seulement « par la nature, ils apprennent bientôt à marcher, « à chercher leur nourriture, à passer les rivières « à la nage; ils portent avec eux de quoi se défendre « contre le froid; ils ont des armes qui leur sont « naturelles; ils trouvent à manger, pour ainsi dire, « sous leurs pas, au lieu que pour tout cela il en « coûte beaucoup aux hommes. C'est donc la raison « qui est notre privilége particulier, et qui élève « l'homme bien au dessus de tous les animaux. Mais « cette raison nous serviroit peu, et seroit fort en

peine de se développer et de se manifester, si nous n'avions pas la faculté d'exprimer nos pensées par la parole, qui en est l'interprète fidèle. Puis donc que la parole est un don si précieux, qu'y a-t-il que nous devions tâcher de perfectionner davantage ? »

CHAPITRE IV.

Confirmation du même sujet par des exemples et par le témoignage des saints Pères grecs et latins.

Si quelqu'un croit qu'on doive moins estimer les témoignages de ces auteurs, parce qu'ils étoient païens, qu'il jete les yeux sur les plus fermes colonnes de l'Eglise et les plus éclatantes lumières du monde, je veux dire les saints docteurs grecs et latins, il verra qu'ils n'ont négligé aucune partie de l'éloquence dans leurs écrits. C'est ce que nous montre excellemment un saint évêque (Jean Angel, évêque de Chichester) dans la préface de l'Histoire de l'Eglise, qu'il a écrite en latin, où il en parle de cette manière : « Quelle idée nous formerons-nous de l'excel-
« lence des écrits de ces anciens Grecs, qui ont
« montré dans l'explication des divines écritures une
« si vive pénétration d'esprit pour rechercher et
« pour éclaircir la vérité, et une si douce et si pleine

« fécondité de paroles pour fléchir les esprits et « gagner les cœurs des hommes ? Quant à moi, je « crois qu'il n'y a personne qui soit assez éloigné « de la raison pour n'y pas reconnoître et admirer « la beauté, la force et l'élévation de la plus su- « blime éloquence.

« En effet, qui fut jamais plus éloquent dans ses « paroles que saint Chrysostome ? plus riche et plus « élevé dans ses pensées, plus abondant en sen- « tences, mais en sentences si pleines de sagesse, « qu'elles semblent plutôt lui avoir été envoyées du « Ciel, que formées par l'esprit humain ? enfin, qui « fut jamais plus admirable que ce grand saint, « dans l'arrangement, dans le nombre, dans les « liaisons et dans les tours agréables et fins de tous « ses discours ? Cicéron disoit autrefois de ceux « d'Aristote, qu'ils coulaient comme un fleuve d'or ; « mais nous pouvons dire aussi très justement de « saint Chrysostome, que lorsqu'il parloit devant le « peuple, il sortoit de sa bouche d'or un fleuve d'é- « loquence très précieux et tout divin. Ses paroles « sont si propres à son sujet et si coulantes, qu'il « n'y a rien de plus pur ni de plus charmant ; « et toute la liaison, toute l'économie de ses dis- « cours tend avec une si douce véhémence à ce « qu'il veut persuader, qu'elle s'y termine toujours « heureusement, non par de longs circuits capables « de causer de l'obscurité, mais par des tours très « justes et très clairs. On ne voit rien dans ses « ouvrages qui ne représente comme une image de « la plus belle éloquence ; et que seroit-ce donc s'il « les avoit écrits dans une langue qui ne nous fût

« pas étrangère ? L'éclat, la douceur, les graces,
« en un mot la beauté de sa diction, qui n'est bien
« connue et admirée que de peu de savans dans
« la langue grecque, nous enchanteroit sans doute,
« et nous raviroit tous en admiration. »

« Qui fut jamais plus judicieux dans ses discours que saint Basile le Grand, ou plus fécond en riches inventions pour les amplifier, ou plus poli dans l'art de parler ? Il n'y a personne qui soit aussi animé que lui, lorsqu'il s'élève contre les vices ; personne qui soit aussi ardent, lorsqu'il invite à la vertu ; personne enfin qui soit aussi bon peintre, c'est-à-dire, qui ait des manières de peindre aussi vives et aussi naturelles, lorsqu'il veut mettre les choses devant les yeux. Il est plein de force pour convaincre et persuader, et il joint à cette force une douceur merveilleuse pour toucher et fléchir les esprits et les cœurs. Enfin il tourne de toutes parts ses discours avec tant de facilité, que son style y est toujours véhément et élevé dans les grandes choses, et toujours doux et coulant dans les moins importantes ; en sorte qu'un savant et très habile homme n'a pas fait difficulté de l'appeler le Démosthène chrétien.

Après ce Père, qui puis-je vous proposer encore ici plus à propos entre les saints docteurs de l'Eglise grecque, que saint Grégoire de Nazianze, son ami intime, en qui chacun peut trouver un excellent modèle de tous les genres d'éloquence ? En effet, qui a jamais touché les choses plus ingénieusement, ou lié ses discours avec plus de justesse ? On peut dire de lui avec beaucoup de raison,

qu'il est un second Thucydide dans sa prose, et un autre Homère dans ses vers. Car il est juste, court et serré dans ses expressions, sans obscurité; et l'on trouve véritablement en lui ce que Cicéron (De Orat. l. 2.) a dit de Thucydide, que toutes ses paroles étoient autant de sentences. Sa manière de raisonner n'a rien de vague; elle est nette et serrée; elle ne s'écarte jamais trop, on la trouve toujours renfermée dans de justes bornes. Ses vers sont aussi toujours majestueux et pleins de grand sens, toujours soutenus par les oracles et les sentences de Jésus-Christ, et toujours riches en paroles et en expressions d'Homère. Ainsi, soit qu'il parle dans le style libre de la prose, soit dans le style cadencé des vers, il paraît toujours grand, toujours excellent dans l'un et dans l'autre.

Mais il faut savoir aussi avec quelle ardeur il s'est appliqué à l'étude de l'éloquence; il s'en explique assez lui-même dans l'oraison funèbre qu'il a faite sur la mort de son frère, saint Césaire, où il dit que ce bienheureux frère s'étoit retiré, dans sa jeunesse, à Alexandrie, pour y apprendre à fond la philosophie. Mais que, pour lui, se sentant enflammé d'un très ardent amour pour l'art de parler éloquemment (ce sont ses propres paroles), il s'y étoit diligemment appliqué dans les académies de la Palestine, qui étoient alors très florissantes; et il y fit tant de progrès, que le fameux sophiste Libanius, qui enseignoit la rhétorique avec beaucoup d'éclat, étant prié par ses disciples de leur déclarer celui qu'il croyoit digne de remplir sa chaire après sa mort: « Ce seroit,

dit-il, ce Grégoire, s'il n'étoit pas chrétien »; car Libanius étoit idolâtre.

Passons maintenant des Pères de l'Eglise grecque à ceux de l'Eglise latine. L'éloquent saint Jérôme avoit un talent d'écrire si extraordinaire, qu'il a excellé dans toutes les parties d'un parfait orateur chrétien. Il n'y a personne qui ait plus de feu, ni qui soit plus ferme que ce Père, quand il entre en combat avec les hérétiques; personne qui pique ni qui presse plus vivement, quand il repousse les médisans; personne qui soit plus agréable et plus élégant, lorsqu'il raconte des faits; personne qui soit plus tendre et plus insinuant pour consoler, ni qui ait une plus douce fécondité pour louer dans les discours funèbres; personne qui ait plus de charmes et d'agrémens que lui, quand il se communique familièrement avec ses amis par ses lettres. C'est une chose merveilleuse de voir comment il donne du jour et de l'éclat à ses pensées dans tout son discours, tantôt par des comparaisons de choses semblables entre elles, ou par de judicieux parallèles entre celles qui sont opposées, tantôt par des tours et des expressions ou ingénieusement répétées, ou réitérées adroitement et à propos, ou brièvement diversifiées. « (1) En sorte « qu'il faut ou que saint Jérôme soit rejeté par les « fidèles, ou que l'éloquence soit louée et estimée « parmi eux dans l'Eglise. »

On peut justement joindre à saint Jérôme le très

(1) « Aut igitur pellatur Hieronymus, aut laudetur à « christianis eloquentia. »

heureux martyr Cyprien, dont l'éloquence a été si dignement louée par Lactance (lib. 5. divin. Instit.) : « Cyprien a paru avec éclat, et s'est fait « considérer singulièrement, parce qu'outre qu'il « s'étoit acquis beaucoup de gloire dans sa profes- « sion d'enseigner publiquement l'éloquence, il a « aussi composé plusieurs ouvrages très excellens « dans leur genre. Aussi avoit-il une facilité mer- « veilleuse, et une très douce fécondité d'esprit, « et avec cela toute la netteté et tout l'éclat qui « font la force et la perfection du discours; en « sorte que vous auriez peine à discerner dans ses « ouvrages, s'il a excellé davantage à parler agréa- « blement, ou à s'expliquer facilement, ou à per- « suader fortement. » Et le même Lactance, dont saint Jérôme admire l'éloquence, jusqu'à l'appeler un fleuve d'éloquence romaine, commence ses Institutions divines par exalter d'abord l'art de persuader, en disant de l'étude et du soin qu'on doit y donner, ces remarquables paroles : « Le soin que « nous avons pris de nous exercer sur des sujets « inventés à dessein, et sur des causes feintes, a « servi beaucoup à nous rendre capable de sou- « tenir maintenant par un talent de parler et plus « riche et plus puissant, la cause de la vérité : « car, encore qu'on puisse la défendre sans l'élo- « quence, comme elle a souvent été défendue par « plusieurs, on doit néanmoins avoir toujours soin « de la parer de l'éclat et de la pureté du lan- « gage, et de n'en discourir même qu'avec quel- « que sorte de véhémence, comme dans l'ardeur « d'une dispute, afin que paroissant dans sa force,

« appuyée du zèle de la religion, et enrichie des « ornemens du style, elle puisse toujours s'insinuer « plus puissamment dans les esprits. »

Mais afin que personne ne s'imagine que la cause de l'éloquence, que nous n'avons encore appuyée que sur des exemples des Pères de l'Eglise, ne puisse pas se soutenir aussi par leurs propres témoignages, je produirai seulement ici celui de l'incomparable saint Augustin, qui, dans son quatrième livre (ch. 2.) de la Doctrine chrétienne, a non seulement donné et expliqué de fort belles règles et d'excellens préceptes de cet art, mais encore a très bien fait sentir les avantages de l'art lui-même par ces paroles : « Puisque l'art de la rhétorique est « tous les jours employé à persuader les choses « fausses aussi bien que les vraies, qui oseroit « dire que les défenseurs de la vérité dussent la « laisser désarmée contre le mensonge, de manière « que les maîtres de l'erreur eussent le talent, « par un exorde insinuant, de rendre l'auditeur « docile, attentif et bien disposé, et que les « docteurs de la vérité ne l'eussent pas; que ceux- « là sussent exprimer leurs impostures avec pré- « cision, avec clarté et avec vraisemblance, et que « ceux-ci, dans ce qu'ils disent de vrai, ne se « fissent écouter qu'avec répugnance, qu'avec obs- « curité et qu'avec ennui; que les uns attaquas- « sent la vérité et soutinssent le mensonge par le « faux éclat de leurs sophismes séduisans et cap- « tieux, et que les autres ne pussent ni défendre « la vérité, ni réfuter l'erreur; que les uns, en « faveur du mensonge, sussent émouvoir l'audi-

« teur, l'animer, l'effrayer, l'affliger, le réjouir, « l'exhorter avec ardeur et avec force, et que les « autres ne défendissent les intérêts de la vérité « que froidement et lâchement? Qui peut être « assez insensé pour goûter ce sentiment? Ainsi, « le talent de la parole pouvant être mis en usage « également d'un côté ou d'un autre, et servir « beaucoup pour persuader les choses justes ou in- « justes, pourquoi les gens de bien ne s'appli- « queront-ils pas à l'acquérir pour rendre service « à la vérité, puisque les méchans osent bien « l'usurper et le faire valoir pour les intérêts de « l'erreur et de l'injustice? »

Après un témoignage si illustre et si authentique de ce grand saint, ne puis-je pas être assuré que mon ouvrage sera favorablement reçu des personnes qui aiment à travailler au salut des ames par la prédication, et surtout de celles qui se trouvent obligées de se partager entre diverses occupations? elles verront avec plaisir que je les délivre d'une double peine : l'une, de chercher les divers préceptes des rhéteurs dans de gros volumes qu'ils nous ont laissés; et l'autre, d'en choisir principalement ceux qui sont adaptés à l'éloquence de la chaire, et de les distinguer de beaucoup d'autres qu'ils ont donnés, touchant la manière de traiter les matières du barreau devant les juges, ce qui ne nous regarde en aucune façon.

CHAPITRE V.

Que le soin d'observer les règles de l'éloquence n'empêche point de suivre dans ses discours les mouvemens et les impressions de l'esprit de Dieu.

Si quelqu'un craint que ce ne soit mettre un empêchement à la grace intérieure, que de s'étudier à prêcher le plus éloquemment que l'on peut, et qu'il nous objecte que cet attachement aux préceptes de l'art semble devoir empêcher les prédicateurs de parler du fond de leur cœur et de suivre les mouvemens que l'esprit de Dieu leur inspire pour toucher les pécheurs, nous pouvons en peu de mots lui répondre que, comme ceux qui apprennent le latin selon la grammaire, sont obligés, lorsqu'ils commencent à parler ou à écrire en cette langue, de porter l'attention de leur esprit aux règles et aux préceptes de cet art, de peur de rien faire qui y soit contraire, mais qu'après qu'ils ont appris la manière de la bien parler, par un long usage et à force de s'y être exercés, ils ne consultent plus pour cela ni méthode ni grammaire, mais par la seule habitude qu'ils se sont formée de les observer, ils parlent la langue latine parfaitement, sans faute et selon toutes les règles de l'art, sans seulement penser ni faire

aucune attention à l'art ; il en est de même de la rhétorique. L'attention qu'il faut avoir d'abord à en observer les règles et les préceptes dans ses discours, peut bien au commencement refroidir en quelque manière le zèle et la ferveur de l'esprit, mais quand par l'usage et l'habitude de s'y exercer, cette faculté de parler éloquemment est devenue comme naturelle, alors on parle si parfaitement selon l'art, sans même que l'on y pense, qu'il semble que cela se fasse par la seule force de la nature ; car cette habitude, ainsi fortifiée par un grand exercice, se change tellement en nature, qu'il semble que c'est en effet de la nature qu'on l'a reçue, et qu'on ne se l'est point procurée d'ailleurs.

Aussi qui a jamais eu la pensée de croire ou de dire de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse son frère, de saint Cyprien et de tant d'autres grands saints, qui ont tous été très éloquens, et qui ont aussi employé tous les efforts de l'éloquence dans leurs discours, que l'usage de cet art a mis un empêchement à l'amour et au zèle très ardent avec lesquels ils ont défendu la cause de Dieu, et rappelé les hommes des voies de l'iniquité dans celles de la justice?

Il ne reste plus qu'à répondre à ceux qui se font une raison de négliger, et même de décrier l'étude de l'éloquence, sur ce qu'ils ont lu que saint Jérôme avoit été sévèrement puni de Dieu, pour avoir eu plus d'attachement et pris plus de plaisir à lire Cicéron, que les saints livres. Mais, certes, ce fut très justement que Dieu le punit, non pour avoir simplement pris plaisir à lire Cicéron, mais

pour s'être tellement attaché aux ouvrages de cet orateur profane, qu'il négligeoit entièrement pour cela l'étude de l'Ecriture sainte, dont le style simple et négligé lui donnoit du dégoût et de l'aversion.

Combien y a-t-il de choses même nécessaires à la vie, qui néanmoins la font perdre, lorsqu'on en use avec excès ! Le boire et le manger, la chaleur naturelle et le sang sont des choses dont nous avons besoin pour la conservation de notre vie ; et néanmoins il n'y a aucune de ces choses qui ne cause nos maladies ou notre mort, lorsqu'il y a de l'excès ou du déréglement en elle. De même on peut lire utilement Cicéron et les autres orateurs profanes ; mais si l'on s'attachoit à cette lecture, jusqu'à négliger pour cela l'étude des saintes Ecritures, ce seroit un déréglement digne d'une réprimande et d'un châtiment très sévère. C'est donc pour cette faute, et non pas simplement pour avoir lu Cicéron, que saint Jérôme a été divinement puni (1).

Ce que d'autres disent encore, que c'est l'éloquence seule qui a fourni des armes aux hérétiques de notre temps pour attaquer la foi de l'Église, est évidemment une preuve en notre faveur ; car, si l'éloquence a la force d'embellir et de relever avec honneur par ses discours les plus impudens mensonges, avec combien plus de force ne peut-elle pas servir à soutenir et à défendre les dogmes de la foi catholique, à découvrir les tromperies et les

(1) Voyez la dissertation sur la lecture des auteurs païens, à la fin de ce volume.

impiétés de ses ennemis, et à les confondre par la conviction de leurs erreurs et de leurs impostures, vu principalement qu'ils sont d'humeur à se rire et à se moquer impudemment de tout ce qu'on écrit contre leurs blasphêmes d'une manière grossière, sans élégance et sans politesse, comme étant indigne d'être lu ni écouté. Car de négliger l'étude de l'éloquence, parce que les hérétiques s'en servent contre l'Eglise, c'est comme si l'on ne vouloit plus se servir d'armes à feu, parce que c'est par elles que le sultan a soumis à son empire une grande partie du monde chrétien, au lieu que c'est pour cette raison même que nous devons employer contre lui les mêmes armes, comme les plus puissantes pour le combattre.

Nous avons pensé qu'il étoit à propos de donner d'abord ces avertissemens sur l'excellence et l'utilité de cet art, soit pour prévenir les calomnies de quelques personnes qui n'en aiment pas l'étude, soit pour encourager les prédicateurs vraiment pieux à s'y appliquer avec d'autant plus de zèle et plus d'ardeur, qu'ils pourront en tirer de plus grands secours pour exercer heureusement leur saint ministère. Mais après avoir assez parlé des avantages et de l'excellence de l'art, il est bon maintenant de dire aussi quelque chose du prédicateur, de la dignité de son ministère et des vertus qui doivent briller en lui, avant d'en venir aux règles et aux préceptes particuliers de l'éloquence des orateurs chrétiens.

CHAPITRE VI.

Du ministère de la prédication, et de son excellente dignité.

Afin que ceux qui sont appelés au ministère de la prédication, ou qui aspirent à y entrer, puissent tirer de leur saint emploi même l'avantage de s'y rendre utiles à eux-mêmes et aux autres pour le salut, il nous a semblé à propos de leur marquer, avant le commencement de cet ouvrage, quelques règles ou quelques avis qui puissent leur servir à s'en acquitter toujours saintement. Le premier et le plus important de tous est que le prédicateur chrétien, ait une pleine et très profonde connoissance de l'excellence et de la sainteté de son ministère ; et pour cela, il peut en juger, et s'en former une juste idée par la dignité éminente des personnes à qui Dieu l'a confié avant lui, qui ont été de très saints prophètes, et des bienheureux apôtres qui leur ont succédé ; et, ce qui est plus admirable, le Seigneur même des apôtres et des prophètes n'a pas dédaigné de venir exercer en ce monde lui-même les fonctions de ce ministère. « (1) Dieu, dit l'Apôtre, ayant parlé autrefois à nos

(1) « Multifariam multisque modis olim Deus loquens « patribus in prophetis, novissimè diebus istis locutus est

« pères en diverses occasions et en diverses ma-
« nières par les prophètes, nous a parlé en ces
« derniers temps par son Fils, qu'il a établi hé-
« ritier de toute chose, et par lequel il a fait le
« monde. » De là vient que le Fils de Dieu dit aussi : « (1) Je suis venu dans le monde afin de ren-
« dre témoignage à la vérité »; ce qu'il déclare encore par ces paroles d'Isaïe : « (2) Vos yeux ver-
« ront le Maître qui vous enseigne, vos oreilles
« entendront sa parole, lorsqu'il criera derrière
« vous : C'est ici la voie, marchez dans ce che-
« min »; et par celles-ci du prophète Joel : « (3) Ré-
« jouissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il
« vous a donné un Maître qui vous enseignera la
« justice. » On voit aisément par ces endroits et par plusieurs autres de l'Ecriture, qu'il seroit trop long de rapporter, combien la dignité de ce ministère est grande et relevée, puisque nous y reconnoissons que c'est le Fils de Dieu même, le Verbe et la sagesse du Père éternel, qui en a été le premier et le principal ministre. Il a choisi pour ses successeurs les apôtres, qui, ayant reçu les prémices de l'Esprit, ont fondé et établi l'Eglise par

« nobis in Filio, quem constituit heredem universorum,
« per quem fecit et sæcula. » (Ep. ad Hebr. c. 1. v. 1.)

(1) « Veni in mundum, ut testimonium perhibeam veri-
« tati. » (Joan. c. 18. v. 37.)

(2) « Erunt oculi tui videntes præceptorem tuum; et
« aures tuæ audient verbum post tergum monentis : Hæc
« est via, ambulate in eâ. » (Is. c. 30. v. 20.)

(3) « Exultate et lætamini in Domino Deo vestro, quia
« dedit vobis doctorem justitiæ. » (Joel. c. 2. v. 23.)

leur doctrine ; car voici comme ils en parlent eux-mêmes : « (1) Nous faisons la charge d'ambassadeurs « pour Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous « exhorte par notre bouche. »

Ce n'est pas seulement la dignité des ministres, mais c'est aussi la fin du ministère de la prédication de l'Evangile, qui en relève, et en fait connoître évidemment l'excellence ; car la propre fin qu'on doit s'y proposer, est la gloire de la divine Majesté, et le salut des ames que le prédicateur vraiment évangélique sauve de la gueule affreuse du dragon, et fait entrer dans les pâturages de la bienheureuse éternité, tâchant d'accomplir ainsi, autant qu'il est en lui, le grand ouvrage de la mort et du sang de Jésus-Christ ; et ce n'est pas seulement sur un ou deux hommes qu'il travaille à répandre cet incomparable bienfait, mais sur tous ceux auxquels sa voix peut s'étendre. C'est pourquoi, si nous mesurons la grandeur et la dignité de cet emploi par sa fin, il ne peut rien s'imaginer de plus grand ni de plus sublime.

Joignez-y encore le mérite et la récompense, dont la grandeur ne cède en rien à la dignité du ministère ; car le souverain Créateur a tellement disposé la nature des choses spirituelles, que les plus dignes et les plus honorables ont toujours un mérite et une utilité proportionnée à leur excellence ; si ce n'est en cette vie, c'est toujours dans l'autre. On trouve partout dans les livres sacrés

(1) « Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo « exhortante per nos. » (2. Ep. ad Cor. c. 5. v. 20.)

des témoignages de cette vérité. « (1) Celui qui con-
« vertira un pécheur, dit l'apôtre saint Jacques,
« et qui le retirera de ses égaremens, sauvera son
« ame de la mort, et couvrira la multitude de ses
« péchés. » Et le Seigneur lui-même dit dans l'Evangile : « (2) Celui qui fera et qui enseignera,
« sera grand dans le royaume des cieux. » Daniel parlant des docteurs et des ministres de la parole de Dieu : « (3) Ceux, dit-il, qui auront été savans
« brilleront comme les feux du firmament, et ceux
« qui en auront instruit plusieurs dans la voie de
« la justice, luiront comme des étoiles dans toute
« l'éternité. » Et c'est aussi pour cela que notre Sauveur les appelle « (4) le sel de la terre,.... la
« lumière du monde,.... une lampe mise sur le
« chandelier,.... une ville située sur la montagne. » Enfin la grandeur de la dignité, du mérite et de la récompense que le Seigneur a attachés à ce saint emploi est telle, que comme il y a une certaine espèce de couronne ou de gloire réservée dans le ciel aux vierges et aux martyrs, qui est la récompense propre et particulière de la pureté inviola-

(1) « Qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ,
« salvabit animam ejus à morte, et operiet multitudinem
« peccatorum. » (Ep. Jac. c. 5. v. 20.)

(2) « Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in
« regno cœlorum. » (Matth. c. 5. v. 19.)

(3) « Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firma-
« menti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ
« in perpetuas æternitates. » (Dan. c. 12. v. 3.)

(4) « Vos estis sal terræ..... lux mundi..... civitas supra
« montem posita.... lucerna super candelabrum. » (Matth. c. 5. v. 13.)

ble de celles-là, et de la constance invincible de ceux-ci, il y a de même une espèce de couronne ou de gloire toute particulière préparée dans l'éternité aux saints docteurs et aux prédicateurs de l'Évangile, non seulement pour avoir su marcher eux-mêmes courageusement dans le chemin de la vertu et de la justice, mais encore pour avoir employé leur talent et leur doctrine à y exciter les autres. Aussi l'un des plus grands éloges du saint précurseur de Jésus-Christ a été d'être envoyé « (1) pour donner la connoissance du salut aux en« fans d'Israel », et d'en avoir gagné en effet plusieurs au Seigneur par sa doctrine et par son exemple.

CHAPITRE VII.

Des difficultés qui se rencontrent dans l'exercice de ce saint ministère.

Comme il arrive d'ordinaire qu'il n'y a rien de grand et de sublime qui ne soit en même temps pénible et difficile, on trouve certainement dans l'emploi de la prédication, si l'on veut s'en acquitter dignement et avec fruit, autant de peine et de difficulté, qu'il y a d'honneur et de mérite. Car,

(1) « Ad dandam scientiam salutis plebi ejus. » (Luc. c. 1. v. 77.)

le principal et le plus important devoir des prédicateurs étant, non seulement, de soutenir les justes par la nourriture d'une doctrine sainte et salutaire, mais encore de retirer les scélérats et les impies de leurs crimes et de leur impiété ; non seulement d'appuyer, et de presser ceux qui marchent dans la voie de Dieu, mais d'exciter aussi et d'encourager les lâches et les paresseux qui demeurent comme abattus dans un dangereux assoupissement ; et enfin, non seulement de conserver, par le ministère de la doctrine sainte, la vie de la grace en ceux qui l'ont reçue, mais de ressusciter, pour ainsi dire, par la force de la parole divine, ceux qui sont morts dans le péché, et de les ramener à cette nouvelle vie : qu'y a-t-il de plus difficile que cette entreprise? La nature corrompue par le péché et toujours portée aux vices, s'y oppose puissamment. La mauvaise coutume, pour ne pas dire l'habitude invétérée de plusieurs dans le mal, n'y est pas moins contraire. « C'est, « dit Sénèque, une si forte peste, que lorsqu'elle « s'est enracinée dans l'esprit, toute la philosophie « et la sagesse humaine ne pourroient l'en arracher, « quand elle y emploieroit même toutes ses forces. » Est-il besoin que j'ajoute ici ce que dit saint Jean, que « (1) tout le monde est plongé dans le mal » ? Faut-il que j'entreprenne de vous représenter ce que peuvent les mauvaises compagnies, les exemples et les conseils pernicieux, les injures, les

(1) « Mundus totus in maligno positus est. » (1. Ep. Joan. c. 5. v. 19.)

railleries, les mensonges, les flatteries et les caresses trompeuses des méchans, qu'il est très difficile d'éviter dans la société où nous devons nécessairement vivre avec tous les hommes? Est-il nécessaire que je vous entretienne des forces, des ruses, des artifices et des diverses tentations de l'ancien serpent? Ne sait-on pas assez combien est vraie cette parole de Job: « (1) L'adresse de sa main a fait sortir le « serpent plein de replis. » En effet, quelle autre main que celle de Dieu, qui est tout-puissant, seroit jamais capable de jeter dehors ce serpent tortueux qui tient les ames des méchans serrées et enlacées dans les plis et les replis de sa queue? car « (2) lorsque le fort armé, garde sa maison, s'il « n'en survient pas un autre plus fort que lui qui « le surmonte, et qui emporte toutes ses armes, « et distribue ses dépouilles, il demeure maître « paisible de la maison et de ceux qui sont dans « ses liens »; il ferme et bouche tellement tous les sens et toutes les ouvertures par où il pourroit venir quelque lumière aux ames qu'il possède, que par ses artifices il fait qu'en voyant, elles ne voient pas, et qu'en entendant, elles n'écoutent ni ne comprennent pas.

L'état de bonne ou de mauvaise fortune, c'est-à-dire, la prospérité et l'adversité forment encore

(1) « Obstetricante manu ejus, eductus est coluber tor-« tuosus. » (Job. c. 26. v. 13.)

(2) « Cùm fortis armatus custodit atrium suum, in pace « sunt ea quæ possidet. Si autem fortior eo superveniens « vicerit eum, universa arma ejus auferet in quibus con-« fidebat, et spolia ejus distribuet. » (Luc. c. 11. v. 21.)

un obstacle difficile à vaincre ; car lorsque l'affliction est pressante, les hommes n'écoutent plus que ce qui peut soulager leurs travaux et leur misère ; c'est ce qui arriva aux enfans d'Israel dans l'oppression qu'ils souffroient en Egypte : « (1) Moïse « leur rapportant les paroles de la bouche de Dieu « même, ils ne vouloient point l'écouter, dit l'Ecri- « ture, à cause de leur extrême affliction et de l'excès « des travaux dont ils étoient accablés. » Mais, lorsqu'ils commencent à sentir le vent d'une fortune favorable, et que tout leur arrive à souhait, les bons succès leur enflent si fort le cœur, qu'ils deviennent sourds presque à tout le reste. Saint Augustin a éprouvé lui-même combien grand est cet obstacle : « Pour moi, dit-il, quand je considère « les amateurs de ce monde, je ne sais en quel « temps la prédication peut être employée à propos « pour guérir leurs esprits ; car, lorsque la for- « tune du siècle leur sourit, l'insolence de leur « orgueil leur fait rejeter avec mépris comme des « chansons et des fables puériles, les remontran- « ces qu'on leur fait, et les avis qu'on leur donne « pour leur salut ; et lorsqu'au contraire l'adver- « sité les presse, ils songent bien plus à se déli- « vrer du mal présent qu'à écouter ce qui peut « guérir les plaies de leurs ames. »

Il est constant que retirer l'homme de l'esclavage du péché et le faire rentrer dans son devoir,

(1) « Narravit Moyses omnia filiis Israel, qui non ac- « quieverunt ei, propter augustiam spiritûs et opus duris- « simum. » (Exod. c. 6. v. 9.)

c'est un ouvrage si grand et si difficile, que saint Grégoire le Grand ne craint nullement d'assurer « (1) qu'à bien juger des choses invisibles et spiri- « tuelles, c'est un plus grand miracle de convertir « un pécheur par le moyen de la prédication et de « la prière, que de rendre la vie à un corps mort.

Il est aisé au prédicateur de conclure de ces raisons, quelles sont la grandeur et l'importance de l'emploi qui lui est confié, et la pesanteur du fardeau dont il est chargé, et en même temps de reconnaître avec quel soin il doit s'appliquer, non seulement à le soutenir par un courage et par un zèle proportionné à tant de difficultés qui s'y rencontrent, mais bien plus encore à s'y conduire devant Dieu avec la piété, le respect et la soumission d'esprit nécessaires, pour que sa bonté et sa providence souveraine, qui opèrent presque toute chose par l'entremise des causes secondes, daignent se servir de lui comme d'un instrument propre pour un si grand ouvrage. Il comprendra aussi très bien de là, s'il cherche véritablement, non sa propre gloire, mais la gloire du Seigneur et le salut des ames, combien il doit travailler à cette œuvre de Dieu par ses prières, plus que par ses sermons mêmes; par les larmes, plus que par la science; par les gémissemens du cœur, plus que par les paroles de la bouche, et par les exemples de toute sorte de vertus, plus que par les règles et les préceptes des rhéteurs.

(1) « Si invisibilia pensamus, nimium constat quia majus « est miraculum, prædicationis et orationis solatio peccato- « rem convertere, quàm mortuum carne suscitare. »

CHAPITRE VIII.

Combien l'intention du prédicateur doit être pure et droite dans l'exercice de son ministère.

Il y a encore une autre difficulté dans ce saint emploi, qui, n'étant pas moins grande, fait aussi qu'on n'a pas moins besoin du secours du Ciel : c'est d'acquérir et de conserver la droiture et la pureté d'intention que le prédicateur doit toujours avoir dans l'exercice de son ministère, c'est-à-dire qu'il doit tellement oublier et son honneur, et ses intérêts propres, et lui-même, que toute l'occupation de son esprit ne tende qu'à la seule gloire du Seigneur et au salut des ames; que ce soit là l'unique objet de ses pensées et de ses désirs, qu'il l'ait toujours en vue, et qu'il n'en détourne jamais les yeux de son esprit pour les porter sur lui-même. Car, qu'y a-t-il de plus indigne d'un prédicateur de l'Évangile, lorsqu'il s'agit de la gloire du souverain Créateur, et de la vie ou de la mort éternelle des ames, que de négliger des choses si importantes, en ne cherchant qu'à s'attirer les regards et la vaine estime du monde, et d'être moins touché de la gloire de Dieu et du salut des ames, que de la crainte de perdre l'estime populaire, en ne parlant pas au gré de ceux qui l'entendent?

Lorsque le prophète Élisée (4 Reg. c. 4. v. 28.) envoya son serviteur à l'enfant mort de la Sunamite, avec son bâton pour le ressusciter en le lui mettant sur le visage, et qu'il lui ordonna d'aller très vite, sans s'arrêter avec qui que ce fût, sans saluer personne, et sans répondre même à ceux qui le salueraient, que vouloit-il nous faire entendre par là, sinon que ceux à qui Dieu confie le soin de retirer les ames de la mort du péché, et de les ramener dans la voie de la justice, en leur mettant devant les yeux son bâton, c'est-à-dire la sévérité de ses jugemens, doivent s'appliquer avec ardeur à cet emploi si important et si relevé, jusqu'à perdre pour cela le souvenir de toutes les autres choses, en sorte qu'ils n'aient dans le cœur et dans l'esprit que cette unique affaire, qu'ils s'en occupent uniquement le jour et la nuit, sans s'arrêter à rien qui puisse les détourner d'un si saint devoir, et que le soin, le travail et la diligence du ministre répondent à la grandeur et à l'importance du ministère?

Si un bon père, voyant sa fille en péril de la vie, couroit lui-même chercher un médecin pour la secourir, pourroit-il alors raisonnablement s'arrêter à voir des jeux de bateleur, et d'autres semblables choses qui amusent le peuple, et y trouver du plaisir?

Si donc il est de notre devoir, non de délivrer les corps des hommes qui sont en péril, mais d'arracher pour ainsi dire leurs ames, rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ, des dents de la mort éternelle, et de les ramener à la vie immortelle, que peut-il y avoir de plus déréglé et de plus dé-

testable, que de tourner les yeux et les pensées de son esprit vers la fumée de sa propre gloire, qui n'est qu'une pure vanité, en exerçant un ministère si grand, si saint et si important pour le salut du monde?

Mais quelque blâmable que soit ce vice, dont l'indignité peut à peine s'exprimer par des paroles, il est très difficile de n'y point tomber. Car nous avons au dedans de nous-mêmes un très puissant ennemi qui s'oppose à cette pureté d'intention que le ministère de la prédication demande dans ceux qui l'exercent; je veux dire la passion de l'honneur et de la propre gloire, qui est si forte et si violente en la plupart des hommes, que l'amour que nous avons naturellement pour la vie, et la concupiscence même de la chair, que les théologiens appellent les affections dominantes de la nature corrompue, et les autres cupidités qui les suivent, cèdent toutes à ce vain désir de l'honneur et de la gloire. En effet, combien s'en trouve-t-il tous les jours qui se jettent dans des périls évidens où ils exposent leur vie, qui est de toutes les choses du monde la plus chère à l'homme, et d'autres encore qui s'abandonnent même à une mort précipitée, plutôt que de souffrir aucune perte de leur honneur! combien qui conservent inviolablement leurs corps chastes par la crainte de quelque déshonneur, ou de quelque mépris humain, plutôt que par un sentiment véritable de crainte ou d'amour de Dieu!

Il ne faut point chercher de grands raisonnemens, ni de longs discours pour faire comprendre aux hommes la violence et la tyrannie de cette pas-

sion; il suffit de leur mettre devant les yeux, et de leur faire seulement considérer avec quelque attention les actions mémorables de tous les temps, les ravages et les révolutions qui se sont faits dans tout le monde, les guerres que les Alexandre, les César et les autres rois et empereurs des Romains et des autres nations ont portées partout dans l'univers, et toutes les guerres, les querelles mêmes, et les inimitiés particulières qui arrivent tous les jours parmi les hommes, et l'on reconnoîtra facilement que toutes ces flammes ont été et sont encore d'ordinaire allumées par le feu de cette vaine ambition de la gloire humaine. Et si l'on ne veut pas s'en rapporter entièrement à ces témoignages extérieurs, que chacun porte sa vue au dedans de lui-même, qu'il sonde les affections de son cœur, et il découvrira sans peine combien cette maladie est forte et violente, et combien elle corrompt et souille cette pureté d'intention que nous avons dit que demande le saint emploi de la prédication, pour être exercé avec intégrité.

En effet, ce désir ambitieux est d'autant plus véhément, que la gloire où il tend est grande et relevée. Or, la gloire d'un excellent prédicateur ne demeure pas bornée dans l'enceinte de la ville où il demeure; elle se répand partout et jusque dans les nations et les royaumes étrangers. Ainsi, quand il y a dans une ville éloignée quelque prédicateur d'un mérite extraordinaire, qui excelle beaucoup sur les autres, le bruit en vient jusqu'à nous; et il n'en est pas en cela comme d'une réputation d'un grand courage et d'une grande force de corps, en quoi

nous sommes surpassés par beaucoup de bêtes mêmes, ni comme de l'éclat des richesses ou de la beauté, qui est très passagère et très fragile : il s'agit d'une réputation d'esprit, de doctrine et d'éloquence, qui flatte infiniment plus les hommes de mérite.

Mais que dirons-nous encore de cette crainte de la honte et de la confusion, qui saisit d'abord tellement l'esprit de quelques-uns au commencement de leur discours, qu'ils en ont tout le corps comme tremblant lorsqu'ils doivent parler devant le peuple, sans qu'ils puissent s'en défendre en aucune manière? D'où leur vient, je vous prie, ce trouble et cette émotion si violente, sinon de la crainte de s'attirer quelque disgrace ou quelque confusion, dans le danger où ils sont alors de manquer en quelque chose? et qui leur cause cette folle crainte, sinon ce désir immodéré d'honneur et de vaine gloire? Or, l'esprit de l'homme étant ainsi possédé, et tout rempli de ces deux passions, quel moyen lui reste-t-il de pouvoir s'attacher uniquement à la gloire de Dieu et au salut des ames, avec un mépris et un oubli entier de toutes les autres choses? On voit donc aisément par ces raisons, combien il est difficile d'avoir et de conserver cette pureté de cœur et d'intention dans les fonctions de ce saint ministère, si le prédicateur ne travaille fortement et avec soin à l'obtenir de Dieu par beaucoup de larmes et de prières, par les soupirs et les gémissemens du cœur, et par les mérites des vertus, comme un don de sa bonté très rare et tout singulier; et lors même qu'il en usera de cette sorte avec toute la ferveur possible, qu'il ne se croie pas pour cela tout-à-fait

exempt de cette tache de vaine gloire et de vaine complaisance. Il doit toujours se défier en cela de lui-même ; car, comme dit très sagement le grand saint Grégoire, « (1) souvent, dans ces rencon-« tres, l'esprit de l'homme se déguise à lui-même : « il s'imagine aimer dans une bonne œuvre, ce « qu'il n'y aime point en effet, et ne pas aimer « dans les choses glorieuses selon le monde, ce « qu'il y aime véritablement. » Et ce même saint pape expliquant ces paroles de Job : « (2) Quand « même je serois simple et juste, je ne le saurois « pas moi-même », nous marque encore excellemment ce même péril, en ces termes : « (3) Il y a « des choses dont il est très difficile que nous ayons « la connoissance, lors même que nous les faisons.

(1) « Sæpè sibi de se mens ipsa mentitur, et fingit se de « bono opere amare quod non amat, de mundi autem glo-« riâ non amare quod amat. »

(2) « Etiamsi simplex fuero, hoc ipsum ignorabit anima « mea. » (Job. c. 9. v. 21.)

(3) « Sunt nonnulla quæ sciri à nobis facilè nequeum, « etiam cùm geruntur.... Sæpe officium prædicationis assu-« mimus, ut per hoc fraternæ utilitati serviamus; sed nisi « placeamus cui loquimur, nequaquam libenter accipitur « quod prædicamus. Cùmque placere mens utiliter studet, « ad amorem laudis propriæ turpiter defluit; et quæ à cap-« tivitate vitiorum alias curabat eruere, ipsa suis favoribus « incipit capta servire. Quasi latrunculus quippe est appeti-« tus laudis humanæ, qui recto itinere gradientibus ex la-« tere jungitur, ut ex occultis educto gladio gradientium « vita trucidetur. Cùmque propositæ utilitatis intentio ad « studia privata deducitur, horrendo modo unum idemque « opus culpa peragit, quod virtus inchoavit. Sæpe et ab « ipsis exordiis aliud cogitatio expetit, aliud actio ostendit. » (S. Greg. Moral. lib. 9. cap. 25.)

« Souvent nous nous employons aux fonctions de « la prédication pour le bien et le salut de nos frères; « mais, comme nous sommes persuadés que si nous « ne leur disons des choses qui leur plaisent, ils ne « recevront point agréablement nos paroles, nous « nous étudions à leur plaire par un bon motif; « mais en même temps nous tombons misérable- « ment dans la joie des louanges qu'on nous donne, « et pendant que nous nous efforçons de délivrer les « autres de l'esclavage du vice, nous commençons « nous-mêmes à nous y assujettir par une lâche com- « plaisance. Le désir des louanges est comme un « voleur caché sous l'habit d'un voyageur, qui, se « joignant à nous dans le droit chemin où nous « marchons, tire tout d'un coup un poignard dont « il nous perce le cœur en traître, et nous assas- « sine. Quand l'intention qui nous faisoit agir pour « notre prochain dégénère en amour-propre et en « un désir de vaine gloire, il arrive, par un mal- « heureux effet de la corruption de notre cœur, « que l'action que la vertu avoit commencée se ter- « mine par le péché; et souvent aussi la fin où « nous tendons par nos actions, est toute diffé- « rente de celle que nous nous proposons d'abord « dans notre pensée. »

La plupart des prédicateurs, et principalement les jeunes, ne connoissent presque pas ce péril, bien loin de se tenir soigneusement sur leurs gardes pour l'éviter; car, comme il y a certains pays où le vice de l'ivrognerie, qui est si horrible, ne passe pas même pour un défaut, ni pour un sujet de déshonneur, parce qu'il y est si commun, que la mauvaise cou-

tume en efface la honte : ainsi, ce vice de la vaine gloire est si ordinaire et si naturel à la plupart des prédicateurs, qu'ils en sont coupables sans qu'ils s'en aperçoivent, ni qu'ils le prennent pour un péché. Mais pour ceux qui, étant poussés et conduits par la crainte de Dieu, s'examinent eux-mêmes avec soin, et sondent diligemment tout le fond de leur cœur avec une exacte circonspection, ils se tiennent toujours sur leurs gardes contre cet ennemi.

Un prédicateur habile et homme de grande piété, avec qui j'avois lié une étroite amitié, me racontoit un jour, que lorsqu'il étoit entré dans l'emploi de la prédication, il avoit d'abord comme les autres fait peu d'attention au danger de la vanité ; mais que ses yeux s'étant un peu plus ouverts avec le temps, et ayant considéré en lui-même ce péril, il en fut si effrayé, qu'il résolut de quitter entièrement l'emploi de la prédication, et qu'en effet il l'avoit abandonné pendant assez long-temps (1) ; mais qu'ayant depuis été obligé d'y rentrer par obéissance, il s'étoit appliqué, avec tout le soin possible, à se fortifier par plusieurs considérations, et surtout par beaucoup de prières, contre cet ennemi commun des ministres de la parole de Dieu. Ce sujet auroit mérité sans doute un discours plus étendu ;

(1) Si ce prédicateur avait eu les lumières de saint Bernard, il auroit connu que la pensée de quitter le saint ministère de la prédication est une tentation du démon, qui cherche, sous ombre de piété, à empêcher la parole de Dieu d'être annoncée. « Je ne veux, disait saint Bernard au démon de la vanité, je ne veux ni monter en chaire pour toi, ni en descendre à cause de toi. » (Note de l'éditeur.)

mais je l'ai traité en peu de paroles, afin seulement de précautionner les prédicateurs contre ce péril si caché. C'est la chose la plus nécessaire pour s'acquitter heureusement du saint ministère; car, comme la perfection des choses dépend de la fin à laquelle on les rapporte, c'est une suite comme nécessaire, lorsque la fin est vaine, que tout le reste tombe et demeure sans ordre, sans raison et sans mérite.

CHAPITRE IX.

Combien la probité et la vie sainte sont nécessaires au prédicateur.

Commençons maintenant à examiner quelles sont les suites et les conséquences de ce que nous avons enseigné jusqu'ici. Premièrement, si la grandeur, la dignité du ministère de la prédication est telle, qu'il ait pour auteur et pour chef le Fils de Dieu même, et que le prédicateur exerce en effet la charge d'ambassadeur pour lui sur la terre, quelle doit être la pureté de cœur et d'esprit de celui qui est appelé à une si grande charge! car la majesté de ce ministère ne permet pas que la vie d'un homme revêtu d'une si éclatante dignité soit souillée d'aucun vice. Il faut que la pureté de sa vie, et l'intégrité de ses mœurs réponde à l'éclat et à la sainteté de

ses fonctions. De là vient que le Seigneur ayant destiné le prophète Jérémie pour reprendre et corriger les déréglemens de son peuple, le sanctifia dans le sein même de sa mère, et le remplit de la force de son Esprit avant qu'il en sortît. Il purifia de même Isaïe de toute tache de péché, par un séraphin qui vola vers lui, et lui toucha les lèvres avec un charbon de feu qu'il avoit pris sur l'autel de Dieu même, afin que l'Auteur de toute pureté eût en lui un ministre capable de reprocher à son peuple méchant et rebelle les crimes dont il s'étoit rendu coupable, et de l'en reprendre fortement. Je pourrois vous parler aussi des saints apôtres, que le même Seigneur, au jour de la Pentecôte, remplit de tant de dons et de graces du Saint-Esprit, pour en faire des docteurs et des maîtres capables de publier et de répandre, dans tout le monde, la doctrine sainte de son Evangile, ou en particulier du grand saint Paul, qu'il n'a pas seulement rempli de l'Esprit saint, mais qu'il a même élevé jusqu'au troisième ciel, afin qu'il y apprît, parmi les anges, ce qu'il devoit enseigner sur la terre parmi les hommes.

Mais tous ces exemples sont encore beaucoup au dessous de celui que nous en avons en la personne du Fils de Dieu même, qui n'a pas voulu entreprendre de prêcher au peuple et d'enseigner sa doctrine toute divine, sans s'y être auparavant préparé par une retraite, par des prières et par un jeûne de quarante jours dans le fond d'un désert; non qu'il eût besoin de cette préparation, lui qui est la source même de toute pureté et de toute sagesse, mais afin d'apprendre, par son exemple,

aux docteurs de l'Eglise, avec quelle innocence et quelle pureté de vie ils doivent exercer les fonctions de cette charge toute céleste ; car ce maître souverain des hommes savoit parfaitement combien les exemples de vertu sont plus efficaces que les plus beaux discours, pour faire entrer dans les cœurs la science du salut.

C'est pourquoi ce divin Sauveur, après avoir dit des prédicateurs que chacun d'eux est comme « (1) une « lampe mise sur un chandelier, afin qu'elle éclaire « tous ceux qui sont dans la maison de l'Eglise », ajoute aussitôt : « Il faut que votre lumière luise « devant les hommes, afin que voyant vos bonnes « œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les « Cieux. » Il montre évidemment par ces paroles combien les bonnes œuvres et les actions de vertu servent davantage à relever la gloire du Seigneur, que les discours les plus choisis et les plus pompeux. Ce qui est aussi très bien marqué par cette prophétie d'Isaïe : « (2) Il y aura dans Sion des « hommes puissans en justice, qui seront des « plantes du Seigneur pour le glorifier » ; car, qu'y a-t-il qui puisse mieux représenter la splendeur de la gloire de Dieu, que la beauté de la justice et d'une constante piété ?

(1) « Neque accendunt lucernam, et ponunt eam sub « modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui « in domo sunt. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut « videant opera vestra bona, et glorificent patrem vestrum « qui in cœlis est. » (Matth. c. 5. v. 15.)

(2) « Vocabuntur in eâ fortes justitiæ, plantatio Domini « ad glorificandum. » (Is. c. 61. v. 3.)

Enfin, si nous parcourons et repassons dans notre mémoire les annales et les histoires des commencemens et des progrès de l'Eglise, nous trouverons qu'elle s'est sans comparaison plus étendue, enrichie et multipliée par les exemples des saints, que par les discours des hommes les plus éloquens. De quel prodigieux nombre de religieux et de saints anachorètes, qui vivaient sur la terre comme des anges dans des corps mortels, le grand saint Antoine, qui n'avait nulle connoissance dans les lettres humaines, n'est-il pas devenu le père! Combien l'humble saint François d'Assise, aussi sans étude et sans science, n'a-t-il pas semé de tous côtés, dans le jardin de l'Eglise, de ces plantes vivantes, fécondes en fruits de vertus, par les exemples si édifians de la sainteté admirable de sa vie, bien plus que par l'éloquence de ses discours! Que ne dirons-nous pas encore du grand saint Siméon-Stylite, dont Théodoret, qui étoit son contemporain et son ami intime, nous a laissé par écrit la vie et les miracles! Combien de sortes de peuples et de nations cet homme de Dieu, aussi extraordinaire en piété, qu'il étoit ignorant et peu instruit dans les sciences humaines, et qui passoit sa vie toujours debout, priant sur une haute colonne, n'a-t-il pas ramené du culte des idoles à la foi de Jésus-Christ, par les exemples de sa vie toute sainte et tout admirable! Et dans ces derniers siècles n'a-t-on pas vu sainte Catherine de Sienne, nonobstant la faiblesse de son sexe et son ignorance dans les lettres humaines, rappeler de leur mauvaise vie tant d'hommes perdus et abandonnés à toutes sortes de crimes, et

faire rentrer par une véritable conversion tant de sortes de pécheurs dans la voie de la justice et de la piété, que quatre confesseurs qu'elle avoit continuellement auprès d'elle, par une permission particulière du pape Grégoire XI, ne pouvoient tous ensemble suffire à entendre les confessions de tant de personnes qu'elle convertissoit si heureusement, et qu'elle ramenoit tous les jours dans la droite voie du salut, bien plus par l'éclat de sa vie que de sa doctrine?

J'ai voulu toucher ceci en peu de mots, et comme en passant, non pour diminuer en aucune manière l'éclat de la doctrine et de la science nécessaire aux prédicateurs et à tous ceux qui font profession d'instruire les autres, mais seulement pour relever davantage, dans leur esprit, l'importante obligation qu'ils ont d'édifier aussi tout le monde par les exemples de leur probité et de leur bonne vie. C'est ce que Sénèque même, tout païen qu'il étoit, a très bien marqué dans une de ses lettres à Lucille, par ce peu de paroles : « (1) Attachez-vous particulièrement aux instructions de « celui qui se fera plus admirer par les choses que « vous lui verrez faire, que par celles que vous « lui entendrez dire. »

De là viennent aussi ces paroles de Lactance (lib. 4. divin. Institutionum.) : « Celui qui donne « des règles et des préceptes pour bien vivre, doit « retrancher de sa personne tout ce qui peut être

(1) « Eum elige doctorem, quem magis admireris, cùm « videris, quam cùm audieris. »

« un prétexte de s'en dispenser, afin d'imposer « aux hommes comme une nécessité de les suivre, « non par force, ni par aucune contrainte, mais « par bienséance et par honnêteté. Mais comment « se fera ce retranchement, sinon par le soin que « doit avoir celui qui instruit les autres, de faire « lui-même ce qu'il leur enseigne, de marcher le « premier dans le chemin qu'il ouvre, et de ten- « dre la main à ceux qui doivent le suivre ? »

Ce que nous disons de la nécessité de la bonne vie dans les prédicateurs, étoit aussi ce qu'observoit exactement l'apôtre saint Paul, pour ne rien dire des autres bienheureux ministres de l'Evangile, puisqu'il se proposoit souvent lui-même pour exemple aux fidèles auxquels il annonçoit les paroles de la vie éternelle. Il leur dit dans un endroit : « (1) « Soyez mes imitateurs, je vous en conjure, comme « je le suis moi-même de Jésus-Christ. » Et dans un autre : « (2) Recevez-nous, donnez-nous une « place dans votre cœur; nous n'avons fait tort à « personne, nous n'avons corrompu l'esprit de per- « sonne, nous n'avons surpris ni trompé personne. » Et dans son épître aux Philippiens : « (3) Enfin,

(1) « Rogo ergo vos : imitatores meî estote, sicut et ego « Christi. » (1. Ep. ad Cor. c. 4. v. 16.)

(2) « Capite nos. Neminem læsimus, neminem corrupi- « mus, neminem circumvenimus. » (2. Ep. ad Cor. c. 7. v. 2.)

(3) « De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæ- « cumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, « quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua « virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate. Quæ et di- « dicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me, hæc « agite. » (Ep. ad Phil. c. 4. v. 8.)

« mes frères, que tout ce qui est véritable et « sincère, tout ce qui est honnête, tout ce qui « est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui peut « vous rendre aimables, tout ce qui est d'édification « et de bonne odeur, tout ce que vous avez appris « et reçu de moi, ce que vous avez ouï dire de « moi, et ce que vous avez vu en moi, soit l'en- « tretien de vos pensées et la règle de votre con- « duite. » Cet excellent maître ne se contentoit pas de faire seulement retentir à leurs oreilles les instructions qu'il leur étoit utile d'entendre, mais il leur mettoit aussi, comme devant les yeux en sa personne et dans ses actions, les exemples qu'ils devoient suivre et imiter.

Enfin, saint Grégoire le Grand, parlant de ceux qui ne suivent pas le chemin qu'ils montrent aux autres, c'est-à-dire qui ne font rien moins que ce qu'ils enseignent : « (1) Il y en a, dit-il, qui s'ap- « pliquent avec un soin extrême à la recherche des « maximes les plus spirituelles et les plus élevées, « mais qui, par la bassesse et l'indignité de leur « vie, foulent aux pieds les vérités salutaires dont « ils ont l'intelligence. Ils s'empressent de prêcher « aux autres ce qu'ils ont appris non par la pra- « tique, mais par une simple spéculation, et ils « combattent et détruisent en même temps, par

(1) « Sunt nonnulli qui solerti curâ spiritalia præcepta « perscrutantur; sed quæ intelligendo penetrant, vivendo « conculcant. Repentè docent quæ non opere sed medita- « tione didicerunt; et quod verbis prædicant, moribus im- « pugnant. » (Pastor. part. 1. cap. 2.)

« le déréglement de leurs mœurs, ce qu'ils s'ef-
« forcent d'établir par leurs paroles. »

C'est pour cela que ce saint pape avertit fortement les prédicateurs, qu'il faut premièrement qu'ils soient purs, et qu'ainsi ils purifient les autres; qu'ils se rendent sages, et qu'ainsi ils enseignent la sagesse aux autres; qu'ils se remplissent de lumière, et qu'ainsi ils éclairent les autres; qu'ils s'approchent de Dieu, et qu'ainsi ils invitent les autres à s'en approcher; qu'ils se sanctifient, et qu'ainsi ils travaillent à sanctifier les autres; qu'ils aient les mains droites, et qu'ainsi ils les tendent aux autres. Et comme la plupart négligent ce précepte si important, saint Bernard se plaint avec raison « qu'il y « a véritablement aujourd'hui beaucoup de canaux « dans l'Eglise, mais très peu de bassins : (1) « Telle est, dit-il ironiquement, la charité de ceux « par qui les vaisseaux de la divine parole coulent « et se communiquent au peuple, qu'ils veulent « se répandre avant d'être remplis », faisant en cela tout le contraire de ce qu'ils doivent faire, comme ce petit verset de David les en avertit assez: « (2) Mon cœur a poussé dehors une excellente « parole »; car, que veut dire le verbe dont se sert le psalmiste, sinon que le cœur tout rempli de la nourriture des vérités divines, pousse de bonnes paroles, parce qu'alors la bouche parle de l'abon-

(1) « Canales hodiè in ecclesiâ multos habemus, conchas « vero perpaucas. Tantæ caritatis sunt per quos nobis « fluenta cœlestia manant, ut ante effundere, quam infundi « velint. » (S. Bern. in Cant. serm. 18. n. 2.)

(2) « Eructavit cor meum verbum bonum. » (Ps. 44. 1.)

dance du cœur. « (1) Remplissez-vous donc premiè-
« rement, dit le même saint Bernard, et après cela
« répandez ce dont vous serez plein. »

Mais qu'est-il besoin de chercher tant de raisons pour prouver une chose si évidente, puisque les rhéteurs mêmes définissent l'orateur, un homme de probité habile dans l'art de parler? Si donc un orateur qui parle, dans le barreau, de quelques servitudes d'héritage, ou de l'obligation de restituer les dépôts, doit être un homme de bien et de vertu pour faire foi devant les juges, que doit-on dire d'un prédicateur, dont tout le soin et l'emploi principal sont de porter les hommes à l'amour de Dieu et aux exercices de la vertu et de la piété, non seulement par ses discours, mais plus particulièrement encore par l'exemple d'une vie sainte et édifiante? Car ce n'est pas sans beaucoup de raison qu'il est écrit : « (2) Comment ce qui est impur, peut-il rendre
« pur? » (3) « Celui, dit saint Grégoire, qui par
« sa charge est obligé d'ôter du cœur des autres
« ce qu'il y a d'impur, n'doit avoir aucune im-
« pureté dans le sien. La main qui entreprend de
« nettoyer ce qui est sale dans autrui, doit elle-
« même être nette, parce qu'elle ne feroit que

(1) « Implere priùs, et sic curatè effundere. »

(2) « Ab immundo quid mundabitur? » (Eccli. c. 34. v. 4.)

(3) « Nulla hunc immunditia polluat, qui hoc suscepit
« officii, ut in alienis quoque cordibus pollutionis maculas
« tergat; quia necesse est ut esse munda studeat manus
« quæ diluere sordes curat, ne tacta quæque deteriùs in-
« quinet si sordida insequens lutum tenet. » (Pastor. p. 2. cap. 2.)

« souiller davantage ce qu'elle toucheroit, si elle « vouloit en ôter les ordures, en même temps qu'elle « manieroit de la boue. »

Nous pouvons maintenant comprendre sans peine ce qui est cause, dans le siècle présent, qu'encore que les prédicateurs fassent tous les jours retentir leurs voix et leurs cris presque dans toutes les églises, nous voyons néanmoins si peu de pécheurs qui, en étant touchés, quittent leur mauvaise vie et leur habitude invétérée dans le péché. En effet, « (1) la parole de Dieu étant comme un feu, et « comme un marteau qui brise la pierre », d'où vient que ce feu céleste n'embrase pas les hommes les plus froids, et que ce marteau ne brise pas leurs cœurs de pierre, sinon de ce que la plupart des prédicateurs de ce temps pressent plus cette œuvre de Dieu par leurs paroles que par leurs exemples ; plus par une secrète ambition de paroître savans et habiles, que par des prières et des gémissemens de leur cœur ; plus par les tours et les adresses de l'éloquence humaine que par de saintes et fréquentes oraisons ; et enfin de ce qu'ils ont bien plus de soin de s'attirer l'estime et les regards du peuple, que d'exterminer les vices ; bien plus de se faire une réputation avantageuse dans le monde, que de procurer la gloire de Dieu et le salut des ames ? Or, qu'est-ce que cela, sinon enfouir dans la terre le talent qu'on a reçu de Dieu, puisqu'ils ont en vue, dans les fonctions de ce ministère tout

(1) « Numquid non verba mea sunt quasi ignis, et quasi « malleus conterens petram? » (Jer. c. 23. v. 29.)

divin, non la gloire de Dieu ni le salut des ames, mais leurs intérêts propres et des biens tout humains, et qu'ils se proposent de vivre plus à leur aise, de s'élever dans l'estime des hommes, d'avoir les premières places et un plus gros revenu dans l'Eglise?

Cependant personne n'ignore, que quand nous avons en vue ces sortes de choses, et que nous y attachons notre cœur, c'est comme une nécessité, ou que nous négligions la gloire de Dieu et le salut des ames, ou que nous en fassions très peu de cas. Et comment Dieu en usera-t-il envers ces sortes d'ouvriers? C'est ce que le prophète-roi nous a marqué assez clairement par ces paroles : « (1) Pourquoi racontez-vous mes préceptes pleins de justice, et pourquoi avez-vous toujours mon alliance dans la bouche, vous qui haïssez en même temps la discipline, et qui jetez derrière vous mes paroles? etc. » Comme voulant dire : « Vous vous contentez de parler des règles saintes de ma loi, qui tendent à purifier l'ame, à déraciner le vice et à établir la vertu, pour vous glorifier de l'avantage que vous avez d'être les docteurs de mon peuple, et vous négligez d'embrasser pour vous-mêmes ces vérités que vous prêchez, et qui doivent servir au réglement de votre vie. » Ainsi, tous ceux qui se conduisent de la sorte, sont proprement du nombre de ceux dont le Sauveur même a dit dans l'Evangile : « (2) Ils disent ce qu'il faut faire, et ne

(1) « Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum? Tu vero odisti disciplinam et projecisti sermones meos retrorsùm. » (Ps. 49. v. 17.)

(2) « Dicunt, et non faciunt. Alligant onera gravia et im-

« le font pas. Ils lient des fardeaux pesans et qu'on « ne sauroit porter, les mettent sur les épaules des « hommes, et ils ne voudroient pas les remuer du « bout du doigt. »

CHAPITRE X.

Combien la charité doit être éminente dans un prédicateur.

Quoique la probité et la vie sainte soient un devoir commun à tous les chrétiens, il est néanmoins constant que l'ardeur de la charité, qui est le principe du ministère de la prédication, doit particulièrement éclater dans ceux qui l'exercent; car c'est certainement de cette vertu que naît le zèle enflammé de la gloire de Dieu, et l'ardent désir du salut des ames, qui sont le fondement principal du saint ministère. Ainsi, quiconque y est destiné, doit être tellement affamé et altéré de la gloire de Dieu et du salut des hommes, qu'il s'y porte comme un homme pressé par la faim recherche la nourriture. L'ardeur d'un avare pour les richesses, d'un ambitieux pour les honneurs, d'un conquérant pour les victoires et les triomphes, ne doit être qu'une foible image de la vivacité des

« portabilia, et imponunt in humeros hominum, digito au- « tem suo nolunt ea movere. » (Matth. c. 23. v. 3.)

sentimens avec lesquels un prédicateur doit aimer la conversion des ames, et déplorer leur perte. Ce brûlant désir qui naît de la charité est si nécessaire aux ministres de la parole de Dieu, pour exercer utilement leur ministère, que quiconque en est destitué ne doit point, à mon avis, entrer dans ce saint emploi.

C'étoit de ce désir que brûloit la sainte femme dont il est dit dans l'Apocalypse, « (1) qu'elle « crioit comme étant en travail, et sentant les « douleurs de l'enfantement », parce qu'elle désiroit si ardemment donner des enfans à son époux, qu'elle ne craignoit ni les douleurs du corps, ni les supplices des tyrans, pourvu qu'elle pût accroître le nombre de ses enfans spirituels, pour la gloire de ce divin Époux; et cet ardent désir de l'Eglise a été autrefois figuré par l'empressement excessif avec lequel Rachel disoit à Jacob son mari: « (2) Donnez-moi des enfans, ou je mourrai. » Le roi David a parfaitement exprimé ce même désir, lorsque, brûlant d'ardeur pour le salut des ames, et déplorant leur perte, il disoit: « (3) J'ai vu les « prévaricateurs de votre loi, et je séchois de « douleur, parce qu'ils ne gardoient pas vos pa- « roles. (4) Le zèle de la gloire de votre maison

(1) « In utero habens, clamabat parturiens, et cruciabatur ut pariat. » (Apoc. c. 12. v. 2.)

(2) « Da mihi liberos, alioquin moriar. » (Gen. c. 30. v. 1.)

(3) « Vidi prævaricantes, et tabescebam, quia eloquia tua « non custodierunt. » (Ps. 118. v. 157.)

(4) « Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me. » (Ps. 68. v. 12.)

« m'a dévoré, et les outrages de ceux qui vous « insultoient sont tombés sur moi. » Par ces paroles, il montre assez qu'il n'étoit pas moins touché de tous les outrages et de toutes les profanations qui se commettoient contre la gloire de Dieu, que s'il avoit été lui-même chargé d'opprobres et de malédictions.

Et l'apôtre saint Paul, en combien d'endroits n'a-t-il pas fait paroître l'ardeur de son cœur, son zèle et sa charité pour les ames ! « (1) Qui est « foible, qui est affligé, dit-il aux Corinthiens, sans « que je m'affoiblisse, ou que je m'afflige avec lui ? « (2) Mes enfans, dit-il encore aux Galates, pour « qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfan- « tement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé « dans vous », c'est-à-dire, l'extrême douleur dont mon cœur est pressé à cause de votre chute (ils étoient retombés dans le judaïsme), me fait renouveler avec ardeur tous mes efforts pour vous enfanter de nouveau, et vous rendre à Jésus-Christ.

C'est aussi du feu intérieur de cette même charité, que sont sorties ces paroles enflammées du saint apôtre : « (3) Je voudrois maintenant être « avec vous, et changer ma voix, (c'est-à-dire, di- « versifier mes paroles, et user dans mes discours « de différentes expressions, selon vos besoins;) car

(1) « Quis infirmatur, et ego non infirmor? Quis scanda- « lizatur, et ego non uror? » (2. Cor. 11. 29.)

(2) « Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur « Christus in vobis. » (Ep. ad Gal. 4. 19.)

(3) « Vellem esse apud vos modo et mutare vocem meam, « quoniam confundor in vobis. » (Ibid. v. 20.)

« je suis en peine pour vous comment je dois vous « parler. » Je ne sais que faire dans l'accablement de tristesse et d'affliction où je suis à votre sujet; je ne sais où me tourner, ni quelle résolution je dois prendre. « (1) Dans quelle douleur et quel ser- « rement de cœur, et avec quelle abondance de « larmes ne dit-il pas encore, qu'il avoit écrit sa « première lettre aux Corinthiens, lorsqu'il eut ap- « pris qu'ils s'étoient éloignés de la simplicité chré- « tienne! » Enfin, qui ne reconnoîtroit pas le zèle et la charité extraordinaires de ce grand apôtre dans ces autres paroles: « (2) J'endure tout pour l'amour « des élus, afin qu'ils acquièrent le salut qui est « en Jésus-Christ avec la gloire éternelle »; et dans celles-ci encore: « (3) Je me suis fait tout à tous, « afin de les gagner tous »; et dans sa lettre aux Thessaloniciens, lorsqu'il dit: « (4) Nous aurions « souhaité, dans l'affection que nous sentions pour « vous, de vous donner non seulement la connois- « sance de l'Évangile de Dieu, mais aussi notre « propre vie, tant étoit grand l'amour que nous « vous portions »?

Et que personne ne m'objecte ici que cet esprit

(1) « Ex multâ tribulatione et angustiâ cordis scripsi vo- « bis per multas lacrymas. » (2. Ep. ad Cor. c. 2. v. 4.)

(2) « Omnia sustineo propter electos, ut et ipsi salutem « consequantur, quæ est in Christo Jesu, cum glorià cœ- « lesti. » (2. Ep. ad Tim. c. 2. v. 10.)

(3) « Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem sal- « vos. » (1. Ep. ad Cor. c. 9. v. 22.)

(4) « Cupidè volebamus tradere vobis, non solùm Evan- « gelium Dei, sed etiam animas nostras, quoniam caris « simi nobis facti estis. » (1. Ep. ad Thess. c. 2. v. 8.)

de zèle et de charité n'appartenoit qu'aux apôtres, qui avoient reçu la plénitude de l'esprit de Dieu, mais que nous, pauvres pécheurs, qui sommes engagés dans la boue de ce monde, nous n'avons pas reçu cette plénitude et cette abondance des dons du ciel, pour pouvoir brûler d'une semblable ardeur. Mais ne sommes-nous pas les successeurs et les héritiers du ministère apostolique ? Que pourrons-nous d'ailleurs objecter contre l'exemple des prophètes, qui, avant la grace de l'Évangile, avoient aussi le cœur enflammé d'une ardeur et d'un désir tout semblables ? Cela se voit aisément par tant de larmes qu'ils ont répandues pour les péchés des hommes, et par tant de divers genres de supplices et de maux cruels qu'ils ont soufferts à cause de la liberté sainte et de la sévérité avec laquelle ils les reprenoient de leurs vices.

Et depuis, dans la suite des siècles, combien n'a-t-on pas vu de saints Pères et de saints docteurs de l'Eglise brûler de ce même désir et de ce même feu de charité ! Entre les immortelles louanges que l'on donne au grand saint Dominique dans l'histoire de sa vie, on marque particulièrement celle-ci, « qu'il brûloit comme un flambeau ardent du zèle de sauver les ames. » Ce fut aussi l'ardeur de ce grand zèle qui lui inspira de se rendre le fondateur et le patriarche de l'ordre si fameux et si célèbre des Frères prêcheurs ; il les établit par un mouvement du Saint-Esprit, pour porter la parole de Dieu et la lumière de la vie aux ames qui vivoient dans les ténèbres de l'erreur et du péché.

Le feu de sa charité pour Dieu et pour les ames

étoit si ardent en lui, et la douleur qu'il souffroit de leur perte, si vive et si pressante, qu'il n'y avoit point de travaux ni de fatigues où il ne s'exposât jour et nuit, à temps et à contre-temps, dans cette vue de la conversion des ames. Il joignoit même à ses continuels travaux des pénitences particulières, jusqu'à passer quelquefois le carême entier en ne se nourrissant que d'un peu de pain et d'eau; et en quelque part qu'il allât, après avoir supporté tout le poids du jour dans des fatigues incroyables, il demeuroit toujours ferme dans la loi qu'il s'étoit imposée de ne coucher jamais que sur des planches, afin de rappeler et de confirmer dans la pureté de la foi, par la vue de sa patience, ceux qui s'en étoient éloignés, comme il y rappela et confirma en effet, chez les hôtes où il logeoit, plusieurs personnes, et des femmes mêmes, qui s'étoient laissées surprendre aux artifices des albigeois.

Cet esprit de charité, cette soif, cet ardent désir de la gloire de Dieu et du salut des hommes, est sans doute le premier et le plus excellent maître de l'art de prêcher. Toutes les écoles des rhéteurs ensemble et tous leurs préceptes ne seront jamais d'un aussi grand secours aux prédicateurs pour les aider dans les fonctions de leur ministère, que ce saint zèle, qui est comme l'ame de leur art et de leur profession. C'est lui seul qui leur fournit presque tous les moyens et toutes les manières de parler utilement pour leurs auditeurs et pour eux-mêmes. C'est lui qui les porte à négliger ce qui sert bien plus à chatouiller les oreilles par le son et la cadence des paroles, ou à plaire

à l'esprit par des tours fins et par des rencontres heureuses, qu'à instruire le cœur et à le guérir des plaies du péché. C'est lui qui leur fait trouver mille moyens de persuader, et employer tous les tours et les adresses les plus insinuantes du discours, pour faire entrer la science du salut dans les cœurs des pécheurs, et pour les remplir de la crainte du Seigneur et d'une sincère aversion de leur vie criminelle. C'est lui qui, à toute occasion qui s'en présente dans le cours du discours, leur suggère des expressions et des figures véhémentes pour donner du mouvement à ceux qui n'en ont point, et pour arrêter ceux qui en ont trop. C'est lui, enfin, qui fait qu'en diversifiant leurs paroles selon les besoins de leurs auditeurs, ils emploient tantôt les exclamations fortes, tantôt les supplications, tantôt les reproches et les réprimandes sévères, qu'ils réveillent les morts, et interrogent les absens, qu'ils implorent le secours de Dieu, qu'ils remuent le ciel, la terre et les mers, et que, comme poussés et agités par quelque fureur prophétique, ils crient de toute leur force : « (1) Terre, « terre, terre, écoutez la parole du Seigneur. « (2) Et vous, ô cieux, frémissez d'étonnement; « pleurez, portes du ciel, et soyez inconsolables. « (3) O race pervertie et toute corrompue, peuple

(1) « Terra, terra, audi sermonem Domini. » (Jerem. c. 22. v. 29.)

(2) « Obstupescite cœli super hoc; et portæ ejus, deso- « lamini vehementer. » (Ibid. c. 2. v. 12.)

(3) « Hæccine reddis Domino, populе stulte et insipiens! » (Deuter. c. 32. v. 6.)

« fou et insensé, est-ce ainsi que vous témoignez « votre reconnoissance envers votre Seigneur ? »

Ce sont donc ces choses et beaucoup d'autres semblables qu'un désir et un zèle embrasé inspirent au prédicateur vraiment évangélique, tellement qu'il sort quelquefois comme hors de lui-même, tout outré et brisé de douleur, lorsqu'il voit les déréglemens et l'impiété de la plupart des hommes, le mépris qu'ils font de la religion, l'aveuglement de leur esprit, l'endurcissement et l'insensibilité de leur cœur, et le danger extrême où tant d'ames se précipitent et se perdent. C'est pourquoi les considérant comme étant déja dans la gueule du dragon, et toutes prêtes à en être dévorées, il n'y a point de pierres qu'il ne remue, point de voie qu'il ne tente, point d'efforts qu'il ne fasse pour les arracher comme d'entre ses dents et pour les délivrer, tant est grande la force et la puissance de ce feu de la charité que l'esprit de Dieu seul a coutume d'allumer dans les cœurs.

Ainsi, ce n'est pas sans raison que nous avons dit que le zèle et l'esprit de charité sont les plus grands maîtres de cet art et de cette sainte et laborieuse profession. C'est « (1) cet esprit des forts, dont « l'Écriture dit qu'il est comme une tempête qui « vient fondre contre une muraille », c'est-à-dire, qui fait trembler et qui brise les cœurs endurcis. « (2) C'est cette voix du Seigneur qui brise les

(1) « Spiritus enim robustorum, quasi turbo impellens « parietem. » (Is. c. 25. v. 4.)

(2) « Vox Domini confringentis cedros. Vox Domini in- « tercidentis flammam ignis. » (Ps. 28. v. 5 et 7.)

« cèdres, qui lance des feux et des flammes com-« me des dards », et à laquelle ce qui paroît le plus élevé et le plus fort dans le monde, ne peut pas plus résister, que ce qui est le plus petit et le plus foible. C'est donc cette voix, ce désir enflammé et cet esprit de zèle que doit avoir quiconque veut se mettre en état d'exercer dignement ce saint ministère.

Ce fut pour cette raison qu'un homme savant et vraiment pieux, mais qui ne faisoit que commencer le saint ministère de la prédication, demandant à un ancien et très illustre maître de l'art, ce qui lui étoit le plus nécessaire pour en bien exercer les fonctions : « Rien n'est, lui répondit-il, « plus nécessaire à celui qui prêche, que d'avoir « le cœur embrasé de l'amour du Seigneur Jésus. » En effet, quiconque a véritablement dans le cœur l'amour de Jésus, brûlera toujours d'une soif et d'un désir très ardents de la gloire de Jésus et du salut des ames, pour lesquelles Jésus a bien voulu donner son sang et sa vie ; et il aura toujours de la haine et de l'horreur de ce que Jésus a le plus haï et détesté, qui est le péché. En sorte que, lorsqu'il traitera de ces choses, il ne lui arrivera pas d'en parler froidement, ni avec lenteur, ou par manière d'acquit ; mais il le fera toujours et d'une manière forte, véhémente, et proportionnée à la dignité des choses ; et il imprimera ainsi dans les esprits de ses auditeurs, les mêmes affections qu'il fera voir en lui-même, par sa voix, par ses gestes, par ses regards, par la force et la vivacité de ses paroles, et par tous les efforts de son éloquence.

Et parce que ce zèle de la gloire de Dieu et du salut des ames est, comme il a déja été dit, un don du Saint-Esprit (car il ne vient point de la nature, mais de la grace, et d'une grace très grande), le peuple qui entend parler un prédicateur avec ce zèle et cette ardeur, ne peut s'empêcher d'en être frappé d'admiration, et il conçoit un profond respect pour lui, parce qu'il reconnoît qu'il y a en lui quelque chose de grand et de plus qu'humain, et que le doigt de Dieu est véritablement empreint dans ses prédications. Et cette considération émeut et ébranle fortement les cœurs des hommes, soit par la connoissance qu'ils en tirent, que c'est Dieu qui leur parle et les appelle à lui par la bouche du prédicateur, soit par la force et la véhémence extraordinaires de ses discours, sur lesquelles ils jugent de l'importance et de la dignité des choses qu'il tâche de leur persuader et de leur faire embrasser pour leur salut.

CHAPITRE XI.

Comment on peut acquérir ce zèle de la gloire de Dieu et du salut des ames.

Si quelque prédicateur désirant vivement réussir dans son ministère, demande maintenant par quelle voie l'on peut se revêtir de ce saint zèle et de cette

ferveur, la réponse est facile, mais la voie qu'il demande ne l'est pas; car, comme il vient d'être remarqué, cet esprit de zèle et de ferveur ne pouvant venir que d'une ardente charité pour Dieu et pour les ames, qui ne peut se trouver que dans l'union et l'alliance de toutes les vertus, il paroît évidemment que c'est par l'innocence et par la pureté de vie qu'on doit se le procurer. La pureté d'intention, dont nous avons parlé un peu auparavant, qui fait que l'homme cherche avec un cœur vraiment chaste la gloire du Seigneur, et non sa propre gloire, nous est pour cela d'un merveilleux secours. Il en est de même de l'humble et véritable soumission d'esprit avec laquelle un prédicateur qui a de la piété, et qui n'exerce cet emploi que par l'ordre de ses supérieurs, a soin de se présenter souvent devant Dieu dans la prière, où, reconnoissant d'un côté son indignité, et lui représentant de l'autre la nécessité où il est d'obéir, il lui demande par ses larmes et par les soupirs de son cœur, cet esprit de zèle et de charité, afin de pouvoir s'acquitter utilement de ses fonctions pour la gloire divine et pour le salut des ames.

Mais pour bien s'établir dans cette humilité, il faut qu'il rejette toute confiance en ses propres forces, et qu'il se garde bien de croire qu'en s'appuyant sur sa science et sur son éloquence, sur la beauté de sa voix et sur les agrémens de son élocution, sur sa réputation et sur la bonne estime du peuple, sur sa longue habitude, son adresse et son habileté dans cet art de prêcher, il puisse y réussir, ni rien faire de bien pour la conversion des ames, s'il n'est aidé du

secours du ciel et « (1) revêtu de la force d'en « haut ».

Il faut encore qu'il considère souvent les difficultés de son emploi, afin que, reconnoissant par là que l'unique moyen de les surmonter, est de recourir à la prière avec le saint roi Josaphat, et (2) de la regarder comme son unique ressource, à l'exemple de ce pieux monarque, il n'attende que du secours seul de la grace le succès de ses travaux et l'efficacité de ses discours pour la conversion et le salut des ames, sans en rien attribuer aux secours de l'éloquence ni des sciences humaines; car si le Fils unique de Dieu attribuait uniquement à son Père, et la doctrine qu'il prêchoit, et tout le fruit de ses prédications, en disant : « (3) Ma doctrine « n'est pas ma doctrine, mais c'est la doctrine de « celui qui m'a envoyé ; ce que je vous dis, je ne « vous le dis pas de moi-même, et la parole que vous « avez entendue, n'est point ma parole, mais celle « de mon Père, qui m'a envoyé » : qui aura l'impudence et la témérité après cela de s'attribuer le moindre succès dans la fonction d'enseigner ? Lors donc qu'un ministre de la sainte parole est entièrement dépouillé de toute confiance en soi-même, il est aux yeux du Seigneur, qui aime souverainement

(1) « Induamini virtute ex alto. » (Luc. c. 24. v. 49.)

(2) « Hoc solùm habemus residui, ut oculos nostros di- « rigamus ad te. » (2. Paral. c. 20. v. 12.)

(3) « Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me... « Verba quæ ego loquor vobis, à meipso non loquor... Ser- « monem quem audistis non est meus, sed ejus qui misit « me, patris. » (Joan. c. 7. v. 16. — c. 14. v. 10. et 24.)

l'obéissance et la vraie humilité, comme un fils vraiment humble et obéissant, auquel son père ne refuse rien.

Il sera encore fort utile, pour exciter dans son cœur cette soif et ce désir du salut des ames, de s'appliquer à la considération des choses que nous avons dites ci-dessus, sur l'excellence, la dignité et le mérite de ce saint emploi; car, comme c'est une maxime du grand saint Grégoire, qu'il n'y a point de sacrifice plus agréable à Dieu, que de procurer le salut des ames, et que celui-là s'avance le plus dans l'amour divin, qui y attire plus de monde, quiconque désire fortement de se rendre digne de ce divin amour, se porte avec ardeur à y attirer les autres, afin d'arriver ainsi lui-même à ce qu'il désire.

On peut aussi très bien joindre à la considération du mérite de cette œuvre apostolique, celle de la récompense qui est si souvent promise aux prédicateurs dans les saintes Ecritures. L'apôtre saint Jacques nous l'a très bien marqué par ces paroles : « (1) Mes frères, si l'un d'entre vous s'é-« gare du chemin de la vérité, et que quelqu'un « l'y fasse rentrer, qu'il sache que celui qui con-« vertira un pécheur, et le retirera de son égare-« ment, sauvera une ame de la mort, et couvrira « la multitude de ses péchés. » Car il est de la

(1) « Fratres mei, si quis ex vobis erraverit à veritate, « et converterit quis eum, scire debet quoniam qui con-« verti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, salvabit ani-« mam ejus à morte, et operiet multitudinem peccatorum. » (Ep. Jac. c. 5. v. 19.)

justice de Dieu, qui est un juge souverainement équitable, que, comme dit saint Augustin, (1) l'obligation de donner, qu'il impose aux ministres qu'il appelle à dispenser aux ames la parole de la vérité, soit à ses yeux un mérite pour recevoir, quand ils s'en acquittent avec fidélité. Et qu'ainsi ceux qui, par leur travail et par leur doctrine, nourrissent les ames des hommes, et les enrichissent des biens spirituels, en soient aussi nourris et enrichis eux-mêmes; en sorte qu'ils puissent paroître avec confiance devant le tribunal du souverain Juge, et dire avec l'Apôtre à ceux qu'ils auront instruits : « (2) Quelle est donc notre espérance, notre joie, « et la couronne de notre gloire ? N'est-ce pas vous « qui l'êtes, et qui le serez devant notre Seigneur « Jésus-Christ au jour de son avénement? »

Il sera encore avantageux pour l'accroissement de ce zèle du salut des ames, que le prédicateur considère bien la raison pour laquelle il est appelé, par Jésus-Christ même, « (3) pêcheur d'hommes »; car, comme un pêcheur qui jette son filet dans l'eau, ne pense qu'à faire en sorte de ne pas l'en retirer vide, et de ne pas s'en retourner chez lui sans quelque capture, ainsi un pêcheur d'ames doit uniquement employer ses soins et tous ses efforts à jeter si bien le filet évangélique de la parole de

(1) « Officium impertiendi, meritum est accipiendi. » (S. Aug. Ep. 266. ad Flor. n. 1.)

(2) « Quæ est nostra spes, aut gaudium, aut corona glo- « riæ? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum « estis in adventu ejus? » (1. Ep. ad Thess. c. 2. v. 19.)

(3) « Piscatores hominum. » (S. Matth. c. 4. v. 19.)

Dieu, qu'il fasse d'heureuses captures, c'est-à-dire, qu'il gagne et ramène à Jésus-Christ les ames de ceux qui sont en danger de se perdre. Or, c'est ce qu'il fera heureusement, s'il dit les choses qu'il faut dire, et de la manière dont il faut les dire, pour toucher et ébranler les cœurs endurcis, et pour ramener à la connoissance de la vérité, par la lumière de sa doctrine, les pécheurs qui sont comme ensevelis dans les ténèbres, et plongés dans la profonde et obscure nuit du péché.

Et pour cela il faut leur mettre souvent devant les yeux l'inévitable nécessité de mourir et de rendre compte à Dieu de toute sa vie, l'incertitude de l'heure de la mort, la redoutable sévérité du jugement, les flammes horribles, et l'effroyable éternité des peines de l'enfer. Mais il ne faut pas tourner toujours contre eux tous ces discours; car tout ministre de la parole divine « (1) est redevable « aux savans et aux ignorans », comme dit saint Paul, aux gens de bien et aux méchans. Il doit pousser les uns avec force et avec véhémence à la piété et à la justice, et instruire les autres avec beaucoup de douceur et de modération. Et comme un pêcheur de poissons, après avoir jeté ses filets dans l'eau sans rien prendre, s'en fait un sujet de chagrin et de tristesse; ainsi, lorsqu'un pêcheur d'ames s'est comporté d'une manière si molle et si languissante dans ses fonctions, qu'il peut aisément juger qu'il n'a rien pris, il doit bien plus se faire

(1) « Sapientibus et insipientibus debitor sum. » (Ep. ad Rom. c. 1. v. 14.)

un sujet de douleur et de tristesse de cette perte, que de la confusion que méritent sa mollesse et sa négligence.

Ce n'est pas encore un léger aiguillon pour exciter l'ardeur et le zèle des prédicateurs pour la conversion et le salut des ames, que d'en avoir déja retiré quelques-unes des flots et des écueils de cette vaste et orageuse mer du monde.

Et de même qu'Agésilas, roi des Lacédémoniens, pour animer ses soldats au combat, leur mettoit devant les yeux les riches et éclatantes dépouilles qu'ils avoient déja remportées en d'autres occasions, il est bon aussi que les ministres de l'Evangile se remettent devant les yeux les riches et saintes dépouilles des ames qu'ils ont délivrées de la puissance du démon, afin que cette vue les rende plus ardens et plus zélés dans les fonctions de leur saint ministère. Et certes, quiconque a une fois offert au Seigneur ces sortes de dépouilles, c'est-à-dire, quiconque, avec le germe de la parole, a produit des enfans spirituels à Jésus-Christ, peut toujours se glorifier avec Lia, en disant comme elle ces paroles : « (1) Maintenant mon époux sera plus uni « avec moi, puisque je lui ai donné trois fils. » Mais ce qui sert merveilleusement à attirer, dans les cœurs des prédicateurs, cet esprit de charité, c'est le saint exercice de la prière et de la contemplation des choses divines et spirituelles, dont nous allons parler dans le chapitre qui suit.

(1) « Nunc quoque copulabitur mihi maritus meus, eo « quod pepererim ei tres filios. » (Gen. c. 29. v. 33.)

CHAPITRE XII.

Avec quel soin les prédicateurs doivent s'appliquer au saint exercice de la méditation et de la prière.

Outre l'intégrité de vie et de mœurs et la pureté d'intention, qui doivent être inviolables dans un prédicateur, comme nous l'avons fait voir, il a encore besoin d'une application fréquente et toute particulière au saint exercice de l'oraison; et c'est aussi ce qui ne peut manquer à quiconque est véritablement orné de la pureté de vie et d'intention. Je ne crois pas que personne puisse trouver que ce soit être sévère jusqu'à l'excès, que d'exiger tant de vertus d'un homme qui dispense aux autres les paroles de vie, si l'on pèse avec prudence la nature et l'importance de ses devoirs.

Saint Bernard en demande même davantage dans un docteur de l'Eglise; car, après s'être fortement plaint, comme il a déja été dit (ch. IX), de ce que nous avons beaucoup de canaux et très peu de bassins dans l'Eglise, c'est-à-dire, de ce que la plupart des prédicateurs veulent se répandre avant d'être remplis, il montre quelles sont les vertus qu'ils doivent avoir. « Voici, dit-il, de combien de choses nous « devons être remplis, avant d'oser nous répandre,

« en donnant de notre plénitude, et non de notre in-
« digence : la première est l'esprit de componction; la
« seconde, la ferveur de la dévotion ; la troisième, le
« travail et l'austérité de la pénitence; ensuite l'exer-
« cice des œuvres de piété ; la cinquième est l'orai-
« son ; la sixième, le repos de la contemplation ; et la
« septième, la plénitude de la charité. » Ainsi, vous voyez qu'entre tous ces dons et ces vertus, que ce saint docteur demande dans un ministre de la parole de Dieu, il marque particulièrement l'esprit de dévotion, l'exercice de la prière et le repos de la contemplation ; et dans une lettre qu'il adresse à un saint abbé, il lui montre qu'il y a trois moyens nécessaires pour procurer le salut des hommes. « Il y a,
« dit-il, trois choses qui demeurent maintenant pour
« cette œuvre de Dieu : la parole, l'exemple, et l'o-
« raison » ; mais la meilleure de toutes est l'oraison, parce que c'est elle qui procure la grace et l'efficacité à la parole et à l'action.

Mais, pour ne pas m'arrêter ici à faire voir que la pureté de vie et d'intention ne se trouve presque jamais que dans un cœur vraiment rempli, et comme engraissé de la contemplation des choses divines, je me bornerai à rapporter le sentiment et la doctrine constante des saints Pères, qui disent tous que les docteurs évangéliques doivent puiser dans le repos de la contemplation ce qu'ils répandent ensuite et qu'ils distribuent aux hommes. Cela paroît évidemment dans les prophètes, qui ont été les premiers employés à ce saint ministère, puisqu'ils recevoient du Seigneur même les paroles qu'ils annonçoient au peuple ; et c'est aussi ce que nous mar-

quent ces paroles du prophète-roi : « (1) Que les « montagnes reçoivent la paix pour le peuple, et « les collines la justice ! » Ces montagnes et ces collines nous représentent les hommes vraiment apostoliques, qui, ayant reçu du Ciel la paix sainte et la justice qui est selon Jésus-Christ, la répandent par la prédication et par l'exemple de leur piété, comme une semence de vie dans les cœurs des peuples. De là vient encore ce que dit le grand saint Grégoire (Past. part. 20. c. 5. et lib. Mor. 6. c. 17.) : « Que le Rédempteur des hommes a fait des mi- « racles dans les villes durant le jour, et passé les « nuits en prière sur les montagnes, afin de mar- « quer aux parfaits prédicateurs de son Évangile, « qu'ils ne doivent jamais abandonner absolument « la vie active, pour s'appliquer aux divines spé- « culations, ni aussi négliger entièrement les joies « de la contemplation, pour ne s'occuper qu'aux « bonnes œuvres ; mais qu'il faut qu'ils se rem- « plissent dans le repos de la méditation des vé- « rités qu'ils doivent répandre ensuite sur le pro- « chain par la prédication. »

D'ailleurs, comme la fin de la prédication est la pénitence et la conversion, et en un mot le salut des ames qui se perdent (ce qui ne peut s'accomplir sans un secours tout particulier du Seigneur), il faut que le prédicateur ait soin de recourir souvent à Dieu, et d'implorer l'assistance de sa grace toute-puissante, non seulement par ses paroles, mais bien

(1) « Suscipiant montes pacem populo, et colles justi- « tiam. » (Ps. 71. v. 3.)

plus par les prières, par les larmes et par les gémissemens de son cœur, afin de rendre utiles aux autres et à lui-même tous ses travaux et tous les efforts de son zèle et de sa piété. Il faut qu'il repasse avec une fréquente attention, dans sa mémoire, ce qui est autrefois arrivé à saint Pierre et à ses compagnons qui pêchoient avec lui. Ils avoient travaillé toute la nuit sans rien prendre, mais « (1) ayant jeté leur filet sur la parole du Seigneur, « ils prirent une si grande quantité de poissons que « le filet se rompoit. »

De là vient cet excellent avis que saint Augustin donne aux prédicateurs de l'Evangile, que pour arriver à leur fin et obtenir ce qu'ils désirent, ils doivent avancer l'œuvre sainte par de saintes prières, plutôt que par la force de leur discours.

« (2) L'orateur chrétien doit, dit-il, tâcher de « se faire écouter avec clarté, avec plaisir et avec « docilité; et il doit se bien persuader que, pour « y réussir autant qu'il en est capable, il faut plus « recourir à Dieu, dans la prière, qu'aux talens « de l'éloquence, afin que, gémissant aux pieds du

(1) « Concluserunt piscium multitudinem copiosam; rumpebatur autem rete eorum. » (Luc. c. 5. v. 6.)

(2) « Agit itaque noster iste eloquens, quantùm potest, « ut intelligenter, ut libenter, ut obedienter audiatur: et « hæc se posse, si potuerit, et in quantum potuerit, pietate « magis orationum quàm oratorum facultate non dubitet, « ut orando pro se, ac pro illis quos est allocuturus, sit « orator antequam dictor. Ipsâ horâ jam ut dicat accedens, « priusquam exserat proferentem linguam, ad Deum levet « animam sitientem, ut eructet quod biberit, vel quod « impleverit fundat. » (De Doctr. christ. lib. 4. c. 15.)

« Seigneur pour lui-même et pour ceux qui l'en-
« tendront, il n'exerce le ministère de prédicateur
« qu'après avoir fait celui de suppliant. L'heure de
« parler étant venue, avant de proférer une parole,
« qu'il élève à Dieu son ame altérée des eaux de la
« sagesse, pour les répandre après les avoir reçues, et
« faire part aux autres des biens dont il est rempli. »

Ajoutez à cela que selon le même saint Augustin et les plus grands maîtres de l'éloquence, le devoir de l'orateur et du prédicateur a trois parties principales : (1) enseigner, plaire, et toucher; qu'il est de nécessité d'enseigner et de faire comprendre ce que l'on veut persuader, de plaire en l'enseignant afin de le persuader avec douceur, et de toucher et d'émouvoir les cœurs, afin qu'on s'y rende et qu'on se laisse vaincre. Or, comment un orateur chrétien pourra-t-il toucher et remuer les cœurs et les affections de ses auditeurs, s'il est lui-même sans émotion ? Les paroles qui sortent d'un cœur froid, comme dit saint Grégoire, sont peu propres à allumer le feu du désir des choses du ciel dans ceux qui les entendent : une chose qui ne brûle pas en elle-même ne peut pas en enflammer une autre.

Je puis encore sans difficulté joindre ici le sentiment de Quintilien, le prince des rhéteurs, dans l'endroit où il parle des moyens de toucher et de remuer les cœurs.

« Pour ce qui est, dit-il, d'exciter des mouve-

(1) « Dixit quidam eloquens, et verum dixit, ita dicere « debere eloquentem, ut doceat, ut delectet, ut flectat. » (De Doctr. christ. lib. 4. c. 12.)

« mens et des affections, le grand secret, c'est que « nous soyons touchés nous-mêmes (1); car tou- « jours en vain, et quelquefois même ridiculement, « imiterons-nous la tristesse, l'indignation et la co- « lère, si nous y conformons seulement notre vi- « sage et nos paroles sans que notre cœur y ait « part. Et quelle autre raison est-ce qui fait que les « personnes affligées s'écrient d'une manière si tou- « chante dans les premiers transports de leur dou- « leur, et que nous voyons quelquefois les gens les « plus grossiers parler éloquemment dans la colère, « si ce n'est cette force de sentiment et cette vérité « de mœurs qui les inspirent?

« Voulons-nous donc exprimer les passions avec « vraisemblance, revêtons-nous, s'il faut ainsi dire, « de l'intérieur de ceux pour qui nous parlons, et « qui souffrent véritablement. Soyons animés des « mêmes mouvemens, et que toujours notre discours « parte d'une disposition d'esprit telle que nous la « voulons faire prendre aux auditeurs. Pense-t-on, « en effet, qu'ils puissent s'attrister d'une chose « qu'ils me verront leur raconter avec indifférence, « ou qu'ils se livrent à l'indignation lorsque moi qui « les y excite je ne sens rien de semblable, ou qu'ils « versent des larmes lorsque je parlerai devant eux « avec des yeux secs? Cela ne se peut, on n'est « échauffé que par le feu, ni humecté que par ce

(1) Quintilien n'avoit pas oublié que Cicéron et Horace avoient dit la même chose avant lui; mais en donnant un précepte que la nature inspire, et que tous les maîtres ont donné, il le rend neuf par la manière pathétique dont il le traite.

« qui est humide; et nulle chose ne donne à une « autre la couleur qu'elle n'a point elle-même. Il « faut donc que ce qui doit faire impression en fasse « premièrement sur nous, et que nous soyons tou- « chés avant de songer à toucher les autres. » (Quintil. de Inst. Orat. lib. 6. c. 2.)

Il est donc constant, selon le sentiment de ce grand maître de l'art, que pour exciter des mouvemens et des affections dans ceux à qui l'on parle, il faut en être plein et les ressentir vivement soi-même. Or en qui est-ce, je vous prie, que dominent davantage les affections de zèle et de charité, soit vives et véhémentes, soit douces et paisibles, qu'en ceux qui ont soin d'entretenir, de nourrir et d'accroître en eux la ferveur de la piété, le jour et la nuit, par une continuelle application à la prière et à la méditation des choses divines ? Car leur principale occupation étant d'élever leur esprit et leur cœur vers Dieu, de s'établir dans une solide et fervente dévotion, et de s'exciter à un ardent amour des biens célestes et éternels, il arrive que la disposition intérieure de plusieurs d'entre ces personnes est telle, qu'à la moindre étincelle du feu de la parole de Dieu qui les touche, ils prennent feu comme de la poudre à tirer, et s'enflamment tout d'un coup. De là vient ce qu'on rapporte, dans l'histoire de la vie du grand saint François, d'un de ses compagnons qui étoit toujours si appliqué à Dieu, qu'il lui est souvent arrivé qu'entendant seulement prononcer le mot de paradis, il étoit aussitôt comme ravi en extase et tout hors de lui, à cause de la joie spirituelle dont il étoit transporté.

Enfin, comme le bois sec prend feu et brûle facilement, et que le bois vert et humide ne s'allume qu'avec peine, ainsi les prédicateurs qui s'appliquent avec ferveur aux choses de Dieu, s'embrasent aisément du feu de la dévotion et de la charité, et en échauffent ensuite les cœurs et les esprits de leurs auditeurs; mais pour ceux qui s'occupent, au contraire, des soins du siècle, et qui n'ont pas l'esprit de dévotion, ils ressemblent au bois vert et plein d'humidité; comme ils ne peuvent s'enflammer eux-mêmes, ils sont bien peu capables d'enflammer les autres.

Tout ce que nous avons dit dans ce dernier chapitre se trouve renfermé comme en abrégé dans ces courtes paroles de Julien de Pomère, avec lesquelles nous finirons ce premier livre : « Il faut, dit ce « Père (lib. 1. de Vitâ contempl.) que le prédica- « teur mette l'espérance du succès, non dans l'éclat « des paroles, mais dans les actions de vertu; il « faut qu'il se plaise, non à entendre les acclama- « tions du peuple, mais à le voir pleurer; qu'il s'ap- « plique, non à s'attirer des applaudissemens, mais « à exciter des soupirs et des gémissemens de péni- « tence; qu'il soit le premier à répandre les larmes « qu'il veut tirer de ceux qui l'entendent, et qu'il « enflamme ainsi leurs cœurs par la componction du « sien. »

Ce que nous avons dit jusqu'ici du devoir et de la dignité des prédicateurs, en forme de préface, nous suffit maintenant pour commencer à traiter à fond l'art même de prêcher, dans lequel consiste la Rhétorique ecclésiastique.

RHÉTORIQUE

ECCLÉSIASTIQUE.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'est que la rhétorique ; quel est son objet et à quoi elle s'étend ; quel est son devoir ; quel est sa fin, et quelles sont ses parties.

La rhétorique est la science de bien dire, ou l'art de parler sagement et éloquemment de toutes choses. Le nom de rhétorique signifie communément cette partie de l'éloquence qui contient les préceptes de l'art ; mais nous le prenons ici pour l'éloquence elle-même, ou le talent et la faculté de dire les choses à propos et d'un style clair, abondant et harmonieux ; elle ne consiste au fond que dans la sagesse jointe à une agréable fécondité de paroles

et d'expressions toujours proportionnées aux sujets que l'on traite. Ce qui montre évidemment combien ceux-là se trompent, qui croient que l'éloquence consiste dans un amas ou dans un flux impétueux de paroles, et dans des graces et des beautés de langage affectées, n'y ayant rien de plus contraire à la vraie éloquence que cette fausse idée qu'ils s'en forment; car elle n'est rien moins, en effet, que cette volubilité puérile de paroles que l'on vante souvent d'une manière inconsidérée parmi le peuple. Mais elle est proprement, comme il vient d'être dit, l'art de parler avec une sagesse féconde et multipliée dans ses expressions, qui s'insinue d'une manière douce et coulante dans les esprits des personnes prudentes et raisonnables. En effet, ôtez la sagesse, et l'éloquence sera détruite; car plus un homme parle avec sagesse et avec poids, plus on voit dans ses discours un excellent modèle d'éloquence, pourvu qu'il ait en même temps la pureté du langage.

Pour ce qui est de l'objet ou de la matière de cet art, il en est de même que des autres arts dont la matière n'est autre chose que le sujet qu'elle traite; de sorte que, comme nous disons que la santé et la maladie sont l'objet et la matière de la médecine, parce qu'elle ne raisonne que sur ce qui regarde ces deux choses, ainsi nous appelons l'objet et la matière de la rhétorique toutes les choses où s'étend et dont s'occupe l'art de l'orateur. Mais les uns l'ont étendu à plus de sujets, et les autres à moins; car Gorgias, précepteur d'Isocrate, et le plus ancien presque de tous les rhéteurs, a cru que l'orateur

pouvoit très bien parler de toutes choses; ainsi il donnoit à cet art une matière indéfinie et sans bornes: et Aristote, qui a si bien parlé de la rhétorique, enseigne qu'elle a sous soi trois genres auxquels s'étend le devoir de l'orateur : le *genre démonstratif*, le *genre délibératif*, et le *genre judiciaire*. Le démonstratif est ce qui s'attribue à quelqu'un comme un sujet de louange ou un sujet de blâme; le délibératif, ce qui est mis en dispute et en délibération, en sorte qu'il faille ou le persuader ou en dissuader; le judiciaire, ce qui étant proposé en jugement est susceptible d'accusation et de défense, ou de demande et de refus. Ainsi, chacun de ces trois genres comprend deux parties : le genre démonstratif, la *louange* et le *blâme;* le genre délibératif, la *persuasion* et la *dissuasion;* le judiciaire, l'*accusation* ou la demande, et la *défense*.

C'est aussi le sentiment de Cicéron. « Il faut « croire, dit-il (et c'est mon opinion), que l'art « et la faculté de l'orateur sont renfermés dans ces « trois genres de matière. »

Nous embrassons volontiers ce sentiment de ces deux grands hommes; mais en supposant toujours que bien que la matière de cet art soit renfermée dans les bornes qu'ils lui prescrivent, sa principale partie néanmoins, qui est l'élocution, d'où l'éloquence même a pris son nom, ne laisse pas de s'étendre à toutes les autres sortes d'arts et de sciences : et nous voyons, en effet, que les philosophes, les médecins, les jurisconsultes, les mathématiciens et beaucoup d'interprètes même des livres sacrés, instruits des préceptes et des règles de cette partie, c'est-à-

dire de l'élocution, sont très agréables et très éloquens dans tous leurs discours.

Or, de ces trois genres, le judiciaire, qui étoit le plus en usage parmi les rhéteurs, qui n'ont même inventé l'art de l'éloquence qu'afin de mieux traiter les causes civiles et les affaires du barreau, paroît peu propre à notre dessein qui est de donner des préceptes de cet art, non aux avocats des plaideurs, mais aux prédicateurs de l'Evangile. C'est pourquoi nous avons cru devoir l'en rejeter, et nous contenter des deux autres : du délibératif ou persuasif, pour exciter et porter les hommes aux devoirs de la vertu, et pour les détourner des déréglemens des vices; et du démonstratif, pour louer ce qu'il y a de grand et de relevé dans les saints et dans les justes, et pour blâmer et décrier ce qu'il y a de bas et de honteux dans les pécheurs.

Quant à l'emploi et au devoir de l'éloquence, c'est, à mon avis, de dire les choses d'une manière propre à persuader, et sa fin est de persuader en effet par la manière de les dire. Or, il y a cette différence entre le devoir et la fin, que dans le devoir on considère ce qu'il est avantageux et à propos de faire, et dans la fin, ce pourquoi on le fait. Ainsi, nous disons que le devoir du médecin est de trouver et d'appliquer des remèdes propres et convenables pour guérir les maladies et rétablir la santé, et que sa fin est la guérison des malades et le rétablissement de leur santé par l'application de ses remèdes. Nous comprendrons de même ce qu'est le devoir et ce qu'est la fin de l'orateur, en disant que son devoir est ce qu'il doit faire, et sa fin, le motif pour lequel

il doit le faire ; et comme la nature des moyens ordonnés pour une fin se tire de la fin même, on connoît aussi très bien par elle ce qu'un orateur doit faire, et ce qu'il doit avoir pour bien le faire.

Premièrement, pour dire les choses d'une manière propre à persuader, il doit avoir ces trois parties : enseigner, plaire, et toucher ; ce que saint Augustin (de Doctr. lib. 4. c. 12.) prouve par Cicéron en ces termes : « (1) Un maître de l'éloquence « a dit, et avec vérité, que l'orateur doit parler « de manière qu'il enseigne, qu'il plaise et qu'il « touche. » Il suffit à un dialecticien qui veut prouver une chose dont on doute, de l'enseigner simplement, c'est-à-dire d'en montrer la vérité et d'en convaincre ses auditeurs par la force des preuves et des argumens. Mais le devoir de l'orateur chrétien n'étant pas seulement de convaincre ceux à qui il parle, mais encore de les exciter à faire ce dont il veut non seulement les convaincre, mais encore les persuader (2), il ne doit pas seulement leur

(1) « Dixit quidam eloquenst, et verum dixit, ita dicere « debere eloquentem, ut doceat, ut delectet, ut flectat. »

(2) Il est important de bien saisir la différence qu'il y a entre *convaincre* et *persuader*. Voici comment l'explique d'Alembert (Dict. des Synon. n. 268.) « La conviction tient « plus à l'esprit, la persuasion au cœur. Ainsi l'on dit que « l'orateur doit non seulement convaincre, c'est-à-dire « prouver ce qu'il avance, mais encore persuader, c'est-à-« dire toucher et émouvoir.

« La conviction suppose des preuves : je ne pouvois croire « telle chose, il m'en a donné tant de preuves qu'il m'en a « convaincu. La persuasion n'en suppose pas toujours : la « bonne opinion que j'ai de vous, suffit pour me persuader

rendre certaines, par la force des raisonnemens et des preuves, les vérités qu'il leur propose, mais il doit aussi faire en sorte, par la beauté de ses discours et par la variété de son style, qu'ils se plaisent à les entendre, qu'ils en soient touchés, et qu'ils se portent à les pratiquer. « Et vraiment, pour ce « qui est d'enseigner, dit Rodolphe Agricola, c'est « une chose facile et que peut faire quiconque n'a « pas l'esprit abattu dans le dernier assoupissement « de la paresse; mais de toucher et de gagner les « cœurs, de changer comme l'on veut leurs affec- « tions et leurs habitudes par la force et par les « agrémens de ses discours, et de ravir les esprits « par le plaisir que les auditeurs trouvent à les en- « tendre, c'est ce qui n'arrive qu'aux grands génies. »

Nous concluons aussi, soit du même devoir, soit de la même fin de l'éloquence, quelles sont les qualités que doit avoir un discours chrétien, et à quoi doit s'appliquer le prédicateur; car pour faire, sur quelque sujet que ce soit, un discours qui persuade, qui plaise et qui touche, cinq choses sont nécessaires : l'invention, la disposition, l'élocution,

« que vous ne me trompez pas. On se persuade aisément « ce qu'on désire; on est quelquefois très fâché d'être con- « vaincu de ce qu'on ne vouloit pas croire.

« Persuader se prend toujours en bonne part; convaincre « se prend quelquefois en mauvaise part : je suis persuadé « de votre amitié, et bien convaincu de sa haine.

« On persuade à quelqu'un de faire une chose; on le con- « vainc de l'avoir faite. Mais dans ce dernier cas, convaincre « ne se prend jamais qu'en mauvaise part : cet assassin a « été convaincu de son crime; les scélérats avec qui il vi- « voit, lui avoient persuadé de le commettre. »

la mémoire, et la prononciation. L'invention est la manière de trouver les choses, ou véritables, ou probables, qui peuvent persuader ou rendre probable le sujet du discours ; la disposition est l'ordre, l'arrangement selon lequel ces choses doivent y être placées ; l'élocution est l'adresse à se servir des sentences et des mots propres pour les exprimer, de sorte que la diction soit proportionnée au sujet ; la mémoire est une ferme conception, ou une forte idée du discours ; la prononciation est la manière de composer le ton de la voix, l'air du visage et les gestes avec bienséance, et de les ajuster de bonne grace aux mouvemens et aux affections que l'on veut exciter dans les auditeurs.

Or, pour acquérir toutes ces parties de l'orateur, trois choses sont nécessaires : l'art, l'imitation, et l'exercice. L'art enseigne la voie ou la manière et la méthode assurée pour bien dire ; l'imitation est l'exacte et diligente application avec laquelle on se porte à ressembler à quelques personnes éloquentes qu'on se propose pour modèles ; l'exercice est le fréquent usage des règles et des préceptes, par lequel on se forme une habitude de parler éloquemment. Nous avons besoin des règles et des préceptes de l'art, non seulement pour bien juger les ouvrages des hommes éloquens que nous nous proposons d'imiter, et même les ébauches et les essais que nous faisons sur le modèle de la force et de la beauté de leurs discours, mais encore pour aider la nature, qui, n'étant pas tout-à-fait bien disposée, peut néanmoins se corriger et se perfectionner avec ce secours ; car, comme le remarque fort bien Cicéron, encore qu'il se

trouve quelquefois de grands génies qui, sans règle et sans méthode, excellent naturellement dans la faculté de parler avec éloquence, l'art néanmoins est toujours en cela un guide plus assuré que la nature.

En effet, ce que l'on fait bien avec le seul secours de la lumière naturelle, se fait toujours mieux et plus sûrement quand on est aussi appuyé du secours de l'art. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'avec ce seul secours on ait toutes les qualités nécessaires pour faire des discours éloquens; car, sans les deux autres parties de l'orateur, savoir l'imitation et l'exercice, dont l'une consiste dans une grande et exacte lecture des auteurs les plus éloquens, et l'autre, dans une continuelle application à écrire et composer, nul ne peut remporter le prix de l'éloquence.

Et ce n'est pas encore assez de lire beaucoup, il faut avoir soin en même temps d'observer exactement dans ce qu'on lit toutes les figures, les sentences et les manières de parler, les agrémens et la politesse du style, les tours, les adresses et les divers ornemens du discours, et enfin tout ce qui regarde la manière d'inventer, de tourner et d'exprimer agréablement les choses, en sorte qu'on se rende les règles et les préceptes de l'éloquence aisés et familiers, et qu'on les ait toujours prêts et comme à la main; car le défaut de plusieurs qui ne réussissent pas dans l'étude de l'éloquence, vient de ce qu'en lisant les plus éloquens auteurs, ils ne s'arrêtent qu'aux pensées qu'ils ont des choses, sans faire aucune attention à la manière de les dire. C'est pourquoi saint Augustin, parlant de l'élo-

quence qui s'acquiert par l'étude, enseigne que celui qui veut savoir parler, non seulement avec sagesse, mais aussi avec éloquence, parce que sans doute il profitera plus à ses auditeurs s'il peut avoir l'une et l'autre, y réussira beaucoup mieux en s'appliquant à lire, à entendre et à imiter les auteurs éloquens, que dans l'école des rhéteurs (1).

CHAPITRE II.

Du rapport et de la différence qu'il y a entre la rhétorique et la dialectique.

Afin de faire entendre plus clairement et plus distinctement la définition de la rhétorique, et d'en tirer toute la lumière nécessaire pour découvrir entièrement sa nature et ses propriétés, il faut expliquer ici plus amplement quelle sorte de rapport et de différence il y a entre elle et la dialectique ; car toute vraie définition se tire du rapport et de la différence que l'on met entre les choses qui ont de la liaison et de la dépendance entre elles. Or il est constant,

(1) « Porro, qui non solum sapienter, verùm etiam eloquenter vult dicere, quoniam plus profecto proderit, si utrumque potuerit, ad legendos, vel audiendos, vel exercitatione imitandos eloquentes, eum mitto libentiùs, quàm magistris artis rhetoricæ vacare præcipio. » (De Doctr. christ. lib. 4. c. 5.)

selon Aristote (lib. 1. Rhet.), que la rhétorique a une étroite liaison avec la dialectique, et qu'elle est renfermée sous elle comme sous une science ou faculté supérieure, de même que la musique l'est sous l'arithmétique; et il est constant encore qu'elles n'ont l'une et l'autre qu'une même fin, et qu'elles se servent toutes deux des mêmes moyens pour y arriver. La fin de l'une et de l'autre est de persuader et de rendre certaines à leurs auditeurs les choses dont ils doutent, et elles se servent pour cela de diverses sortes de preuves et d'argumens.

Mais elles ont néanmoins l'une et l'autre leurs questions, leurs auditeurs, et leurs manières de parler et de raisonner toutes différentes; car, pour ce qui est des questions ou propositions, il y en a de deux sortes : les unes regardent la science ou la connoissance de la vérité, et les autres la conduite de la vie et la sainteté des actions. On appelle celles-là des questions spéculatives, et celles-ci des questions morales ou de pratique. La dialectique traite d'ordinaire les questions de la première sorte, et la rhétorique ecclésiastique dont il s'agit ici, principalement et le plus souvent celles de la seconde; car encore qu'elle semble d'abord tendre à autre chose, elle a toujours pour but de persuader ou de dissuader, en détournant les auditeurs du péché, ou en les poussant et les excitant à l'amour et à la pratique de la vertu et de la piété.

Il y a aussi une très grande différence entre les auditeurs d'un dialecticien et ceux d'un prédicateur, car le dialecticien n'a presque affaire qu'à des hommes studieux et amateurs de la sagesse, avec les-

quels il traite les questions dans les écoles ; mais le prédicateur parle devant le peuple, qui se laisse bien plus gagner par les exemples et par les affections et les mouvemens qui le touchent et le remuent, que par des preuves et des raisonnemens de philosophie. De là vient que Zénon, pour marquer la différence de ces deux facultés, ne faisoit que fermer et ouvrir la main, disant que la dialectique ressembloit à la main fermée, et la rhétorique à la main ouverte et étendue ; en ce que le discours de la première est toujours court et serré, et celui de l'autre toujours plus diffus et plus ample.

Il semble que le partage de la dialectique, en fait de discours, soit, pour ainsi dire, de former et d'affermir seulement les os et les nerfs du corps, et de les ranger chacun en leur place ; et celui de la rhétorique, de le revêtir comme de peau, de chair et de sang, et de lui donner de la chaleur, de l'ornement et de la beauté par l'éclat et l'abondance de ses paroles et de ses expressions. Aussi, tout discours où ces choses manquent, est appelé par les rhéteurs un discours sec et vide.

Cela s'explique encore par l'exemple des peintres, qui, voulant faire un portrait, commencent par en ébaucher simplement et à gros traits tous les membres, et ensuite emploient toute leur adresse à y ajouter, par des coups de pinceau plus délicats et plus fins, toute la diversité d'ombres, de couleurs et d'ornemens nécessaires pour le rendre parfait et accompli ; car le devoir de la dialectique nous est très bien marqué par leur première ébauche, et celui de la rhétorique, par la variété de traits et

d'agrémens qu'ils y ajoutent ensuite. Cette dernière différence naît des deux premières que nous avons marquées un peu auparavant ; car il faut de plus longs discours pour gagner et se concilier les hommes du peuple grossiers et qui ont besoin d'être instruits, parce qu'afin que non seulement ils sachent et comprennent bien, mais qu'ils se portent à faire ce que l'on veut, il faut les ébranler et les remuer, non seulement par des preuves et des démonstrations convaincantes, mais plus particulièrement par les fortes et vives impressions d'un discours vraiment éloquent, c'est-à-dire qui n'ait rien du style court et serré de la dialectique, mais qui soit abondant en figures et en expressions véhémentes, agréables et propres à persuader.

Nous en avons dans Sénèque un exemple très juste, que j'ai inséré ici pour me faire mieux comprendre. « Zénon, dit-il, cet excellent auteur de « la plus généreuse et de la plus pure secte des « philosophes, veut nous détourner des excès du « vin ; écoutez donc comment il montre qu'un « homme de bien n'y tombe point. Voici sa ma- « nière de raisonner : Nul ne découvre son secret à « un homme qui s'enivre, mais on le confie volon- « tiers à un homme de bien ; donc, l'homme de bien « ne s'enivre point. Ce raisonnement n'est pas exact ; « car nous avons plusieurs exemples d'hommes « adonnés au vin qui n'ont jamais laissé échapper « leurs secrets dans l'ivresse, et auxquels on a confié « sans inquiétude les affaires les plus importantes.

« En vérité, si vous voulez prouver que l'homme « de bien ne doit pas s'enivrer, qu'est-il besoin

« d'argumens ? Représentez combien il est honteux « de prendre plus de boisson qu'on ne peut en con- « tenir, et de ne pas connoître la mesure de son « estomac; combien on fait de choses dans l'ivresse « dont on rougit à jeûn. Dites que l'ivresse n'est « qu'une frénésie volontaire ; que l'état d'un homme « ivre prolongé quelques jours ne peut plus se dis- « tinguer de la folie, et que pour moins durer, « elle n'en est pas moins forte. Citez l'exemple « d'Alexandre qui, au milieu d'un repas, tua Cli- « tus, le plus cher, le plus fidèle de ses amis, et « après avoir connu son crime, voulut se tuer lui- « même, et certainement il se fût rendu justice. L'i- « vresse allume et décèle tous les vices ; elle écarte « la honte, le principal obstacle des projets cri- « minels : en effet, plus de gens s'abstiennent du « mal par la honte de pécher que par l'amour de la « vertu. Quand la violence du vin se fait sentir à « l'ame, il en fait sortir tous les vices qui s'y trou- « voient enfouis : l'ivresse ne les fait pas naître, elle « les manifeste. Alors le débauché n'attend pas la « solitude d'une chambre fermée, mais accorde sans « délai à ses désirs ce qu'ils lui demandent ; alors « l'impudique publie sa maladie et s'en fait trophée ; « alors l'insolent ne contient ni sa langue ni son « bras. L'orgueil devient téméraire, la cruauté se « tourne en férocité, la malice se montre sous les « traits livides de l'envie, en un mot, tous les vices « se découvrent et se trahissent. Ajoutez-y l'oubli « de soi, des paroles inarticulées, des yeux égarés, « une démarche incertaine, les vertiges, l'état de « mobilité où paroissent les toits et les maisons en-

« tières, comme si elles étoient mues circulairement « par un tourbillon, les douleurs d'estomac, et la « tension de tous les viscères causée par l'efferves- « cence du vin. Cependant ces suites sont suppor- « tables jusqu'à un certain point, tant qu'il reste de « la force au corps; mais que sera-ce, si le sommeil « change l'ivresse en indigestion? Songez aux mas- « sacres qu'a produits l'ivresse devenue publique! « C'est elle qui souvent a livré à leurs ennemis les « nations les plus belliqueuses et les plus indomp- « tables; c'est elle qui a souvent ouvert les portes « de villes défendues pendant des années par les « efforts les plus opiniâtres; c'est elle qui a fait « subir un joug étranger aux peuples les plus indé- « pendans et les plus indociles; enfin, c'est elle « qui par le vin a dompté des nations invincibles par « les armes.

« Cet Alexandre dont je parlois tout-à-l'heure, sut « résister à tant de marches, à tant de combats, à « tant d'hivers, pendant lesquels il triompha de la « rigueur des climats et de la difficulté des lieux, à « tant de fleuves dont la source étoit inconnue, à « tant de mers immenses; il ne dut sa mort qu'à « son intempérance dans la boisson, à cette fatale « coupe d'Hercule. La belle gloire en effet, que de « tenir beaucoup de vin! Quand vous aurez remporté « la palme, quand vos compagnons de débauche, « plongés dans le sommeil et la crapule, refuseront « vos défis, quand vous demeurerez seul de tous « les convives sur pied, quand vous aurez surpassé « tout le monde par le mérite sublime de porter « plus de vin, eh bien! un tonneau l'emportera sur

« vous! Marc-Antoine, qui étoit un homme brave,
« et distingué par son esprit, à quoi dut-il sa perte
« et la bassesse d'adopter des mœurs étrangères,
« des vices peu convenables à des Romains? ce fut
« à sa passion pour le vin, et à son attachement non
« moins fatal pour Cléopâtre. Voilà ce qui le rendit
« l'ennemi de la république, la victime de ses enne-
« mis, un monstre de cruauté qui se faisoit apporter
« à table les têtes des principaux sénateurs; qui,
« au milieu d'un banquet somptueux et d'une ma-
« gnificence royale, reconnoissoit les traits et les
« mains des proscrits, et qui, rempli de vin, étoit
« encore altéré de sang. Ce qu'il faisoit dans l'ivresse
« eût été insupportable de sang-froid. Qu'étoit-ce
« donc quand il agissoit ainsi au milieu de la cra-
« pule! La cruauté vient presque toujours à la suite
« du vin; il aigrit, il envenime l'ame la plus saine.
« Les yeux, à la suite d'une longue maladie, de-
« viennent sensibles, et sont blessés par les moin-
« dres rayons du soleil; de même, la continuité de
« l'ivresse rend l'homme farouche et d'un commerce
« difficile. Comme il est souvent hors de lui-même,
« ses vices se fortifient par l'habitude de la dé-
« mence; nés dans le vin, ils subsistent sans lui. »
(Senec. Ep. 83.)

Il étoit à propos de rapporter en cet endroit tout ce passage de Sénèque, parce qu'on y trouve clairement marquée la différence de la rhétorique et de la dialectique. Il ne faut pas néanmoins qu'un orateur parle toujours de cette manière : elle n'est bonne que quand la chose demande moins d'être prouvée que d'être amplifiée; car dans les sujets qui ont besoin de preuves,

il doit imiter la briéveté ingénieuse des dialecticiens, en sorte néanmoins que son discours, comme il a déja été dit, ne soit pas seulement composé d'os et de nerfs, mais aussi revêtu de chair et de peau, c'est-à-dire des ornemens de l'art oratoire.

Considérez encore à ce sujet, ce que dit saint Augustin, que l'orateur chrétien doit parler de telle sorte, que non seulement il soit écouté *intelligenter*, mais encore *libenter et obedienter*, c'est-à-dire, que non seulement on comprenne bien ce qu'il dit, et qu'on en soit touché, mais qu'on se plaise à l'entendre, et qu'on se rende à ce qu'il a voulu persuader; et c'est ce qui ne peut se faire par un discours sec et serré, comme sont ceux des dialecticiens. C'est pourquoi saint Augustin ajoute : « Il est quelquefois plus important d'émouvoir les « auditeurs que de les instruire, afin qu'ils aient « le courage de faire ce qu'ils savent déja, et qu'ils « consentent et se déterminent volontiers à pratiquer « les choses dont ils sont déja convaincus. C'est « pourquoi il faut donner plus de véhémence à ses « discours; alors les prières, les menaces, les exhor- « tations, les instances, en un mot, tout ce qui « est capable d'émouvoir et d'agiter les cœurs, doit « être mis en usage. (De Doctrina christ. lib. 4. cap. 4.) »

Or, cette sorte de discours ne demande pas un style court et serré, mais un style fort, véhément, abondant et étendu. On voit clairement par là, en quoi ces deux arts conviennent, et en quoi ils sont différens l'un de l'autre, et combien il est plus difficile de porter la volonté des hommes à prati-

quer les vérités qu'on leur enseigne, que d'en convaincre leur esprit par des raisons, et de les porter simplement à les croire.

CHAPITRE III.

Que toute espèce de discours se réduit à trois genres : l'exposition la preuve ou le raisonnement, et l'amplification.

Quiconque examinera soigneusement et pésera avec attention la nature et les parties du discours, trouvera sans doute que toute espèce de discours se réduit, ou à exposer simplement quelque chose, ou à raisonner, soit pour l'approuver, soit pour le rejeter ; ou à l'amplifier diversement, pour exciter des mouvemens et des affections dans ceux à qui l'on parle. Or, nous exposons simplement, quand, par un discours tout simple ou par un récit historique, nous expliquons et faisons entendre notre pensée, ou ce qui s'est fait, ou ce qui peut se faire ; nous raisonnons, quand nous usons de preuves et de démonstrations, pour rendre certain quelque chose dont on doute ; et nous amplifions, lorsqu'étendant et diversifiant notre discours en toutes les manières dont on peut montrer que la chose est très grande dans son genre, nous tâchons d'exciter dans les cœurs des auditeurs, des mouvemens de colère ou de compassion, de joie ou de tristesse, d'amour

ou de haine, et de les porter à l'espérance, à la crainte, à l'admiration et à tout autre sentiment.

On sait assez qu'il y a des lieux communs, et des preuves propres à établir les choses par raisonnement, et à les amplifier, comme nous l'expliquerons plus bas. Mais parce que la manière de traiter ces deux derniers genres est différente, nous avons mieux aimé les séparer l'un de l'autre pour une plus grande clarté. Et comme il n'y a point de discours, ni de manière de parler, qui ne se trouve dans l'un de ces trois genres, il faut que nous exposions les règles de chacun d'eux. En sorte qu'il soit toujours facile au prédicateur, lorsqu'il s'en présentera quelqu'un à traiter dans un sermon, de savoir exactement comment il pourra y réussir avec plus d'avantage.

Mais parce que l'ordre et la justesse de tout discours veulent que l'on traite d'abord les choses les plus générales, et ensuite celles qui sont moins générales et renfermées sous elles, nous commencerons par expliquer la manière générale de prouver et d'établir les choses par raisonnemens, méthode qui s'étend à toute sorte de sermons; et nous donnerons ensuite les préceptes et les règles propres pour chaque sorte de sermons en particulier. C'est l'ordre qu'ont suivi Cicéron dans ses livres de Rhétorique, et Aristote dans ses Topiques; car celui-là nous a d'abord ouvert comme une grande forêt, pour trouver des preuves et des raisonnemens sur toutes sortes de matières, et est ensuite descendu aux lieux propres pour traiter les sujets ou les matières particulières; et celui-ci nous a dé-

crit de même les lieux qui servent à traiter toutes sortes de questions, et est entré après cela dans l'explication des questions ou propositions particulières, où il s'agit du genre ou de la définition d'une chose, ou de ses propriétés, ou de ses accidens.

CHAPITRE IV.

Combien il y a de sortes de questions.

Puisque les raisonnemens et les preuves, dont nous avons dessein de parler dans ce second livre, sont toujours employés pour traiter quelque question, il me semble que nous devons commencer par expliquer combien il y a de sortes de questions dont on peut traiter. Or, on en distingue de deux sortes : l'une indéfinie ou indéterminée, communément appelée thèse ou position ; l'autre, définie ou limitée, qu'on nomme hypothèse, cause ou sujet particulier. La thèse, ou question indéterminée, est ce qu'on propose en général, sans désigner aucune circonstance de personne, ni de temps, ni de lieu, ni d'autres semblables choses. L'hypothèse, ou question limitée, est ce qui peut se proposer touchant certaines choses particulières revêtues de circonstances, ou des personnes, ou du temps, ou des lieux, ou d'autres choses qui les dé-

terminent. Ainsi, de savoir, s'il est avantageux de se marier, c'est une thèse ou une question indéterminée ; mais de savoir si un philosophe, ou un vieillard, doit le faire en tel temps, dans un tel lieu, en telle rencontre, s'il doit prendre une femme étrangère, sans dot, vieille ou jeune, si Pompée doit épouser Julie, c'est une hypothèse ou une question définie et limitée. On appelle circonstance tout ce qui rend une question définie et déterminée, comme la personne, la chose, l'origine ou la cause, le temps, le lieu, et le mode ou la manière d'être, dont nous parlerons plus particulièrement ailleurs.

La question indéfinie ou indéterminée est de deux sortes : car, ou elle regarde la connoissance de quelque chose, et a pour fin la science, comme s'il s'agissoit de savoir si la terre est ronde, s'il y a dans le monde une véritable amitié ; ou bien, elle regarde la conduite et les mœurs, et a pour fin l'action, comme : si l'on doit se mêler du gouvernement de la république, par quels moyens on doit cultiver et entretenir l'amitié. La première a trois genres, que les dialecticiens enseignent distinctement dans le traité des propositions simples et composées : si la chose est ou existe, ce qu'elle est, et quelle elle est. Le premier regarde l'existence des choses, comme : y a-t-il eu des pygmées ? le monde a-t-il toujours été ? sera-t-il toujours de même ? l'autre, leur nature, comme : qu'est-ce que l'ame ? le troisième, leurs qualités, comme : s'il est honorable, ou s'il est utile d'étudier la philosophie. La seconde sorte de question indéfinie, qui a pour fin, non la science, mais l'action,

est subdivisée en deux genres : l'un est pour l'office ou le devoir, comme lorsqu'on demande s'il faut se charger d'enfans, en prendre soin, les traiter avec douceur ; l'autre est pour les mouvemens et les affections, qu'il faut ou exciter, ou modérer, ou tout-à-fait arrêter et détruire : ce qui renferme les exhortations à la défense de la patrie, à l'honneur et à la gloire, et tout ce qui se dit pour porter à la compassion et aux larmes, pour retenir et apaiser la colère, pour ranimer le courage et dissiper la crainte, pour réprimer les emportemens et les excès de joie, et pour adoucir les douleurs et les ennuis.

Cette division des questions nous fait connoître trois choses qui sont très nécessaires à cet art. La première est que pour la thèse, ou la question indéfinie, il faut une source d'invention tout autre que pour l'hypothèse, ou la question définie ; car pour traiter une question indéterminée, les preuves et les démonstrations se tirent principalement des lieux appelés en grec Topiques ; et pour l'hypothèse, elles se prennent des circonstances, parce que cette sorte de question, comme il a déja été dit, est toujours revêtue des circonstances qui conviennent aux choses et aux personnes. Il est vrai que les preuves et les démonstrations que l'on tire des circonstances se rapportent aussi aux lieux dits topiques, en ce qu'ils en comprennent de toutes sortes dans leur étendue ; mais parce que la multiplicité et la variété des circonstances est toujours grande, et qu'elles fournissent beaucoup de preuves et d'argumens, on a dû en faire un traité, séparé de ces to-

piques, pour expliquer plus à fond et plus amplement les choses qui n'y sont touchées que succinctement dans le lieu des attributs et des causes.

La seconde est que cette même division des questions nous fait entendre ce que Cicéron et les autres qui ont écrit de cet art, nous enseignent par cette règle, que l'orateur doit rapporter l'hypothèse à la thèse, c'est-à-dire la question définie à l'indéfinie. Par exemple, c'est une question définie quand on demande si l'on doit apprendre la philosophie d'Aristote ; mais celle-ci qui en est comme une partie : Faut-il apprendre la philosophie ? est une question indéterminée ou indéfinie, à laquelle l'orateur doit rapporter la question définie.

La troisième est que cette division sert encore à nous montrer que les questions qui ont pour fin la science, et celles qu'on appelle d'action ou de pratique, doivent se traiter, celles-là d'une manière, celles-ci d'une autre ; car dans les questions de science, c'est assez d'expliquer seulement la nature de la chose, ou de la rendre certaine si l'on en doute. Mais dans les autres, il faut non seulement faire entendre et rendre certaines à l'auditeur les vérités qu'on lui propose, mais encore l'exciter et le pousser à les pratiquer, et pour cela exciter dans son esprit et dans son cœur des mouvemens et des passions qui l'y portent ; ce qui demande une force et une véhémence de discours beaucoup plus grande, comme nous l'avons montré, en expliquant la différence de la rhétorique et de la dialectique.

CHAPITRE V.

Des lieux d'où se tirent les preuves qui servent principalement à traiter les questions indéterminées.

Aristote, Cicéron, Boèce, et plusieurs autres excellens auteurs qui ont très amplement traité de ces lieux, les réduisent tous à deux sortes par la première division qu'ils en font : l'une est des lieux artificiels, et l'autre des lieux non artificiels. Tous les témoignages et toutes les autorités divines et humaines, tous les divers exemples, c'est-à-dire les actions et les paroles remarquables des hommes les plus illustres, sont de cette seconde sorte; et tous les autres lieux ou attributs qui se trouvent dans la substance même de chaque chose, ou qui sont liées en quelque sorte avec elle, soit nécessairement, soit sans nécessité, se rapportent à la première. On appelle lieux artificiels ceux d'où se tirent les preuves que nous trouvons par notre industrie, et par les règles de l'art, et non artificiels, ceux où nous prenons toutes celles qui ne dépendent point de notre industrie, mais que nous trouvons toutes faites, quoiqu'il appartienne très particulièrement à l'art de les employer d'une manière agréable et avantageuse, si ce n'est, comme dit un auteur moderne (Rodolph. Agricola), qu'on ne veuille croire qu'il n'y a point

d'art dans ce parallèle que fait Lucain entre Caton et les divinités païennes (1) :

Les dieux servent César, mais Caton suit Pompée.

Mais, encore que cette dernière sorte de lieux comprenne seulement les exemples et les témoignages divins et humains, elle ne laisse pas de nous ouvrir un champ immense de preuves et de raisonnemens, en ce que ce qui se trouve partout renfermé, soit dans les écritures divines, dans les sacrés canons, dans les conciles, dans les Pères et les docteurs de l'Église, soit dans les livres et les préceptes des philosophes, des historiens et de tous les sages du monde, peut toujours nous en servir; car ces sortes de preuves ne se trouvent ni par l'art ni par l'industrie de l'orateur, mais par une grande et exacte lecture de toute sorte d'auteurs.

Pour revenir maintenant à notre objet, tout le secret de cet art, lorsqu'on a quelque proposition vraie ou fausse à prouver ou à combattre, est de rechercher soigneusement et d'examiner tout ce qui convient aux deux principaux termes, ou, comme parlent les dialecticiens, au sujet et à l'attribut de la proposition, c'est-à-dire toute la généalogie de l'un et de l'autre terme, savoir : leur genre, leur espèce, leur définition et les autres sortes d'attributs, qui sont comme autant de lieux d'où se tirent les preuves et les raisonnemens sur toute sorte de

(1) . . . . . Quis justiùs induat arma
Scire nefas, magno se judice quisque tuetur.
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

questions et de propositions. Car, lorsqu'on prouve que quelque chose convient au sujet et à l'attribut, dans la juste disposition des termes, il n'y a point de doute que l'un ne s'affirme véritablement de l'autre, puisque c'est une nécessité que les choses qui conviennent à une troisième, aient entre elles le même rapport et la même convenance, et que si, au contraire, elles lui sont opposées, elles le soient aussi entre elles. Ce que le célèbre Rodolphe explique par une comparaison fort claire : « Si vous « êtes en peine, dit-il, de savoir si deux colonnes « que vous voyez éloignées l'une de l'autre sont « égales ou inégales, et que pour le connoître vous « appliquiez une même mesure à l'une et à l'autre, « vous jugez de leur égalité ou de leur inégalité « par la convenance ou la disproportion qu'elles ont « chacune par rapport à cette mesure. » Il en est de même du raisonnement; et cette troisième chose ou idée, que l'on doit appliquer à l'une et à l'autre partie, s'appelle le moyen, et se prend de tous ces attributs des choses que nous avons marquées ci-devant.

Mais ce qui nous importe le plus, est d'éclaircir par quelques exemples ce que nous avons dit jusqu'ici. Supposant donc pour cela que nous devons traiter du pieux exercice de la prière, et y porter les hommes, commençons par examiner et rechercher exactement tout ce qui convient à cette vertu, pour en tirer ensuite les preuves et les raisonnemens qui peuvent servir le plus à la persuader et à la faire embrasser à nos auditeurs. La prière a pour genre la religion, qui est la plus importante de toutes les

vertus morales. Par sa définition, elle est une élévation de notre ame vers Dieu, ou une humble demande que nous lui faisons de nos véritables besoins. Sa cause principale est le Saint-Esprit qui nous porte à prier, et « (1) qui prie lui-même pour nous par « des gémissemens ineffables. » Les autres causes ou motifs de la prière sont les misères fréquentes et ordinaires de cette vie, les périls où nous sommes sans cesse exposés, la pente et l'inclination malheureuse que le cœur de l'homme a toujours au mal, et qui le tient dans un continuel besoin de la grace divine, et l'extrême bonté de notre Dieu qui lui commande d'implorer ce divin secours, et qui promet de l'accorder à ceux qui le demanderont.

Les effets de la prière sont, 1° de nous mériter un accroissement de grace et de gloire, comme les autres œuvres de vertu que l'on fait dans un esprit de charité; 2° de satisfaire à Dieu pour nos offenses; 3° de nous obtenir ce que nous demandons, si nous la faisons bien et comme il faut; 4° « (2) de nous fortifier dans l'homme intérieur « par l'esprit de Dieu », comme dit l'Apôtre, et de nous remplir de sa lumière céleste, de ses consolations et de ses douceurs spirituelles. Il y en a enfin beaucoup d'autres dont le dénombrement seroit trop long.

(1) « Ipse spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarra-« bilibus. » (Ep. ad Rom. c. 8. v. 26.)

(2) « Flecto genua mea ad patrem Domini nostri Jesu « Christi, ut det vobis virtute corroborari per Spiritum « ejus in interiorem hominem. » (Ep. ad Ephes. c. 3. v. 14 et 16.)

Les espèces ou parties de la prière sont la vocale, qui se fait par paroles, et la mentale, qui se fait par pensées, ou plutôt celles que l'Apôtre nous a marquées par ces paroles que Cassien a très exactement expliquées dans ses Conférences des Pères: « (1) Je vous conjure avant toutes choses que l'on « fasse des prières, des supplications, des de- « mandes, des actions de graces, etc. » Les attributs qui sont comme nécessairement attachés à la prière, sont la foi, l'espérance, l'attention et l'application de l'esprit et du cœur à Dieu, et les autres vertus sans lesquelles la prière ne peut lui être agréable. Il y en a d'autres qui l'accompagnent ou la suivent souvent, comme la charité, la pureté de vie, l'amour de la retraite, les saints désirs, la force de l'ame contre le péché, l'ardeur et le zèle pour toutes les œuvres de piété, et le mépris de toutes les choses humaines; car quand on a une fois goûté la douceur spirituelle, qui est la compagne de la prière, on n'a plus que du dégoût et du mépris pour tout ce qui est mortel. J'ai dit que ces attributs accompagnent ou suivent souvent la prière, et non pas toujours, parce que nous voyons quelquefois des personnes qui prient, mais qui cependant sont fort négligentes dans la pratique de la vertu et de la justice.

Les attributs de rapport ou de ressemblance à la prière, sont la lecture, la méditation et la contemplation, parce que ces exercices sont des manières

(1) « Obsecro primùm omnium fieri obsecrationes, ora- « tiones, postulationes, gratiarum actiones. » (2. Ep. ad Tim. c. 2. v. 1.)

d'élever le cœur et l'esprit vers Dieu. Son contraire, c'est-à-dire ce qui lui est le plus opposé, est l'oubli de Dieu, qui est la cause et l'origine de tous les maux, comme la prière est la source de tous les biens.

Pour ce qui est des exemples et des témoignages, soit des divines Ecritures, soit des saints Pères, qui relèvent la prière et nous en font connoître les avantages et la nécessité, nous ne trouvons partout presqu'autre chose dans les saints livres. Ces preuves que nous avons nommées non artificielles, ne dépendent point de l'industrie de l'orateur, c'est la mémoire et la lecture de toute sorte de bons livres qui les fournissent. L'oubli de Dieu, qui est opposé à la prière, ne peut pas moins servir encore que quelqu'autre que ce soit des lieux, pour l'invention des preuves sur ce sujet; car si nous faisons bien voir quelles sont les funestes et malheureuses suites de cet oubli de Dieu, il sera aisé ensuite de comprendre combien on doit aimer le saint exercice de la prière, puisqu'elle nous délivre de tant de maux en élevant sans cesse notre esprit vers Dieu. Vous voyez donc clairement par cet exemple, quelle abondante provision de preuves et d'argumens on peut faire par cet art sur toute sorte de sujets; car après avoir recherché sur celui de la prière tous ces attributs que nous avons marqués, il est facile ensuite d'en tirer les diverses preuves qui peuvent servir à faire éclater ses avantages.

Mais entre ces lieux, le plus fécond et le plus abondant est celui qui se prend des effets des attributs qui accompagnent ou suivent un sujet, en quelque

manière qu'ils lui conviennent, ou nécessairement, ou sans nécessité, comme il a déja été expliqué; car, encore que le mieux soit de connoître les choses par leurs causes et par leurs principes, nous raisonnons néanmoins plus souvent et avec plus de facilité en jugeant des causes par leurs effets, parce qu'ils nous sont toujours plus connus que les causes. C'est donc ce lieu des effets et de ces sortes d'attributs qui nous sert pour relever les vertus, en faisant voir leurs fruits, leurs effets et les attributs qui leur conviennent, et pour reprendre les vices en exposant et amplifiant leurs funestes effets et tous les maux qu'ils apportent avec eux.

C'est aussi de ces deux sortes de lieux que Sénèque a tiré tant de preuves et de raisonnemens qu'il emploie contre le vice de la colère, en ces termes: « Vous me pressez (Sen. lib. 1. de Irâ cohibendâ), « mon cher Novat, de vous écrire comment on peut « réprimer les emportemens de la colère, et ce « n'est pas sans raison que vous craignez cette pas- « sion, plus cruelle et plus forcenée que toutes les « autres. En effet, les autres ont au moins une sorte « de calme et de sang-froid, celle-ci est entière- « ment fougueuse; c'est la crise du ressentiment. « Sourde à la voix de l'humanité, elle ne respire que « le sang, le meurtre et le carnage; elle s'expose « elle-même pour nuire aux autres; elle se jette au « milieu des traits et poursuit sa vengeance, dût-elle « y succomber. Aussi quelques sages l'ont définie « *une folie passagère*. Véritablement, elle ne se « possède pas plus que la folie; elle oublie, comme « elle, toute décence et même les liens du sang:

« uniquement acharnée sur son objet, elle n'écoute « ni raison ni conseil ; elle s'emporte pour les moin- « dres causes ; incapable de discerner le juste et le « vrai, elle ressemble à ces ruines qui se brisent sur « ce qu'elles écrasent.

« Pour être convaincu que l'homme dominé par « la colère a perdu la raison, examinez son exté- « rieur. Les marques de la folie sont un air auda- « cieux et menaçant, un front nébuleux, des regards « farouches, une démarche précipitée, des mains « toujours en mouvement, un teint altéré, des sou- « pirs fréquens et poussés avec effort. L'homme « colère offre les mêmes symptômes : ses yeux sont « enflammés, étincelans ; son visage est rougi par « l'effervescence intérieure du sang ; ses lèvres sont « tremblantes, ses dents se serrent, ses cheveux « se dressent et se hérissent ; sa respiration gênée « ne s'échappe que par des sifflemens ; on entend « craquer ses jointures ; il gémit, il mugit. Ses « paroles mal articulées, ses discours entrecoupés, « ses mains qui se frappent, ses pieds qui trépi- « gnent, tout son corps qui s'agite, ses menaces « effrayantes, ses traits défigurés, son visage bouffi, « quel affreux tableau ! quel horrible spectacle !

« Oui, j'ose le dire, la colère est encore plus « difforme qu'elle n'est détestable. Les autres pas- « sions peuvent se cacher, se nourrir en secret ; la « colère se montre au dehors, elle se peint sur le « visage ; plus elle est exaltée, plus son effervescence « se manifeste. Ne voyez-vous pas les marques ex- « térieures que l'envie de nuire imprime sur le corps « des bêtes mêmes, comme tous leurs membres

« sortent de leur assiette ordinaire, comme ils « semblent redoubler leur férocité naturelle ? Le « grouin du sanglier se remplit d'écume, il frotte « ses défenses pour les aiguiser; le taureau frappe « l'air de ses cornes, fait voler la poussière sous ses « pieds; le lion semble frémir; le cou de la vipère se « gonfle; l'aspect seul du chien enragé fait horreur.

« En un mot, il n'y a pas d'animal si horrible « et si cruel qui, dans l'accès de sa fureur, n'ac- « quierre un nouveau degré de férocité. Je n'ignore « pas que les autres passions ne se cachent pas non « plus sans peine; la luxure, la peur, la témérité « ont des symptômes qui les font pressentir; il n'y « a pas d'affection intérieure un peu vive qui ne « cause de l'altération sur le visage. Quelle est donc « la différence ? les autres passions se montrent, la « colère éclate.

« Considérez maintenant ses effets et ses ravages : « nul fléau n'a plus coûté au genre humain. Vous « verrez des meurtres, des empoisonnemens, des « délations réciproques, des états ruinés, des na- « tions entières détruites, des monarques vendus à « l'encan, des palais réduits en cendres, des in- « cendies dont les flammes ne se bornent pas à l'en- « ceinte d'une ville, mais éclairent au loin des « étendues immenses. »

Sénèque s'étend ensuite sur plusieurs semblables maux, qu'il attribue à la colère dans ce discours, dont ce que nous avons rapporté suffit pour montrer quelle est la fécondité de ce lieu, qui se prend des effets et des attributs extérieurs des choses.

Archytas de Tarente, ce philosophe pythagori-

cien si célèbre par son savoir et par sa vertu, en a usé d'une manière toute semblable dans un discours contre la volupté, que Cicéron (lib. de Senect. cap. 12.), rapporte de lui en ces termes : « De tout ce que la nature a mis dans l'homme, il « n'y a rien, disoit-il, de plus pernicieux ni de plus « mortel que la volupté ; c'est ce qui soulève les « passions dans les jeunes gens, et qui les fait courir « sans discernement à tout ce qui flatte leurs dé- « sirs. C'est de là que viennent les complots contre « l'état, les intelligences secrètes avec les ennemis, « les bouleversemens des républiques ; enfin il n'y a « point de crimes ni d'attentats auxquels la vo- « lupté ne porte, sans compter les adultères et « toutes les autres actions honteuses dont elle est la « seule amorce. Rien n'est si ennemi de la raison « ni si capable d'étouffer en nous cette divine lu- « mière, qui est le plus grand don que Dieu ou la « nature ait fait à l'homme. Tant que la volupté « nous domine, il ne faut point parler de tempé- « rance ; cette vertu ni aucune autre ne peuvent « habiter dans le royaume de la volupté. »

Saint Cyprien, joignant à ces deux lieux la définition et la comparaison, s'en sert pour détourner les fidèles du pernicieux vice de l'envie, en cette manière : « (1) Quel ver rongeur est-ce dans un homme, « et quelle corruption dans ses pensées que d'envier

(1) « Qualis vero animæ tinea, quæ cogitationum tabes, « pectoris quanta rubigo, zelare in altero vel virtutem ejus « vel felicitatem, id est, odisse in eo vel merita propria vel « beneficia divina, in malum proprium bona aliena conver- « tere, illustrium prosperitate torqueri, aliorum gloriam

« la vertu d'autrui ou sa félicité, c'est-à-dire de haïr « en lui ou ses propres mérites, ou les graces de « Dieu, de faire son malheur du bonheur des au- « tres, d'être tourmenté de leur prospérité, de « s'affliger de leur gloire, et de nourrir sans cesse « dans son cœur ces chagrins qui sont comme au- « tant de bourreaux qui le déchirent ? Quelle joie « un homme de la sorte peut-il avoir au monde ? il « soupire et se plaint continuellement, et la jalousie « ne le laisse reposer ni jour ni nuit. Tous les autres « crimes ont une fin et se terminent par l'accom- « plissement : un adultère est content quand il a « satisfait sa passion; un voleur se tient en repos « quand il a fait son vol ; un faussaire est satisfait

« facere suam pœnam, velut quosdam pectori suo admo- « vere carnifices, cogitationibus et sensibus suis adhi- « bere tortores, qui se intestinis cruciatibus laccrent, qui « cordis secreta malevolentiæ ungulis pulsent! Non cibus « talibus lætus, non potus potest esse jucundus. Suspiratur « semper et ingemiscitur et doletur; dumque ab invidis « numquàm livor exponitur, diebus ac noctibus pectus ob- « sessum sine intermissione laniatur. Mala cætera habent « terminum; et quodcumque delinquitur, delicti consum- « matione finitur. In adultero cessat facinus perpetrato « stupro, in latrone conquiescit scelus homicidio admisso, « et prædoni rapacitatem statuit præda possessa, et falso- « rio modum imponit impleta fallacia. Zelus terminum non « habet, permanens jugiter malum et sine fine peccatum; « quantoque ille cui invidetur successu meliore profecerit, « tanto invidus in majus incendium livoris ignibus inar- « descit. Hinc vultus minax, torvus aspectus, pallor in « facie, in labiis tremor, stridor in dentibus, verba ra- « bida, effrænata convicia, manus ad cædis violentiam « prompta, etiamsi à gladio interim vacua, odio tamen fu- « riatæ mentis armata. » (S. Cypr. de Livore.)

« lorsqu'il a commis une fausseté. Mais l'envie « ne s'arrête jamais : c'est un péché toujours sub- « sistant, et plus celui à qui elle s'attache est heu- « reux, plus elle s'irrite et s'enflamme. Elle met « les menaces dans la bouche, la colère dans les « yeux, la pâleur sur le visage, fait grincer les dents « et dire des paroles outrageantes, pousse les mains « aux meurtres et à la violence, et les arme par ses « propres forces. »

Je ne me suis servi de tant d'exemples dans l'explication de ces lieux, qu'afin de montrer plus évidemment aux prédicateurs zélés et studieux comment les preuves et les raisonnemens par lesquels on veut ou prouver ou amplifier quelque sujet, doivent se tirer des choses qui lui sont attribuées, et que la nature a comme liées et jointes avec lui.

CHAPITRE VI.

De deux autres sources de preuves, qui sont le genre du sujet et ses contraires.

Nous avons vu la première et principale source de preuves, qui vient des attributs des termes qui entrent dans la question indéfinie, c'est-à-dire, selon le langage des dialecticiens, qui en sont le sujet et l'attribut; mais il y en a deux autres qui fournissent encore des argumens et des preuves pour traiter cette même sorte de question. L'une est le genre de

la chose, soit qu'il soit d'une seule ou de plusieurs sortes, et l'autre, ce sont ses contraires. A l'égard du genre, posons pour exemple qu'un prédicateur veut s'élever contre l'adultère et en inspirer de l'horreur. Il doit pour cela bien considérer d'abord les genres de ce crime : son genre prochain est l'impureté, son genre éloigné est le péché mortel. Le dessein de l'orateur étant donc de décrier l'adultère et d'en éloigner ses auditeurs, il peut d'abord expliquer combien c'est une chose terrible et dangereuse que de demeurer long-temps en état de péché mortel, et s'étendre en même temps sur tous les maux divers que le péché apporte avec soi ; et ces maux peuvent se recueillir de tous les lieux, c'est-à-dire de tous les attributs qui conviennent au péché. Puis descendant au genre prochain de l'impureté, il pourra mettre en avant ces paroles de l'Apôtre : (1) « Quel-« qu'autre péché que l'homme commette, il est hors « du corps, mais celui qui commet la fornication pè-« che contre son propre corps », en le déshonorant et le souillant d'une manière honteuse. Il pourra encore s'étendre pareillement sur les maux qui sont la suite de l'impureté ; enfin, il viendra aux attributs qui sont propres à l'adultère, afin de tirer la matière de ses argumens et de ses preuves des propriétés de son sujet même, ce qui est sans doute beaucoup plus commode et plus avantageux. Or, ces preuves que l'on tire des genres de chaque chose prennent

(1) « Omne peccatum quodcumque fecerit homo, extra « corpus est; qui autem fornicatur, in corpus suum pec-« cat. » (1. Ep. ad Cor. c. 6. v. 18.)

leur force de cette maxime d'Aristote (que l'on a jointe avec d'autres à ses lieux de logique), qui est que, quand une chose s'affirme ou se nie d'une autre comme d'une espèce qu'elle a sous elle, tout ce qui convient à la chose affirmée ou niée convient aussi à l'espèce, c'est-à-dire ce qui s'affirme ou se nie du genre s'affirme ou se nie de l'espèce, ou bien ce qui convient au genre convient aussi à l'espèce; car il est constant que les choses supérieures et universelles conviennent aux inférieures et particulières qui sont sous elle, et que, comme disent les dialecticiens, elles en sont les attributs.

Quant aux choses contraires à celles que nous traitons, elles ne fourniront pas moins de matière d'argumens et de preuves, puisque la raison et la règle des contraires sont la même, comme l'enseignent les philosophes; ce qui a lieu non seulement dans les autres choses, mais particulièrement dans les mœurs; car plus on fait paroître détestables les vices de l'orgueil, de l'impureté, de l'avarice et de la colère, plus on relève en même temps les vertus de l'humilité, de la chasteté, de la libéralité et de la douceur. C'est pourquoi saint Cyprien, après avoir loué l'utilité, l'importance, la nécessité et les autres avantages de la patience, expose ensuite comme en détail les maux de l'impatience, afin, comme il le dit lui-même, de faire briller davantage le mérite de la patience qui nous en délivre. Voici ses propres paroles : (1) « Mais pour voir encore « mieux, mes très chers Frères, les avantages de

(1) « Ut magis, fratres dilectissimi, patientiæ bonum

« la patience, considérons-la, s'il vous plaît, par « opposition avec son contraire ; car, comme la pa- « tience est une grace de Jésus-Christ, l'impatience « est un vice du diable, et comme celui en qui « Jésus-Christ demeure est patient, celui, au con- « traire, dont l'esprit est possédé de la malice du « diable, est toujours impatient. Reprenons les « choses dès le commencement. Le diable suppor- « tant impatiemment de voir l'homme créé à l'image « de Dieu, se perdit par là le premier, et perdit « l'homme ensuite. Adam, impatient de manger du « fruit de vie contre la défense de Dieu, tomba « dans la mort et fut privé de la grace qu'il avait « reçue ; Caïn ne tua son frère que parce qu'il ne « put souffrir que Dieu regardât favorablement ses « sacrifices ; Ésaü perdit son droit d'aînesse pour « n'avoir pu endurer la faim. N'est-ce pas l'impa- « tience qui a été cause que le peuple juif, ingrat

« luceat, quid mali e contrario impatientia importet con- « sideremus. Nam ut patientia bonum Christi est, sic e « contra impatientia diaboli malus ; et sicut in quo habitat « et manet Christus, patiens invenitur, ita impatiens sem- « per existit cujus mentem diaboli nequitia possidet. Exordia « denique ipsa videamus : Diabolus hominem ad imaginem « Dei factum impatienter tulit ; inde et periit primus et per- « didit. Adam contra cœleste præceptum cibi lethalis impa- « tiens in mortem cecidit, nec acceptam divinitus gratiam « patientia custode servavit ; et ut fratrem Cain perimeret, « sacrificii ejus et muneris impatiens fuit ; et quod Esau « de majoribus ad minora descendit, primatus suos per « impatientiam lentis amisit. Quid Judaicus populus circa « beneficia divina perfidus et ingratus, nonne quod à Deo « primùm recessit, impatientiæ crimen fuit, dum Moysi « cum Deo conloquentis moras non potest ferre, prophanos

« des faveurs du ciel, abandonna le culte de Dieu, « lorsque, ne pouvant souffrir que Moïse qui parloit « avec le Seigneur tardât tant à revenir, il osa de- « mander des dieux profanes, et appeler un veau « d'or son guide et son conducteur ? Et ce fut encore « cette même impatience et cette rebellion contre « Dieu qui le porta à tuer ses prophètes, et à at- « tacher son Seigneur à une croix. C'est l'impatience « qui fait aussi les hérétiques dans l'Eglise, et qui « les pousse, à l'exemple des juifs, à violer la « paix et la charité de Jésus-Christ, et à com- « mettre des actes de fureur et d'hostilité. Et « parce qu'il seroit trop long de parcourir toutes « choses en particulier, il suffira de dire que géné- « ralement tout ce que la patience édifie, l'impa- « tience le détruit; c'est pourquoi, mes très chers « Frères, conservons avec grand soin la patience qui « nous fait demeurer en Jésus-Christ, afin que nous « puissions arriver avec lui à Dieu. »

« deos ausus est postulare, ut itineris sui duces nuncuparet « caput bubulum et terrestre figmentum; nec unquàm ab « eadem impatientia destitit quominus semper docilitatis « et divinæ admonitionis impatiens, prophetas suos et justos « quoque perimendo, ad crucem quoque et ad sanguinem « Domini prosiliret. Impatientia etiam in ecclesia hæreticos « facit, et ad Judæorum similitudinem contra Christi pacem « et caritatem rebelles ad hostilia et furiosa odia compellit. « Et ne longum sit singula recensere, omnia omnino quæ « patientia operibus suis ædificat ad gloriam, impatientia « destruit ad ruinam. Quare, fratres dilectissimi, et bonis « patientiæ et impatientiæ malis diligenter expensis, pa- « tientiam, per quam in Christo manemus, ut venire cum « Christo ad Deum possimus, plena observatione tenea- « mus. » (S. Cypr. de Bono patientiæ.)

CHAPITRE VII.

Que l'orateur chrétien a besoin d'une entière connoissance des choses qu'il doit traiter, pour pouvoir se servir de la méthode des lieux.

Puisque la matière des preuves et des raisonnemens que nous employons dans nos discours, se doit tirer de tout ce qui convient naturellement aux choses que nous avons à traiter, il faut pour cela sans doute que nous en ayons auparavant une pleine et entière connoissance; car, que me sert-il d'apprendre de la dialectique qu'il faut observer en chaque chose son genre, sa définition, ses passions et ses affections propres, ses causes, ses effets, ses parties et d'autres semblables attributs, si je ne connois pas auparavant à fond tous ces points? et comment puis-je les connoître, si je ne suis pas bien éclairé dans la science qui en traite et qui les enseigne? C'est pourquoi, lorsque je considère cet art des topiques, je le trouve semblable à ces arts qui enseignent bien la méthode ou manière de faire les ouvrages, mais qui néanmoins en empruntent d'ailleurs la matière. Telle est la pharmacie qui montre comment et de quelles plantes les divers remèdes doivent se composer, mais qui emprunte d'ailleurs les différentes sortes de simples

dont elle les compose suivant ses règles. La dialectique enseigne donc de même, dans les questions qu'elle traite, la méthode de trouver les attributs qui conviennent aux choses par leur propre nature, afin d'en tirer des argumens justes et convenables à sa fin ; mais ce n'est point elle qui fait ces attributs, elle les prend des sciences particulières qui traitent de ces choses comme de leur propre matière.

Ainsi, cette considération nous donne lieu de conclure qu'un prédicateur doit être fort instruit et éclairé dans la morale et dans toute la saine doctrine du christianisme, parce qu'ayant toujours à parler des vertus et des vices, des commandemens de Dieu et de l'Eglise, des sacremens et des mystères de la foi, et de toute la croyance des fidèles, il doit connoître et savoir à fond toutes ces choses autant qu'il lui est possible, pour pouvoir tirer de tous les attributs qui leur conviennent, les preuves et les argumens qui peuvent servir à persuader ou à dissuader, à approuver ou à condamner, à amplifier ou à diminuer. Mais où trouvera-t-il cette abondance de matière sur tous ces divers sujets, sinon dans la lecture des saintes Ecritures et des divers ouvrages des anciens Pères ? Il faut donc qu'un prédicateur, avant d'entrer dans l'exercice de son ministère, ait lu assidument et approfondi soigneusement les livres saints, et qu'il soit rempli d'une lecture exacte et studieuse de toutes sortes d'ouvrages de piété et de bons auteurs, afin que, « (1) comme un doc-

(1) « Omnis scriba doctus in regno cœlorum similis est « homini patrifamilias qui profert de thesauro suo nova et « vetera. » (S. Matth. c. 13. v. 52.)

« teur savant en tout ce qui regarde le royaume « du ciel, il tire de son trésor des choses nouvelles « et anciennes »; car ceux qui ne commencent à lire les saints Pères que lorsqu'ils entrent dans l'emploi de la prédication, ne peuvent pas tirer de leur trésor des choses anciennes et nouvelles, selon le conseil de Jésus-Christ, mais seulement des nouvelles. De là vient que saint Grégoire reprend fortement ceux qui s'y ingèrent sans cette préparation. « Que ceux, « dit-il, que leur âge, leur insuffisance ou quel- « qu'autre défaut éloigne de ce saint emploi, et « qui néanmoins s'y portent avec précipitation, « prennent bien garde qu'en se chargeant si promp- « tement et avec tant de présomption d'une fonction « si importante, ils ne s'ôtent à eux-mêmes les « moyens de pouvoir mieux s'en acquitter dans la « suite, et qu'en s'ingérant avant le temps dans un « exercice qui passe leurs forces, ils ne se rendent « incapables de le remplir aussi dignement qu'ils « auroient pu le faire s'ils avoient attendu un temps « plus propre; qu'ils craignent de ressembler aux « petits des oiseaux qui, voulant prendre leur vol « trop haut avant d'avoir les ailes assez fortes, « tombent à terre; ou à une femme enceinte qui « produit son fruit avant qu'il soit formé, et ne « remplit qu'un tombeau au lieu d'augmenter sa « maison (1). »

Or, pour rendre cette lecture et cette étude vraiment utiles, il faut faire un discernement et un choix judicieux des choses que l'on en doit tirer, afin que

(1) Pastor. lib. 3. c. 25.

sans s'arrêter à ce qui est commun, trivial et souvent rebattu, on n'en recueille que les endroits les plus distingués, non tant par l'éclat et l'attrait des paroles que par la noblesse des pensées et par les grands sens qui, s'y trouvant renfermés en peu de paroles, leur donnent la force et le poids des sentences, en sorte que le prédicateur ait lieu de s'étendre un peu pour développer ces sens et ces pensées, et les mettre dans leur jour. Outre ce discernement et ce choix, il est encore important et même nécessaire d'avoir une espèce de registre où toutes les choses qui sont des sujets propres à la prédication soient intitulées séparément et par ordre au haut de divers feuillets en blanc, comme autant de chefs sous lesquels on puisse ranger tout ce qu'on a trouvé de considérable sur chacune; il est bon aussi d'écrire les remarques les plus belles et les plus édifiantes, que l'on pourra faire sur plusieurs choses qui regardent les Evangiles que l'Eglise lit aux fidèles les dimanches et les jours de fête.

Pour moi, je suis d'avis que ces sortes de lieux propres et singuliers sont très utiles et très nécessaires à un prédicateur, afin que dans les occasions où il doit parler, par exemple, de l'humilité, de l'amour de Dieu et du prochain, de la patience, de l'abstinence, de l'exercice de la prière, ou, au contraire, de l'orgueil, de l'avarice et de la dureté envers les pauvres, il n'ait qu'à consulter son recueil sur chacun de ces sujets, et en prendre et choisir comme d'un amas de provisions tout ce qui lui semblera le plus avantageux au sujet qu'il doit traiter.

Il ne doit pas même se contenter de la lecture,

il faut encore qu'il ne néglige rien de ce qui se dit de fort et de touchant, soit par d'autres prédicateurs ou par des hommes habiles, de quelque état ou condition qu'ils soient; qu'il ne perde pas non plus ce qui lui vient dans l'esprit pendant qu'il est occupé à autre chose, et qui a quelque force et quelque poids pour son ministère, mais qu'il écrive aussitôt le tout succinctement sur ses tablettes ou sur quelque petit papier, pour le placer ensuite à loisir en son rang dans son recueil; car nous tournons et manions avec bien plus de force et d'adresse, et avec une plus heureuse fécondité dans nos discours, les choses qui sont ainsi à nous comme étant des armes plus proportionnées à nos forces et à notre corps. La provision que nous en faisons par ce soin et cette exactitude, augmentant peu à peu tous les jours, se trouve après quelques années devenue un trésor presque inépuisable de preuves et de pensées excellentes et choisies sur toute sorte de sujets.

Quant à la lecture de l'Ecriture sainte, il faut en s'y appliquant avoir soin de choisir particulièrement les endroits dont le sens est plus profond et plus caché, comme il s'en trouve plusieurs dans les livres des Prophètes et de la Sagesse, et qui étant mis dans leur jour, frappent plus vivement l'esprit et le cœur des auditeurs; car, pour ce qui est des passages communs et plus usités qui se trouvent partout dans les autres livres, et où le sens de l'Ecriture est d'autant plus visible qu'il est exprimé d'une manière plus simple et peu figurée, ils ne touchent pas autant, à moins qu'on n'y en ajoute un plus spirituel par quelque explication remarquable fondée sur les

sentimens des saints; ce qui rend ces passages en quelque façon nouveaux de communs qu'ils étoient (1).

On doit aussi faire en sorte de joindre à la plupart des passages de l'Ecriture, quelque développement qui en découvre les vues les plus spirituelles, et fournisse un aliment à la piété, soit en pesant la force et la gravité des sentences, soit en expliquant les paroles figurées dont une seule renferme souvent une grande étendue de sens et de vérité. On doit cependant prendre garde de ne pas employer une foule de passages de l'écriture pour la preuve d'une seule chose, comme font quelques-uns par une vaine ostentation d'une grande mémoire ou d'une profonde érudition, plutôt que par un véritable désir d'édifier leurs auditeurs. Il faut se contenter d'en choisir avec prudence quelques-uns des plus propres à établir ce qu'on veut persuader, sans écouter le dangereux amour de nos propres pensées, qui ne tend qu'à sa-

(1) Il me semble que la règle donnée ici par Grenade a besoin au moins de quelque restriction. Rien de plus simple ni de plus connu que ces paroles de Jésus-Christ : « Que « sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à « perdre son ame? » Et cependant ces paroles, développées avec force dans un sermon sur l'importance du salut, font toujours un effet admirable.

En général, il me paroît que le défaut des chrétiens étant d'ordinaire de ne pas réfléchir assez sur les vérités qu'ils connoissent, il est important à un prédicateur d'appeler leur sérieuse attention sur certains textes de l'Ecriture que beaucoup de personnes connoissent, mais dont peu approfondissent les conséquences. Cela sera plus utile aux auditeurs que de leur citer des textes qu'ils ne connoissoient pas auparavant, et que par conséquent la plupart auront bientôt oubliés. (Note de l'éditeur.)

tisfaire la vanité de notre cœur. On ne manque pas d'occasions de se servir utilement en d'autres rencontres des textes qu'on aura supprimés.

Ceux donc qui auront eu soin de s'acquérir ce trésor par une exacte et diligente application à l'étude et à la lecture des saints livres dans le temps convenable, avant de se donner à la prédication, ne manqueront pas d'y paroître toujours pleins d'une sainte gravité jointe à une féconde vivacité dans leurs discours, et de remporter beaucoup de fruit de leur travail. Mais que doit-on attendre des autres qui s'y ingèrent étant tout vides, indigens et stériles, sinon qu'ils laisseront infailliblement leurs auditeurs tels qu'ils étoient eux-mêmes lorsqu'ils sont entrés dans cette fonction ?

C'est pourquoi un prédicateur doit mettre son application et son étude principale à la lecture des divines Ecritures et des saints Pères, afin d'appuyer, d'enrichir et de fortifier de leurs raisons et de leurs pensées les plus solides et les plus édifiantes, et de leurs expressions même, les raisons et les pensées qu'il trouvera dans son propre esprit, et tout ce qui sera de son invention dans ses discours ; car la veine de l'esprit humain est fort petite et limitée : à moins qu'elle ne soit aidée et fortifiée par les études et les sciences des autres, comme par un surcroît de diverses lampes qui l'éclairent, il ne donnera que très peu de lumière.

Un prédicateur a donc certainement besoin de s'appliquer fortement à la lecture de toute sorte de bons auteurs, surtout des livres saints inspirés par l'esprit de Dieu, et de faire en les lisant une exacte

recherche des sentences les plus remarquables, qui ont le plus de poids et de gravité pour produire de vives impressions sur l'esprit et le cœur. Je pense donc que la raison qui a fait dire aux anciens que la nature fait le poète, mais que l'homme fait l'orateur, c'est que le génie de la poésie est un bienfait dont le poète est principalement redevable à la nature, mais que la faculté oratoire ou l'art de l'orateur ne s'acquiert que par une étude laborieuse, par une lecture continuelle accompagnée de méditation, par un grand exercice et par l'imitation.

Or, il me semble qu'entre les auteurs sacrés, Jérémie, quoique moins poli dans le choix des paroles, comme dit saint Jérôme, doit être principalement regardé comme un excellent et admirable prédicateur; car il est plein de figures si éloquentes et si animées d'un zèle de feu, la force et la vivacité de ses paroles sont si grandes, il décrit en tant de manières effrayantes la colère de Dieu, et il s'élève contre les déréglemens des hommes par des expressions si enflammées, qu'il est presque impossible de rien imaginer de plus grave, de plus véhément, et de plus proportionné à la grandeur et à l'importance de ses prédictions, de ses menaces et de ses exhortations.

A l'égard des Pères de l'Eglise, on doit s'attacher surtout à saint Chrysostôme, comme étant le plus éloquent, et d'ailleurs ayant un si merveilleux talent de se proportionner à la portée du peuple, qu'il n'arrive presque jamais que son discours tende à autre chose qu'à l'instruction et à l'édification. La

lecture des ouvrages de cet homme admirable servira toujours beaucoup pour le poids et la gravité des sentences, pour la force de l'élocution, et pour l'art de remuer les esprits et les cœurs, surtout si l'on a soin de se les rendre familiers à force de les lire (1); « car, comme dit très bien saint « Augustin, si l'on apprend à parler en fréquentant « les personnes qui parlent bien, qui empêche « qu'on ne devienne éloquent à force de fréquenter « les personnes éloquentes? Et d'où sont venus les « préceptes de l'éloquence, sinon des observations « qu'on a faites sur la manière dont parloient ceux « qui avoient reçu de la nature même des talens « et des dispositions avantageuses pour s'exprimer « éloquemment? » C'est pourquoi ce saint docteur ajoute ensuite « que ceux qui ont l'esprit vif et pé- « nétrant acquièrent plus facilement l'éloquence « par l'assiduité à lire, à écouter et à imiter les « discours des hommes éloquens, que par l'étude « des préceptes de l'art. » (De Doctr. chr. lib. 4. c. 3.)

(1) Le P. Aquaviva, cinquième général de la société de Jésus, donne un avis tout semblable : « La huitième indus- « trie, dit-il, pour se former à la prédication, c'est de lire « particulièrement saint Chrysostome, où l'on trouvera non « seulement le fond des choses, mais aussi la manière de « les traiter, de les développer et de les persuader. » (Epître du 28 mai 1613.)

CHAPITRE VIII.

Des lieux et des argumens que fournissent particulièrement les circonstances des choses et des personnes.

Outre ces lieux communs dont nous avons parlé, on en établit d'autres qui fournissent particulièrement des preuves et des argumens par les circonstances des choses et des personnes; ils se rapportent aux premiers, et en sont comme des suites et des dépendances. On les traite néanmoins séparément, parce qu'ils appartiennent à certains genres de questions, dont ils touchent la nature de plus près que ces lieux communs qui ont une bien plus vaste étendue. Mais il est en quelque façon nécessaire de rappeler ici, dans notre esprit, ce que nous avons dit au commencement de ce second livre, qu'il y a deux sortes de questions où l'éloquence s'exerce : les unes consistent en des termes généraux, elles sont proposées sans aucune circonstance particulière, et les rhéteurs les appellent indéfinies et universelles, ou thèses; les autres sont bornées par quelque fait, elles descendent au détail des circonstances, des actions et des personnes, c'est pourquoi elles sont exprimées en des termes et par des noms propres et singuliers; les rhéteurs les appellent des questions déterminées et particulières, ou hypothèses. S'il s'agit de traiter,

par exemple, de l'énormité de l'adultère en général, c'est une question indéfinie ou thèse; mais si l'on veut parler de l'énormité de l'adultère de David, c'est une question particulière et déterminée, ou hypothèse. C'est de même une question de la première espèce, quand on fait l'éloge de l'obéissance ou de la chasteté en général; et une question de la seconde, quand on veut louer en particulier l'obéissance d'Abraham ou la chasteté de Joseph. Or, les lieux communs dont il a déja été parlé, conviennent proprement aux questions du premier genre que nous appelons des thèses. Mais pour celles du second ou les hypothèses, on ne se sert pas seulement de ces premiers lieux, mais encore plus particulièrement, et avec plus d'avantage, de ceux qui se tirent des circonstances des choses et des personnes, parce qu'ils comprennent ce qui convient à chaque personne et à chaque chose en particulier. Il faut donc expliquer quelles sont ces circonstances.

On considère dans les personnes ces circonstances : le nom, la naissance, l'éducation, la fortune, l'habitude ou le talent particulier, les affections du corps et de l'esprit, les inclinations, les desseins, les actions ou les faits, et les discours.

La principale circonstance du nom est d'avoir été donné pour quelque raison remarquable et extraordinaire.

On comprend dans celle de la naissance, le sexe, la nation, la patrie, la liaison des parentés et des alliances, l'âge et la dignité, c'est-à-dire la condition ou la qualité : le sexe, si c'est un homme ou une

femme; la nation, si c'est un Grec ou un étranger; la patrie, s'il est d'Athènes ou de Lacédémone; la liaison des parentés, quels sont ses ancêtres, et de quel père et mère il est né; l'âge, si c'est un enfant, ou un jeune homme, un homme fait et dans sa force, ou un vieillard. La dignité, ou condition, ou qualité, renferme les dons de la nature qui regardent le corps et l'esprit, comme si la personne est forte ou foible, de grande ou de petite taille, bien ou mal faite, prompte ou lente dans ses actions; si elle a l'esprit vif et pénétrant, ou pesant et émoussé; si elle a bonne mémoire, ou si elle oublie facilement; si elle est civile, officieuse, modeste et patiente, etc. En un mot, on doit considérer dans la naissance tous les talens du corps et de l'esprit, qui sont des dons de la nature; car ceux qui s'acquièrent par le travail et par l'industrie, appartiennent à l'habitude, dont nous parlerons ensuite.

Dans l'éducation d'une personne, il faut considérer chez qui, en quelles mains, et sous quelle discipline il a été élevé; quels maîtres il a eus, soit pour ses études, soit pour sa conduite et pour le réglement de ses mœurs; quels sont ses engagemens et ses liaisons d'amitié; à quoi il s'occupe; quel est son négoce et son emploi; comment il gouverne sa famille, et quelle conduite il tient ordinairement dans sa maison.

Dans la fortune, on regarde si la personne est de condition libre ou esclave, riche ou pauvre; si c'est un simple particulier, ou un homme public, puissant et élevé en dignité, et s'il l'est justement ou par injustice; s'il est dans la fortune, et s'il est considéré;

s'il est heureux dans ses enfans, et quels ils sont; de plus, s'il s'agit d'une personne qui ne soit plus en vie, il faudra considérer quelle a été sa mort.

Nous appelons affections toute sorte de mouvement, ou de changement, qui se fait dans le corps ou dans l'esprit pour quelque raison, selon le temps et les rencontres, comme la joie, le désir, la crainte, l'inquiétude, la maladie, la difformité, la foiblesse et les autres choses semblables.

L'inclination, ou l'étude, *studium*, est une vive et continuelle application de l'esprit à quelque chose qui l'occupe avec beaucoup de plaisir, comme à la philosophie, à la poésie, à la géométrie et à toute autre sorte de science et de belles-lettres.

Les desseins sont les raisons que l'on a pour faire quelque chose ou ne pas le faire.

Pour ce qui est des actions ou des faits et des discours, on les considère par rapport au temps passé, au présent et à l'avenir : c'est-à-dire qu'on regarde ce qu'une personne a fait, ce qui lui est arrivé et ce qu'elle a dit; ce qu'elle fait maintenant, ce qui lui arrive et ce qu'elle dit; ce qu'il faudra qu'elle fasse ou qu'elle dise.

De toutes ces circonstances que nous voyons attribuées aux personnes, on peut tirer divers argumens, soit pour prouver, soit pour amplifier. Pour celle du nom, que nous avons mise la première, elle n'en fournit que rarement, si ce n'est lorsque le nom même a été imposé pour quelque raison toute singulière, comme le glorieux nom de Jésus, et ceux d'Abraham, de Sara, d'Isaac, de Jacob, d'Israel, de Joseph, de Jean, de Pierre et d'autres semblables.

Mais on en tire souvent de très justes et fort à propos des noms appellatifs, et c'est ce qu'on appelle argumenter par l'étymologie, comme quand on dit qu'à proprement parler, la plupart des gens du monde ne se divertissent jamais, parce que se divertir, c'est détourner son application (1) des occupations sérieuses, et qu'ils ne s'appliquent jamais sérieusement. Ce lieu approche beaucoup de la définition, et doit se mettre au rang des premiers. C'est de ce même lieu que saint Jérôme se sert, quand il dit à Héliodore : « (2) Que faites-vous au milieu « du monde, vous qui êtes moine » ? c'est-à-dire religieux solitaire (3) ; et à Népotien : « (4) Que les « clercs considèrent ce que signifie leur nom, et « qu'après en avoir bien compris la définition, ils « s'efforcent d'être en effet ce qu'ils sont appelés ; « car le nom de clerc, qui vient du grec κλῆρος, « traduit en latin par *sors*, signifie partage ou « héritage, et ils sont ainsi appelés, ou parce qu'ils « sont l'héritage du Seigneur, ou parce que le Sei- « gneur est leur héritage. »

On trouve, dans la naissance, des raisons pour exhorter à l'amour et à l'exercice des vertus, en invitant les enfans à ne pas dégénérer de la probité et

(1) Divertere applicationem animi.

(2) « Quid facis in turba, qui monachus es? »

(3) Μονος est un mot grec qui signifie *seul*.

(4) « Clericus interpretetur primo vocabulum suum, et « nominis definitione prolatâ, nitatur esse quod dicitur. Si « enim cleros græcè, sors latinè appellatur, propterea vo- « cantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia « ipse Dominus sors, id est pars clericorum est. »

de la noblesse de leurs pères. Elle en fournit aussi pour s'élever contre la corruption et la méchanceté de ceux qui se rendent indignes de leurs ancêtres; c'est d'elle encore que viennent les préjugés du déréglement et de la corruption des mœurs, à l'égard de ceux qui sont nés de parens impies et scélérats. Tel est ce proverbe : « D'un méchant corbeau, méchant œuf », et ce raisonnement : « C'est un méchant, parce qu'il est né de méchants parents. » On raisonne de même de la nation : Il est Carthaginois, c'est donc un traître; c'est un Crétois, il est donc menteur; car « (1) les Crétois, comme dit « saint Paul, sont toujours menteurs. »

C'est par la circonstance du sexe que l'on amplifie et qu'on relève d'ordinaire la constance et la fermeté de la foi de l'admirable mère des Machabées, de sainte Félicité, dame romaine, et de sainte Symphorose, toutes trois mères chacune de sept enfans martyrs, et martyres elles-mêmes, plus admirables qu'on ne peut le dire, ayant vu souffrir à leurs enfans, et ayant souffert avec eux des cruautés presque incroyables, avec un courage mâle que rien ne pouvoit ébranler. C'est aussi par la même circonstance, que saint Cyprien relève la générosité de tant de vierges et de saintes femmes de son temps, qui se sont élevées au dessus de la foiblesse de leur sexe, jusqu'à fouler aux pieds les tourmens des bourreaux. « (2) Une femme, dit ce Père, lasse la cruauté des

(1) « Cretenses semper mendaces. » (Ep. ad Tit. c. 1. v. 12.)

(2) « Fœmina torta viris torquentibus fortior est.

« bourreaux par son courage, et elle se montre plus « forte dans les tourmens, que les bourreaux mêmes « qui la tourmentent. »

L'âge sert de même à trouver des pensées : « Il « faut lui pardonner, dit Térence, ce n'est encore « qu'un enfant. Il a aimé autant que l'âge le lui a « permis. Il est croyable que cet homme est capable « de conseil, et qu'il a soin de son affaire, puisqu'il « est déja fort avancé en âge. »

C'est encore la manière de raisonner par l'éducation : C'est un méchant, car il a été mal élevé; il s'est appliqué au mal dès sa jeunesse, et il l'a entièrement passée sous des maîtres de mauvaise vie.

Par l'affection ou la disposition de l'esprit, comme: Si cet homme a refusé de rendre le dépôt qui lui a été confié, pourquoi s'en étonner? n'a-t-il pas toujours été un grand scélérat? On peut aussi rapporter ici les perfections de l'esprit et ses vices.

Par la fortune ou la condition : Il est devenu fier, et a le cœur fort haut pour un petit héritage qu'il a reçu; le pauvre est méprisé partout. C'est à cette même circonstance qu'appartient cet endroit de l'Ecclésiastique : « (1) Si vous êtes riche, vous n'êtes « pas exempt de fautes »; et cet autre encore : « (2) Que le riche parle, tous se taisent, et ils re- « lèvent ses paroles jusqu'au ciel »; que le pauvre « parle, on dit : Qui est donc celui-ci? »

(1) « Si dives fueris, non eris immunis à delicto. » (Eccli. c. 11. v. 10.)

(2) « Dives locutus est, et omnes tacuerunt, et verbum « illius usque ad nubes perducent; pauper locutus est, et « dicunt : Quis est hic? » (Eccli. c. 13. v. 28.)

Par les engagemens de société et d'amitié, comme dans cette sentence de Salomon : « (1) Celui qui marche « avec les sages deviendra sage ; l'ami des insensés « leur ressemblera » ; et celle-ci : « (2) Celui qui « touche de la poix, en sera souillé, et celui qui « se joint à l'orgueilleux deviendra orgueilleux. » De là vient la règle que se font les sages du monde, et qu'ils expriment en ces termes : « Dites-moi qui « vous fréquentez, et je vous dirai qui vous êtes. » Ils veulent marquer par là que rien n'est plus puissant sur l'esprit des hommes que l'exemple de ceux avec qui ils sont unis par l'amitié et par le commerce de la vie.

Par les études et les inclinations, comme quand on dit de quelqu'un, qu'il n'est pas un homme de plaisir, parce qu'il aime trop les lettres.

Par les actions ou les faits : Il faut confier à Pompée toute cette guerre contre Mithridate, puisqu'il en a déja si heureusement terminé tant d'autres.

Quant aux circonstances des choses ou des faits qui sont en question, on les réduit à sept : l'espèce, la cause, le lieu, le temps, l'occasion, la manière et les facultés ou les instrumens.

L'espèce est une idée courte et abrégée de toute une chose ou de tout un fait, et qui en contient la nature et la qualité principale, comme quand on dit : Il s'agit d'un assassinat commis sur la personne d'un

(1) « Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit ; amicus « stultorum similis efficietur. » (Prov. c. 13. v. 20.)

(2) « Qui tetigerit picem, inquinabitur ab eâ ; et qui com- « municaverit superbo, induet superbiam. » (Eccli. c. 13. v. 1.)

père, ou d'une trahison contre la patrie; ces mots assassinat d'un père, trahison de la patrie, marquent l'espèce du fait.

La cause est la chose qui en produit une autre, ou l'objet qu'on se propose et que l'on prétend d'obtenir; ce qui comprend et la cause efficiente et la cause finale. On tire des argumens de la cause efficiente, en montrant qu'un effet est ou n'est pas, parce qu'il a eu ou qu'il n'a pas eu de cause suffisante; et l'on en tire encore plus ordinairement de la cause finale, ou pour montrer qu'une chose est imparfaite, comme qu'un discours est mal fait, lorsqu'il n'est pas propre à persuader; ou pour faire voir qu'un homme a fait ou fera quelque action, parce qu'elle est conforme à la fin qu'il a coutume de se proposer; ou au contraire, qu'on ne doit pas le soupçonner d'une telle action, parce qu'elle serait contraire à sa fin. Ce qui a fait dire à un juge très éclairé, qu'en ces rencontres, on doit examiner avant toute chose, *cui bono*, c'est-à-dire quel intérêt un homme auroit eu à faire une chose, parce qu'il y en a peu qui n'agissent selon leur intérêt.

La manière de raisonner par le lieu se découvre assez par le bon sens, en considérant si c'est un lieu saint ou profane, public ou particulier, étranger ou propre et appartenant à l'auteur du fait dont il s'agit.

Le temps est une certaine partie de l'éternité, désignée distinctement par une certaine quantité, ou par un certain espace de la durée d'une année ou de quelques mois, de quelques jours, de quelques nuits.

L'occasion est aussi une partie ou un espace de

temps, mais joint avec une commodité propre et favorable pour faire ou pour ne pas faire quelque sorte de chose; et c'est ce qui fait la différence de l'occasion avec le temps, quoique dans le genre l'un et l'autre soient une même chose; car le temps ne marque que ce certain espace que l'on considère particulièrement dans le cours d'une ou de plusieurs années, dans tout un jour ou dans toute une nuit; mais dans l'occasion, on comprend, avec l'espace du temps, la commodité qui lui est jointe de faire ou de ne pas faire certaine chose.

La manière est ce qu'on répond, quand on demande comment et par quel esprit un homme a fait une chose, comme : si c'est par une passion d'honneur ou d'intérêt, par un mouvement de colère ou de vengeance. La prudence et l'imprudence sont comme les parties de cette circonstance. La prudence est requise dans ce qui se fait, soit ouvertement ou en secret, soit par force ou par persuasion; et à son défaut, l'imprudence peut être employée pour excuse, par rapport ou à ses parties, qui sont l'ignorance, le hasard ou le malheur, et la nécessité, ou à la disposition de l'esprit de celui qui a commis le fait, c'est-à-dire, à l'état de douleur et de chagrin, de trouble et d'emportement auquel la colère, la haine ou d'autres semblables passions ont pu le réduire.

Les facultés sont les moyens, ou par lesquels on peut exécuter plus facilement un dessein, ou sans lesquels il n'est pas possible d'en venir à bout; on comprend aussi dans ce genre les instrumens qui servent à faire quelque chose. La faculté et l'occa-

sion donnent de grandes facilités et des commodités favorables pour l'exécution des desseins et des entreprises.

Voilà quelles sont les circonstances qu'on attribue aux personnes et aux choses particulières qui les accompagnent d'ordinaire, et où l'on puise des argumens dans les questions ou propositions particulières qu'on appelle des hypothèses ; quelques-uns les ont toutes comprises en d'autres termes dans ce seul vers latin :

Quis? quid? ubi? quibus auxiliis? cur? quomodo? quando?

1. *Quis?* Qui est-ce ? quel homme? Un Grec, un Romain, un brave, un lâche, et ainsi des autres circonstances attribuées aux personnes.

2. *Quid?* Qu'est-ce? de quoi s'agit-il? quelle est la nature, l'espèce et la qualité de la chose ou du fait en question ? est-ce un vol, un sacrilége, une action honnête ou honteuse, utile, nouvelle, inhumaine, etc. ?

3. *Ubi?* Où? en quel lieu? Dans une église, dans le fond d'un bois, etc.

4. *Quibus auxiliis?* Par quels moyens et avec quels secours?

5. *Cur?* Pourquoi? par quels motifs et dans quelle vue? Par haine, par colère, par l'espérance ou par l'attrait de quelque gain.

6. *Quomodo?* Comment et de quelle manière? En cachette ou à la vue de tout le monde; avec une épée, par quelque piége ou tromperie; par poison, par des personnes interposées, etc.

7. *Quando?* En quel temps? quand l'a-t-il fait? Hier, de jour ou de nuit, etc.

Toutefois, le principal usage des circonstances n'est que pour amplifier ou pour diminuer; car il n'y en a aucune qui, étant jointe à une chose, ne l'augmente ou ne la diminue en quelque manière, comme nous le ferons voir en son lieu, par des exemples qui serviront en même temps à découvrir au prédicateur studieux et zélé combien il peut recueillir de fruit de ce traité des circonstances.

Mais, encore que les lieux et les argumens qu'on emploie dans les hypothèses, ou questions particulières et déterminées, se tirent des circonstances que nous venons de marquer, il faut néanmoins, comme il a été dit au commencement, que nous tâchions toujours, autant que le sujet le permet, de faire remonter l'hypothèse à la thèse, c'est-à-dire, le fait ou la question particulière à l'universelle, qui a coutume d'occuper presque toute la première partie du discours. Si nous voulons, par exemple, exhorter un ami à embrasser la vie sainte des chartreux, nous devons nous étendre d'abord en général sur les louanges de la vie religieuse et solitaire, et descendre ensuite aux circonstances, et de la personne de cet ami, et de la sainteté de cet ordre, qui sembleront avoir plus de force et plus d'effet dans cette exhortation. Car il est important d'observer, comme dit Cicéron, « que les oraisons « sont plus belles lorsqu'elles s'élèvent de la cause, « ou fait particulier à l'universel, et qu'elles dé- « mêlent si bien la question générale, que par ce « moyen elles mettent les auditeurs en état de pou-

« voir juger de toutes les causes qui lui sont sub-
« ordonnées. »

Il faut donc pour cela qu'un orateur habile détache toujours, autant qu'il le peut, la cause ou controverse particulière qu'il veut traiter, des personnes et du temps qui la déterminent, et qu'il fasse rouler son discours sur la question simple et générale sous laquelle elle se trouve renfermée. Or, comme on peut toujours passer de l'hypothèse à la thèse, quand la nature du fait ou du sujet le permet, on peut aussi descendre quelquefois de la thèse à l'hypothèse, c'est-à-dire, de la question simple et générale à la question particulière et déterminée; comme quand il s'agit de s'élever contre l'impureté en général, et d'en détourner les hommes, on peut, après leur avoir exposé les maux que ce vice entraîne après lui, descendre ensuite dans les circonstances particulières des personnes, et expliquer en détail les divers maux qu'il cause à chacune, par rapport à son état, à sa condition et à ses différents engagements. Par exemple, si ce sont des personnes avancées en âge ou de jeunes gens, des hommes de robe ou d'épée, des magistrats, des gens de lettres qui soient dans des charges publiques ou dans les ordres sacrés, si ce sont des femmes, et particulièrement si elles sont mariées, on fera voir, par ces diverses circonstances des personnes, combien ce vice est honteux et détestable. On dira aux vieillards : Considérez la blancheur de votre tête, qui vous avertit que la continence et la pureté sont l'ornement de votre âge, et qui vous enseigne en même temps à ne pas défigurer ce qui vous reste de vie, par les

légéretés et les saillies d'un fol amour, mais à vous rendre toujours honorables par des actions de sagesse et de vertu. On dira aux jeunes personnes : Gardez-vous de souiller cette fleur si belle de votre âge, par les abominations de ce vice si honteux et si infame, qui vous entraîneroit comme un esclave après lui, et vous retiendroit honteusement dans les chaînes d'un criminel esclavage. On peut s'étendre ainsi plus ou moins sur les circonstances des personnes.

CHAPITRE IX.

Des différentes espèces d'argumentations, et premièrement de l'induction.

Comme tous les ouvrages, soit de la nature, soit de l'art, sont composés de matières et de formes, les diverses espèces d'argumens ont aussi tous leur matière et leur forme. La preuve, c'est-à-dire l'argument même, en est la matière, et l'ordre, la structure, l'arrangement de l'argument, qu'on appelle argumentation, en sont la forme. Car l'argument est ce que l'orateur trouve ou invente, qui sert à démontrer une chose dont on doute; mais l'ordre et la justesse convenables du discours par lequel on l'expose, sont l'argumentation ou la forme de l'argument. C'est pourquoi, après avoir traité en peu de

paroles des sources où l'on puise les argumens et les preuves, la raison veut, ce semble, que nous parlions ensuite de la forme dans laquelle on doit les proposer.

Il est vrai que cela semble regarder bien plus l'élocution, ou la manière de s'énoncer, que l'invention; mais à cause de la ressemblance et de l'union de l'une et de l'autre, nous ne laisserons pas d'en traiter ici, et d'y joindre, aussi par la même raison, certaines choses qui regardent la disposition des preuves et des argumens, afin que l'entière connoissance de cette partie se trouve renfermée dans un même endroit.

De l'Induction.

Cicéron parlant de ces formes d'argumens (lib. 1. de Invent.), dit que toute preuve ou démonstration dans un discours, doit se faire par l'induction ou par le syllogisme. L'induction a lieu lorsque pour prouver une chose l'orateur en rapporte plusieurs autres toutes semblables dont on ne peut douter, afin que cette ressemblance porte les esprits à se rendre plus facilement à ce qu'il veut persuader. Nous en avons un exemple dans saint Cyprien, où il prouve contre les idolâtres qu'il n'y a qu'un Dieu, en cette manière : « (1) Il n'y a donc qu'un

(1) « Unus igitur omnium Dominus est Deus. Neque enim « illa sublimitas potest habere consortem, cum sola om- « nem teneat potestatem. Ad divinum imperium etiam de « terris mutuemur exemplum. Quando unquam regni so- « cietas aut cum fide cœpit, aut sine cruore desiit? Sic The-

« Seigneur et qu'un Dieu, parce qu'étant tout-puis-
« sant, il ne peut avoir de compagnon de sa puis-
« sance. Cela peut même se prouver par l'exemple
« des empires d'ici-bas. Où a-t-on vu deux rois sur
« un même trône vivre long-temps en bonne intel-
« ligence, et sans qu'il y eût bientôt du sang ré-
« pandu ? C'est ainsi que la discorde se mit entre
« les deux frères de Thèbes, et qu'elle dura jus-
« qu'après leur mort ; c'est ainsi que Rémus et
« Romulus, qui avoient été ensemble dans le sein
« de leur mère, ne purent vivre ensemble assis sur
« un même trône ; César et Pompée étoient alliés,
« et néanmoins ils ne purent s'accorder pour la puis-
« sance. Et il ne faut pas s'étonner que cela arrive
« parmi les hommes, puisqu'il semble que ce soit
« comme un consentement général de la nature :
« les abeilles n'ont qu'un roi, les troupeaux n'ont
« qu'un conducteur ; à plus forte raison donc il n'y
« a qu'un maître de l'univers, qui a fait tout ce
« que vous voyez par sa parole, le gouverne par sa
« sagesse, le conserve par sa puissance. »

Ce saint Père prouve encore par l'induction que l'affliction est l'épreuve de la vertu, en ces termes :

« banorum germanitas rupta, et permanens rogis dissiden-
« tibus etiam in morte discordia ; et Romanos geminos unum
« non capit regnum, quos unum uteri cepit hospitium. Pom-
« peius et Cæsar affines fuerunt, nec tamen necessitudinis
« fœdus in æmula potestate tenuerunt. Nec hoc tu de ho-
« mine mireris, cum in hoc omnis natura consentiat. Rex
« unus est apibus, et dux unus in gregibus, et in armentis
« rector unus. Multo magis mundi unus est rector, qui
« universa quæcumque sunt verbo jubet, ratione dispensat,
« virtute consummat. » (S. Cyp. de Idolorum vanitate.)

« C'est une vaine présomption que de se croire fort « lorsqu'on est sans danger ; on ne se connoît bien « soi-même que dans les épreuves et les combats de « l'adversité. Un arbre qui est profondément enra- « ciné, ne peut être ébranlé par les efforts et les « secousses des vents qui l'agitent ; quand un vais- « seau est solidement bâti, quelque battu qu'il soit « des flots, ils n'y font point d'ouvertures, et de « quelque manière que le vent souffle dans l'aire où « l'on bat le blé, le bon grain qui est solide et plein « lui résiste toujours, sans qu'il puisse rien emporter « que la poussière et les pailles inutiles. »

Nous raisonnons de même par induction lorsque voulant persuader quelque chose, nous rapportons pour preuves grand nombre d'exemples qui ont le même effet. C'est ainsi que Mathathias, l'illustre père des Machabées, se voyant proche de la mort, exhorta ses fils à la défense de la religion et de la loi de Dieu, en leur proposant la fidélité d'Abraham, la fermeté de Joseph, le zèle de Phinées, l'obéissance de Josué, la généreuse confession de Caleb, la grande douceur de David, l'ardeur d'Elie, l'humble confiance d'Ananias, d'Azarias et de Mizael, et la simplicité de la foi toujours égale de Daniel, afin de les y animer par ces grands exemples, et de les affermir dans l'espérance qu'on doit avoir en Dieu, comme ce généreux défenseur de la foi de ses ancêtres le marque par ces paroles qu'il ajoute immédiatement après : « (1) Ainsi, considérez tout ce qui

(1) « Ita cogitate per generationem et generationem, quia « omnes qui sperant in eum non infirmantur. » (1. Machab. c. 2. v. 61.)

« s'est passé de race en race, et vous trouverez que « tous ceux qui espèrent en Dieu, ne succombent « point. »

Du Syllogisme ou Raisonnement.

La forme des argumens, ou la manière de prouver, la plus parfaite après l'induction, est le syllogisme, que Cicéron appelle le raisonnement. La dialectique, qui en traite particulièrement, en explique aussi à fond et très amplement la nature et les règles; mais nous n'en dirons ici que ce qui regarde l'art oratoire. Il faut remarquer d'abord que bien que les dialecticiens enseignent que tout raisonnement ne doit être composé que de trois propositions, qui sont la majeure, la mineure, et la conclusion, toutefois, comme il est souvent à propos, ainsi que nous le prouverons en parlant de l'enthymême, de supprimer dans le discours certaines propositions trop claires, il est aussi souvent nécessaire, lorsqu'on en avance d'obscures, d'y joindre en même temps des preuves pour empêcher l'impatience de ceux à qui l'on parle, qui ne peuvent quelquefois souffrir qu'on veuille les persuader par des raisons qui leur paroissent douteuses; car, bien qu'on y remédie dans la suite, il est toujours désavantageux de produire, même pour un peu de temps, ce dégoût dans leur esprit. Ainsi, il vaut beaucoup mieux que ces preuves suivent immédiatement les propositions douteuses, d'autant plus que leur séparation a cela d'incommode qu'elle oblige à répéter chaque proposition que l'on veut prouver. C'est pourquoi la méthode des rhétoriciens,

que l'on suit dans les discours ordinaires, est de joindre aux propositions douteuses les preuves qui les établissent, ce qui fait que leurs raisonnemens ont d'ordinaire cinq parties; car à la majeure, on joint les preuves de la majeure, et à la mineure, les preuves de la mineure, et ensuite on conclut. Ils peuvent néanmoins n'en avoir que quatre, lorsque quelqu'une des prémisses n'a pas besoin de preuve, ou même que trois, lorsqu'elles n'en ont besoin ni l'une ni l'autre. Mais le raisonnement le plus solide et le plus accompli est celui qui est composé de cinq parties, dont Cicéron nous donne un exemple en cette manière :

« Tout ce qui est conduit et réglé par un sage « conseil et une providence attentive, l'est toujours « mieux que ce qui se fait sans conseil. » On considère, dit-il, cette proposition comme la première partie de l'argument, à laquelle il faut joindre ensuite pour la seconde les diverses preuves qui servent à l'établir, telles que peuvent être celles-ci : « Quand « toute une maison est gouvernée par un père de « famille sage et prudent, elle est sans doute « mieux pourvue de toute chose et mieux réglée « qu'une autre où tout se fait inconsidérément ; « et quand une armée est commandée par un gé- « néral vraiment habile et plein de sagesse, elle « marche et agit partout avec bien plus d'ordre « que si elle étoit sous la conduite de quelque « chef téméraire et inconsidéré. Il en est de même « de la navigation : plus le pilote qui conduit un « vaisseau a de sagesse et de vigilance, plus il « arrive heureusement au port. » La première par-

tie de l'argument étant ainsi prouvée par la seconde, on joint l'attribut de la proposition, savoir : *mieux réglé*, avec le sujet de la question, qui est *le monde*, pour en faire une troisième qu'on appelle la mineure, en disant : « Or, il n'y a rien qui « soit mieux réglé que le monde » ; et l'on met pour la quatrième partie la preuve qui la suit immédiatement, et qui l'établit ainsi : « Car, peut-on « imaginer un ordre plus certain, plus juste et plus « réglé que celui qu'on admire tous les jours dans « le cours, dans le lever et le coucher des astres, « dans l'éloignement et le retour du soleil, dans la « vicissitude des saisons qui en dépendent, dans « les révolutions des années, qui non seulement se « font toujours d'une même manière comme par « nécessité, mais sont aussi toujours utilement ac- « commodées aux besoins de toutes choses, et enfin « dans la succession constante du jour et de la nuit, « dont l'un suit toujours l'autre sans que cet ordre « soit sujet à aucun changement. » Comme tout cela marque évidemment que tout l'univers est conduit et réglé par le conseil d'une admirable sagesse, on prend pour la cinquième partie la conclusion, soit en y renfermant précisément ce qui est une suite nécessaire de toutes les précédentes, en cette manière : « Le monde est donc gouverné par une sage Provi- « dence », qui est la proposition qu'on avoit à prouver; ou bien, en renfermant tout l'argument en peu de paroles dans une seule proposition, de cette manière : « Que si tout ce qui est gouverné par conseil est « mieux réglé que ce qui se conduit sans conseil, « et qu'il n'y ait rien de mieux réglé que l'univers,

« il faut avouer qu'il est gouverné par un très sage « conseil. » Voilà comment Cicéron prétend qu'un discours ou raisonnement doit être composé de cinq parties, et l'ordre dans lequel il les a lui-même rangées dans l'exemple que nous venons de rapporter.

On peut néanmoins renverser quelquefois cet ordre avec la même force et le même agrément, en sorte que l'argument ayant commencé par la mineure, finisse par la majeure, servant alors de preuve pour la conclusion qui en naît; ce qui se fait toujours bien quand la proposition renferme une sentence générale que l'on peut étendre comme un lieu commun. Par exemple, si un pasteur veut exhorter son peuple à l'exercice du jeûne et de la mortification, parce que c'est le moyen de satisfaire à Dieu pour les péchés commis, il proposera cette preuve en la renfermant dans un argument, en cette sorte :

C'est une nécessité de satisfaire à Dieu pour les péchés commis, or, nous ne pouvons mieux le faire que par l'exercice du jeûne et de la mortification de notre chair; nous devons donc nous appliquer soigneusement et avec ardeur à ce saint exercice. Ce raisonnement est droit et juste, mais il lui donnera plus de force et d'agrément, s'il réserve cette proposition majeure à la fin, et qu'il en fasse comme un lieu commun où il puisse s'étendre amplement sur la nécessité de la satisfaction des péchés, afin d'éviter les incroyables peines du feu du purgatoire, dont il pourra aussi décrire la rigueur effroyable. Après s'être étendu autant que l'on veut sur cette proposition, on revient à la conclusion précédente, afin que l'auditeur connoisse évidemment où tendoit

tout ce raisonnement ; et c'est ce qui est comme une source d'où il naît souvent des digressions qui relèvent beaucoup l'éclat et la beauté du discours, quand nous remontons du détail des choses particulières, comme des circonstances des actions et des personnes, aux lieux communs des vertus et des vices. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'exhorter les hommes à certaines œuvres de miséricorde, on peut s'étendre amplement sur ce sujet, en montrant combien cette vertu est agréable à Dieu, ce qui peut se faire soit avant, soit après la conclusion. De même nous voyons dans l'Évangile que le Seigneur ayant prononcé cette décision : « Que si quelqu'un scandalise un de ces « petits qui croient en moi, il vaudroit mieux pour « lui qu'on lui attachât une meule de moulin au « cou, et qu'on le jetât au fond de la mer », remonte aussitôt de là au lieu commun de la grandeur du péché de scandale, en disant : « Malheur « au monde à cause des scandales, car il est néces- « saire qu'il en arrive, mais malheur à l'homme par « qui le scandale arrive ! » Le reste qu'il ajoute sur ce sujet dans la suite de son discours, tient lieu de proposition majeure dans son raisonnement, et de là se tire justement cette conclusion ou sentence qu'il a d'abord proposée, savoir : « Si quelqu'un « scandalise un de ces petits qui croient en moi, etc. »

Mais on peut aussi renfermer tout un raisonnement dans très peu de paroles, comme celui-ci, de saint Augustin, pour prouver la liberté de l'homme : « (1) On ne peut imputer à péché que les actions

(1) « Quis peccat in eo quod nullo modo caveri potest ?

« libres ; or il y a des péchés , donc il y a des ac-
« tions libres. »

Il est certain que toutes les parties du raisonnement y sont comprises.

Il faut observer encore qu'un prédicateur ne doit pas toujours suivre dans ses raisonnemens cette méthode exacte dont les dialecticiens se servent dans leurs disputes , ni s'imaginer qu'ils aient moins de force lorsqu'on n'y voit pas trois propositions séparées et arrangées comme dans l'école ; au contraire , si pour prouver, par exemple , qu'il y a peu de vrais amis dans le monde, je raisonne selon la méthode des dialecticiens , en cette sorte :

« Tout vrai ami doit être prêt à donner sa vie pour son ami ;

Or , il y a très peu de gens qui soient prêts à donner leur vie pour leurs amis ;

Donc il y a peu de vrais amis » ;

Il est sans doute que ce raisonnement est moins naturel que s'il étoit renfermé dans une seule proposition , en cette autre manière : « Si tout vrai « ami doit être prêt à donner sa vie pour ses amis , « il n'y a guère de vrais amis , puisqu'il n'y en a « guère qui le soient jusqu'à ce point. » Ce tour de raisonnement est certainement plus commun et plus beau , et il a cet avantage qu'étant plus éloigné du style de l'école , il est écouté avec plus de plaisir.

« peccatur autem. Caveri igitur potest. » (De libero Arb. l. 2. c. 18.)

Des Enthymêmes.

Il est si peu nécessaire qu'il y ait toujours trois propositions exprimées dans un raisonnement, qu'il est souvent plus à propos d'en supprimer quelqu'une comme trop claire et trop connue, parce qu'elle peut être facilement suppléée par l'esprit de ceux à qui l'on parle ; et quand on n'exprime ainsi que deux propositions, cette sorte d'argument s'appelle *enthymême*, qui est véritablement un syllogisme imparfait dans l'expression, mais parfait dans l'esprit, parce que l'esprit supplée la proposition supprimée et sous-entendue, en vertu de laquelle il conclut. Par exemple, quand un prédicateur dit à des fidèles : « Vous faites profession de suivre Jésus-Christ, et vous ne pardonnez pas à vos ennemis ! » on comprend aisément ce qu'il suppose, et qu'il laisse à suppléer dans cet enthymême, savoir : que quiconque fait profession de suivre Jésus-Christ, doit pardonner à ses ennemis.

Cette manière d'argumenter est si commune dans les discours et dans les écrits, qu'il est rare, au contraire, qu'on y exprime toutes les propositions, non seulement parce qu'il y en a d'ordinaire une assez claire pour être supposée, mais aussi parce que naturellement l'homme aime mieux qu'on lui laisse quelque chose à suppléer, et que l'on ne croie pas qu'il ait besoin d'être instruit de ce que le bon sens découvre à chacun. Ainsi, outre que cette suppression le flatte, en ce que par elle on se remet de quelque chose à son intelligence, elle sert en-

core, en abrégeant le discours, à le rendre plus fort et plus vif. C'est ce qui se voit aisément dans ce vers de la *Médée* de Sénèque, qui contient un enthymême très élégant :

Servare potui, perdere an possim rogas ?

« J'ai pu te conserver, et tu demandes si je pourrai « te perdre » ; car quelle grace auroit-il, si l'on en faisoit un argument philosophique en cette manière : « Celui qui peut conserver, peut perdre ; or, je t'ai « conservé ; je pourrai donc te perdre. » Cette sorte d'argument en forme plaît bien moins, parce que, comme l'une des principales beautés d'un discours est d'être plein de sens, et de donner occasion à l'esprit de former une pensée plus étendue que n'est l'expression, c'est au contraire un des plus grands défauts d'être vide de sens et de renfermer peu de pensées, ce qui est très ordinaire dans les argumens de l'école. De là vient aussi qu'ils sont si rares dans les entretiens et les discours ordinaires du monde, parce que sans même y faire réflexion, on s'éloigne de ce qui ennuie, et l'on se réduit à ce qui est précisément nécessaire pour se bien faire entendre.

Quelquefois aussi les deux propositions sont renfermées dans une seule, qu'on appelle épichérême. Saint Ambroise, exposant les souffrances de la Mère de Dieu à la mort de son Fils, nous en donne un exemple dans ce peu de paroles : « (1) Vierge très « pure, vous n'aviez pas dans cette perte la con-

(1) « Nec illud, Virgo, solatium habebas, quod alium esses « filium paritura. »

« solation que trouvent les autres mères, dans l'es-
« pérance d'avoir un autre fils. » Ce saint docteur, au lieu du nom de Marie, se sert en cet endroit de celui de Vierge, comme étant, selon l'expression philosophique, le moyen terme de son raisonnement, duquel toute la force dépend. Aristote appelle sentence enthymématique, toute proposition qui renferme seule les deux parties de l'enthymême, comme celle-ci qu'il rapporte pour exemple :

Mortel, ne garde pas une haine immortelle.

Le raisonnement entier seroit : *Celui qui est mortel ne doit pas conserver une haine immortelle. Or vous êtes mortel, ne gardez donc pas une haine immortelle.* Mais l'enthymême parfait, qui se fait en supprimant la majeure, a bien plus de grace : *Vous êtes mortel, ne gardez donc pas une haine immortelle.*

Des Dilemmes.

Outre ces espèces d'argumentations, qui sont les principales et les plus considérables, il y en a aussi quelques autres qu'il est bon de joindre ici, à cause de la force qu'elles ont pour persuader. Nous commencerons par le dilemme, qui est une sorte d'argument dont on ne peut accorder une partie qu'elle n'emporte la conviction du tout, comme quand Cicéron fait parler Rome ou la patrie, à Catilina, accusé de conspiration contre elle, en ces termes :

« (1) Retirez-vous donc, et ôtez-moi cette crainte, « afin que si elle est véritable, j'évite par votre « éloignement l'oppression dont je suis menacée, et « que si elle est fausse, je cesse d'être en proie à « des inquiétudes continuelles »; et quand il dit dans une de ses lettres à Quintus son frère : « (2) Si la colère « est inflexible, c'est une extrême dureté, et si elle « se laisse fléchir par prière, c'est une très grande « légéreté. »

On donne à cette sorte d'argument le nom de *dilemme*, à cause qu'il pousse et presse tellement de part et d'autre ceux qu'on veut persuader, que s'ils résistent d'un côté, ils sont pris de l'autre. De là vient qu'on l'appelle aussi *syllogisme cornu*, parce que ses parties sont comme autant de cornes disposées de telle sorte, que si l'on en évite une, on est heurté et abattu par l'autre. Si un dilemme est véritable, ou bien si les conclusions de chaque partie sont nécessaires, il n'y a jamais de réplique; mais s'il y a de la fausseté, ou que les conclusions n'en soient pas nécessaires, on en trouve la solution en deux manières, ou en le retournant contre celui qui le propose, ou en suppléant ce qui doit y être compris, et qui est sous-entendu dans chaque partie ou proposition particulière. C'est ce qu'il est à propos de faire entendre après que nous aurons plus parti-

(1) « Quamobrem discede, atque hunc mihi timorem « eripe, si verus, ne opprimar : sin falsus, ut tandem ali- « quando timere desinam. »

(2) « Si implacabiles sunt iracundiæ, summa est acerbitas; « sin autem exorabiles, summa levitas. »

culièrement donné et expliqué la définition du véritable dilemme.

C'est un raisonnement composé, où, après avoir divisé un tout en ses parties, on conclut du tout ce qu'on a conclu de chaque partie; je dis, ce qu'on a conclu, et non pas seulement ce qu'on auroit affirmé de chaque partie, parce qu'on ne l'appelle proprement dilemme que quand ce que l'on dit de chaque partie est appuyé de sa raison particulière. Si, par exemple, je veux prouver que les pasteurs qui ne travaillent point au salut des ames qui leur sont commises, sont inexcusables devant Dieu, je le ferai par un dilemme en cette sorte : « Ou ils sont « capables de cette charge, ou ils en sont inca- « pables. S'ils en sont capables, ils sont inexcu- « sables de ne pas s'y employer; s'ils en sont inca- « pables, ils sont inexcusables d'être entrés dans une « charge si importante, dont ils ne pouvoient pas s'ac- « quitter. Ainsi, en quelque manière que ce soit, ils « sont inexcusables devant Dieu, s'ils ne travaillent « pas au salut des ames qui leur sont confiées. »

Il s'agit maintenant de faire quelques observations sur ces sortes de raisonnemens, pour en connoître la vérité et la fausseté, le fort et le foible. La première est que toutes les propositions qui y entrent, n'y sont pas toujours exprimées; ainsi, il y a beaucoup de choses sous-entendues dans ce dilemne, par lequel un ancien philosophe prouvoit qu'on ne devoit point se mêler des affaires publiques : « Si l'on y agit bien, on offensera les hommes, si « l'on y agit mal, on offensera les dieux; donc on « ne doit point s'en mêler. »

Et de même en celui-ci, par lequel un autre prétendoit prouver qu'il ne falloit point se marier : « Si « la femme qu'on épouse est belle, elle cause de la « jalousie; si elle est laide, elle déplaît : il ne faut « donc point se marier. » On voit dans l'un et dans l'autre de ces dilemmes que la proposition qui devoit contenir la partition est sous-entendue ; ce qui est facile, parce qu'elle est assez marquée par les propositions particulières où l'on traite chaque partie. De plus, afin que la conclusion soit renfermée dans les prémisses, il faut sous-entendre partout quelque chose de général qui puisse convenir à tout, comme dans le premier : « Si l'on agit bien, on of- « fensera les hommes », ce qui est fâcheux ; « si « l'on agit mal, on offensera les dieux », ce qui est encore fâcheux : « donc il est fâcheux en toute « manière de se mêler des affaires publiques. »

Cette première observation est très importante pour bien juger de la force d'un dilemme ; car ce qui fait que celui-là n'est pas concluant, est qu'il n'est point fâcheux d'offenser les hommes quand on ne peut l'éviter qu'en offensant Dieu.

L'autre observation est qu'un dilemme peut avoir deux défauts. L'un, quand la disjonctive sur laquelle il est fondé, ne comprend pas toutes les parties du tout que l'on divise. Par exemple, le dilemme pour ne point se marier ne conclut pas, parce qu'il peut y avoir des femmes qui ne soient ni belles ni laides, c'est-à-dire ni si belles qu'elles causent de la jalousie, ni si laides qu'elles déplaisent. Il en est de même de ce dilemme de Cicéron contre la colère, que nous avons rapporté ci-devant : *Si implacabiles*

sunt iracundiæ, etc. ; car on peut se mettre en colère avec justice, et se laisser fléchir de même par raison et sans légéreté, quand celui qui a offensé répare la faute ou s'en repent. L'autre défaut est quand les conclusions particulières de chaque partie ne sont pas nécessaires, comme il a déja été dit. Ainsi, ce n'est pas une nécessité qu'une femme belle cause de la jalousie, puisqu'elle peut être si sage et si vertueuse qu'on n'ait aucun sujet de se défier de sa fidélité ; ce n'est point une nécessité qu'étant laide, elle déplaise à son mari, puisqu'elle peut avoir des qualités si avantageuses de l'esprit et du cœur, qu'elle ne laisse pas de lui plaire beaucoup.

La troisième observation est que l'on peut quelquefois retourner un dilemme très à propos contre celui qui s'en sert. Nous en avons un exemple dans Cicéron, lorsque Varron son ami, qu'il avoit prié d'écrire sur les matières de la philosophie, s'en défendoit par ce dilemme : « (1) J'ai considéré, dit-il, « que toute la philosophie étant très exactement « expliquée et écrite en grec, si ceux d'entre nous « qui en aiment l'étude, étoient savans dans le « grec, ils la liroient plus volontiers dans cette « langue qu'en la nôtre, et que s'ils ne le savoient

(1) « Cùm viderem philosophiam græcis litteris diligentissimè explicatam, existimavi, si qui de nostris ejus studio tenerentur, si essent græcis litteris eruditi, græca potiùs quàm nostra lecturos; sin à Græcorum artibus et disciplinis abhorrerent, ne hæc quidem curaturos, quæ sine eruditione græca intelligi non possunt. Itaque ea scribere nolui, quæ nec indocti intelligere possent, nec docti intelligere curarent. »

« pas, ils se mettroient peu en peine de lire des « choses qu'on ne peut pas bien entendre sans le sa- « voir. Ainsi, je n'ai pu me résoudre à traiter et à « écrire des choses que ceux qui n'ont pas la con- « noissance de cette langue ne peuvent pas entendre, « et que ceux qui la savent négligeroient de lire en « la nôtre. » Cicéron retourne ensuite ce dilemme contre Varron, en cette manière : « (1) Au con- « traire, ceux qui ne peuvent pas lire ces matières « en grec, se feront un plaisir de les lire en leur « langue, et ceux qui les peuvent lire en une « langue étrangère, ne mépriseront pas pour cela « leur langue naturelle. »

Un prédicateur peut très bien se servir du dilemme en diverses occasions. Si, par exemple, il veut s'élever contre la cruauté d'Hérode, qui fit égorger tant de petits innocens à cause de la prédiction du prophète Michée, qui marquoit clairement l'avénement et le lieu de la naissance du Messie, afin d'envelopper dans ce carnage commun ce roi nouveau qui lui inspiroit de la frayeur, il peut le faire en cette manière : Dis-moi, perfide, crois-tu ce que t'annonce cette étoile miraculeuse et la prédiction si claire de ce prophète, ou ne le crois-tu pas ? Si tu n'y as point de foi, que ne t'en moques-tu comme d'une folle fiction et d'une rêverie ? Mais si tu y as de la foi, comme tu le fais assez voir par le soin que tu prends de consulter les prophètes, quelle fureur et quelle folie est-ce à toi, qui n'es qu'un ver de terre, de

(1) « Imò verò et latina legent, qui græca non poterunt: « et qui græca poterunt, non contemnent sua »

prétendre rompre les desseins et les décrets de la divine Majesté, et de t'élever au dessus de Dieu même ?

Saint Cyprien s'est aussi servi de cette sorte de raisonnement contre Démétrien, en ces termes : « (1) Quelle est donc cette fureur qui ne respire que « le sang et le carnage ? quelle est cette insatiable « passion d'exercer des cruautés ? Choisissez plutôt « l'un des deux : ou c'est un crime que d'être chré- « tien, ou ce n'est pas un crime ; si c'est un crime, « pourquoi ne me faites-vous pas mourir quand je « le confesse si hautement ? et si ce n'est pas un « crime, pourquoi persécutez-vous un innocent ? »

Des Raisonnements appelés Sorites ou Gradations.

Ce que les Grecs appellent sorites sont des raisonnemens composés de plusieurs propositions qui dépendent l'une de l'autre, la seconde de la première, la troisième de la seconde, et ainsi du reste, jusqu'à ce que l'attribut de la conclusion soit joint avec le sujet ; nous les appelons proprement gradations. Si je veux montrer, par exemple, que les avares sont misérables, je considère d'abord qu'être avare, c'est être plein de désirs et de passions, et afin de pouvoir en conclure la misère que je veux prouver, j'examine encore ce que c'est qu'être plein

(1) « Quæ est hæc insatiabilis carnificinæ rabies ? quæ « inexplebilis libido sævitiæ ? Quin potiùs elige tibi alterum « de duobus : christianum esse, aut est crimen, aut non « est. Si crimen est, quid non interficis confitentem ? si « crimen non est, quid persequeris innocentem ? »

de désirs, et je trouve dans cette idée celle d'être misérable, parce qu'on est privé de beaucoup de choses qu'on aime et qu'on désire, ce qui me donne lieu de former ce sorite : Les avares sont toujours pleins de désirs ; étant pleins de désirs, ils manquent de beaucoup de choses, parce qu'il est impossible qu'ils satisfassent tous leurs désirs ; et c'est sans doute une véritable misère que de manquer de ce que l'on désire : donc les avares sont vraiment misérables.

Cicéron se sert de cette sorte d'argument pour prouver qu'il n'y a point d'autre bien que la vertu. « (1) Un bien est toujours, dit-il, une chose à dé- « sirer ; ce qui est désirable est toujours à estimer ; « ce qui mérite notre estime doit toujours nous être « agréable et précieux : l'honneur doit donc aussi lui « être toujours déféré. Ainsi tout bien est louable « et estimable par lui-même ; d'où il faut conclure « qu'il n'y a point d'autre bien que ce qui est hon- « nête. » Cette manière de raisonner est ce que les dialecticiens appellent un argument par gradation du premier au dernier (2).

Saint Jérôme s'en sert dans une de ses lettres à Héliodore, en ces termes : « (3) Nul prophète n'est « honoré dans son pays. Or, où il n'y a point

(1) « Etenim quidquid sit, quod bonum sit, id expeten- « dum : quod autem expetendum, id est certè approbandum : « quod vero approbandum, id gratum acceptumque haben- « dum. Ergo etiam dignitas ei tribuenda est : bonum igitur « omne laudabile. Ex quo efficitur, ut quod sit honestum, « id sit solùm bonum. »

(2) « A primo ad ultimum argumentatio. »

(3) « Nemo propheta in patria sua honorem habet. At

« d'honneur, il y a du mépris ; et où il y a du « mépris, il y a souvent des injures à souffrir; et « où il y a des injures, la colère est souvent irri- « tée ; et où la colère s'irrite, on ne trouve nul « repos ; et où il n'y a point de repos, l'esprit est « souvent détourné de ses meilleurs desseins et de « ses occupations ordinaires; et où l'esprit est ainsi « agité et détourné par des inquiétudes, ce qu'il « perd de ses exercices réglés est une diminution à « son avancement. Or, on ne peut pas dire que « celui qui diminue au lieu de croître, puisse se « rendre parfait. De cette supputation on tire cette « conclusion : qu'un religieux solitaire ne peut pas « être parfait dans son pays ; d'où il suit encore « que celui qui veut y demeurer, montre par là qu'il « ne veut pas devenir parfait, et qu'ainsi il déplaît « à Dieu, parce que c'est vraiment déplaire à Dieu « que de ne vouloir pas s'avancer dans la perfec- « tion, à laquelle il nous a fait la grace de nous ap- « peler. »

De la manière d'argumenter par dénombrement.

Le dénombrement est une sorte d'argument où l'on expose plusieurs motifs ou raisons que l'on ré-

« ubi honor non est, ibi contemptus est : ubi contemptus, « ibi frequens injuria : ubi autem injuria, ibi et indignatio ; « ubi indignatio, ibi quies nulla : ubi quies non est, ibi mens « à proposito sæpè deducitur : ubi autem per inquietudinem « aliquid aufertur ex studio, minus fit ab eo quod tollitur : « et ubi minus est, perfectum non potest dici : ex hac sup- « putatione summa illa nascitur : monachum perfectum in « patria sua esse non posse. Perfectum autem esse nolle, « delinquere est. » (S. Hier. in epist. ad Heliod.)

fute ensuite, en sorte qu'il en reste une qui se trouve confirmée par la destruction des autres, en cette manière : C'est une nécessité, puisqu'il est constant que Caïus a été tué, que si celui qu'on accuse de sa mort en est coupable, c'ait été par quelque motif de haine et d'inimitié, ou de crainte ou d'espérance, ou pour servir la passion de quelque ami, ou afin qu'il en revînt du dommage ou de la perte à ses ennemis ; que si rien de tout cela n'est vrai, c'est injustement qu'on l'accuse de ce crime, car il n'est pas croyable qu'on puisse se porter à une aussi mauvaise action sans quelque motif semblable. Or, l'accusé n'a jamais eu aucun sujet ni de haine ni d'inimitié contre cet homme, jamais rien à craindre de sa part, ni aucun avantage à espérer de sa mort, soit pour lui-même, soit pour ses amis, ni aucune sorte de dommage ou de perte pour ses ennemis. Que reste-t-il donc, sinon que ce n'est point l'accusé qui a tué Caïus, et qu'il est très innocent de sa mort.

De la manière d'argumenter par des demandes et des réponses anticipées, appelée Subjection.

Cette sorte de raisonnement approche fort de la précédente, car tout ce que l'on traite et que l'on prouve par le dénombrement, peut se tourner et se traiter beaucoup plus élégamment par la subjection. C'est proprement, comme dit Cornificius, lorsque l'orateur, pour prévenir les raisons qu'on pourroit lui opposer, se les propose lui-même comme en s'interrogeant, et les détruit aussitôt par ses réponses, en cette manière : « Dites-moi, je

« vous prie, d'où sont venues à cet homme de si « grandes richesses ? est-ce que son père les lui « auroit laissées ? mais tous les biens de son père « ont été vendus publiquement. Lui seroit-il arrivé « quelque riche succession de sa famille ? au con- « traire, tous ses parens et ses proches l'ont dés- « hérité. Mais ces richesses ne seroient-elles point « le fruit de quelque grand procès qu'il auroit ga- « gné ? point du tout, il a été condamné comme « débiteur de grandes sommes. Si donc il n'a pas « amassé les richesses qu'il possède par ces voies « légitimes et ordinaires, il faut nécessairement, « ou que l'or et l'argent naisse dans sa maison, ou « qu'il les ait acquises par des voies injustes et cri- « minelles. » (Cic. lib. 4. ad Heren.)

Le saint évêque Osorio (lib. 1. de Sap.), voulant prouver par la longue captivité des Juifs qu'ils n'ont été abandonnés de Dieu qu'à cause de leur perfidie, se sert de cette sorte d'argument avec beaucoup de force et d'éloquence : « Que fait, dit-il, ce peuple, « quelle sorte de crime commet-il, à quelles crimi- « nelles actions se porte-t-il pour mériter que Dieu, « qui l'a autrefois favorisé de ses graces et de ses « bienfaits d'une manière si éclatante, l'ait ainsi « entièrement abandonné ? Les Juifs sacrifient-ils aux « idoles ? au contraire, ils n'ont rien plus en hor- « reur que d'en approcher. S'attachent-ils au culte « des faux dieux ? mais ils ne se distinguent des na- « tions qu'en ce qu'ils font gloire de servir et d'a- « dorer le vrai Dieu, et c'est leur vraie gloire en « effet. Seroit-ce qu'il y a de la cruauté dans leurs « mœurs ? mais ils ne se piquent de rien tant que

« de justice et de piété. Quelle est donc la cause « d'un si déplorable abandon ? Est-ce qu'ils n'ont pas « assez soin de recourir à Dieu par l'humilité de la « prière ? Bien loin de cela, ils sont très assidus à « prier, et néanmoins leurs prières ne sont point « écoutées. Que s'ils n'adorent point d'idoles, s'ils « n'invoquent point de fausses divinités, s'ils ne « trempent point leurs mains dans le sang humain, « s'ils ne se souillent d'aucun sortilége, ni d'au- « cune tromperie dans leurs actions, d'où vient « donc que Dieu abandonne et prive si long-temps « de son secours ce peuple qu'il a lui-même choisi « et si particulièrement reçu sous sa protection ? « d'où vient qu'il afflige par de si longues plaies « cette nation qui lui est si particulièrement consa- « crée ? etc. »

Du Raisonnement oratoire, appelé en latin *collectio*, assemblage, et de ses parties.

Entre toutes les formes et les manières de raisonner que nous traitons, on considère principalement celle-ci comme étant la plus pleine et la plus solide, parce qu'elle montre et ce qu'on doit employer pour preuve, et dans quel ordre et quelle disposition on doit le ranger. C'est pourquoi il semble, et c'est mon sentiment, que cette sorte de raisonnement ne regarde pas tant l'élocution que l'invention et l'arrangement des matières du discours, comme la chose le fait assez voir par elle-même ; car le raisonnement oratoire est composé de cinq parties, savoir : de la proposition, de la raison qui la prouve, de

la confirmation de la preuve (c'est-à-dire des argumens qui la confirment), de l'ornement, et de la conclusion.

La proposition expose et fait voir, en peu de paroles, ce que c'est que l'on veut prouver.

La raison est la cause ou le principe dont on se sert, pour montrer que ce qu'on a proposé sommairement est véritable.

La confirmation de la raison ou du principe est plusieurs arguments qui appuient et fortifient la raison, qu'on a d'abord exposée en peu de mots.

L'ornement, qui consiste dans les figures de sens et de paroles, dans les expressions choisies, dans les liaisons et dans les tours délicats et agréables, sert à relever et embellir les choses, et à donner plus d'éclat et de poids aux preuves dont le raisonnement est appuyé.

La conclusion, ou le résultat, est ce qui finit le raisonnement, en rassemblant toutes ses parties en peu de paroles.

On voit par le détail de cette division, ce que le raisonnement oratoire a de plus que le dialectique. Car le dialecticien n'emploie dans ses arguments que la proposition, la raison et la conclusion; c'est dans ces trois parties seules qu'il en renferme toute la force. Quelquefois néanmoins ils y joignent des confirmations, et surtout de celles qui se tirent du lieu des autorités. Mais l'orateur insiste principalement par des confirmations de preuves, qui font la force de son raisonnement, et par des ornements qui en font l'élégance et la beauté.

Ce serait ici le lieu de traiter chacune de ces cinq

parties en particulier. Mais parce que les deux premières, qui sont la proposition et la raison, appartiennent principalement à la dialectique, nous n'en dirons rien de plus à présent. Quant aux autres, qui regardent ce que l'orateur a de plus que le dialecticien, et le prédicateur de plus que l'orateur, comme elles sont propres et particulières à notre dessein, nous en parlerons un peu plus à fond et avec plus d'étendue.

De la Confirmation du principe, ou Raison principale.

Cette troisième partie de l'argument oratoire, qui sert à en établir et fortifier la raison ou le principe, se tire particulièrement des lieux, que les dialecticiens appellent extérieurs; car ils en établissent de trois sortes, savoir : les intérieurs, qui se prennent de la nature et de la substance de la chose ou du sujet même; les extérieurs qui se tirent d'ailleurs, et se trouvent hors du sujet; et les mixtes ou moyens, qui se trouvent en partie hors de la chose, et en partie dans elle-même. Les raisons ou principes se tirent le plus souvent des lieux intérieurs et des mixtes, c'est-à-dire, du sujet même entièrement, ou en partie du sujet et en partie du dehors.

Mais les confirmations se prennent particulièrement des lieux extérieurs, comme des ressemblances ou des différences; des proportions du moindre au plus grand, du plus grand au moindre, de l'égal à l'égal, des convenances et des répugnances, des exemples et des divers témoignages de différents auteurs. Or, afin qu'il y ait de l'érudition et de la so-

lidité dans un discours, il faut avoir soin de l'appuyer et de l'enrichir par ces sortes de lieux autant qu'on en est capable. Car la principale différence entre les prédications savantes, et celles qui ne le sont pas, est que celles-ci ne sont remplies que de propositions et de raisons que chacun trouve facilement, et que les autres sont soutenues et appuyées par des preuves et des sentences choisies de l'Écriture et des saints Pères.

C'est pourquoi il faut, comme il a été dit plus haut (ch. VII.), qu'un prédicateur s'applique surtout à s'en faire une riche et abondante provision, par une lecture et une étude continuelle, et à les rédiger en lieux communs, en sorte qu'il les ait toujours prêts et comme à la main, dans toutes les occasions qui se présentent. Pour moi j'estime extrêmement ces sortes de lieux particuliers, et je trouve qu'ils sont sans comparaison plus nécessaires et plus propres au prédicateur, que tous ces autres lieux universels qu'on appelle *topiques;* car ceux-ci ont une trop vaste étendue, pour pouvoir aisément fournir ce qui est propre et convenable à notre sujet; mais ces autres touchent de beaucoup plus près la chose même.

De l'Ornement, quatrième partie du raisonnement oratoire.

Nous avons dit que la quatrième partie de l'argument oratoire est l'ornement, que d'autres appellent aussi embellissement. L'un et l'autre de ces noms lui est justement donné, parce qu'elle orne et embellit en effet le discours, par des figures de sens et de diction, comme par autant de lumières, et

que c'est en elle particulièrement que paraît la force de l'art et de l'esprit de l'orateur; car pour l'élocution ou la diction des autres parties, elle dépend de la prudence de chacun; mais l'ornement ne peut venir que d'un orateur vraiment disert et éloquent.

Cette partie du raisonnement oratoire a lieu principalement quand la raison ou la confirmation, ou même la proposition, renferme en soi quelque force de sentiment ou de pensée cachée, qui ne peut s'exprimer ni se faire entendre en peu de paroles; car c'est alors que l'orateur sage et prudent, qui a su découvrir et pénétrer, par l'adresse et par la vivacité de son esprit, tout ce qu'il y a de force et de grace dans chacune de ces parties, l'éclaircit, l'expose, et le met pour ainsi dire devant les yeux de ses auditeurs. On en trouve une infinité d'exemples dans les Pères et les saints docteurs de l'Église; j'ai cru devoir en insérer ici quelques-uns, afin de rendre la chose plus claire et plus intelligible.

Un ancien auteur, dont les sermons ont été imprimés sous le nom d'Eusèbe, évêque français (1), parlant du meurtre des saints Innocents, propose d'abord le fait en cette manière : « Ces enfants si « petits et si tendres sont égorgés pour Jésus-Christ :

(1) Grenade a cru que c'étoit Eusèbe, évêque d'Émèse en Asie; mais, comme le remarque Feller, il ne nous reste rien des ouvrages de cet évêque d'Émèse. On convient aujourd'hui que la plupart des homélies qu'on lui avoit attribuées ont été composées par des évêques français dans les premiers temps de l'Église gallicane. On croit que plusieurs sont de saint Patient, évêque de Lyon. (Dictionn. de Feller, article Eusèbe Emissène.)

« l'innocence meurt pour la justice »; et il donne ensuite à cette proposition son ornement : « (1) Qu'ils « sont heureux, dit-il, d'être trouvés dignes de souf- « frir la mort pour Jésus-Christ, dans un âge où ils « ne peuvent pas seulement encore prononcer son « adorable nom. A peine sont-ils susceptibles de « plaies, qu'ils sont appelés à la gloire du martyre. « Que ces petits innocents sont heureusement nés, « puisque, dès leur entrée en ce monde, ils ren- « contrent la vie éternelle qui vient au devant d'eux! « Il est vrai qu'ils n'ont pas plutôt commencé de « voir la lumière, qu'elle s'éteint pour eux; mais la « fin de leur vie est le commencement d'une éter- « nelle félicité. A peine ont-ils goûté la vie présente, « qu'ils passent à la vie future; et ils ne sont presque « pas encore entrés dans le berceau de l'enfance, « qu'ils se trouvent avoir heureusement fourni leur « carrière, remporté le prix et gagné les couronnes. « On les arrache, à la vérité, du sein de leurs mères,

(1) « Occiduntur pro Christo parvuli; pro justitiâ moritur « innocentia. Quam beata ætas! necdum Christum potest « eloqui, et jam pro Christo meretur interfici; nondum « opportuna vulneri, et jam idonea passioni! Quàm feliciter « nati, quibus in primo nascendi limine æterna vita obviam « venit! Incurrunt quidem inter ipsa principia acceptæ lu- « cis periculum, et finem salutis; sed de ipso protinùs fine « capiunt principia æternitatis. Immaturi quidem videntur « ad mortem, sed feliciter moriuntur ad vitam; vixdùm « degustaverant præsentem, statim transeunt ad futuram; « nondum ingressi infantiæ cunas, jam perveniunt ad co- « ronas; rapiuntur quidem à complexibus matrum, sed « redduntur gremiis angelorum. » (Biblioth. maxima Pa- trum, tom. VI, p. 622. F.)

« mais c'est pour les placer dans le sein des anges. »

Le même évêque relève et orne encore cette divine sentence d'Isaïe (c. 9. v. 6.) : « Un petit enfant nous est « né, et un fils nous a été donné », en rapportant la première partie à l'humanité de Jésus-Christ, et l'autre à sa divinité, de cette manière : « (1) Un petit enfant « nous est né, et un fils nous a été donné. Il nous a donc « été donné de Dieu, et il nous est né d'une Vierge. « Né plus jeune que sa Mère, donné aussi ancien que « son Père ; né pour souffrir la mort, donné pour « être la source de la vie. Celui qui étoit avant tous « les temps nous a ainsi été donné ; celui qui n'était « pas, nous est né ; il domine souverainement dans « le ciel, et il est ici-bas dans les souffrances et « les humiliations ; là il règne pour lui-même, et ici « il combat pour nous, etc. »

Saint Grégoire le Grand, voulant mettre dans son jour la parabole du marchand qui cherche de belles perles (Matth. 13. 45.), la propose et l'embellit ainsi : « (2) Il est écrit, dit-il, que le royaume du Ciel est « semblable à un marchand qui cherche de belles « perles, et qui en ayant trouvé une de grand prix, va

(1) « Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis. « Datus est ergo ex divinitate, natus ex virgine ; natus, qui « et matre esset junior : datus, quo nec patre esset anti- « quior. Natus qui moreretur, datus ex quo vita nasceretur. « Ac sic qui erat, datus est ; qui non erat, natus est. Illic do- « minatur ; hic humiliatur. Sibi regnat, et mihi militat. » (Bibliot. max. Patrum, t. VI, p. 619. D.)

(2) « Cœleste regnum homini negociatori simile dicitur, « qui bonas margaritas quærit, sed unam pretiosam inve- « nit, quam videlicet inventam omnia vendens emit ; quia

« vendre tout ce qu'il avait, et l'achette. » C'est la proposition; voici l'ornement qu'il y joint ensuite : « Quiconque a une fois goûté et bien compris, autant qu'il est possible en cette vie, la douceur de « la vie céleste, renonce très volontiers à tout ce « qu'il aimait auparavant sur la terre. Tout ce qu'il « y a de plus riche et de plus éclatant lui paraît « bas et méprisable, en comparaison de cette bienheureuse vie. Il quitte pour elle tout ce qu'il « a de biens, et répand avec joie sur les pauvres « tout ce qu'il en avoit amassé. Son cœur ne s'enflamme plus que de l'amour des biens du ciel; « il n'y a plus rien qui lui plaise dans ceux de la « terre : toute leur beauté, dont il étoit charmé, « n'est plus à ses yeux qu'une horrible difformité, « parce qu'il n'y a plus que l'éclat de cette précieuse perle qui brille dans son cœur. »

Tous les ouvrages de ce grand saint sont pleins de ces sortes d'ornemens; car il explique toujours admirablement les choses qu'il a une fois proposées; en sorte qu'il développe et met au jour tout ce qu'il y a de force cachée dans le sens de chaque proposition qu'il traite, par des tours fins et délicats de pensées et d'expressions qui lui sont particuliers.

« qui cœlestis vitæ dulcedinem, in quantùm possibilitas admittit, perfectè cognoverit, ea quæ in terris amaverat libenter cuncta derelinquit; in comparatione ejus vilescunt « omnia, deserit habita, congregata dispergit, inardescit « in cœlestibus animus, nil in terrenis libet, deforme conspicitur quidquid de terrenæ rei placebat specie, quia sola « pretiosæ margaritæ claritas fulget in mente. » (Homel. XI. n. 2.)

Saint Bernard en use de même dans un de ses sermons sur saint Victor : « (1) Réjouissez-vous, dit-« il, mes très chers frères, réjouissez-vous dans le « Seigneur, qui a daigné multiplier si favorable-« ment les continuels bienfaits de sa bonté, en « donnant au monde le bienheureux Victor, afin de « sauver plusieurs personnes par son exemple. Je « vous le dis encore, réjouissez-vous de ce que nous « ayant été enlevé, il s'est approché de Dieu, pour « en sauver encore beaucoup plus par son inter-« cession. » Cette proposition, qui a deux parties, marque le double avantage que nous avons dans les saints, savoir : leur exemple, et leur protection. Il y joint ensuite l'ornement, qui l'explique et l'amplifie par ces paroles : « Il a paru sur la terre, pour « y servir d'exemple aux hommes, et il est main-« tenant élevé dans le ciel, pour les favoriser de sa « protection. Ici il leur a servi de modèle pour for-« mer saintement leur vie, et là il les invite à la « gloire. Ici il les a excités et encouragés à se ren-« dre dignes du royaume de Dieu par des œuvres « saintes, et là il se rend leur médiateur pour les « y faire entrer. »

(1) « Gaudete in Domino, dilectissimi, qui inter conti-« nua suæ pietatis beneficia indulsit hominem mundo, cujus « multi salvarentur exemplo. Iterum dico, gaudete, quod « raptus de medio appropiavit Deo, ut multò plures ejus « intercessione salventur..... In terris visus est, ut esset « exemplo ; in cœlum levatus est, ut sit patrocinio. Hic in-« format ad vitam, illic invitat ad gloriam. Factus est me-« diator ad regnum, qui fuit incitator ad opus. » (In nat. Vict. confess., serm. 2. n. 1.)

Saint Cyprien exhortant les fidèles à la charité envers les pauvres, leur propose pour modèle de la manière dont on doit l'exercer envers eux, la veuve de Sarepta, nourrissant Elie d'un peu de farine qui lui restoit; et il ajoute ensuite l'ornement à cet exemple, en ces termes : « (1) Ainsi cette bonne veuve, « au troisième livre des Rois, après avoir consommé « toutes ses provisions pendant la famine, ayant « fait d'un peu de farine et d'huile qui lui restoit « un pain cuit sous la cendre, c'étoit le dernier « repas qu'elle et ses enfans devoient faire, et Elie « étant survenu là-dessus, et lui ayant demandé « à manger, elle lui en donna sans délibérer, et « cette mère, qui aimait si tendrement ses enfans, « ne lui allégua point pour excuse qu'ils mouraient « de faim. Elle fit en la présence de Dieu une « action qui lui était extrémement agréable, et la « fit promptement et gaiment, et elle ne donna « pas une partie de ce qu'elle avait de trop, mais « donna tout le peu qu'elle avait. Ses enfants « étaient affamés, elle les laissa pour nourrir un « étranger, et au milieu d'une pauvreté si pressante,

(1) « Sic vidua illa, in tertio Regnorum libro, cum in sic- « citate et fame consumptis omnibus, de modico farre et « oleo quod superfuerat fecisset subcinericium panem, quo « absumpto moritura cum liberis esset, supervenit Helias, « et petiit sibi priùs ad edendum dari, tunc quod super- « fuisset inde illam cum filiis suis vesci. Nec obtemperare « illa dubitavit, aut Heliæ filios mater in fame et egestate « præposuit. Fit immò in conspectu Dei quod Deo placeat; « promptè ac libenter quod petebatur offertur; nec de « abundantia portio, sed de modico totum datur, et esu- « rientibus liberis alter priùs pascitur, neque in penuria et

« elle songea plutôt à soulager la misère d'autrui « que la sienne propre. Elle méprisa la vie de son « corps pour conserver celle de son ame. Aussi « Elie, qui était la figure de Jésus-Christ, pour mon- « trer qu'il ne laisse point les actions de miséri- « corde sans récompense, lui dit : « Voici ce que dit « le Seigneur : la corbeille de farine et la cruche « d'huile ne diminueront point jusqu'à ce que Dieu « fasse pleuvoir sur la terre. » Ce qui fut fait, et ses « vaisseaux furent remplis sans décroître, pour ré- « compense de sa charité. Ainsi la mère n'ôta point « à ses enfans ce qu'elle donna à Elie, mais aug- « menta au contraire par là le peu de bien de ses « enfans. Cependant elle ne connaissait point en- « core Jésus-Christ, et n'avait point ouï parler de

« fame cibus antequam misericordia cogitatur, ut dum in « opere salutari carnaliter vita contemnitur, spiritaliter « anima servetur. Helias itaque typum Christi gerens, et « quod ille pro misericordia vicem singulis reddat osten- « dens, respondit et dixit : Hæc dicit Dominus : fidelia farris « non deficiet, et capsaces olei non minuetur usque in diem « quo dabit Dominus imbrem super terram. Secundum di- « vinæ pollicitationis fidem multiplicata sunt viduæ et cu- « mulata quæ præstitit, et operibus justis ac misericordiæ « meritis augmenta et incrementa sumentibus, farris et « olei vasa completa sunt. Nec filiis abstulit mater quod « Heliæ dedit, sed magis contulit filiis quod benignè et piè « fecit. Et illa nondum Christum sciebat, nondum præcepta « ejus audierat, non cruce et passione ejus redempta cibum « et potum pro sanguine rependebat; ut ex hoc appareat « quantum in ecclesia peccet qui se et filios Christo ante- « ponens divitias suas servat, nec patrimonium copiosum « cum indigentium paupertate communicat. » (S. Cypr. de Opere et Eleemosynis.)

« ses préceptes. Elle n'était point rachetée par sa « croix et par sa passion, et elle ne lui donnait « point à boire et à manger pour le sang qu'il avait « répandu pour elle. Combien donc est coupable « un chrétien qui, se préférant soi-même et ses en- « fans à Jésus-Christ, garde ses richesses et n'en « veut point faire part à ceux qui languissent dans « la pauvreté ! »

On comprend assez par là comment on doit orner et amplifier les exemples et les ressemblances qui se tirent du plus ou du moins qu'il y a dans les choses et dans les circonstances, en s'appliquant fortement à en expliquer la différence et l'inégalité, afin que l'auditeur comprenne et qu'il voie plus clairement quelle est la force et l'étendue du sens qui est renfermé dans un sujet. Mais ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que quand nous avons à proposer quelque passage ou quelque sentence de l'Écriture ou des Pères, ou des anciens philosophes, qui soit courte dans l'expression, mais étendue dans le sens, c'est-à-dire, qui renferme de grands sens en peu de paroles, nous devons faire en sorte de les découvrir tous, et de les mettre comme devant les yeux des auditeurs. Telle est cette sentence de saint Bernard : « (1) Mal- « heur à ceux qui sont appelés aux œuvres fortes, « et qui ne mangent point la viande des forts »; et cette autre, que le même saint dit encore de l'épouse des Cantiques appuyée sur son bien-aimé :

(1) « Væ qui vocantur ad opera fortium, et non aluntur « cibo fortium. »

« (1) Sans cet appui, tout son travail est vain. » Toutes ces sortes de sentences renferment en peu de paroles beaucoup de choses, et très dignes d'être soigneusement remarquées. Ainsi, le prédicateur qui veut en faire usage doit premièrement en considérer et peser avec une exacte attention la force et l'étendue, et ensuite l'exposer et la mettre au jour; car c'est là proprement ce qui appartient à ce genre d'ornement, et aussi ce que nul ne peut facilement acquérir, sans le secours d'une vive pénétration d'esprit, et sans une attentive et constante application à examiner et à approfondir le sens des choses.

J'ai cru devoir traiter et éclaircir cette quatrième partie du raisonnement oratoire par tous ces divers exemples, afin que le prédicateur, découvrant, par la pénétration de son esprit, la force, et pour ainsi dire, la fécondité des sentences, connût en même temps la manière de les dégager des paroles qui les tiennent comme resserrées, de les produire au dehors, et de les mettre dans un beau jour; car il y a des prédicateurs dont le style est si maigre et si stérile, ou, comme l'appellent les rhéteurs, si sec et si aride, qu'au lieu de s'énoncer d'une manière oratoire, ils disent les choses en des termes tout simples et sans aucun ornement, suivant la méthode des dialecticiens, qui est à la vérité propre pour les syllogismes philosophiques et pour les disputes de l'école, mais qui ne convient en aucune manière à la prédication. Car la manière de raisonner dans l'école devant des hommes

(1) « Frustrà nititur, si non innititur. »

de lettres, savants et éclairés, est bien différente de celle qu'il faut employer quand on parle devant une assemblée de chrétiens, pour les instruire des vérités du salut, et pour les leur faire pratiquer.

Il y en a d'autres au contraire qui, voulant éviter ce défaut, ne font que répéter les mêmes choses en d'autres termes, mais qui ont tous la même signification, et n'en donnent point d'autre idée; ce qui sert plus à une vaine ostentation, qu'à l'utilité de ceux qui les entendent. Si l'on veut considérer avec quelque attention les exemples que nous venons de proposer, on reconnaîtra sans peine dans les ornemens et les explications qui y sont jointes, que c'est en effet une même chose que l'on amplifie, non pas en la répétant seulement en d'autres paroles, mais en l'ornant d'une variété d'autres pensées et d'autres figures.

Mais, ce qui est encore plus ennuyeux, il s'en trouve qui ne font que rebattre une même raison dans tout un discours, sans en changer seulement les termes. C'est un vice que les rhéteurs appellent Tautologie. Ceux qui y sont sujets, devraient se souvenir au moins de cette parole, qui est passée depuis si long-temps en proverbe : « (1) Un chou « servi deux fois dégoûte. »

La conclusion du raisonnement oratoire suit l'ornement, et finit le discours, en rassemblant en abrégé les autres parties et toute la teneur du raisonnement. Mais de savoir quand on doit l'y joindre, c'est ce qu'on laisse au jugement et à la prudence

(1) « Crambe bis posita, nausea. »

de l'orateur ; car elle n'est pas toujours nécessaire, si ce n'est que le discours se soit étendu un peu loin, parce qu'il faut alors comme ramener les auditeurs dans le chemin, et reprenant pour cela en abrégé toutes les parties du raisonnement, en exprimer la teneur en aussi peu de paroles qu'il est possible, de peur qu'en y employant un long discours, on ne fatigue trop les oreilles et l'attention des auditeurs par de fréquentes répétitions des mêmes choses.

CHAPITRE X.

Des mouvemens et des affections dont on doit accompagner le raisonnement oratoire, et par conséquent tout le discours.

Comme l'orateur ajoute deux parties de plus que le dialecticien à ces raisonnements, savoir, la confirmation et l'ornement, qui en font toute la force et toute la beauté, le prédicateur fait entrer aussi deux parties de plus que l'orateur dans les siens, qui sont (si l'on peut parler ainsi) : le mouvement ou le feu des affections, et l'application aux auditeurs ou le soin de descendre dans le détail des actions; car, encore que ce soit une règle d'éloquence pour tous les genres d'oraison, qu'il y ait toujours des mouvemens répandus dans le corps du discours, partout

où la grandeur et le mérite de la chose le demandent, cette règle regarde néanmoins proprement et d'une manière toute singulière, les prédicateurs de l'Evangile, dont la principale fonction est plutôt de toucher les cœurs et de remuer les affections des auditeurs, que d'éclairer leurs esprits, parce que les hommes pèchent bien plus par la corruption du cœur que par l'ignorance de la vérité.

Mais il y a des affections douces et des affections véhémentes, et l'on doit émouvoir tantôt les unes, tantôt les autres, selon la nature des choses dont on parle; car en quelque endroit que ce soit du discours, que l'on montre, soit par raisonnement, soit par quelque autre voie, qu'une chose est grande en son genre, il faut animer ses paroles, et leur donner du mouvement et du feu, pour exciter les sentimens et les affections que demande la nature de la chose que l'on vient de représenter. Par exemple, lorsque Moïse eût exposé dans son cantique le miracle éclatant du passage de la mer Rouge, dont les eaux s'étant divisées, avaient ouvert une route au peuple de Dieu, qui fuyait les Egyptiens, il entra aussitôt dans ces pieux sentimens de reconnaissance envers Dieu : « (1) Qui d'entre les « forts est semblable à vous ? qui vous ressemble, « Seigneur, vous qui êtes grand dans votre sain- « teté, terrible et digne de louanges, et dont les « œuvres sont des prodiges ? » Cela est du genre

(1) « Quis similis tui in fortibus, Domine? quis similis tui, « magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis, faciens « mirabilia. » (Exod. c. 15. v. 12.)

des affections douces, et néanmoins le prophète Habacuc se livre à des sentimens très vifs au sujet du même miracle ; car, ayant dit ces paroles : « (1) « Vous avez fait un chemin à vos chevaux, au tra- « vers de la fange des grandes eaux », il s'écrie aussitôt : « Je vous ai entendu, et mes entrailles « en ont été émues ; mes lèvres ont tremblé au « bruit de votre voix », marquant par ces paroles l'extrême frayeur et le profond étonnement dont il était saisi, à la vue d'une si grande merveille.

Ainsi, quand nous avons représenté aux pécheurs l'ineffable bonté du Fils de Dieu, d'avoir bien voulu descendre sur la terre, s'y revêtir de notre humanité, et s'y offrir en sacrifice pour les pécheurs, afin de les réconcilier, de les faire rentrer en grace avec son Père, et de les rappeler tous de la mort éternelle qu'ils avoient méritée, à la vie bienheureuse et à la gloire de l'immortalité; quand, dis-je, nous leur avons amplement exposé cet inestimable bienfait de l'incarnation et de la mort de notre Rédempteur, nous nous élevons alors avec plus de force, pour exciter en eux des sentimens d'amour et de reconnaissance. Cette bonté si admirable de notre Dieu, leur disons-nous, n'allumera-t-elle donc pas en vous le feu de son amour ? n'excitera-t-elle pas dans votre cœur une sainte ardeur de vous donner entièrement à lui ? ne vous portera-t-elle point à embrasser avec courage toutes sortes de périls et

(1) « Viam fecisti in mari equis tuis, in luto aquarum « multarum. Audivi, et conturbatus est venter meus; à voce « contremuerunt labia mea. » (Habac. c. 3. v. 15.)

de travaux, afin de répondre à ce grand amour qu'il vous a témoigné par l'effusion de son sang? Ne direz-vous pas avec l'Apôtre, dans l'admiration de la charité incompréhensible du Sauveur pour nous : « (1) L'amour de Jésus-Christ nous presse », c'est-à-dire, l'amour que nous a témoigné le Sauveur a tant de force sur nous, que non seulement il excite et persuade, mais il pousse, presse et fait violence même aux cœurs les plus endurcis? Ensorte que si auparavant nous avions de la peine à porter notre amour vers Dieu, nous l'aimons maintenant d'autant plus, que nous savons jusqu'où il a daigné porter les marques et les effets de son amour pour nous; car, quel cœur seroit assez insensible pour n'être pas touché d'un si grand excès d'amour, fût-il même plus dur que le fer?

Ces affections néanmoins sont encore beaucoup moins vives et moins véhémentes, que celles de l'Apôtre, lorsqu'ayant proposé, dans son Epître aux Romains, la grandeur du même bienfait de notre rédemption, il s'écrie : « (2) Qui donc nous sépa-
« rera de l'amour de Jésus-Christ? sera-ce l'afflic-
« tion, ou les angoisses, ou la persécution, ou la
« faim, ou la soif, ou la nudité, ou les périls, ou
« le fer, ou la violence? Je suis assuré que ni la
« mort ni la vie..., » et le reste qui suit, où l'on voit la force et l'ardeur admirables de ce grand Apôtre

(1) « Charitas Christi urget nos. » (2 Ep. ad Cor. c. 5. v. 14.)

(2) « Quis ergo nos separabit à charitate Christi? tribu-
« latio? an angustia? an fames? an nuditas? an gladius?...
« Certus sum quia neque mors neque vita..... poterit nos
« separare à charitate Dei. » (Ep. ad Rom. c. 8. v. 35.)

pour Jésus-Christ, exprimée avec une égale vivacité de paroles.

Le prophète Jérémie ne s'élève pas avec moins de feu et d'action, quoique sur un sujet différent, lorsqu'ayant exposé la grandeur du crime dont le peuple de Dieu s'étoit souillé en s'abandonnant à l'idolâtrie, il s'écrie, mais en faisant parler le Seigneur même, ce qui est encore plus touchant et plus fort : « (1) O cieux ! frémissez d'étonnement ! « Pleurez, portes du ciel, et soyez inconsolables; car « mon peuple a fait deux maux : ils m'ont aban- « donné, moi qui suis une source d'eau vive, et « ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, qui « ne peuvent retenir l'eau. »

Moïse s'élève aussi avec beaucoup de force contre les prévaricateurs dans un cantique, où, après avoir reproché aux Juifs leur corruption et leur ingratitude envers Dieu, il s'écrie : « (2) O race pervertie et « toute corrompue ! ô peuple fou et insensé ! est- « ce ainsi que vous témoignez votre reconnais- « sance envers votre Seigneur ? N'est-ce pas lui « qui est votre père, qui vous a possédé, qui vous

(1) « Obstupescite, cœli, super hoc, et portæ ejus deso- « lamini vehementer; duo enim mala fecit populus meus: « me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cis- « ternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent « aquas. » (Jerem. c. 2. v. 12.)

(2) « Hæccine reddis Domino, populе stulte et insipiens! « Numquid non ipse est pater tuus qui possedit te, et fecit, « et creavit te?..... Deum qui te genuit dereliquisti, et obli- « tus es Domini creatoris tui.... Utinam saperent, et intel- « ligerent, ac novissima providerent ! » (Deut. c. 32. v. 6, 18 et 29.)

« a fait, qui vous a créé ? Peuple ingrat, vous « avez abandonné le Dieu qui vous a donné la vie ; « vous avez oublié votre Seigneur qui vous a créé. « Que ce peuple n'a-t-il un peu de sens, un peu « d'intelligence, pour comprendre la fin qui est « réservée aux impies ! etc. »

Un exemple très propre au sujet que nous traitons se trouve dans le premier livre de la Sagesse d'Osorio, où ce saint évêque, après avoir exposé et amplifié le détestable crime que les Juifs ont commis en faisant mourir notre Seigneur Jésus-Christ, se livre à de justes sentimens d'indignation, qu'il fait éclater par ces paroles : « Tous les « maux et tous les effets les plus funestes de la « haine, de l'envie, de la cruauté, de la fourberie, « de l'imposture, de l'impiété, et tous les autres « crimes, je ne dis pas seulement que l'on peut « commettre contre les hommes, mais que peuvent « concevoir les plus audacieux et les plus scélé- « rats de tous les hommes ; étant mis ensemble, « n'égaleront pas la moindre partie de cet abomi- « nable déicide des Juifs. Si les élémens muets « pouvoient parler, quel crime ne feroient-ils pas « à ces perfides, d'avoir par un si cruel attentat, « donné la mort au souverain Maître de toutes « choses, sans la puissance duquel ils ne peuvent « subsister ! Le ciel rendroit témoignage contre la « maligne fureur de ces rebelles, dont le crime a « été cause des ténèbres qui le couvrirent alors. La « terre les condamneroit comme des monstres d'ini- « quité ; elle qui a fait connoître à tout l'univers, « par ses secousses et ses tremblemens extraordi-

« naires, l'extrême horreur qu'elle avoit de porter les « auteurs d'une si horrible et si sanglante cruauté. « La mer accableroit de ses flots cette nation si « perfide et si inhumaine, pour venger la majesté « du Seigneur, à la parole duquel elle a obéi avec « une si prompte soumission, au milieu des orages « et du soulévement de ses flots, pour la venger, « dis-je, d'autant d'outrageans mépris dont elle l'a « vue déshonorée, etc. »

Saint Cyprien nous en donne aussi un très bel exemple dans un de ses sermons, où après avoir proposé ces paroles du Seigneur : « Considérez les « oiseaux du ciel; ils ne sèment point, ils ne mois- « sonnent point, et ils n'amassent rien dans des « grenier », il s'élève contre la dureté inhumaine des avares, par ces paroles : « (1) Dieu nourrit les « oiseaux; des bêtes qui n'ont aucun sentiment de « la Divinité ne manquent de rien; et vous qui êtes « chrétien, qui êtes serviteur de Dieu, qui vous « employez à faire de bonnes œuvres, qui êtes cher « à votre Seigneur, vous avez peur de manquer de « quelque chose! Croyez-vous que Jésus-Christ ne « nourrisse pas ceux qui le nourrissent, ou que les « choses de la terre puissent manquer à ceux à « qui l'on donne même celles du ciel? N'est-ce pas « là une pensée infidèle? ce sentiment n'est-il pas

(1) « Volucres Deus pascit, et passeribus alimenta diur- « na præstantur; et quibus nullus divinæ rei sensus est, eis « nec potus nec cibus deest. Tu Christiano, tu Dei servo, « tu operibus bonis dedito, tu domino suo caro aliquid exis- « timas defuturum? Nisi si putas quia qui Christum pas- « cit, à Christo ipse non pascitur, aut eis terrena deerunt

« impie et sacrilége ? Que fait un incrédule dans « la maison de la foi ? Pourquoi vous appelle-t-on « chrétien, si vous n'avez aucune confiance en Jé- « sus-Christ ? Le nom de pharisien vous convien- « droit mieux ; car notre Seigneur dans l'Evangile « parlant de l'aumône, et nous avertissant de nous « faire par le moyen des biens d'ici bas des amis qui « nous reçussent dans les demeures éternelles, l'E- « vangéliste ajoute : » Les pharisiens, qui étoient « fort avares, entendoient toutes ces choses et se « moquoient de lui. » Nous en voyons aujourd'hui « dans l'église quelques-uns qui, comme les pha- « risiens, ont les oreilles et le cœur fermés, si bien « qu'ils ne sont capables d'aucun avis salutaire ; « et il ne faut pas s'étonner que de tels hommes « méprisent ce que disent les serviteurs, puisqu'ils ne « tiennent aucun compte de ce qu'a dit le Maître

« quibus cœlestia et divina tribuuntur. Unde hæc incredula « cogitatio? unde impia et sacrilega ista meditatio? Quid « facit in domo fidei perfidum pectus? Quid qui Christo om- « nino non credit appellatur et dicitur christianus? Pharisæi « tibi magis congruit nomen ; nam cum Dominus in Evan- « gelio de eleemosynis disputaret, et ut nobis amicos de ter- « restribus lucris providâ operatione faceremus, qui nos « postmodum in tabernacula æterna susciperent, fideliter « ac salubriter præmoneret, addidit post hæc scriptura di- « cens : « Audiebant autem hæc omnia pharisæi qui erant « cupidissimi, et irridebant eum. » Quales nunc quosdam in « ecclesiâ videmus, quorum præclusæ aures, et corda cæ- « cata nullum de spiritalibus ac salutaribus monitis lumen « admittunt ; de quibus mirari non oportet quod contemnant « in tractatibus servum ; quando a talibus ipsum Dominum « videamus esse contemptum. Quid tibi in istis ineptis et « stultis cogitationibus plaudis, quasi metu et sollicitudine

« lui-même. Pourquoi vous flatter de ces vaines ima-
« ginations, comme si en effet c'étoit la crainte de
« manquer qui vous empêchât d'être charitable ?
« Pourquoi tâchez-vous de vous couvrir de ces faux
« prétextes ? avouez plutôt la vérité, et puisque
« vous ne sauriez tromper ceux qui vous connois-
« sent, ne faites point difficulté de dire ce qui est
« dans le fond de votre cœur. N'est-il pas vrai que
« l'avarice vous obsède, et qu'elle a répandu dans
« votre esprit des ténèbres épaisses qui vous empê-
« chent de voir la lumière de la vérité? Vous êtes
« esclave de votre argent. La convoitise vous tient
« lié et garrotté, et vous êtes retombé dans la cap-
« tivité, vous que Jésus-Christ avait délivré ! Vous
« gardez des richesses qui ne vous gardent point,
« vous amassez des trésors qui ne font que vous
« charger ; et vous ne vous souvenez point de ce
« que Dieu dit au riche qui se réjouissoit dans
« l'espérance d'une abondante récolte : « Fou que

« futurorum ab operibus retarderis ? Quid umbras et præ-
« stigias quasdam vanæ excusationis obtendis ? Confitere
« immò quæ vera sunt ; et quia scientes non potes fallere, se-
« creta et abdita mentis exprome. Obsederunt animum tuum
« sterilitatis tenebræ, et recedente inde lumine veritatis,
« carnale pectus alta et profunda avaritiæ caligo cæcavit.
« Pecuniæ tuæ captivus et servus es, catenis cupiditatis et
« vinculis alligatus es, et quem jam solverat Christus, de-
« nuò vinctus es. Servas pecuniam, quæ te servata non
« servat. Patrimonium cumulas, quod te pondere suo onc-
« rat, nec meministi quid Deus responderit diviti exuberan-
« tium fructuum copiam stulta exultatione jactanti : « Stulte,
« inquit, hac nocte expostuletur anima tua a te. Quæ ergo
« parasti cujus erunt? » (S. Cyp. de Opere et Eleemosynis.)

« tu es, on te redemandera ton ame cette nuit ;
« et que deviendra tout ce que tu as amassé ? »

Ce même Père, parlant du luxe et de la vanité des femmes dans leurs habits, après avoir proposé sur ce sujet ces redoutables paroles du Seigneur dans Isaïe : « (1) Parce que les filles de « Sion se sont élevées, et qu'elles ont marché la « tête haute, etc., leurs parfums précieux seront « changés en mauvaise odeur, et leur ceinture d'or « en une corde, etc. », s'élève contre leurs vains ornemens en cette sorte : « (2) Celles qui étoient élevées sont tombées par terre ; celles qui étoient « si bien ajustées ont mérité de vivre dans le « fumier ; celles qui étoient vêtues de pourpre et « de soie n'ont pu être revêtues de Jésus-Christ ; « celles qui étoient ornées d'or, de perles et de « diamans, ont perdu les ornemens de l'ame et « du cœur. Qui ne détesteroit une chose qui a été « funeste à un autre ? Qui voudroit employer ce « qui a donné la mort à ceux qui s'en sont servis ? « Si quelqu'un mourroit après avoir pris un breu- « vage, vous ne douteriez point que ce breuvage

(1) « Exaltatæ sunt filiæ Sion et ambulaverunt alto col- « lo, etc., erit pro odore suavitatis fætor, et pro cingulo « funiculus, etc. » (Is. c. 3. v. 16 et 24.)

(2) « Exaltatæ ceciderunt, comptæ turpitudinem fædita- « temque meruerunt, sericum et purpuram indutæ Chris- « tum induere non possunt. Auro et margaritis et monilibus « adornatæ ornamenta cordis ac pectoris perdiderunt. Quis « non id execretur et fugiat quod alii fuerit exitio? Quis id « appetat et assumat quod ad necem alterius pro gladio « fuerit et telo ? Si hausto poculo moreretur ille qui bi- « berat, venenum scires esse quod ille potavit. Si accepto

« ne fût un poison; si un aliment tuoit celui qui « en mange, vous le jugeriez mortel, et vous n'au- « riez garde de boire d'un breuvage ou de man- « ger d'un aliment que vous auriez vu en avoir fait « mourir d'autres auparavant. Combien grande donc « est votre ignorance et votre folie de désirer ce « qui a toujours été nuisible, de croire que vous « ne périrez pas par les mêmes choses que vous « savez en avoir fait périr d'autres ? »

Ainsi vous voyez de quelle manière un prédicateur, après avoir amplement exposé ou l'énormité du péché mortel, ou la rigueur et l'éternité des peines des damnés, peut s'élever avec force contre ceux qui commettent facilement, et sans aucun remords de conscience, toutes sortes de crimes pour des choses de rien. Ne semble-t-il pas que ces impies témoignent ouvertement, sinon par leurs paroles, du moins par leurs œuvres, et par les déréglemens de leur vie, qu'ils ne sont touchés ni d'aucune crainte de la sévérité des jugemens de Dieu, ni d'aucun sentiment d'estime pour la grandeur et l'excellence de ses promesses; et que bien loin d'en faire aucun cas, ils disent en quelque sorte au Maître souverain de toutes choses : « Je ne me « soucie, Seigneur, ni de votre grace, ni de votre

« cibo, qui acceperat interiret, scires esse lethale quod ac- « ceptum potuit occidere; nec ederes inde, nec biberes « unde interiisse alios ante conspiceres. Nunc quanta igno- « rantia veri est! animi quanta dementia! id velle quod et « nocuerit semper et noceat; et putare quòd inde ipsa non « pereas, unde alios periisse cognoscas? » (S. Cyp. de Habitu virginum.)

« amitié, ni de ces soins paternels de votre provi-
« dence que vous m'offrez en cette vie, ni encore
« moins de l'héritage céleste que vous me promettez
« dans l'autre. Gardez vos dons pour vous-même, et
« favorisez-en qui vous voudrez. Pour moi je préfère
« un moment de plaisir dans ma chair ou le gain d'un
« peu d'argent, à toutes vos promesses, et à tout le
sang même que vous avez répandu sur la croix. » O mépris horrible ! ô exécrable aveuglement d'esprit ! Peut-on seulement penser qu'il y ait le moindre sens ou la moindre lumière dans ceux qui sont tombés dans les profondes et affreuses ténèbres d'un si funeste aveuglement ?

Lors donc que nous aurons prouvé par raisonnement et fait sentir la grandeur ou l'importance de quelque chose, nous pourrons animer de cette sorte notre discours, et lui donner de la véhémence et de la vivacité, pour toucher les cœurs des auditeurs et les enflammer de diverses affections, selon la nature et le mérite des choses que nous traitons. C'est le plus puissant moyen de persuasion; c'est pourquoi Quintilien parlant de la manière d'émouvoir les esprits et de toucher les cœurs, recommande les mouvemens comme le point le plus important et le plus nécessaire à l'orateur : « (1) Que l'orateur,
« dit-il, mette donc en cela tout son esprit et toute
« son industrie : c'est là que doivent tendre tous ses
« efforts, et tout son travail; sans cela tout le reste

(1) « Huc igitur incumbat orator : hoc opus ejus, hic
« labor est, sine quo cætera nuda, jejuna, infirma, et in-
« grata sunt. Adeò velut spiritus operis ejus, atque animus
« est in affectibus commovendis. »

« est sec, maigre, languissant; tant il est vrai que « cet art de toucher et d'exciter des mouvemens, « est comme l'ame et l'esprit de son ouvrage. »

Que si ce devoir est particulièrement recommandé pour les plaidoyers du barreau, quoiqu'il ne soit pas même permis aux avocats, en quelques villes très bien policées, d'user dans leurs discours ni d'exorde ni d'aucune adresse pour exciter ces sortes d'affections; que doit-on dire des prédicateurs, dont le seul ou principal emploi est d'émouvoir, d'exciter et de porter puissamment l'esprit des auditeurs à la crainte du Seigneur, à la haine du péché, au mépris du monde, à l'amour des choses célestes et spirituelles, et aux autres mouvemens de piété? Mais comment cela se doit-il faire? c'est ce que nous expliquerons plus amplement dans le troisième livre, où nous avons à traiter particulièrement de la manière d'amplifier un sujet, et d'exciter dans les auditeurs des mouvemens qui les amènent au but où l'on se propose de les conduire.

CHAPITRE XI.

De l'application aux auditeurs, ou de la manière de descendre dans le détail des actions.

L'application aux auditeurs ou le soin de descendre dans le détail des actions, est appelé la seconde partie du prédicateur, parce qu'il est proprement de son devoir, lorsqu'il a prouvé et établi quelque sentence ou maxime de morale, de descendre aux actions de vertu ou aux vices auxquels elle se rapporte, afin de porter ses auditeurs aux unes et de les détourner des autres; car la morale ne se borne pas à une simple spéculation : elle a pour sa fin l'action qui regarde les œuvres particulières. C'est pourquoi quiconque veut traiter utilement la doctrine évangélique, doit, après avoir prouvé quelque vérité, appliquer aussitôt aux actions particulières, tout ce qu'il a dit en général.

Aussi voyons-nous dans Isaïe que le Seigneur, ayant fortement reproché aux Juifs leur corruption et leur impiété, ajoute, immédiatement après ce qu'ils doivent faire pour apaiser sa colère justement irritée entre eux : « (1) Lavez-vous, leur dit-il,

(1) « Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis, quiescite agere perversè,

« purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la mali-
« gnité de vos pensées; cessez de faire le mal,
« apprenez à faire le bien; examinez tout avant
« de juger, assistez l'opprimé, faites justice à l'or-
« phelin, défendez la veuve, et après cela, venez
« et soutenez votre cause contre moi. » Jésus-Christ notre divin maître en use aussi de même dans l'Évangile, où après avoir prédit beaucoup de choses touchant le jour terrible du dernier jugement, il en tire des instructions salutaires qu'il nous donne en même temps par ces paroles : « (1)
« Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs
« ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du
« vin, et par les inquiétudes de cette vie, et que
« ce jour ne vienne tout d'un coup vous surpren-
« dre; car il enveloppera comme un filet tous ceux
« qui habitent sur la face de la terre. Veillez donc
« en priant toujours, afin que vous soyez rendus di-
« gnes d'éviter tous ces maux qui arriveront, et de
« comparoître avec confiance devant le Fils de
« l'homme. » Le prophète royal fait encore la même chose, lorsque, après avoir exposé la puissance et la justice souveraine de Jésus-Christ, qui

« discite benefacere, quærite judicium, subvenite oppresso,
« judicate pupillo, defendite viduam; et venite, et arguite
« me, dicit Dominus. » (Is. c. 1. v. 16.)

(1) « Attendite autem vobis ne fortè graventur corda
« vestra in crapulâ, et ebrietate, et curis hujus vitæ, et su-
« perveniat in vos repentina dies illa; tanquam laqueus
« enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis
« terræ. Vigilate itaque omni tempore orantes ut digni
« habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt et stare ante
« Filium hominis. » (Luc. c. 21. v. 34.)

devoit réduire toute la terre sous son empire, il fait aussitôt de cette vérité une instruction pour le réglement de la vie, en disant : « (1) Et vous maintenant, ô Rois, ouvrez votre cœur à l'intelligence; « recevez les instructions de la vérité, vous qui « jugez la terre. Servez le Seigneur dans la crainte, « et réjouissez-vous en lui avec tremblement. Embrassez la pureté de la discipline, de peur « qu'enfin le Seigneur ne se mette en colère, et « que vous ne périssiez hors de la voie de la justice. »

Saint Grégoire le Grand (Moral. in Job, lib. 22. c. 22.) expliquant cet endroit du bienheureux Job : « Si j'ai mangé les fruits de la terre sans les payer, » en a renfermé la proposition, l'ornement, et l'application dans ce peu de paroles : « (2) C'est manger les « fruits de la terre sans les payer, que de recevoir « les revenus de l'Eglise, sans lui en fournir le prix « par le travail de la prédication. Ainsi celui-là « mange les fruits de la terre sans les payer, qui

(1) « Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram. Servite Domine in timore, et exultate ei cum « tremore. Apprehendite disciplinam, nequando irascatur « Dominus, et pereatis de viâ justâ. » (Ps. 2. v. 10.)

(2) « Fructus terræ absque pecunia comedere, est ex ecclesiâ quidem sumptus accipere, sed eidem ecclesiæ prædicationis pretium non præbere. Terræ igitur fructus absque « pecunia comedit, qui ecclesiastica commoda ad usum « corporis percipit, sed exhortationis ministerium populo « non impendit. Quid ad hæc nos pastores dicimus, qui adventum districti judicis præcurrentes, officium quidem « præconis suscepimus, sed alimenta ecclesiastica muti « manducamus. »

« applique à sa subsistance les biens ecclésiastiques,
« sans exercer envers le peuple fidèle le ministère
« dont il lui est redevable. Que dirons-nous à cela,
« nous autres pasteurs, qui précédant la venue du
« souverain Juge, avons reçu l'office de précurseurs,
« et cependant demeurons muets en mangeant les
« revenus que nous fournit la libéralité de l'Eglise? »

Cela est dit d'une manière un peu courte; nous avons traité avec plus d'étendue dans un sermon (Concio 4, in dominica 4 Quadrag.), cette parole de saint Jean : « (1) Il disait ceci pour le tenter »; car après avoir montré que Dieu permet les tentations pour plusieurs raisons, et surtout, afin que les hommes connaissent par ces épreuves quelle est la force, la fermeté de leur vertu, ou plutôt quelle est leur faiblesse et leur infirmité, nous avons passé au détail et conclu de cette sorte : « La parfaite et
« véritable vertu est donc celle qui, étant exposée à
« l'épreuve de la tentation, ne se laisse point abattre;
« qui étant assaillie de tous côtés, demeure invin-
« cible contre toutes sortes d'attaques; qui ne sait
« ce que c'est ni de s'élever dans la prospérité la
« plus riante, ni de se décourager dans la plus pres-
« sante adversité, et qui enfin a jeté de si fortes et
« si profondes racines dans l'ame, que comme le
« feu qui est agité d'un vent impétueux, bien loin
« de s'éteindre, en devient plus ardent et plus en-
« flammé; ainsi quelque diversement battue et agitée
« qu'elle soit, bien loin d'être vaincue et de succom-

(1) « Hoc autem dicebat (Jesus) tentans eum. » (Joan. c. 6. v. 6.

« ber, les plus rudes coups, comme dit élégamment « un sage, ne font que renouveler et qu'affermir « de plus en plus sa vigueur. De là il est aisé de « conjecturer quelle est la vraie ou la fausse vertu, « la vertu solide et consommée, ou la vertu appa- « rente et imparfaite.

« Ainsi une femme à qui personne n'a jamais rien « demandé contre l'honneur de la chasteté, n'est « pas parfaitement chaste pour l'avoir gardée; mais « c'est celle qui ayant été tentée, pressée et solli- « citée en diverses manières, l'a conservée entière « et inviolable contre tous les attraits et les ef- « forts de la tentation. L'homme parfaitement doux « n'est pas celui qui ne se met point en colère, « quand personne ne l'offense, mais celui qui étant « insulté par des outrages et des injures, ne répond « rien de dur ni de fâcheux. Ce n'est pas celui qui « ne désire point les honneurs, qui est parfaitement « humble; mais c'est celui à qui on les ravit, et qui « les perd sans en concevoir de l'indignation contre « personne. Celui qui a une parfaite patience, n'est « pas celui qui ne se plaint de rien, quand tout « lui réussit à souhait; mais c'est celui qui, au milieu « des afflictions, et dans le fort des souffrances, « peut dire avec le saint prophète : « (1) Vous avez « mis mon cœur à l'épreuve, et vous l'avez visité « durant la nuit; vous m'avez examiné en m'éprou- « vant par le feu des afflictions, et l'iniquité ne s'est

(1) « Probasti cor meum, et visitasti nocte; igne me exa- « minasti, et non est inventa in me iniquitas. » (Ps. 16. v. 4.)

« point trouvée en moi, etc. » On n'est pas parfai-
« tement obéissant pour ne pas pécher contre l'o-
« béissance ; mais on l'est sans doute quand on suit
« en toute chose la volonté et le jugement d'autrui,
« malgré toute la répugnance de sa propre volonté
« et de son propre jugement. » On connoît évidem-
ment par cet exemple, combien il est avantageux de descendre dans ce détail particulier, pour rendre plus claires et plus utiles à chacun les vérités que l'on prêche; car par ce moyen ceux qui les entendent, savent sonder le fond de leur cœur, et juger quels sentimens ils doivent avoir d'eux-mêmes.

Il faut avertir encore ici le prédicateur qu'il doit descendre ainsi dans le détail des choses, non seulement lorsqu'il a rapporté ses preuves et achevé son raisonnement, mais souvent aussi dans les autres endroits de son discours, et dans toutes les occasions qui se présentent d'en tirer des instructions particulières; car quiconque veut travailler sincèrement et du fond de son cœur à se rendre utile aux autres par la prédication, doit suivre principalement cette manière d'enseigner les vérités du salut. C'est pour cela que saint Paul, l'apôtre et le docteur des nations, propose et recommande aux fidèles tant de devoirs particuliers dans ses épîtres. Combien n'en a-t-il pas accumulé dans le seul chapitre douze de son épître aux Romains, où il dit d'abord : « (1) Je vous con-
« jure donc, mes frères, par la miséricorde de Dieu,
« de lui offrir vos corps comme une hostie vivante,

(1) « Obsecro itaque vos, fratres, per misericordiam Dei,
« ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam,

« sainte et agréable à ses yeux, pour lui rendre un « culte raisonnable et spirituel ; ne vous conformez « point au siècle présent.... », et le reste qui suit jusqu'à la fin. Et cet homme tout divin, sans aucun secours de l'éloquence humaine, traite néanmoins si éloquemment toutes ces instructions particulières qu'il donne à chacun, il les relève par l'éclat et l'ornement de tant de brillantes figures, qu'il semble qu'on ne pouvoit rien dire avec plus d'élégance, ni avec une plus abondante varieté.

Mais pour ne pas nous borner aux seuls exemples de l'Ecriture sainte, j'en ajouterai ici deux autres tirés d'une Homélie d'un ancien évêque (1), qui, expliquant l'endroit de l'Evangile où il est dit que les Mages s'en retournèrent en leurs pays par un autre chemin, l'applique et l'adapte ainsi aux actions et à la conduite particulière de chacun : « (2) Nous « devons penser, dit-il, que le retour des Mages en « leur pays par un autre chemin, nous marque un « devoir fort important pour l'affaire de notre salut ; « car que devons-nous entendre par ce changement « de chemin, si non le changement de vie qui doit

« Deo placentem, rationabile obsequium vestrum ; et nolite « conformari huic sæculo. »

(1) Voyez ci-dessus la note de la page 174.

(2) « Illud quod per aliam viam regressi sunt, intelliga- « mus utilitati ac saluti nostræ peculiariùs convenire. Viæ « enim immutatio, vitæ intelligitur emendatio ; nos quoque « per alias incedimus vias, quando veterem abnegamus ho- « minem, quando superbiam susceptâ humilitate deponimus, « quando ad patientiam ab iracundiâ mentem deflectimus, « quando veteres voluptates et consuetudines pristinas ac « desideria antiqua damnamus. Ad viam utique aliam de

« se faire en nous ? Ainsi nous changeons de che-
« min et marchons véritablement dans d'autres voies,
« lorsque dépouillant le vieil homme avec ses œu-
« vres, nous nous revêtons du nouveau ; lorsque
« mettant sous nos pieds tout ce qui peut nous en-
« fler d'orgueil, nous embrassons l'humilité ; lors-
« qu'éloignant de notre esprit tout mouvement de
« colère, nous nous établissons solidement dans
« l'exercice de la patience, lorsque nous condam-
« nons les inclinations de la nature corrompue, nos
« mauvaises habitudes, et tous les plaisirs criminels
« que nous recherchions auparavant ; enfin nous
« passons de l'égarement dans le bon chemin, quand
« nous foulons aux pieds tous nos désirs terrestres,
« par un sincère amour de la continence et de la

« errore transimus, quando universas concupiscentias, ho-
« nestatis ac paupertatis amore calcamus, quando castitate
« luxuriam subjugamus, sinistras semitas relinquentes,
« dextro tramite iter spiritale conficimus.....

« Certum est enim quia Christi carpimus vias, certum
« est quòd relicto itinere terreno iter spiritale conficimus,
« quando obedientia et humilitas mentis gubernaculum mo-
« deratur, quando terrenis cupiditatibus repudiatis spes fu-
« turorum illuminatam occupat mentem, quando illam
« bonorum cœlestium pulchritudinem cordis ima suspirant.
« Per salutiferas, inquam, gradimur vias, quando anima,
« damnatis omnibus præsentium rerum voluptatibus, id
« potiùs cogitat quando sepositura sit tabernaculum corpo-
« ris sui, rursumque illud resurrectionis tempore recep-
« tura, ut cum eodem recipiat prout gessit, sive bonum,
« sive malum, cùm purissimis angelorum conspectibus
« offerendi, æterno judici rationem sumus de liberis con-
« scientiis reddituri. » (Biblioth. max. Patr. tom. VI, p. 622. G, et 625. B.)

« pauvreté, quand nous éteignons en nous le feu des « passions impures, et que nous les domptons par « la chasteté, et quand enfin laissant les voies larges « et spacieuses de la gauche, nous suivons constam- « ment dans tout notre voyage, le droit sentier de « la vie spirituelle. »

Cet éloquent prédicateur, nous exhortant ensuite dans la même Homélie à imiter Jésus-Christ et à marcher sur ses pas, afin de régler notre vie sur le modèle de la sienne, explique ainsi toute la chose par parties : « Nous sommes assurés, dit-il, que « nous suivons les pas et les traces de notre divin « Maître, lorsque nous avons laissé le chemin de la « vie terrestre, où le monde se perd, pour marcher « sûrement vers le ciel dans le sentier étroit de « l'abnégation et de la vie spirituelle ; lorsque l'o- « béissance et l'humilité règlent nos pensées et nos « désirs, et tiennent comme le gouvernail de notre « volonté ; lorsque notre esprit éclairé par la foi, « ayant renoncé à tous les désirs de la terre, ne s'oc- « cupe plus que de l'espérance des biens futurs, « et que notre cœur charmé de la beauté de ces « biens célestes, soupire sans cesse après le bonheur « de les posséder ; enfin nous avançons dans les voies « du salut, lorsque notre ame condamnant et reje- « tant avec mépris tous les plaisirs passagers de la « vie présente, ne s'applique qu'à penser quand elle « pourra être dégagée des liens de son corps, et « séparée de cette demeure corruptible, et quand « viendra le temps de la résurrection, auquel elle « sera réunie à ce même corps, pour recevoir avec « lui sa récompense selon ses œuvres. »

Quelqu'un trouvera peut-être que je me suis trop étendu sur cet avertissement ; mais quiconque voudra considérer avec quelque attention le devoir des prédicateurs, et combien quelques-uns s'écartent de cette manière de prêcher, il ne trouvera point que j'aie été trop long. Vraiment ce m'est une peine insupportable que d'en voir quelquefois qui ne font rien moins que ce qu'ils sont plus particulièrement obligés de faire. En effet, au lieu que le but, la fin principale du prédicateur est de faire en sorte que tout ce qu'il dit se rapporte et tende à procurer le salut des ames, à corriger les mœurs corrompues des hommes, à leur enseigner les règles et les préceptes de la vertu, à les détourner du vice, à leur inspirer le mépris du monde, l'amour et la crainte de Dieu, et les autres semblables sentimens de piété, il y en a au contraire qui ne cherchent dans tout leur discours qu'à s'étendre sur des choses non nécessaires, ou plutôt vaines et entièrement inutiles ; en sorte que les pauvres auditeurs, qui croyoient en tirer quelque instruction salutaire pour la nourriture de leur ame, se trouvent, après les avoir entendues, aussi vides et affamés qu'ils l'étoient auparavant. Ces prédicateurs ne sont-ils pas aussi coupables qu'un médecin qui, s'étant chargé du soin d'un malade qu'on lui auroit recommandé, négligeroit de s'acquitter de ce devoir, et feroit toute autre chose ?

Quiconque veut donc bien prêcher et remplir dignement les devoirs de ce saint emploi, doit, comme un habile tireur qui ne perd point de vue le but où il vise, envisager toujours de même la fin de son ministère, pour y ajuster toute la force de ses

discours ; et, comme un architecte ne pose aucune pierre dans un bâtiment, sans y appliquer la règle et le cordeau, pour connoître si elle est taillée et placée justement selon son dessein : ainsi un fidèle et prudent dispensateur de la parole de Dieu doit examiner de même si tout ce qu'il se propose de faire entrer dans son discours, se rapporte à sa fin. Lors donc qu'il a trouvé quelque pensée, ou inventé quelque chose à dire sur un sujet, qu'il se fasse à lui-même cette demande : « Quel effet peut avoir ceci « pour le salut des ames, pour le réglement des « mœurs, et pour la conduite de la vie des hommes? » et si la chose ne tend pas à cela, quelque subtile et délicate, et quelque pleine de traits d'esprit qu'elle lui paroisse, s'il est vraiment sage, et qu'il ne cherche point à s'attirer les regards du peuple dans l'exercice de son ministère, il la rejettera comme inutile et entièrement éloignée de la fin unique où doit tendre tout son travail et toute son application.

CHAPITRE XII.

Comment le prédicateur doit adapter son discours aux divers besoins de ceux qui l'entendent.

Mais afin que le prédicateur s'écarte moins de ce devoir si essentiel, je vais lui mettre devant les yeux,

comme dans un tableau, toutes les choses qu'il doit adapter à cette fin dans son discours.

Lorsqu'il est monté en chaire, et qu'il contemple de là un grand nombre de personnes assemblées autour de lui, il doit se les représenter comme cette multitude de malades (1) qui se tenoient autrefois couchés autour de la piscine, afin d'être guéris de leurs maladies; et il doit se considérer lui-même comme l'ange qui en remuoit l'eau, étant envoyé de Dieu pour procurer la guérison, non de quelqu'un, mais de tous, par les divers remèdes de sa parole.

Qu'il se figure donc qu'il y a dans cette assemblée beaucoup de boiteux, c'est-à-dire de ceux qui connoissent bien la voie de la vérité, mais que la paresse, la lâcheté et la crainte du travail retiennent et empêchent d'y marcher; qu'il y en a d'autres qui ont les membres desséchés, c'est-à-dire, qui n'ont nulle bonté, nulle douceur, nulle onction, ni piété, ni tendresse, ni charité, et qu'il y a aussi des aveugles, c'est-à-dire, des personnes qui n'étant éclairées d'aucune connoissance des choses divines, marchent dans les ténèbres, et tombent à toute occasion.

Il y a encore d'autres sortes de vices, ou de maladies spirituelles, dont le prédicateur évangélique et vraiment pieux déplore souvent les malheureux effets; car il voit avec douleur, que les uns enflammés d'une avarice et d'une ambition ardentes, font leur dieu de l'argent, et des vains honneurs du

(1) « Jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, « claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum. » (Joan. c. 5. v. 3.)

monde, et que les autres sont misérablement desséchés par la malignité de l'envie et d'une cruelle jalousie qui les dévore. Il voit que les uns, enflés de l'esprit d'orgueil, s'élèvent au dessus des autres, et les traitent avec mépris, et que d'autres, brûlant d'une ardeur impure et brutale, se perdent dans les dissolutions de l'impureté. Il voit enfin que ceux-ci se laissant aller aux emportemens de la colère, chargent inconsidérément leurs frères d'injures et d'outrages; que ceux-là au contraire, par un esprit servile, se glissent comme en rampant auprès de ceux qui sont au dessus d'eux, par de honteuses flatteries et par de lâches complaisances, et que d'autres encore ont une ame vénale, comme Judas, et sont prêts en toute occasion à sacrifier leur honneur et leur conscience à des intérêts honteux, contre ce qu'ils doivent à l'amour de la vérité et de la justice.

Que dirai-je de ces pécheurs endurcis, dont l'ame est comme saisie d'une paralysie qui la rend insensible à toutes les choses spirituelles et divines, en sorte qu'ils pèchent sans aucun sentiment de douleur, « (1) qu'ils se réjouissent même lorsqu'ils ont « fait le mal, et qu'ils triomphent dans les choses « les plus criminelles »? ou bien de ceux « (2) qui font « leur Dieu de leur ventre », qui ne songent qu'à faire bonne chère, et qui rapportent tous les soins de la vie présente à la mollesse et au plaisir du corps, sans penser ni à leur ame, ni à la vie future, comme

(1) « Lætantur cùm malefecerint, et exultant in rebus « pessimis. » (Prov. c. 2. v. 14.)

(2) « Quorum Deus venter est. » (Ep. ad Phil. c. 3. v. 19.)

si tout devoit finir avec celle-ci, et qu'il n'y en eût point d'autre à espérer? Ajoutons ici, au moins, les « (1) six choses que le Seigneur hait, et la septième « qu'il déteste, savoir : les yeux altiers, la langue « amie du mensonge, les mains qui répandent le « sang innocent, le cœur qui forme de noirs des- « seins, les pieds légers pour courir au mal, le té- « moin trompeur qui assure des fausscrés, et celui « qui sème des dissensions entre les frères. » Or en toutes ces choses, ce sont les hommes que nous offensons directement; c'est contre eux que nous péchons. Combien devons-nous donc penser que sont plus énormes et plus horribles les péchés que nous commettons contre notre Père céleste, que nous sommes obligés d'aimer sur toutes choses, en qui nous devons mettre toute notre espérance et toute notre félicité, dont nous devons honorer et glorifier le saint nom par une humble et fidèle obéissance, et par de continuelles actions de graces, pour les dons et les bienfaits inestimables que nous avons reçus de sa miséricorde, et que nous devons toujours avoir dans la bouche, dans le cœur et dans la pensée le jour et la nuit! Mais que l'on voit aujourd'hui un grand éloignement de l'observation de tous ces devoirs dans la plupart des chrétiens, qui, selon

(1) « Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detesta- « tur anima ejus : oculos sublimes, linguam mendacem, « manus effundentes innoxium sanguinem, cor machinans « cogitationes pessimas, pedes veloces ad currendum in « malum, proferentem mendacia testem fallacem, et « eum qui seminat inter fratres discordias. » (Prov. c. 6. v. 16.)

l'expression de l'Apôtre, semblent « (1) vivre comme « étant sans Dieu en ce monde » !

Que le prédicateur pense donc que la plupart de ceux qui l'entendent sont frappés de ces diverses maladies, qui aboutissent toutes à la mort, et à la mort éternelle; et que dans cette vue, il reconnoisse qu'il n'y a rien de plus indigne d'un ministre de la parole de Dieu, destiné pour guérir de si grands et si dangereux maux, que de s'amuser à poursuivre en quelque sorte les mouches qui voltigent dans l'air, dans le temps qu'il s'agit d'appliquer les remèdes salutaires à des maladies si multipliées.

Et comme il est de la prudence d'un habile médecin, non seulement de traiter avec soin les malades, mais aussi de donner à ceux qui jouissent de la santé, des régimes et des ordonnances pour la leur conserver, le prédicateur se fera de même un devoir d'imiter en cela le soin et la prudence du médecin, vu principalement que pour la parfaite justice, il ne suffit pas de se détourner du mal, si l'on ne fait aussi le bien. Il doit donc, et détourner du mal, et exhorter aux bonnes œuvres, c'est-à-dire à tous les devoirs de vertu, puisqu'on ne peut bien surmonter les vices que par des actions de vertu contraires; mais il aura soin pour cela d'exciter surtout à celles qui sont non seulement excellentes en elles-mêmes, mais encore d'un grand secours pour l'acquisition des autres. Les premières et les principales en ce genre, sont l'assiduité à la prière, la

(1) « Qui eratis.... sine Deo in hoc mundo. » (Eph. c. 2. v. 12.)

méditation journalière sur le mystère de la passion et de la mort de notre Sauveur, et sur les autres inestimables bienfaits de notre rédemption; le fréquent usage des sacremens; la lecture des livres de piété; l'application constante et soigneuse à se mortifier, c'est-à-dire à châtier sa chair, à réprimer ses désirs, à veiller à la garde de son cœur, à régler ses sens extérieurs, et principalement ses yeux et sa langue, et toutes les œuvres de miséricorde, soit corporelles, soit spirituelles, que la charité veut que l'on exerce envers le prochain.

Enfin le prédicateur évangélique, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, doit « (1) se faire tout à tous, pour « les sauver tous ». Il doit étonner les uns par des menaces, inspirer la confiance à d'autres, et consoler particulièrement ceux qui sont dans la misère et dans la souffrance. Et puisque, comme dit le même Apôtre, « (2) tout ce qui est écrit, est écrit pour notre « instruction, afin que nous concevions une espé- « rance ferme par la patience, et par la consolation « que les Ecritures nous donnent », il faut que celui qui dispense cette divine parole, affermisse de plus en plus ceux qui sont debout et fermes dans la foi et la piété; qu'il relève ceux qui sont tombés; qu'il encourage et fortifie les foibles; qu'il anime, et qu'il pique de l'éperon, pour ainsi dire, ceux qui courent dans la carrière de la vie spirituelle; qu'il étonne par

(1) « Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem « salvos. » (1. Ep. ad Cor. c. 9. v. 22.)

(2) « Quæcumque enim scripta sunt, ad nostram doctri- « nam scripta sunt, ut per patientiam et consolationem « scripturarum spem habeamus. » (Ep. ad Rom. c. 15. v. 4.)

la terreur des jugemens de Dieu ceux qui sont endurcis dans leurs crimes; en un mot, il faut qu'il adapte si bien tout son discours aux divers états et aux différens devoirs de toutes sortes de professions, que chacun y trouve les remèdes convenables et proportionnés à son état.

C'est ce que saint Paul avoit coutume de faire à la fin de ses épîtres, où nous voyons qu'il ne donne pas seulement des préceptes pour vivre chrétiennement dans toutes sortes de conditions, mais qu'il prescrit même soigneusement en particulier aux maîtres et aux serviteurs, aux pères et aux mères, aux enfans, aux maris et aux femmes, aux veuves, aux riches et aux puissans du siècle, ce que doit faire chacun dans sa condition. C'est aussi ce que nous lisons dans l'Evangile qu'a fait saint Jean-Baptiste lorsque le peuple venant à lui en troupes, il leur donnoit diverses instructions pour leur conduite, à chacun selon son état et sa profession (1). C'est donc aussi à quoi doit tendre tout notre travail dans la prédication, si nous voulons dispenser fidèlement, et avec une prudente piété, le pain de la divine parole à ceux qui ont faim, plutôt que de chercher à nous attirer l'estime et les applaudissemens du peuple; quoiqu'à vrai dire, quiconque prêchera de cette sorte, ne manquera point d'être écouté avec satisfaction, car c'est une chose dont l'expérience ne permet pas de douter, qu'il n'y a rien qui gagne plus l'estime du peuple, ni qu'il écoute avec plus d'attention, que ce qui tend plus directement à guérir ses plaies.

(1) Luc. c. 3. v. 10, etc.

CHAPITRE XIII.

Des ornemens de sentences et d'épiphonèmes qui relèvent et amplifient agréablement le discours.

On met d'ordinaire au nombre des ornemens de l'élocution, les sentences et les épiphonèmes, qui sont des pensées ou des réflexions courtes en paroles, mais pleines de force et de sens, qui se tirent des choses mêmes qu'on a racontées ou prouvées, et s'expriment par admiration et avec gravité, pour donner plus de poids et plus d'éclat à ce qu'on a déja dit. Cependant, ceux qui affectent d'être courts, négligent d'ordinaire cette sorte d'ornement, sans considérer combien ils retranchent par là, non seulement à la grace et à la beauté, mais encore à la vraie utilité de leurs discours.

Il me semble qu'il y a cette différence entre le prédicateur et l'avocat, que celui-ci ne se sert que rarement de ces sortes d'ornemens, de crainte qu'on ne le regarde comme fesant le maître et le docteur, et voulant s'occuper de régler la vie et les mœurs des hommes, plutôt que comme remplissant le devoir d'un avocat qui s'occupe à soutenir et à défendre le droit de son client; au lieu qu'un prédicateur, qui par son ministère est obligé d'exhorter les hommes, et de leur enseigner à régler saintement leur vie et

leurs mœurs, ne peut jamais être blâmé du soin qu'il prend de présenter des maximes de morale en termes propres à les faire demeurer profondément gravées dans les esprits. Ce qui est si vrai, que c'est en cela principalement que consistent les explications des saints Evangiles; je veux dire, en ce que nous en tirons, selon les diverses occasions qui se présentent, des sentences et des épiphonèmes pour la conversion et le réglement de la vie des hommes, en sorte que ces vérités étant confirmées et soutenues par divers témoignages des Ecritures et des saints Pères, donnent à nos prédications beaucoup de force et d'énergie. Ainsi, on ne doit pas s'étonner, si nous nous en servons plus souvent que les avocats, et si nous les mettons au nombre des préceptes et des règles de l'invention.

PREMIÈRE PARTIE.

Des Sentences.

Ce qu'on appelle sentence est proprement un discours grave et plein de sens, ayant pour objet et exprimant en peu de paroles ce qui est ou ce qui doit être, ce qui se fait ou ce qui doit se faire dans la vie; en voici des exemples (ex Herenn. Rhetor.):

« Il est difficile d'embrasser la vertu, quand on a « toujours été ami de la fortune. On est vraiment « libre, quand on n'est asservi à aucune passion « honteuse. Celui qui n'a rien, et celui à qui rien ne « peut suffire, sont tous les deux dans l'indigence. « Il faut suivre constamment l'austérité de la vie

« la plus parfaite, l'habitude la rendra douce et « aisée. » Ces sortes de sentences simples font un très bon effet, parce que les vérités exprimées en peu de mots frappent toujours agréablement l'esprit, lorsqu'elles n'ont besoin d'aucune raison qui les prouve.

Mais on ne doit point non plus négliger celles qui se confirment par quelque raison qui leur est jointe, par exemple : « Ceux qui n'ont recherché l'amitié de « quelqu'un que dans la vue de sa fortune, l'aban- « donnent au moment qu'elle vient à changer, parce « que la cause de cette amitié étant détruite, il n'y « a plus rien qui les attache à lui. » Ou bien : « La « vertu seule est digne d'estime, parce que c'est « la seule chose qui soit en notre puissance, et que « toutes les autres sont assujetties à l'empire de la « fortune. »

Il y a encore une autre sorte de sentences qui ont deux parties contraires, dont chacune s'exprime, ou sans y joindre de raison, comme celle-ci : « C'est « se tromper, lorsque dans la prospérité, on se « croit à couvert de tous les coups de la fortune ; « mais c'est penser sagement, que de craindre ses « revers dans la plus haute faveur » ; ou avec la raison, en cette sorte : « C'est une erreur que de croire « qu'on doive tout excuser dans les jeunes gens, « puisque leur âge ne les empêche point de se porter « au bien ; mais on fait sagement, quand on les « châtie sans les épargner, afin qu'ils se portent de « bonne heure aux vertus, qui doivent être l'orne- « ment de toute leur vie. »

Salomon se sert très souvent de ces sentences

composées de deux choses contraires, qui se confirment l'une par l'autre, comme on peut le voir particulièrement dans le dixième chapitre de ses Proverbes, qui commence par celle-ci : « (1) Le fils « qui est sage est la joie de son père ; le fils in- « sensé est la tristesse de sa mère. » Le chapitre suivant en est aussi tout rempli, et commence ainsi : « (2) La balance trompeuse est en abomination devant « le Seigneur ; le poids juste est selon sa volonté. « La simplicité des justes les conduira heureusement ; « les tromperies des méchans seront leur ruine », et ainsi jusqu'à la fin.

On distingue plusieurs sortes de sentences. Les unes regardent seulement la personne, comme : « (3) Un prince qui veut tout connoître doit aussi « fermer les yeux sur beaucoup de choses » ; les autres, la chose, comme : « (4) Rien ne gagne tant « les cœurs que la bonté. » Il y en a de simples, comme celle-ci : « (5) Un avare ne manque pas « moins de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a pas » ; et cette autre, de saint Augustin sur le même sujet : « (6) Les riches avares sont pauvres dans leur abon-

(1) « Filius sapiens lætificat patrem ; filius verò stultus « mœstitia est matris suæ. »

(2) « Statera dolosa abominatio est apud Deum ; et pon- « dus æquum, voluntas ejus. Simplicitas justorum diriget « eos ; et supplantatio perversorum vastabit illos. »

(3) « Princeps qui vult omnia scire, necessè habet multa « ignoscere. » (Quintil. de Inst. orat. l. 8. c. 5.)

(4) « Nihil est tàm populare quàm bonitas. » (Ibid.)

(5) « Tam deest avaro quod habet, quàm quod non ha- « bet. » (Ibid.)

(6) « Divites plus egent quando plus habent. »

« dance. » Il y en a qui sont exprimées par des figures, comme : « (1) Est-ce un si grand malheur que de « mourir ? » ce qui est plus fort et plus vif que si l'on disoit simplement : « Ce n'est point un malheur de mourir »; et celle-ci : « Celui qui peut sauver un « homme, peut le perdre », a bien plus de grace et de force étant en style figuré, comme dans ce vers de la Médée d'Ovide :

Moi qui t'ai pu sauver, je ne pourrai te perdre (2) !

Il y a aussi des sentences qu'on appelle en latin universelles (*catholicæ*), qui sont communément goûtées de tout le monde, comme : « (3) L'envie est « elle-même son supplice ; (4) La colère est une « folie passagère. »

On en remarque encore d'une autre sorte, qui consistent en des épithètes appliquées aux choses avec justesse, comme quand on dit que la jeunesse est légère et imprudente ; que la vieillesse est chagrine et difficile ; que la volupté est l'appas des vices ; que l'amour est aveugle, ou, comme dit un poëte latin, « (5) un feu secret qui dévore le cœur » ; ou, comme l'explique un autre, « (6) un feu qui s'em- « brase d'autant plus, qu'il est caché au dedans »; que l'histoire est la vie des choses passées, et la règle de la nôtre; que la comédie est le miroir de la vie humaine.

(1) « Usque adeò ne mori miserum est. »
(2) Servare potui : perdere an possim rogas.
(3) « Invidia ipsa sui supplicium est. »
(4) « Ira, brevis ad tempus stultitia. »
(5) « Et cæco carpitur igni. » (Virgil.)
(6) « Tectus magis æstuat ignis. » (Ovid.)

Quiconque veut donc orner ses discours de ces sortes de sentences doit avoir soin d'examiner avec une prudente attention la nature des choses dont il veut parler, et d'exposer ensuite en peu de mots ce qu'il y découvrira de propre et d'avantageux pour régler les mœurs et la conduite de chacun; car, comme nous l'avons déja dit, toute sentence doit exprimer d'une manière courte et abrégée, ce qui est, ou ce qui doit être dans la vie. Elles naissent et se tirent quelquefois des choses mêmes que nous disons, et quelquefois aussi elles sont employées dans nos discours, comme en étant des preuves. Cela se voit clairement dans une homélie du grand saint Grégoire, où faisant remarquer le reproche que les pharisiens faisoient à notre Sauveur, de ce qu'il recevoit les pécheurs, et mangeoit avec eux, il dit: « (1) Nous con-
« cluons de là que le propre de la vraie justice est
« d'être portée à la compassion, et que la fausse
« justice n'a que du dédain pour les pécheurs. » On peut quelquefois d'une seule raison, tirer plusieurs sentences. C'est ce que fait Sénèque, dans une lettre de consolation qu'il adresse à Polibius sur la mort de son frère : « Soutenez-vous, dit-il, contre la dou-
« leur, en pensant que Dieu ne vous a point fait
« d'injustice en vous enlevant votre frère, mais que
« c'est un bienfait du ciel, que vous ayez joui si long-
« temps de sa tendre amitié. C'est être injuste que
« de ne pas reconnoître dans celui qui nous favorise

(1) « Ex quâ re colligite, quia vera justitia compassionem « habet, falsa justitia dedignationem. » (S. Greg. tom. 1. p. 1600. Hom. in cap. 15. Luc.)

« de ses dons, le droit d'en disposer comme il lui « plaît. C'est une véritable avarice que de ne pas re- « garder comme un gain ce qu'on a reçu, et de pleu- « rer comme une perte ce qu'on a rendu. C'est être « ingrat, que de se faire un sujet de plainte et de « tristesse de la fin d'un plaisir dont on a joui. Enfin, « c'est donner de trop courtes bornes à sa joie, que « de croire qu'on ne jouit que des biens présens que « l'on possède, et de n'estimer rien l'avantage qu'on « a de les avoir possédés, après qu'ils sont passés. »

Quant à ce que nous avons dit, que les sentences s'emploient quelquefois dans le discours pour des raisons et des preuves de ce que l'on veut persuader, saint Cyprien nous en montre un exemple dans ces paroles : « (1) La persécution la plus dangereuse « n'est pas celle qui exerce ouvertement ses ravages « et ses cruautés contre les serviteurs de Dieu; on « se tient plus facilement sur ses gardes, quand le « danger est manifeste, et l'on est toujours mieux « préparé au combat contre un ennemi qui se dé- « clare. Mais celle qui est le plus à craindre, c'est « lorsque l'ennemi se cache et se glisse en secret, et « que couvrant ses approches d'une fausse apparence « de paix, il surprend sans qu'on s'en aperçoive. »

Ce même Père écrivant à ceux qui avoient nou-

(1) « Neque sola persecutio metuenda est ea, quæ sub- « ruendis Dei servis apertâ impugnatione grassatur. Facilior « cautio est, ubi manifesta formido. Et ad certamen animus « præstruitur, quando se adversarius confitetur. Plus me- « tuendus est inimicus et cavendus, cùm latenter obrepit, « cùm per pacis imaginem fallens, occultis accessibus « serpit. »

vellement confessé la foi, afin de les exhorter à la persévérance, leur parle d'abord en ces termes : « (1) Faites en sorte qu'après de si beaux commencemens, vous croissiez de plus en plus dans la perfection de la justice, et que ce que vous avez heureusement commencé d'être par ces premières preuves de votre foi, s'achève et s'accomplisse en vous. » C'est la proposition. Voici comment il y joint pour raisons des sentences : « C'est peu d'avoir pu acquérir cet avantage, mais c'est beaucoup de pouvoir le conserver. Comme c'est la foi et la naissance salutaires que nous avons reçues dans le baptême, qui nous conduisent au ciel, non parce que nous les avons reçues, mais parce que nous les conservons, et qu'elles opèrent en nous ; ainsi, ce n'est point ce commencement de la foi qu'on a professée, mais c'est sa persévérance qui conserve et qui unit l'homme à Dieu. »

Ce que nous avons dit, dans ce chapitre, de l'ornement des sentences, est presque tout ce que les rhéteurs en ont enseigné jusqu'ici. Quiconque veut en amasser un riche trésor, qu'il le recueille dans les ouvrages de saint Grégoire le Grand, qui a surpassé en ce point tous les autres saints docteurs de l'Eglise.

(1) « Danda vobis opera est, ut post hæc initia, ad incrementa quoque veniatur, et consummetur in vobis, quod jam rudimentis felicibus esse cœpistis. Parum est aliquid adipisci potuisse ; plus est, quod est adeptum posse servare. Sicut et fides ipsa et nativitas salutaris, non accepta, sed custodita vivificat : nec statim consecutio, sed consummatio hominem Deo servat. » (G. Ep. ad Rogatianum et cæteros confessores.)

SECONDE PARTIE.

Des Épiphonèmes.

Nous avons joint les épiphonèmes aux sentences, parce qu'il y a très peu de différence entre ces deux choses. Nous avons aussi marqué d'abord au commencement de ce chapitre, ce que c'est proprement qu'un épiphonème, que Fabius appelle une grande et judicieuse acclamation, et d'autres, une espèce d'axiome, qui se tire, comme par admiration de ce qu'on a raconté ou prouvé, comme:

Tels étoient les excès où portoit le faux zèle. (1)

Nous ne laisserons pas cependant de l'expliquer encore ici d'une manière claire et aisée à quiconque est tant soit peu versé dans la dialectique. Car tous les axiomes, qui naissent et se tirent des définitions, ou des propositions, ou des conclusions prouvées et établies, sont appelés par les dialecticiens, des corollaires. C'est le mot de leur art; et ce mot a une étendue fort générale, puisque tout ce qu'on infère de ce qu'on a déja avancé ou prouvé est appelé corollaire. Ainsi l'épiphonème, suivant ce que nous en avons dit, est une espèce de corolaire, mais toute particulière, et restreinte à un sujet certain et déterminé; car tout ce qu'on infère d'une chose qu'on a traitée, n'est pas un épiphonème: on ne donne ce nom qu'à ce qui rend la chose,

(1) Tantum religio potuit suadere malorum.

ou plus admirable, ou plus grande, ou qui a la gravité d'une sentence remarquable. En voici un exemple de Cicéron : « (1) Un tribun de l'armée de Marius, « et son proche parent, voulant par une passion « brutale, ravir la pudeur à un jeune soldat, fut tué « par celui à qui il vouloit faire cette infame vio- « lence. » Voilà le fait exposé en peu de mots, dont il tire ensuite cet épiphonème : « Ce jeune homme « vraiment vertueux, aima mieux s'exposer à périr « généreusement, que de souffrir une si détestable « infamie. » Cette sentence naît évidemment du fait même qui est rapporté auparavant, et relève beaucoup le courage et la vertu de ce jeune soldat, en ce qu'elle le représente comme ayant défendu sa chasteté au péril de sa vie.

Quelquefois l'épiphonème renferme aussi la cause même du fait, lorsqu'elle se tire de la nature de la chose ; car on connoît les effets par leurs causes, comme on connoît les causes par leurs effets. Nous en avons un exemple dans cet endroit de l'Evangile selon saint Jean : « (2) Quelques-uns des sé- « nateurs mêmes crurent en Jésus-Christ ; mais à « cause des pharisiens, ils n'osoient le reconnoître « publiquement, pour n'être point chassés de la sy-

(1) « Pudicitiam cùm eriperet militi tribunus in exercitu « C. Marii, propinquus ejus imperatoris, interfectus ab eo « est, cui vim inferebat. Facere enim probus adolescens peri- « culosè, quam turpiter perpeti maluit. » (Orat. pro Milone.)

(2) « Ex principibus multi crediderunt in eum; sed prop- « ter pharisæos non confitebantur, ut è synagogâ non eji- « cerentur; dilexerunt enim gloriam hominum, magis quàm « gloriam Dei. » (Joan. c. 12. v. 42.)

« nagogue. » Voilà l'effet; mais ce saint évangéliste y joint aussi la cause : « Car ils ont plus aimé, dit-« il, la gloire des hommes, que la gloire de Dieu. » Ainsi Sulpice Sévère dans la vie de saint Martin, après avoir rapporté ces belles paroles de ce saint évêque aux approches de la mort : « (1) Seigneur, « si je suis encore nécessaire à votre peuple, je suis « prêt à embrasser pour lui toutes sortes de tra-« vaux : que votre volonté s'accomplisse en moi, » y joint immédiatement l'épiphonème en cette manière : « (2) « O grandeur de courage ineffable ! ô « pasteur infatigable dans les travaux, et invincible « à la mort même ! il ne craint point de mourir, et « il ne refuse point les travaux de la vie ! »

On peut de même tirer plusieurs semblables épiphonèmes de toutes les différentes lectures de l'Evangile. Prenons, par exemple, celle de la vocation de saint Matthieu, de sa prompte obéissance, et du festin qu'il fit à Jésus-Christ, où il y avoit à table avec lui des publicains et des gens de mauvaise vie. On y considère d'abord la grandeur ineffable de la miséricorde et de la bonté du Seigneur, qui appelle et tire en un moment saint Matthieu du rang des publicains, pour le faire entrer en celui d'apôtre et d'évangéliste. On y admire la profondeur des jugemens de Dieu, qui de tant de personnes qui vivoient à Capharnaüm, ne choisit que ce seul homme, tout engagé qu'il étoit dans les déréglemens de l'a-

(1) « Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non « recuso laborem : fiat in me voluntas tua. »

(2) « O virum ineffabilem, nec labore victum, nec morte « vincendum ! qui nec mori timuit, nec vivere recusavit! »

varice, pour l'élever à une si haute dignité, et en laisse plusieurs autres, qui faisoient profession d'aimer la justice. On y voit aussi avec étonnement la force victorieuse de l'esprit de Dieu, qui, par une seule parole, étouffe en un instant dans le cœur de ce bienheureux disciple tout l'attachement aux biens de la terre, si ordinaire aux personnes de cet état, et lui fait mettre sa joie à suivre un homme pauvre, méprisé et persécuté par les grands du monde. On y remarque encore sa parfaite obéissance, qui fait qu'à la seule parole de Jésus-Christ qui l'appelle, il quitte tout pour le suivre. Enfin, on y voit éclater au dehors, non seulement la joie qu'il témoigne au Seigneur, par un festin où il l'invite, et par lequel il nous montre qu'il n'y a point de félicité pareille à celle d'une véritable conversion, mais encore son ardente charité, qui lui fait convier aussi à ce festin plusieurs autres publicains, afin d'étendre la grace qu'il avoit reçue jusque sur ceux avec lesquels il avoit été uni dans sa première vie, et de faire ensorte que, les instructions et la douce présence de Jésus-Christ les attirant à son amour, ils quittassent tout à son exemple, pour suivre avec lui ce divin Maître.

On peut encore parmi ces réflexions avoir principalement en vue la charité, la douceur et l'humilité de notre Sauveur, qui n'a pas dédaigné de converser familièrement, ni même de s'asseoir à table et de manger avec les pécheurs, pour les attirer à lui par sa bonté, ni de s'exposer en cela aux orgueilleux reproches que lui en faisoient les pharisiens, et à toutes leurs injures. Il n'y a point de doute que toutes ces

considérations ne soient autant d'épiphonèmes, qui se tirent de cette histoire particulière de l'Evangile.

Ce genre d'ornement est sans doute très important et donne beaucoup de force et de grace au discours; mais on n'y excelle pas sans beaucoup de vivacité et de pénétration d'esprit. Plus on comprend parfaitement la nature d'une chose, plus on tire de pensées et de réflexions différentes, et de la chose même, et de ce qu'on en a dit; lesquelles servant à amplifier ce qu'elle a déja de grand en soi, s'appellent des épiphonèmes. Le simple récit, ou l'exposition des choses, ne demande pas un talent extraordinaire; mais il faut un esprit ingénieux et cultivé pour savoir remarquer vivement, et proposer d'une manière courte et ingénieuse tout ce qui peut se conclure des choses dites ou prouvées, d'une manière qui ait la force des sentences, ou qui porte à l'admiration, ou qui relève et amplifie le discours; ce qui est l'effet propre de l'épiphonème. Au reste, le principal usage de cet ornement du discours est dans les conclusions, d'où vient qu'il est appelé communément une acclamation sommaire. Enfin, tout ce qui frappe agréablement et avec esprit dans les conclusions, est appelé épiphonème. Ceux qui voudront en voir des exemples, en trouveront d'admirables et en grand nombre dans saint Ambroise, qui a merveilleusement excellé en ce genre; mais principalement dans les éloges qu'il a faits de sainte Agnès; on en trouvera aussi de fort remarquables dans l'éloge que saint Augustin nous a laissé du bienheureux martyr Vincent, archidiacre de Saragosse.

CHAPITRE XIV.

De la figure de sens appelée prolepse, anticipation ou réfutation anticipée.

Nous plaçons ici, après les sentences et les épiphonèmes, cette manière de prévenir les doutes et les difficultés qui peuvent venir à l'esprit des auditeurs, et de les réfuter par avance avec adresse, parce qu'encore qu'elle se trouve communément au rang des figures qui regardent l'élocution, il semble néanmoins qu'à cause, soit du grand rapport qu'elle a avec la manière d'inventer, soit de l'ornement, de l'utilité particulière, et du dessein judicieux qu'elle renferme, c'est ici le lieu d'en traiter, et de la joindre au raisonnement oratoire, quoiqu'elle ne tienne pas moins son rang dans les autres parties de l'invention; car comme les sentences et les épiphonèmes naissent des choses mêmes que nous disons, c'est aussi de ces mêmes choses que naît dans le discours cet ornement de l'anticipation.

Je commencerai par rapporter ici ce que Quintilien nous enseigne de cette figure : « La prolepse « est d'un secours merveilleux dans les plaidoyers. « C'est une figure par le moyen de laquelle nous « allons au devant de ce que l'on pourroit nous

« objecter. On s'en sert fort bien dans toutes les « parties du discours, mais principalement dans « l'exorde ; et l'on en distingue plusieurs sortes. « L'une sert a nous précautionner contre la mauvaise « opinion que les auditeurs pourroient avoir de nous. « Telle est celle qu'emploie Cicéron, lorsque, par- « lant de Cécilius, il prévient la surprise où l'on « auroit pu être de ce qu'il se portoit pour accusa- « teur, lui qui jusque là avoit fait profession de « défendre tous ceux qui avoient eu besoin de son « ministère, et qui n'avoit jamais accusé personne. « L'autre est une espèce d'aveu, comme lorsque « plaidant pour Rabirius Posthumus, il avoue qu'à « son propre jugement, Rabirius est blâmable d'avoir « prêté de l'argent au roi Ptolémée.

« La seconde espèce est une pure anticipation « qui consiste à prévenir l'auditeur sur une chose « qu'il a dans l'esprit : *Car je le dirai, Messieurs, « non point pour exagérer le crime*, etc. La « troisième est une reconnaissance de notre propre « faute : *Je vous prie, Messieurs, pardonnez- « moi, si j'ai repris l'affaire d'un peu trop loin.* « La quatrième enfin, et la plus fréquente, est « une préparation à ce qui doit suivre, lorsque « nous rendons compte aux auditeurs pourquoi nous « avons fait une chose, ou pourquoi nous la vou- « lons faire. La force et la propriété d'un mot se « confirment quelquefois par cette figure : *Que dis- « je, une peine, Messieurs ? c'est moins une « peine qu'une prohibition.* Il en est de même de « la correction, qui quelquefois se trouve aussi « jointe à la prolepse : *Romains, Romains, dis-*

« *je, si pourtant il faut donner ce nom à des* « *gens*, etc. » (Instit. Orat. lib. 9. c. 2.)

Mais parce que cet auteur est trop court sur ce sujet, je tâcherai d'expliquer ici ce que j'en pense, par un exemple familier aux dialecticiens. Ils distinguent deux sortes de conceptions des choses qui se présentent à notre esprit: l'une, qu'ils appellent directe, est lorsque nous ne concevons que simplement ce qui est signifié par nos paroles; l'autre, réfléchie, est lorsque, réfléchissant sur ce que nous avons ainsi conçu directement, nous le concevons par d'autres idées et d'autres vues qui nous y font découvrir, peser et considérer quelque chose de particulier. Or c'est de cette dernière sorte de conception de notre esprit que naît la force de l'anticipation, par laquelle le prédicateur sage et judicieux se mettant comme à la place d'un auditeur habile et éclairé, prévient tout ce qu'il pourra ou remarquer, ou reprendre, ou opposer tacitement dans sa pensée, et se le propose à lui-même, le pèse, l'explique et l'éclaircit en faveur de ceux qui ont moins de lumière et de facilité pour comprendre.

Ainsi il fait alors en quelque sorte deux personnages en même temps, et de prédicateur et d'auditeur; il va prudemment par là au devant de ces sortes de pensées, de doutes et de difficultés que l'on peut former soi-même sur les choses qu'il dit, ou sur sa manière de les dire. Il se trouve, par exemple, dans nos discours des choses qui d'abord semblent être dites avec trop de présomption, ou avec trop de mépris, ou avec obscurité, ou peu utilement, ou avec trop de raffinement et de subti-

lité, d'une manière un peu trop longue, ou trop courte, ou trop aigre, ou trop libre, ou à contre-temps et peu à propos; et ce sont autant de sujets de plainte qu'un auditeur prudent et éclairé peut former, et qu'il faut prévenir, en montrant par raison, et en peu de paroles, ou qu'on n'a pas dit ces choses témérairement et sans motif, mais à dessein, et pour une bonne raison, ou qu'il n'étoit pas possible d'en user autrement.

Nous en avons un excellent exemple dans saint Chrysostome, lorsque voulant s'élever contre la conduite de quelques ecclésiastiques qui avoient dans leurs maisons des femmes ou filles sous le nom de sœurs adoptives, il entreprend de faire voir que quand même ils ne tomberoient avec elles dans aucun péché grossier, néanmoins le motif principal de cette société étoit quelque chose de honteux et d'indécent. Il tempère d'abord et adoucit par cette figure l'aigreur et l'amertume du reproche : « Nous « allons vous découvrir, dit-il, ce que nous croyons « être la véritable et principale cause de leur con- « duite; mais auparavant soyez assurés que si je « m'écarte du but, je serai bien aise que vous me « redressiez et que vous me fassiez voir en quoi je « me trompe. Quelle est donc la cause, quel est « le motif de leur demeure avec des femmes ? « Je trouve qu'il y a dans la compagnie d'une fem- « me quelque chose qui flatte sensiblement notre « penchant pour la mollesse et pour la volupté, « lors même qu'on évite les fautes grossières.

« Que si ce que j'en pense n'est pas juste, je « suis tout prêt à me rétracter. Je ne fais que vous

« raconter ma pensée, et peut-être que ce n'est « pas seulement ma pensée, mais aussi la leur; « car, que ce soit là leur motif, c'est ce qui me pa- « roît évident par l'opiniâtreté avec laquelle ils se « roidissent contre tous les inconvéniens qu'une telle « conduite entraîne. En effet, s'ils ne trouvoient pas « dans cette société de grands attraits et de vifs « sentimens de plaisir, voudroient-ils y demeurer « en voyant quels soupçons ils font naître contre « leur propre honneur, et combien de scandales « l'Eglise en souffre ? Pardonnez-moi si je le « dis, et n'en soyez point offensés; car voudrois- « je chercher à me faire des ennemis sans sujet ? « Je ne suis pas d'une humeur si fâcheuse que de « vouloir offenser inconsidérément tout le monde ; « mais ce qui me déchire le cœur, est qu'on blas- « phême contre la gloire du Seigneur, et que plu- « sieurs périssent insensiblement dans les liens de « ce malheureux plaisir, qui leur fait aimer cette « société scandaleuse avec plus de passion que « n'en ont les personnes mariées pour la société « conjugale. Ce que vous entendez vous surprend « peut-être, et vous étonne maintenant; mais quand « je l'aurai expliqué, vous m'en rendrez témoignage « vous-mêmes. »

Et un peu après voulant encore adoucir davantage ce reproche, il s'exprime pour cela en ces paroles : « Ne nous irritons point trop contre eux, ne soyons « ni difficiles ni importuns à leur égard; car celui « qui veut rendre la santé à un malade, ne le fait « point par des emportemens de colère, ni par des « coups de fouet; mais il lui prépare avec grand

« soin les remèdes convenables et l'exhorte doucc-
« ment à les prendre. Quoi qu'il nous soit permis
« de les punir, et d'user contre eux de rigueur et
« de sévérité, comme ayant le pouvoir et le carac-
« tère de juge pour exercer notre juridiction sur
« eux, nous aimons mieux imiter la conduite des
« sages médecins et de ceux qui ont coutume de
« traiter les malades. C'est pourquoi nous les sup-
« plions, nous les conjurons, les exhortons, et
« nous nous jetons même, s'il le faut, à leurs
« genoux, afin de les déterminer à faire ce que
« nous demandons d'eux pour la gloire du Sei-
« gneur. » On voit assez clairement dans ces pa-roles de saint Chrysostome avec combien d'adresse et de prudence il a soin d'aller au devant de tout ce qui pouroit indisposer ceux qu'il désire ramener à une conduite plus sage.

Ajoutez à cela que lorsqu'on doit traiter quelque question obscure, ou difficile, ou subtile, ou grande, ou relevée, il faut y préparer de même l'attention des auditeurs par cette figure, sans aucune ostentation; ce qui se fait aussi d'ordinaire fort à propos par de courtes exclamations, qui marquent la dignité, la nécessité, le poids et l'importance des choses que l'on traite. Comme dans nos discours il y en a qui regardent spécialement les hommes ou les femmes, les maîtres ou les serviteurs, les riches ou les pauvres, il faut le faire connoître en peu de mots, en sorte que l'on réveille l'attention de ceux à qui elles s'adressent plus particulièrement.

Que s'il s'agit de raconter quelque chose d'admirable, et qui semble être incroyable, il faut d'abord

faire en sorte non seulement de toucher les cœurs, et d'y exciter des mouvemens et des affections conformes à la grandeur du sujet, mais encore en appuyer la vérité par quelque raison convaincante. En voici un exemple. Saint Jérôme, parlant de la vertu extraordinaire de sainte Mélanie, s'exprime ainsi : « (1) Cette sainte et généreuse dame, cette « femme vraiment forte voit mourir son mari, et « avant que le corps de ce cher époux soit porté « dans le sépulcre, elle perd encore ses deux fils. « Je dirai une chose incroyable; mais je prends à « témoin Jésus-Christ même, qu'elle est exacte- « ment vraie. Dans cette affliction extrême et acca- « blante, elle ne répand pas une seule larme, mais, « prosternée aux pieds de Jésus-Christ : Seigneur, « lui dit-elle, puisqu'il vous a plu de m'ôter une « si grande charge, j'en serai plus libre et plus « dégagée, pour ne servir désormais que vous. »

C'est ce que fait aussi le saint homme Job, lorsque voulant découvrir des mystères de notre foi, qui étoient, surtout en son temps, des merveilles incroyables, savoir l'incarnation de Jésus-Christ et

(1) « Sancta Melania, nostri temporis inter christianos « vera nobilitas, calente adhuc mariti corpusculo et necdum « humato, duos simul perdidit filios. Rem sum dicturus in- « credibilem, sed teste Christo non falsam. Quis illam tunc « non putaret more lymphatico, sparsis crinibus, veste « conscissâ, lacerum pectus invadere? Lacrymæ gutta non « fluxit, stetit immobilis; et ad pedes advoluta Christi, « quasi ipsum teneret, arrisit. « Expeditiùs, inquit, tibi « servitura sum, Domine, quia tanto me onere liberasti. » (Ep. 22. ad Paulam. S. Hier. tom. IV. p. 58.)

la résurrection des morts, il prévient les esprits et les prépare d'une manière qui rend nécessairement attentifs ceux qui doivent l'entendre. « (1) Qui « m'accordera, dit-il, que mes paroles soient écri- « tes et tracées dans un livre? quelles soient gra- « vées sur une lame de plomb avec une plume de « fer, ou sur une pierre avec le ciseau? » Aussitôt après il expose ces grands et ineffables mystères : « Car je sais que mon Rédempteur est vivant, et que « je ressusciterai de la terre au dernier jour, etc. »

Cette préparation se fait quelquefois par un plus long discours. Telle est celle dont le bienheureux Théodoret s'est servi dans l'histoire qu'il a écrite de la vie miraculeuse de saint Siméon Stylite, qui demeuroit jour et nuit sur une haute colonne, exposé à toutes les rigueurs de l'air et des saisons; car ce Père de l'église grecque, prévoyant la peine que plusieurs auroient à ajouter foi à ce genre de vie si nouveau et si extraordinaire, prévient les esprits par des raisons, par des exemples tirés de l'Ecriture, et par cette comparaison que je me contenterai de rapporter ici seule, comme suffisante pour éclaircir ce que nous disons: « Comme les rois, dit-il, changent « de temps en temps les figures de leurs monnaies, « en y faisant mettre tantôt l'image d'un lion, tantôt « celle d'une étoile, et tantôt celle d'un ange, pour « ajouter encore quelque chose au prix de l'or par ce

(1) « Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? « quis mihi det ut exarentur in libro, stylo ferreo et plumbi « laminâ, vel celte sculpantur in silice? Scio enim quòd « Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ sur- « recturus sum. » (Job. c. 19. v. 23.)

« changement ; ainsi le Roi de tout l'univers ajou-
« tant à la piété ordinaire de ses saints des exemples
« si nouveaux, excite non seulement les fidèles,
« mais les incrédules mêmes à célébrer ses louanges,
« comme nous voyons en cette circonstance que le
« séjour de ce saint sur cette colonne a porté la lu-
« mière dans l'ame d'une multitude innombrable
« d'Ismaélites, qui étoient auparavant ensevelis dans
« les ténèbres du paganisme. »

De même, quiconque voudroit entreprendre de célébrer les vertus de l'incomparable sainte Catherine de Sienne, et de raconter les dons, les graces et les faveurs extraordinaires, les communications familières, et toutes les incroyables marques d'amour et de tendresse dont il a plu à notre Seigneur Jésus-Christ de l'honorer : comme de l'avoir choisie pour son épouse d'une manière visible et toute singulière, en lui mettant lui-même un anneau au doigt, de s'être entretenu, et d'avoir récité avec elle des Psaumes dans sa cellule, et d'autres semblables choses qui semblent incroyables ; quiconque, dis-je, voudroit publier ces merveilles, devroit appuyer et fortifier auparavant la croyance de ses auditeurs par le récit d'autres merveilles encore plus admirables de la bonté infinie de Dieu et de son amour incompréhensible envers ses saints. C'est ce que nous avons fait nous-mêmes, et ce que l'on peut voir dans notre troisième sermon sur ce sujet.

Que ceci soit dit seulement pour exemple ; car, comme cette manière de prévenir et de préparer les esprits à ce qu'on veut leur persuader s'étend très loin, on l'apprend et on la connoît beaucoup mieux

en s'appliquant à l'observer dans la lecture des auteurs éloquents, que par la voie des préceptes, surtout lorsqu'on a du discernement et de la pénétration d'esprit. Elle est sans doute un des vrais talens du prédicateur qui ayant souvent affaire à des hommes grossiers et ignorants, doit s'en servir pour les instruire, les exciter et les porter à croire et à suivre ce qu'on leur enseigne.

Saint Grégoire de Nazianze est admirable dans ses différentes manières d'user de cette figure. Quiconque voudra les observer en lisant ses écrits, en comprendra beaucoup mieux l'usage et la force que par aucune règle de l'art, pourvu qu'il y apporte une très grande attention. C'est pourquoi ceux qui voudront se donner la peine de remarquer de même ce que nous avons dit, et l'observer en lisant les auteurs ou seulement les exemples que nous en avons rapportés, en connoîtront aisément la nature et les divers usages.

Par tout ce que nous avons dit jusqu'ici, on voit qu'outre les cinq parties dont les rhéteurs enseignent que le corps du raisonnement oratoire est composé, nous y en avons encore ajouté cinq très utiles et très nécessaires au prédicateur, qui sont les affections, l'application aux auditeurs ou le soin de descendre dans le détail des actions, les sentences, les épiphonèmes, et l'anticipation. Toutes ces parties ne conviennent pas à toutes sortes de raisonnemens et de discours ; mais il est de la prudence du prédicateur de juger par la nature et la qualité des choses qu'il traite, quelles sont celles qui peuvent y entrer plus à propos.

Encore que ces figures regardent l'élocution, nous n'avons pas laissé de les joindre aux préceptes de l'invention, parce que, comme il a déja été remarqué, elles naissent du fond et, pour ainsi dire, des entrailles mêmes de la chose que nous traitons; car, pourvu qu'on la considère et qu'on l'examine à fond, elle en fournit toujours assez de matière. Je ne fais point de difficulté d'y joindre aussi l'exclamation, que l'on met de même au rang des figures de l'élocution, parce qu'elle donne toujours beaucoup de grace au raisonnement, lorsqu'elle y entre comme sortant du fond des choses mêmes, en sorte qu'il semble qu'elle en soit une production plutôt que de l'esprit de l'orateur.

Nous avons suffisamment expliqué jusqu'ici la manière de prouver, et les diverses formes ou espèces de raisonnemens qui font la principale partie de l'invention; il est à propos maintenant de parler aussi de la manière d'amplifier, et d'en faire le sujet du livre qui suit.

RHÉTORIQUE

ECCLÉSIASTIQUE.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

En quoi l'amplification diffère du raisonnement.

Il est constant que l'amplification fait partie de l'invention ou de la manière de trouver des preuves et des argumens. Nous ne laissons pas néanmoins de la séparer du raisonnement et de la manière de prouver dont nous avons traité jusqu'ici, non qu'elle en soit tout-à-fait différente, mais parce qu'au lieu que le raisonnement s'étend généralement à toute sorte de questions qu'on peut faire sur chaque chose, comme si elle est ou si elle n'est pas, ce qu'elle est, quelles sont ses propriétés ou qualités,

et d'autres semblables; l'amplification, au contraire, est restreinte à un certain genre de questions ou de propositions, où il s'agit seulement de la grandeur et de l'importance du sujet que l'on traite, comme lorsque nous tâchons de faire voir qu'une chose est en son genre très indigne et très basse, très affligeante, misérable, horrible et détestable, ou, au contraire, excellente et très relevée, consolante, très agréable et pleine d'attraits, très digne de notre amour et de tous nos souhaits.

C'est en effet par cette voie que l'amplification nous conduit aux moyens de remuer diversement les cœurs, d'y exciter des mouvemens d'amour et d'inclination, ou de haine et d'aversion, de persuader ce que l'on veut ou d'en dissuader, de louer ou de blâmer, qui sont les trois principaux effets où tend toute cette partie du discours. Ainsi, l'amplification est comme une espèce de raisonnement renfermé sous un genre particulier.

Le raisonnement et l'amplification diffèrent encore beaucoup dans la manière dont chacune de ces deux parties du discours exprime ses raisons et ses preuves; car le raisonnement s'exprime par des argumens ou des syllogismes, c'est-à-dire par un genre de discours réduit en forme, mais que l'orateur traite néanmoins avec beaucoup plus d'étendue que le dialecticien; et l'amplification a plus de rapport et de ressemblance avec l'exposition et le dénombrement ou le détail, qu'avec aucune espèce de raisonnement.

Ainsi saint Paul voulant détourner les fidèles de Corinthe d'écouter les discours de quelques faux

apôtres, et leur ayant pour cela proposé ces paroles : « (1) Sont-ils ministres de Jésus-Christ? quand « je devrois passer pour imprudent, j'ose dire que « je le suis plus qu'eux. » Il amplifie en même temps cette proposition par un dénombrement de ses travaux en cette manière : « J'ai souffert plus de « travaux et de fatigues, j'ai plus reçu de coups, plus « enduré de prisons : je me suis souvent vu tout près « de la mort », et ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre.

Ces deux parties du discours sont encore différentes dans la fin qu'on se propose en chacune; car la force et tout l'effet du raisonnement ne tendent qu'à convaincre l'esprit de ce qu'on veut persuader : c'est là sa fin. Mais celle de l'amplification n'est pas seulement de persuader l'esprit et de le porter à croire que la chose qu'on lui représente est grande en son genre, mais encore plus particulièrement d'exciter dans le cœur et dans la volonté des mouvemens d'amour, de haine ou de crainte, et de quelque autre sorte de passion et d'affection.

Pour trouver les choses qui doivent servir de matière à l'amplification, il faut avoir recours aux lieux mêmes d'où se tire la matière du raisonnement; car l'amplification étant, comme nous l'avons dit, une espèce de raisonnement, il suit de là certainement que l'invention de ce qui appartient à chacune de

(1) « Ministri Christi sunt; ut minùs sapiens, dico : plus « ego : in laboribus plurimis, in carceribus abundantiùs, « in plagis supra modum, in mortibus frequenter, etc. » (2. Ep. ad Cor. c. 11. v. 23.)

ces deux parties, dépend des mêmes lieux. Mais il faut prendre garde qu'il y a de ces lieux qui sont beaucoup plus féconds que les autres pour amplifier : tels sont ceux qui font voir beaucoup de choses dans une seule, comme les parties, les causes, les effets, et ceux qui en approchent et que l'on trouve par les adjoints, c'est-à-dire par les circonstances, les qualités ou les dispositions qui précèdent, qui accompagnent ou qui suivent la chose, qui sont autant de sources de pensées et de preuves que l'on peut encore amplifier et confirmer par des exemples, par des comparaisons et par des témoignages de l'Écriture et des saints Pères. C'est ce que nous allons expliquer et faire entendre par des exemples.

Mais il est nécessaire ici de rappeler auparavant ce que nous avons déja dit et expliqué touchant les propositions où l'éloquence s'exerce, soit pour les prouver, soit pour les amplifier, savoir : qu'il y en a de deux sortes, qui sont les thèses et les hypothèses, qu'on appelle autrement des questions, les unes universelles, indéfinies, et qui se proposent en général, comme si l'on vouloit louer l'obéissance ou blâmer l'adultère; les autres, définies et particulières, qui sont bornées par un fait, et qui descendent au détail des actions et des personnes, comme quand on se propose d'amplifier ou la prompte obéissance avec laquelle Abraham se prépare à immoler son fils à Dieu qui le lui commande, ou bien l'adultère commis par David avec Bethsabée, femme d'Urie, parce que l'une et l'autre ne regardent que ces personnes en particulier, au lieu que les thèses ou propositions universelles s'étendent à toute sorte de personnes.

Or, les raisons et les moyens d'amplifier les thèses se tirent principalement de ces lieux dont nous avons parlé ci-devant. Mais pour les propositions particulières et déterminées, on a recours, pour les amplifier, non seulement aux mêmes lieux, mais à toutes les circonstances dont elles sont revêtues et accompagnées.

CHAPITRE II.

Manière d'amplifier par les parties, expliquée par des exemples.

Nous voyons dans l'Ecriture que c'est par ce lieu des parties que les saints prophètes amplifient les funestes chutes de divers états ; ils les annoncent et les représentent, non par un discours simple, mais par le dénombrement de tous les malheurs qui sont renfermés dans la ruine et la désolation de chacun. C'est ainsi que Jérémie amplifie la destruction de Jérusalem dans ses Lamentations, et le renversement de Babylone dans les chapitres cinquante et cinquante-un de ses Prophéties. C'est encore ainsi qu'Ezéchiel décrit le saccagement de Tyr et de l'Égypte, la chute des Assyriens, et qu'il fait un ample détail de tous les trésors et de toutes les richesses de ces royaumes qui devoient être abandonnés au pillage. C'est enfin ainsi que Joab représente à David (quoique

avec insolence) que ses larmes pour la mort d'Absalon étoient à contre-temps, et qu'il devoit plutôt témoigner à ses serviteurs, qui avoient exposé leur vie pour assurer la sienne contre ce fils rebelle, la satisfaction qu'il avoit de leurs services. « (1) Vous « avez, lui dit-il, aujourd'hui couvert de confusion « tous les serviteurs qui ont sauvé votre vie et la « vie de vos fils, de vos filles, de vos femmes, etc. »

Saint Grégoire de Nazianze, qu'on nomme par excellence le théologien, dans un discours sur le martyre des sept frères Machabées (Orat. 22.), relève et amplifie la foi, la constance presque incroyable de leur généreuse mère, qui ne put jamais être ébranlée par le spectacle affreux de tous les tourmens les plus épouvantables que la cruauté la plus ingénieuse ait jamais inventés. « Rien, dit « ce Père, ne fut capable de fléchir, d'amollir ni « d'ébranler tant soit peu le courage et la fermeté « intrépide de cette mère de tant de martyrs. Ni « les roues, ni les chevalets, ni les instrumens pré- « parés pour disloquer les membres et déboiter les « os, ni tous les genres de torture les plus cruels, « ni les ongles de fer, ni la fureur dévorante des « bêtes, ni les couteaux, ni les épées tranchantes, « ni les feux embrasés, ni les poîles, ni les chau- « dières brûlantes, ni les troupes d'archers qui ex- « citoient la cruauté des bourreaux, ni la vue de ses

(1) « Confudisti hodie vultus omnium servorum tuorum, « qui salvam fecerunt animam tuam, et animam filiorum « tuorum et filiarum tuarum, et animam uxorum tuarum. » (2. Reg. c. 19. v. 5.)

« chers enfants au milieu de tant d'effroyables sup-
« plices, ni le sanglant spectacle de leurs langues
« coupées, de la peau de leurs têtes arrachée avec
« les cheveux, de toutes les extrémités de leurs
« membres coupées, et de leurs corps tout mutilés
« et rôtis dans des poîles pendant qu'ils respiroient
« encore. » On voit dans cet exemple comment ce saint docteur amplifie par les parties, c'est-à-dire par le dénombrement de tant de tourmens si cruels, la merveilleuse constance de cette femme incomparable.

C'est de cette même manière que l'auteur du second commentaire sur l'art de relever et d'embellir les choses, enseigne qu'on doit amplifier cette proposition : « (1) Il a dissipé tout son bien en excès
« et en débauches. » Il fait voir comment on peut développer, étendre ou expliquer tout ce qu'il y a de force et de sens renfermé, et comme resserré et enveloppé dans ce peu de paroles, par le dénombrement des diverses sortes de biens qu'on possède étant riche, et des différentes voies par où on les perd tous ; voici l'exemple qu'il en donne : « Tous
« ces grands biens qu'il avoit hérités de son père et
« de sa mère, toutes les successions de ses autres
« parens et alliés, toutes les donations et les legs
« testamentaires qui lui étoient encore survenus par
« surcroît et qui alloient à des sommes immenses,
« et outre tout cela, ce qu'il avoit reçu de la dot
« de sa femme, qui étoit très considérable, tout ce
« qu'il avoit obtenu de la libéralité du prince et

(1) « Rem omnem luxu perdidit. »

« amassé à son service dans les armes, tout son or « et son argent, tous ses riches ameublemens, tous « ses vêtemens magnifiques, tous ses fonds, toutes « ses terres, ses maisons et ses métairies avec tous « ses troupeaux, en un mot tout son bien, soit « en meubles, soit en fonds, a été en très peu de « temps follement dissipé, dévoré, détruit et con- « sommé dans d'infames présens à des courtisanes, « dans de somptueux banquets de dissolution et de « débauche, dans de continuels excès de vin, et « dans toute sorte de jeux et de divertissemens le « jour et la nuit, en sorte qu'il ne lui en reste ab- « solument rien. »

Voilà comment on amplifie un tout par ses parties. Or, 1° nous appelons un tout ce qui comprend sous soi plusieurs choses, comme dans ce dernier exemple le mot *luxus*, dissolution ou débauche, qui renferme en sa signification tant de vices que nous avons remarqués en l'expliquant dans son étendue; 2° nous appelons encore un tout ce qui a un signe d'universalité qui lui est joint, comme ce qui est exprimé dans ce même exemple par ces deux mots : *rem omnem* « tout son bien ». Cette expression porte un signe d'universalité sous lequel sont renfermées toutes les sortes de biens dont nous venons de faire le dénombrement; enfin, nous appelons un tout ce qui a plusieurs parties qui le composent, et que les dialecticiens appellent intégrantes.

Lors donc qu'il se présentera quelqu'une de ces trois sortes de tout à amplifier, on pourra toujours très bien le faire en cette manière que nous venons

d'expliquer, et d'autant mieux qu'on en trouve des exemples partout dans l'Ecriture et dans les Pères, sans presque même y faire attention, et particulièrement dans les écrits de saint Chrysostome et de saint Grégoire de Nazianze.

CHAPITRE III.

Manière d'amplifier par les adjoints, c'est-à-dire par les circonstances qui précèdent, qui accompagnent ou qui suivent la chose, expliquée par des exemples.

On amplifie par les antécédens, c'est-à-dire par les circonstances précédentes ou qui précèdent la chose, lorsque, non content d'avoir exposé le fait, on entre encore dans le détail des moyens et des circonstances par lesquelles il est arrivé. Voici l'exemple que l'on propose de cette règle dans le même commentaire : « (1) Ce jeune homme méchant et débauché a sé- « duit cette fille, et en a eu un fils. » Cette proposition du fait peut ensuite s'étendre et s'amplifier de cette manière : « Ce malheureux, charmé de « l'extrême beauté de cette pauvre fille, brûloit « d'une très violente passion pour elle, et dans « l'impatiente ardeur de son amour, il l'a sollicitée

(1) « Ex ea virgine perditus ac profligatus adolescens fi- « lium sustulit. »

« par des promesses, afin d'abuser plus facilement « de sa simplicité. Il s'est servi même de l'amorce « des présens pour la corrompre et pour l'attirer « plus fortement à consentir à ses désirs ; et il l'a « tellement gagnée par ses pressantes assiduités, « qu'elle a enfin cédé à sa passion. Quelque temps « après, sa grossesse a commencé à paroître, et elle « a enfanté un fils. »

Autre exemple de la même règle : « (1) Cicéron a « prévenu et ruiné les mauvais desseins de Catilina. » On peut encore étendre et amplifier cette proposition en cette manière : « Cicéron étant consul, pressen- « tit d'abord par la pénétration et la subtilité de « son esprit, les pernicieux desseins de la conju- « ration de Catilina, qui avoit résolu de saccager la « ville de Rome, et d'y mettre tout à feu et à sang, « et s'étant aussitôt appliqué avec une vigilance in- « croyable à les découvrir, il en vint à bout par « une adresse et une prudence sans égale ; il les « dénonça ouvertement, et par un zèle admirable « pour sa patrie, il se rendit lui-même accusateur « contre ce traître, le convainquit de sa perfidie « par la force encore plus admirable de son élo- « quence, réprima par le grand poids de son au- « torité tous ses efforts criminels, ruina entièrement « toute son entreprise par la force des armes, et « dissipa ainsi très heureusement tous les complots « de cette horrible conjuration. »

Cette manière d'amplifier peut servir principale- ment dans les choses que nous connoissons par leur

(1) « Cicero Catilinæ conatus oppressit. »

nature avoir été précédées de plusieurs autres; car les causes, soit naturelles, soit morales, précèdent toujours leurs effets, et c'est par elles que nous parvenons à les expliquer. Ainsi nous pouvons nous en servir à traiter et à étendre ce passage de l'Evangile : « (1) Il avoit été révélé à Siméon, par le « Saint-Esprit, qu'il ne mourroit point qu'il n'eût vu « auparavant le Christ du Seigneur »; car on doit penser que cette divine révélation avoit été précédée par plusieurs autres choses.

Premièrement, ce saint homme qui brûloit d'un ardent désir du salut des ames et de la gloire de Dieu, étoit sans doute sensiblement affligé de voir que presque tout le monde étoit accablé et comme enseveli dans les ténèbres de l'infidélité, que la justice étoit presque éteinte même dans le petit pays de la Judée, et que la superstition et l'hypocrisie y régnoient presque seules au lieu de la vraie religion.

Il savoit aussi qu'on ne devoit attendre l'unique et souverain remède de tant de maux, que du seul avénement du Sauveur qui devoit apporter au monde la lumière pour éclairer les nations. Ainsi il demandoit sans cesse ce saint avénement par ses prières et par les cris et les gémissemens ineffables qu'excitoit en lui l'esprit de Dieu dont il étoit rempli, sachant très bien qu'il est écrit : « (2) Vous qui vous souvenez du « Seigneur, ne vous taisez point et ne demeurez

(1) « Responsum acceperat à Spiritu sancto non visurum « se mortem, nisi priùs videret Christum Domini. » (Luc. c. 2. v. 26.)

(2) « Qui reminiscimini Domini, ne taceatis, et ne detis

« point en silence devant lui, jusqu'à ce qu'il af-
« fermisse Jérusalem et qu'il la rende l'objet des
« louanges de toute la terre. » C'est pourquoi le Seigneur, toujours plein de miséricorde et de bonté, « (1) qui regarde la prière des humbles et ne méprise « point leur demande », répond aux ardentes prières, aux cris, aux gémissemens et aux larmes continuelles de ce bienheureux vieillard, par cette révélation si consolante et si agréable : « qu'il ne mourroit point, « qu'il n'eût vu l'oint du Seigneur. »

C'est encore ainsi qu'on peut fort bien s'étendre sur le dessein charitable pour lequel saint Dominique a formé dans l'église l'établissement du saint institut de l'ordre des Frères-Prêcheurs, étant certain que ce saint fondateur n'en auroit pas formé le dessein, qui est si grand et si relevé, s'il n'avoit eu un zèle ardent pour le salut des ames et une extrême compassion pour les pécheurs qui se perdoient, et s'il n'avoit long-temps demandé à Dieu par de ferventes prières, par des jeûnes et par des larmes continuelles de répandre sur les hommes l'abondance des graces célestes.

Amplifier par les circonstances qui accompagnent ou qui suivent la chose, c'est faire en détail le dénombrement de tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais, de commode ou de fâcheux qui accompagne toujours ou très souvent la chose, ou qui en est une

« silentium ei, donec stabiliat, et donec ponat Jerusalem « laudem in terrâ. » (Is. c. 62. v. 7.)

(1) « Respexit in orationem humilium, et non sprevit « precem eorum. » (Ps. 101. v. 18.)

suite nécessaire ou très fréquente. Comme si l'on vouloit accuser quelqu'un pour avoir été l'auteur d'une guerre, on amplifieroit sa témérité en cette manière : « Sur qui rejettera-t-on la cause de l'é-
« puisement entier des deniers de l'épargne em-
« ployés pour tant de troupes étrangères, de la perte
« de tant de brave jeunesse qui a péri dans les tra-
« vaux et dans les combats, des dégâts de nos
« champs, de l'enlévement de nos bestiaux, du
« saccagement de tant de bourgs et de villages
« brûlés, de tant de villes et de forteresses ruinées,
« de tant de maisons pillées, de tant d'églises pro-
« fanées, de la misère de tant de vieillards demeurés
« seuls, de tant d'enfans orphelins, de tant de
« femmes devenues veuves, de tant de morts,
« de tant de deuil et de tant de larmes ? à qui,
« dis-je, imputera-t-on, outre tous ces maux, le
« dépérissement et la destruction des arts, le mépris
« des lois, l'avilissement et l'oubli de la religion,
« la corruption des mœurs ? qui devons-nous, dis-
« je encore une fois, plus justement accuser de
« cette foule de misères et de malheurs qui naissent
« de cette guerre, que vous seul qui en êtes l'au-
« teur. »

Ce lieu, qu'on appelle des accompagnans et des conséquens, est d'une merveilleuse utilité, soit pour relever et amplifier l'excellence des vertus par les choses qui leur conviennent, soit pour exposer la laideur et la turpitude des vices, par le dénombrement des maux et des funestes effets qui en naissent; et cette manière d'amplifier est aussi très nécessaire au prédicateur, lors principalement qu'il veut exhor-

ter à l'amour et à la pratique de quelque vertu, ou à la fuite et à la haine de quelque vice que ce soit.

C'est ainsi que saint Cyprien prêchant contre le pernicieux venin de l'envie et de la jalousie, l'amplifie élégamment par ces paroles : « (1) Que personne « ne s'imagine que ce vice se renferme en des limites « fort étroites, il s'étend extrêmement loin, et il « n'est pas moins fécond que pernicieux. C'est la « racine de tous les maux, la source de toute sorte « de calamités, la pépinière des crimes, et la ma- « tière de tous les péchés. De là naissent la haine « et l'animosité ; de là vient l'avarice, lorsqu'on « ne sauroit souffrir qu'un autre soit plus riche « que nous ; de là l'ambition, tandis que pour « s'élever plus haut que les autres on méprise la « crainte de Dieu, on néglige les enseignemens de « Jésus-Christ, on ne prévoit point le jour du juge- « ment, on est orgueilleux, cruel, perfide, impa- « tient, colère, querelleur, sans qu'on puisse jamais « se retenir depuis qu'on a une fois lâché la bride

(1) « Late patet zeli multiplex et fecunda pernicies. Radix « est malorum omnium, fons cladium, seminarium delic- « torum, materia culparum. Inde odium surgit, animosi- « tas inde procedit : avaritiam zelus inflammat, dùm quis « suo non potest esse contentus, videns alterum ditiorem ; « ambitionem zelus excitat, dùm cernit quis alium in ho- « noribus altiorem. Zelo excæcante sensus nostros atque in « ditionem suam mentis arcana redigente, Dei timor sper- « nitur, magisterium Christi spernitur, judicii dies non provi- « detur. Inflat superbia, exacœrbat sævitia, perfidia præva- « ricatur, impatientia concutit, furit discordia, ira fervescit: « nec se jam potest cohibere vel regere qui factus est po-

« à cette passion. C'est l'envie qui est cause qu'on « rompt le lien de la paix, qu'on viole la charité frater- « nelle, que l'on corrompt la vérité, qu'on déchire « l'amitié pour former des schismes et des hérésies, « par la douleur qu'on a de n'avoir pas été ordonné « par l'évêque, ou parce qu'on ne veut pas obéir « à celui qui nous a été préféré. »

C'est aussi par ces trois lieux des adjoints, c'est-à-dire des antécédens, des accompagnans et des conséquens, que le savant et pieux évêque Osorio décrit la misère commune de la vie humaine en ces termes: « Il n'y a personne qui puisse expliquer par ses « discours, ni même seulement raconter en détail, « combien la vie de l'homme est fâcheuse, pénible « et agitée de toute sorte de misères, de traverses « et d'incommodités. En effet, si nous commençons « par le jour de sa naissance ou de son entrée en « ce monde, et qu'en parcourant toutes les parties « de sa vie, nous marquions en peu de paroles ce « qui lui arrive en chacune jusqu'au jour où il en « sort, nous verrons qu'il n'y a pas une seule heure « qui soit sans douleur, sans travail ou sans crainte, « et que tout le cours de ses années est traversé par « des peines et des difficultés infinies, et entière- « ment embarrassé d'une foule de soins et d'inquié-

« testatis alienæ. Hinc dominicæ pacis vinculum rumpitur, « hinc caritas fraterna violatur, hinc adulteratur veritas, « unitas scinditur, ad hereses atque ad schismata prosilitur, « dum obtrectatur sacerdotibus, dum episcopis invidetur, « dum quis aut queritur non se potiùs ordinatum, aut de- « dignatur alterum ferre præpositum. » (S. Cyp. de Zelo et Livore.)

« tudes qui l'accablent. Notre vie commence par les « cris et les larmes, parce qu'à peine sommes-nous « sur la terre, qu'ayant tous nos membres liés, « nous sommes en proie à de douloureuses souf- « frances.

« Les animaux viennent au monde tout couverts « et tout vêtus, par le secours de la nature; nous « ne voyons que l'homme seul qui naisse dans la « nudité et dans l'indigence de toutes choses, et qui « soit misérablement réduit à crier dans des liens, « et à déplorer la misère de son état d'abord qu'il « voit le jour. Qui pourroit jamais expliquer et com- « prendre toutes les espèces d'accidens, toutes les « maladies fâcheuses où la nature si tendre et si « foible d'un enfant nouveau-né est d'abord expo- « sée ? Qui pourroit exprimer toutes les peines et les « soins des nourrices, toutes les inquiétudes des pa- « rens, et tous les divers périls dont sa vie est me- « nacée dans ses premiers mois ?

« A peine est-il sorti de cette extrême foiblesse « de l'enfance, en croissant et se fortifiant avec « l'âge, qu'il commence à entrer dans le trouble et « dans les agitations de la crainte et de la cupidité, « et que les maux qu'il sentoit moins auparavant lui « deviennent de jour en jour plus sensibles et plus « insupportables. Est-il passé de l'enfance dans la « jeunesse et dans l'âge de puberté, il y est misé- « rablement troublé et agité par les mouvemens ora- « geux et violens de ses passions, qui ne le laissent « jamais en repos dans aucun lieu.

« Que s'il parvient à l'âge de maturité, combien « d'inquiétudes et de peines d'esprit l'ambition ne

« lui fait-elle pas souffrir ! à combien de travaux et « à combien d'efforts accablans le désir de l'hon- « neur et la passion de dominer ne l'engagent-ils « pas ! quels accès de tristesse et de colère n'excite « pas en lui l'envie qui le dessèche et qui le consume « sans relâche ! Ajoutez à cela les traverses et les « chagrins du mariage, le point d'honneur à sou- « tenir dans la famille, les inquiétudes de l'avenir, « les disputes et les procès, l'inconstance et l'infi- « délité des amis, les trahisons de ceux avec qui l'on « est en société, et enfin tous les orages des affaires « du siècle.

« L'homme est-il arrivé au déclin de l'âge et dans « cette défaillance presque insensible par laquelle la « vieillesse le conduit à la mort, combien éprouve- « t-il de maladies et de fâcheuses incommodités, « toutes ses forces étant épuisées et son corps défi- « guré d'une manière qui fait compassion ! enfin « a-t-il rendu l'esprit, qu'est-ce que son cadavre ? « que peut-on voir de plus affreux ? que peut-on ap- « procher de plus corrompu et de plus contagieux ? « Toute notre vie, qui est si courte et si rapide, « se passe donc comme au milieu d'un torrent de « maux avec lequel elle s'écoule. Un travail en attire « un autre, chaque douleur est comme liée à une « autre qui la suit, et il y a peu de sujets de deuil « et de larmes qui ne se terminent à quelque chose « de plus triste et de plus déplorable encore. D'où « il est aisé de conclure qu'il n'y a point de créature « sur la terre qui soit plus misérable que l'homme. »

On voit dans cet exemple la misère de l'homme amplifiée, premièrement par le détail des parties de

la durée de sa vie, selon leur ordre naturel, et ensuite par les différentes misères qui sont comme attachées à chacune en particulier.

CHAPITRE IV.

Manière d'amplifier les choses par leurs causes, expliquée par des exemples.

Saint Basile, dans un sermon admirable qu'il a fait sur quarante martyrs de Cappadoce qui ont souffert pour la foi à Sébaste, amplifie la grandeur de leurs tourmens en mettant exactement comme devant les yeux de ses auditeurs, toutes les causes qui pouvoient en augmenter les douleurs.

« Le tyran voyant, dit-il, la généreuse résolution « de ces bienheureux martyrs, et la liberté toute « sainte avec laquelle ils lui parloient, en fut étran- « gement irrité, et résolut de les faire mourir dans « les plus longues et les plus violentes douleurs « qu'il pourroit inventer. Il imagina pour cela un « supplice tout nouveau et d'une cruauté tout ex- « traordinaire. Comme le froid est extrême dans ce « pays, et qu'on étoit alors dans le fort de l'hiver, « il observa une nuit que le froid étoit excessif, « et que le vent du nord souffloit avec la plus rude « violence, et il commanda qu'on exposât ces saints

« martyrs tout nus sur un étang glacé qui étoit au « milieu de la ville, et qu'on les y laissât toute la « nuit, afin que le froid les fît périr.

« Ceux qui ont quelquefois éprouvé la rigueur « d'un grand froid, savent combien le tourment en « est insupportable; mais nul ne peut comprendre, « à moins que de l'avoir éprouvé, ce que ces bien- « heureux soldats de Jésus-Christ doivent avoir « souffert alors. Une couleur livide qui couvre le « corps à mesure que le sang se glace, un trem- « blement universel, un frémissement de dents, la « contraction de tous les nerfs, sont autant de symp- « tômes d'une douleur violente qui pénètre jusqu'à « la moelle des os; bientôt les extrémités des pieds « et des mains deviennent comme brûlées par l'ar- « deur du froid. On peut juger par là de la rigueur « de ces tortures que l'on compare avec raison à « l'action d'une flamme aiguë et d'un feu pénétrant.

« Quelles furent donc les pensées de ces saints « martyrs, lorsqu'ils se virent condamnés à être ex- « posés tout nus sur cet étang si profondément « glacé que les chevaux et les charriots y passoient, « et à y demeurer toute une nuit pendant que « le vent du nord souffloit avec furie? Cette con- « damnation les combla de joie; ils allèrent aussi « gaiment sur cet étang que des vainqueurs qui vont « partager les dépouilles de l'ennemi : sans hésiter, « ils ôtèrent leurs habits, et coururent au lieu qui « devoit leur causer une mort si douloureuse.

« Là ils s'exhortoient les uns les autres à garder la « fidélité qu'ils devoient à Dieu dans ce poste où sa « providence les avoit mis. »

Vous voyez dans ce discours de saint Basile comment en rapportant et en expliquant toutes les causes qui rendent ce supplice si douloureux, il relève la constance et la grandeur du courage de ces saints martyrs.

CHAPITRE V.

Manière d'amplifier par les effets, expliquée par des exemples.

On amplifie très souvent les choses par leurs effets ordinaires, qui se mettent aussi quelquefois au rang des circonstances qui les accompagnent ou qui les suivent; ce qui se fait toujours en exposant comme devant les yeux des auditeurs, pour ainsi dire, tous les fruits de la fécondité des choses que l'on traite.

C'est de cette manière que saint Bernard relève l'excellence de l'exercice de la méditation par les fruits et les effets avantageux qu'elle produit dans ceux qui s'y appliquent. « (1) Premièrement, « dit-il, la méditation purifie sa source même, « c'est-à-dire l'esprit d'où elle naît. Ensuite, elle « réprime et tient dans l'ordre les affections du

(1) « Primùm quidem ipsum fontem suum, id est men- « tem de quâ oritur, purificat consideratio. Deinde regit af- « fectus, dirigit actus, corrigit excessus, componit mores, « vitam honestat et ordinat, postremò divinarum pariter

« cœur, elle dirige les actions, elle corrige les « excès, elle adoucit les mœurs, elle règle en un « mot toute la conduite, et fait tout l'ornement de « la vie. C'est la contemplation sainte qui donne la « connoissance et des choses divines, et des choses « humaines; c'est elle qui arrange avec discerne- « ment ce qui étoit confus, qui rallie et rassemble « ce qui étoit dispersé, qui pénètre les secrets, qui « découvre les vérités, qui examine les vraisem- « blances, et qui remarque et reconnoît les feintes « et les déguisemens; c'est elle enfin qui prévoit et « détermine les actions qu'on doit faire, qui con- « sidère et repasse celles qu'on a faites, et qui, « prévoyant les coups de l'adversité dans la prospé- « rité même, fait qu'on ne les sent presque point « quand ils nous frappent, en sorte qu'elle nous pro- « cure le courage dans l'infortune, et la prudence « dans les heureux succès. »

Le même saint docteur décrit excellemment, par ce même lieu des effets, l'état d'un pécheur obstiné: « (1) Qu'est-ce qu'un cœur dur? c'est un cœur qui « ne se brise point par componction, qui ne s'a-

« et humanarum rerum scientiam confert. Hæc est quæ « confusa disterminat, hiantia cogit, sparsa colligit, se- « creta rimatur, vera vestigat, verisimilia examinat, ficta « et fucata explorat. Hæc est quæ agenda præordinat, acta « recogitat, ut nihil in mente resideat aut incorrectum, aut « correctione egens. Hæc est quæ in prosperis adversa præ- « sentit, in adversis quasi non sentit; quorum alterum for- « titudinis, alterum prudentiæ est. » (S. Bern. de Consider. lib. 1. cap. 7.)

(1) « Quid est cor durum? ipsum est quod nec compunc- « tione scinditur, nec pietate mollitur, nec movetur preci-

« mollit point par la dévotion, qui ne se touche « point par les prières, qui ne cède point aux me- « naces, qui s'endurcit sous les coups, qui reçoit « les bienfaits avec ingratitude, et les conseils avec « mépris. Il est cruel dans les jugemens qu'il « exerce, il ne rougit point des choses les plus « honteuses, il ne s'effraie point des plus grands « périls, il n'a point d'humanité pour ses frères, il « affronte avec témérité les châtimens de Dieu, il « oublie le passé, il néglige le présent, il ne prévoit « point l'avenir. Les injures qu'on lui a faites sont « les seules choses du passé qu'il ait présentes à « l'esprit; il ne profite point du présent pour se « convertir, il ne considère point son éternité, et « ne songe à l'avenir que pour faire naître quelque « occasion favorable pour satisfaire ses vengeances. « Enfin, pour exprimer en une parole tous les maux « d'un état si affreux, un cœur dur est celui qui ne « craint point Dieu, et qui ne se soucie point des « hommes. »

Cette manière d'amplifier un sujet par ses effets, c'est-à-dire par tout ce qu'il y a de bon ou de mau-

« bus, minis non cedit, flagellis duratur. Ingratum ad be- « neficia est, ad consilia infidum, ad judicia sævum, inve- « recundum ad turpia, impavidum ad pericula, inhumanum « ad humana, temerarium in divina, præteritorum oblivis- « cens, præsentia negligens, futura non providens. Ipsum « est, cui præteritorum, præter solas injurias, nihil omnino « non præterit, præsentium nihil non perit; futurorum « nulla, nisi fortè ad ulciscendum, prospectio seu præpa- « ratio est. Et ut brevi cuncta horribilis mali mala com- « plectar, ipsum est quod nec Deum timet, nec hominem « reveretur. » (Ibid. c. 2.)

vais, de commode ou de fâcheux, qui en est un accompagnement ou une suite ordinaire, quoique très fréquente, sert néanmoins plus particulièrement dans les discours où l'on se propose de persuader quelque chose, ou d'en dissuader. C'est par ces sortes d'accompagnemens et de suites qu'on tâche toujours de prouver qu'il faut rechercher la chose qu'on veut persuader, ou qu'il faut fuir celle dont on veut dissuader.

CHAPITRE VI.

De la manière d'amplifier par les lieux communs, et même par les circonstances des choses et des personnes tout ensemble.

La manière d'amplifier la plus forte et la plus solide, est lorsque l'on traite et que l'on étend un sujet par tous ces lieux que nous avons expliqués, et par toutes les circonstances des choses et des personnes en même temps. Nous en avons un excellent exemple dans saint Thomas, où il fait voir par toutes les parties, par toutes les causes et par toutes les circonstances de la passion de notre Seigneur, qu'il n'y eut jamais de douleurs égales à la sienne, et qu'elle a été la plus grande de toutes les douleurs.

« Jésus-Christ, dans sa passion, a éprouvé deux « sortes de douleurs, les douleurs sensibles du corps,

« et la tristesse intérieure de l'ame. Or, les unes et « les autres ont été les plus grandes de celles de la « vie présente, pour quatre raisons.

« La première se tire des causes de la douleur ; « car la cause de la douleur sensible a été le dé- « chirement de sa chair, qui lui a causé une souf- « france vive, soit parce qu'il n'y a point de partie « de son corps qui n'ait été tourmenté, soit par le « genre de supplice qu'on lui a fait subir : c'est le « supplice de la croix, le plus cruel de tous, vu « qu'en clouant un homme à la croix, on le perce « dans les mains et les pieds, qui sont des parties « du corps pleines de nerfs et très sensibles ; ajou- « tez à cela que le poids du corps, qui ne repose que « sur des plaies, augmente continuellement la dou- « leur ; considérez enfin qu'il n'en est pas comme « de ceux auxquels on tranche la tête, dont le sup- « plice ne dure qu'un moment, mais sur la croix « on souffre long-temps avant de rendre le dernier « soupir.

« Examinons maintenant les causes de la tris- « tesse intérieure. La première a été tous les pé- « chés du genre humain, pour lesquels il satisfaisoit « en souffrant ; la seconde a été le péché particu- « lier des Juifs et des autres qui ont concouru à sa « mort, ainsi que celui des disciples, auxquels sa « croix a été un sujet de scandale et de chute ; la « troisième a été la perte de la vie corporelle, qui « fait naturellement horreur à la nature humaine.

« La deuxième raison qui fait comprendre la gran- « deur des douleurs de Jésus-Christ, se tire de la « sensibilité du corps et de l'ame de ce divin Sauveur :

« car, quant à son corps, il étoit d'une excellente « complexion, puisque ce corps avoit été miracu- « leusement formé par l'opération du Saint-Esprit; « c'est pourquoi il avoit le sens du tact très déli- « cat et par conséquent très susceptible de douleur ; « l'ame, de son côté, ayant des forces intérieures « dans un degré très éminent, saisissoit avec une « intelligence supérieure et avec un cœur très sen- « sible toutes les causes de tristesse.

« La troisième raison qui prouve la grandeur de « la douleur que Jésus-Christ éprouva dans sa pas- « sion, c'est que ce furent une douleur et une tris- « tesse sans mitigation; car dans les autres personnes « qui souffrent, la tristesse intérieure et même la « douleur extérieure, sont adoucies par une certaine « force que la partie inférieure de l'ame reçoit de la « partie supérieure; mais il n'en a pas été ainsi dans « l'ame de Jésus-Christ, ainsi que le remarque saint « Jean de Damas.

« La quatrième raison de la grandeur de la dou- « leur de Jésus-Christ dans sa passion, c'est qu'il « a souffert volontairement pour délivrer les hommes « des péchés, et qu'il a voulu que ses souffrances « fussent proportionnées à la grandeur de l'effet qui « devoit en résulter.

« De toutes ces causes considérées ensemble, « il suit manifestement que les douleurs de Jésus- « Christ ont été les plus grandes de celles de la vie « présente. » (S. Th. Summa. part. 3. quest. 46. art. 6.)

Cet exemple est sans doute très beau et très propre à donner un grand éclaircissement à tout ce

que nous avons dit auparavant sur la manière d'amplifier toute sorte de sujets. On y voit aussi très clairement que l'amplification est une espèce de raisonnement, puisque ce saint docteur s'en sert pour prouver avec tant de force et d'évidence cette proposition, que la douleur du Sauveur dans sa passion a été la plus grande de toutes les douleurs.

C'est encore de la même manière qu'on amplifie la conversion du monde et l'établissement miraculeux de la religion et de la foi de Jésus-Christ, qui est l'ouvrage des saints apôtres. On représente, à l'égard des personnes, que les apôtres étoient en très petit nombre, des hommes grossiers, sans lettres, sans science, sans force, sans biens, sans secours et sans appui d'aucune puissance de la terre, destitués de toute sagesse humaine, et « (1) faisant, « au contraire, profession de ne savoir autre chose « que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. » A l'égard des choses, on fait remarquer que la doctrine qu'ils enseignoient aux hommes étoit très pénible à pratiquer, et encore plus difficile à croire, savoir, qu'un homme qui avoit été condamné à mort et crucifié entre deux larrons, étoit le Dieu très haut, le souverain créateur et le maître de toutes choses, et les autres vérités que la foi nous enseigne des ineffables mystères de la sainte Trinité, du sacrement de l'eucharistie et de la résurrection des corps; et pour la récompense qui devoit être le motif de

(1) « Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum « Christum, et hunc crucifixum. » (1 Ep. ad Cor. c. 2. v. 2.)

la foi et de la croyance de ces choses, ils n'en proposoient point d'autre en cette vie que les chaînes et les prisons, les fouets, les bannissemens, les proscriptions et les confiscations de biens, les tortures et les supplices.

On fait ressortir aussi la grandeur et la difficulté de cet établissement de la religion chrétienne, par l'état et les circonstances des personnes qui en étoient les ennemis déclarés et les persécuteurs, savoir : les rois, les princes, les empereurs et toutes les puissances de la terre, les peuples et les nations entières, et enfin tous les hommes de toute sorte d'états et de conditions. Mais comment la religion étoit-elle persécutée par ces personnes dans tout le monde ? elle l'étoit avec une fureur brutale, avec une haine pleine de rage, et avec une cruauté incroyable : les pères mêmes agissoient avec une féroce inhumanité contre leurs propres fils, et les maris contre leurs femmes.

On place en cet endroit le dénombrement des divers supplices et des cruels stratagêmes dont les puissans du monde se servoient pour combattre la foi de l'Eglise, et pour exterminer les fidèles qui l'avoient embrassée, comme l'a très bien exprimé saint Cyprien par ces paroles : « (1) Vous privez « de leurs maisons et de leurs biens, des hommes « justes et innocens, des amis de Dieu; vous les « chargez de chaînes, vous les mettez en prison, « les exposez aux bêtes, les faites périr par le fer

(1) « Innoxios, justos, Deo caros domo privas, patrimonio « spolias, catenis premis, carcere includis, gladio, bestiis, « ignibus punis. Nec saltem contentus es dolorum nostro- « rum compendio et simplici ac veloci brevitate pœnarum

« ou par le feu; non content de la durée ordi-
« naire des supplices, vous leur faites souffrir de
« longs tourmens, et par une cruauté ingénieuse,
« vous en inventez même de nouveaux. La barbarie
« peut-elle aller plus loin ? »

Cet exemple fait assez voir combien il est utile de rechercher exactement les diverses circonstances et des choses, et des personnes, lorsqu'il s'agit d'étendre et d'amplifier des sujets importans et remarquables par eux-mêmes.

C'est aussi par cette sorte d'assemblage de toutes les circonstances des choses et des personnes qui appartiennent au sujet, que saint Chrysostome amplifie l'affliction et la douleur extrême dont le bienheureux patriarche Jacob fut saisi et comme accablé, lorsque voyant la robe de Joseph que ses autres enfans lui avoit envoyée toute trempée de sang, il crut que quelque cruelle bête l'avoit dévoré. Voici ses paroles (t. 1. p. 200. ad Stagir. l. 2. n. 11.) :
« Lorsque ce seul fils qu'il avoit eu de Rachel son
« épouse chérie fut devenu grand, et qu'il espéroit
« de l'avoir toujours auprès de lui pour la conso-
« lation et le soutien de sa vieillesse, on lui prépa-
« roit un accablement de douleur; car ses enfans
« lui ayant envoyé la robe de leur frère toute
« teinte de sang, le plongèrent dans la plus pro-

« Admoves laniandis corporibus longa tormenta, multipli-
« cas lacerandis visceribus immensa supplicia, nec feritas
« atque immanitas tua usitatis potest contenta esse tormen-
« tis; excogitat novas pœnas ingeniosa credulitas. Quæ
« hæc est insatiabilis carnificinæ rabies! quæ inexplebilis
« ingeniosa crudelitas! » (S. Cyp. ad Demetrianum.)

« fonde tristesse. Il ne pleuroit pas seulement la « mort de son cher Joseph ; mais l'amertume de sa « douleur étoit sensiblement augmentée par le genre « de mort qui le lui avoit ravi. Il considéroit qu'il « perdoit par cette mort le seul fils de sa chère « Rachel, le meilleur de tous ses enfans, et celui « de tous qu'il aimoit le plus tendrement ; qu'il « le perdoit à la fleur de son âge, non en le voyant « mourir dans sa maison ni dans son lit, où il au- « roit pu l'assister par sa présence, lui parler ou « l'entendre, et lui donner le dernier baiser, mais « au milieu des champs où lui-même l'avoit en- « voyé ; qu'il n'étoit pas mort d'une mort commune, « mais qu'il avoit été déchiré tout vif, et dévoré « par la dent des bêtes sauvages ; qu'on n'avoit « pu trouver la moindre partie de son corps pour « la placer avec les cendres de sa mère.

« C'étoit sans doute un triste et lugubre spec- « tacle, continue ce saint docteur, que de voir la « tête et les cheveux blancs de ce vénérable vieillard « couverts de cendres et de poussière, ses vête- « mens déchirés et lui-même tout en larmes, pous- « sant des cris de douleur et des gémissemens sans « vouloir être consolé ; car « (1) ayant déchiré ses « vêtemens, dit l'Ecriture, il se couvrit les reins « d'un cilice, et pleura son fils fort long-temps. »

Ce saint Père excelle admirablement dans cette manière de relever et d'étendre les choses par toutes ces sortes de circonstances. C'est pourquoi ceux

(1) « Scissis vestibus, indutus est cilicio, lugens filium « suum multo tempore. » (Gen. c. 37. v. 34.)

qui voudront en voir des exemples très justes et très élégans, peuvent lire fort utilement pour cela le second et le troisième de ses livres de la Providence, où voulant consoler un solitaire de Stagire, en Macédoine, qui étoit tourmenté par le démon, il relève avec une fécondité et une éloquence toute divine, les travaux, les souffrances et les persécutions des saints patriarches Noé, Abraham, Jacob, Moïse et David, par toutes les circonstances des personnes et des choses soigneusement rapportées, mises dans un beau jour, et expliquées dans toute leur étendue ; car ces exemples seront sans comparaison plus utiles au prédicateur que toutes les règles de l'art pour le former dans l'amplification, qui est la partie de l'éloquence la plus utile à l'orateur chrétien pour toutes sortes de sujets.

Au reste, tout ce que nous avons dit jusqu'ici regarde l'usage des lieux d'où se tirent les argumens et la matière nécessaire pour amplifier tout ce que nous voulons. Il y a encore diverses autres manières d'amplifier rapportées et expliquées par Quintilien, chacune dans son rang, q^re^ nous allons ajouter en cet endroit, parce qu'elles nous ont paru très utiles.

CHAPITRE VII.

De quelques autres manières d'amplifier, tirées de Quintilien. (Inst. l. 8. c. 4.)

La première manière consiste à employer des noms qui augmentent ou qui atténuent les choses, comme, lorsqu'en parlant d'un homme qui n'est que blessé, nous disons qu'il a été assassiné; ou d'un méchant homme, que c'est un brigand; et au contraire, d'un homme qui a fait violence à quelqu'un, qu'il l'a poussé; ou de celui qui en a blessé un autre, qu'il l'a frappé. Mais cette première sorte d'amplification semble être plutôt une espèce d'hyperbole, qui est un genre de figure par lequel on donne aux choses des noms qui excèdent toute croyance, et dont nous parlerons en son lieu.

Il est néanmoins très ordinaire et très naturel à ceux qui veulent louer ou blâmer quelque chose, de porter leurs discours beaucoup au dessus ou au dessous de ce qu'elle est en elle-même; et ce genre d'amplification est encore plus fort, quand, aux noms qui disent simplement les choses, nous en opposons d'autres qui les caractérisent mieux. « (1) Qui

(1) « Non enim furem, sed raptorem; non adulterum,

« pensez-vous, Messieurs, que nous venons accu-
« ser à votre tribunal ? un voleur, un adultère, un
« sacrilége, un meurtrier ? non, Messieurs, mais un
« ravisseur, mais l'ennemi déclaré de l'honneur des
« femmes, mais un impie qui a profané tout ce que
« nous avons de plus saint, de plus inviolable, mais
« un homme que nos citoyens et nos alliés regardent
« comme leur plus cruel bourreau. » En effet, l'autre manière multiplie les choses, celle-ci fait plus, elle les grossit. Au reste, toute amplification se fait par un des quatre moyens suivans, par accroissement, ou par comparaison, ou par voie d'induction, ou par un amas de pensées et d'expressions qui tendent toutes au même but.

L'accroissement est un moyen très puissant, lorsque le premier objet que l'on présente à l'esprit, quoique inférieur aux autres, ne laisse pas d'être considérable. Il se fait alors une gradation qui tantôt s'élève d'un seul degré, et tantôt de plusieurs, par lesquels elle nous conduit, non seulement à ce qu'il y a de plus excessif, mais quelquefois même au delà, s'il faut ainsi dire. Je ne veux qu'un seul exemple de Cicéron pour faire entendre ma pensée : « (1) C'est
« une chose expressément défendue par nos lois de
« mettre un citoyen romain aux fers ; c'est un crime

« sed expugnatorem pudicitiæ ; non sacrilegum, sed hos-
« tem sacrorum religionumque ; non sicarium, sed crude-
« lissimum carnificem civium sociorumque in vestrum judi-
« cium adduximus. » (Cic.)

(1) « Facinus est vincire civem romanum, scelus verbe-
« rare, prope parricidium necare : quid dicam in crucem
« tollere ? »

« inouï de le condamner au fouet ; c'est presque un « parricide que de le faire mourir : mais de le faire « mourir sur une croix, comment cela doit-il s'ap- « peler ? » Car, supposé que ce citoyen romain n'eût été que fouetté, Cicéron auroit toujours rendu la cruauté de Verrès plus grande d'un degré, en disant qu'une moindre punition est même expressément défendue par les lois ; et si ce citoyen avoit été simplement mis à mort, l'orateur eût augmenté de plusieurs degrés le tort de Verrès. Et après avoir dit que de livrer un citoyen romain au supplice est une espèce de parricide, bien qu'il n'y ait rien au delà, il ne laisse pas d'ajouter : « Mais de le faire « mourir en croix, comment cela doit-il s'appeler ?» De la sorte ayant porté le crime du préteur jusqu'au dernier degré, il falloit bien que les expressions lui manquassent pour aller plus loin.

On peut se servir toujours très bien de cette manière d'amplifier dans les choses qui en contiennent sous soi plusieurs autres grandes dans un même genre, tel qu'est le bienfait admirable de notre rédemption, que nous ne pouvons jamais relever par d'assez dignes louanges ; car c'est sans doute quelque chose de grand que le prophète admire, lorsqu'il s'écrie « (1) que Dieu a daigné former de ses pro- « pres mains le corps de l'homme. » C'est encore quelque chose de plus grand que dit Moïse, en considérant comme une faveur inouïe depuis le commencement du monde, que le Seigneur ait daigné

(1) « Manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me..... » (Ps. 118. v. 73.)

faire entendre sa voix à son peuple du milieu des feux et des éclairs, leur parler lui-même, et les instruire des préceptes de sa loi. Mais si ces premiers bienfaits de Dieu ont été estimés si grands et si merveilleux, que penserons-nous et que dirons-nous en voyant que Dieu même a daigné se revêtir d'un corps mortel pour le salut des hommes, qu'il s'est rabaissé lui-même jusqu'à converser familièrement sur la terre avec les hommes, et jusqu'à être lié, battu et rejeté par les hommes ? Que dirons-nous encore en voyant que ce divin Sauveur, si plein de miséricorde et d'amour pour les hommes, s'est lui-même réduit pour eux à mourir dans la douleur et dans l'ignominie, attaché à une croix entre des brigands et des scélérats ? Par quelle force et quelle fécondité d'esprit et d'éloquence seroit-il jamais possible de relever dignement la grandeur et les mérites ineffables de cette divine bonté ?

Il y a encore une autre manière d'ajouter au dessus même du suprême degré d'une chose comme lorsque Virgile dit de Lausus :

Des princes rutulois, Lausus le plus vanté,
Le plus beau, le mieux fait, si Turne est excepté (1).

Le plus vanté, le plus beau, le mieux fait, voilà des superlatifs. Cependant le poète met quelque chose au dessus. Il y a même une troisième manière, et celle-ci ne va point par degrés, parce que l'objet

(1) . . . . . Quo pulchrior alter
Non fuit, excepto Laurentis corpore Turni.
ENEID., lib. 7.

qu'elle présente est non seulement excessif, mais porté à un tel excès qu'il n'y a rien au delà : « (1) Vous « avez tué votre mère; que dirai-je de plus? vous « avez tué votre mère. » Car c'est un fort bon moyen d'accroître les choses que celui de les représenter d'abord si grandes qu'il ne semble pas qu'elles puissent aller plus loin.

C'est encore une sorte de gradation qui est, à la vérité, moins sensible, mais peut-être par là même plus efficace, lorsque nous disons sans distinction, sans pause, et comme d'une haleine, plusieurs choses qui enchérissent les unes sur les autres. Tel est cet endroit de Cicéron, où il parle de la crapule de Marc-Antoine, et de la nécessité honteuse où il fut de vomir devant tout le monde : « (2) Mais dans l'assemblée du peuple romain! un « homme chargé de l'intérêt public! un comman- « dant général de la cavalerie! etc. » Chaque mot va, comme l'on voit, en augmentant. Car de soi c'est une chose honteuse que de boire à tel excès qu'on soit obligé de vomir, fût-on seul; à plus forte raison en compagnie, et dans l'assemblée du peuple, et du peuple romain; beaucoup plus encore pour un homme public, qui représente et qui parle en qualité de commandant général de la cavalerie. Un autre auroit distingué ces différens degrés, et se seroit arrêté à chacun en particulier; Cicéron va tou-

(1) « Matrem tuam occidisti. Quid dicam amplius? Ma- « trem tuam occidisti. » (Cic.)

(2) « In cœtu vero populi romani, negotium publicum « gerens, magister equitum. »

faire entendre sa voix à son peuple du milieu des feux et des éclairs, leur parler lui-même, et les instruire des préceptes de sa loi. Mais si ces premiers bienfaits de Dieu ont été estimés si grands et si merveilleux, que penserons-nous et que dirons-nous en voyant que Dieu même a daigné se revêtir d'un corps mortel pour le salut des hommes, qu'il s'est rabaissé lui-même jusqu'à converser familièrement sur la terre avec les hommes, et jusqu'à être lié, battu et rejeté par les hommes ? Que dirons-nous encore en voyant que ce divin Sauveur, si plein de miséricorde et d'amour pour les hommes, s'est lui-même réduit pour eux à mourir dans la douleur et dans l'ignominie, attaché à une croix entre des brigands et des scélérats ? Par quelle force et quelle fécondité d'esprit et d'éloquence seroit-il jamais possible de relever dignement la grandeur et les mérites ineffables de cette divine bonté ?

Il y a encore une autre manière d'ajouter au dessus même du suprême degré d'une chose comme lorsque Virgile dit de Lausus :

Des princes rutulois, Lausus le plus vanté,
Le plus beau, le mieux fait, si Turne est excepté (1).

Le plus vanté, le plus beau, le mieux fait, voilà des superlatifs. Cependant le poète met quelque chose au dessus. Il y a même une troisième manière, et celle-ci ne va point par degrés, parce que l'objet

(1) . . . . . Quo pulchrior alter
Non fuit, excepto Laurentis corpore Turni.
ENEID., lib. 7.

qu'elle présente est non seulement excessif, mais porté à un tel excès qu'il n'y a rien au delà : « (1) Vous « avez tué votre mère; que dirai-je de plus? vous « avez tué votre mère. » Car c'est un fort bon moyen d'accroître les choses que celui de les représenter d'abord si grandes qu'il ne semble pas qu'elles puissent aller plus loin.

C'est encore une sorte de gradation qui est, à la vérité, moins sensible, mais peut-être par là même plus efficace, lorsque nous disons sans distinction, sans pause, et comme d'une haleine, plusieurs choses qui enchérissent les unes sur les autres. Tel est cet endroit de Cicéron, où il parle de la crapule de Marc-Antoine, et de la nécessité honteuse où il fut de vomir devant tout le monde : « (2) Mais dans l'assemblée du peuple romain! un « homme chargé de l'intérêt public! un comman- « dant général de la cavalerie! etc. » Chaque mot va, comme l'on voit, en augmentant. Car de soi c'est une chose honteuse que de boire à tel excès qu'on soit obligé de vomir, fût-on seul; à plus forte raison en compagnie, et dans l'assemblée du peuple, et du peuple romain; beaucoup plus encore pour un homme public, qui représente et qui parle en qualité de commandant général de la cavalerie. Un autre auroit distingué ces différens degrés, et se seroit arrêté à chacun en particulier; Cicéron va tou-

(1) « Matrem tuam occidisti. Quid dicam amplius? Ma- « trem tuam occidisti. » (Cic.)

(2) « In cœtu vero populi romani, negotium publicum « gerens, magister equitum. »

reprocher plus fortement aux Juifs leur aveuglement et leur ingratitude extrême, appuyant particulièrement sur cette circonstance des personnes : « Et cependant celui qui est ici est plus grand et « que Jonas et que Salomon. »

Il faut avoir soin, dans ces sortes de comparaisons, d'examiner et de discuter soigneusement toutes les circonstances de l'une et de l'autre partie, qui peuvent servir à étendre et à élever la chose que l'on veut amplifier; car il ne faut pas comparer seulement un tout avec un autre tout, mais les parties mêmes d'un tout avec celles de l'autre. C'est ce qui se voit très bien dans cet endroit de Cicéron contre Catilina : « (1) Quoi donc ! Pu- « blius Scipion, ce grand homme, ce digne pon- « tife, mais simple particulier, aura tué de sa main « Tibérius Gracchus, parce qu'il vouloit faire quelque « changement à l'état de la république, et nous, « consuls, nous souffrirons Catilina désoler impu- « nément l'univers par la flamme et par le fer ? » Voilà Catilina comparé à Gracchus, l'état de la république à l'univers, un médiocre changement à la désolation causée par la flamme et le fer, un particulier à des consuls : tous lieux qui fournissent une ample matière, pour peu que l'on veuille s'étendre.

Saint Cyprien voulant développer ce raisonnement qu'il tire du moindre au plus grand : Si un maître

(1) « An vero vir amplissimus P. Scipio, pontifex maxi- « mus, Tib. Gracchum, mediocriter labefactantem statum « reipublicæ, privatus interfecit; Catilinam, orbem terra- « rum cæde atque incendio vastare cupientem, nos consu- « les perferemus. »

punit son esclave lorsqu'il lui manque en quelque chose, pourquoi le Seigneur ne châtiera-t-il pas l'homme quand il s'abandonne au péché? se sert pour cela de la comparaison des circonstances de l'une et de l'autre partie en cette manière : « (1) Vous « exigez toutes sortes de services de votre esclave, « et quoique vous soyez homme comme lui, que « vous naissiez de même, que vous deviez mourir « de même, que vous ne différiez d'avec lui ni pour « l'ame ni pour le corps, cependant s'il ne fait tout « ce que vous lui commandez, s'il ne vous est pas « entièrement soumis, vous lui donnez des coups de « bâton, vous lui faites souffrir la faim et la soif, « le chargez de chaînes, le mettez en prison; et, « misérable que vous êtes, tandis que vous faites si « bien valoir votre qualité de maître sur un homme, « vous ne reconnoissez pas le maître et le Seigneur « de tous les hommes. »

C'est de cette manière qu'on a coutume d'amplifier la perfection des vertus et l'énormité des vices par toutes leurs circonstances, en comparant chaque

(1) « Ipse de servo tuo exigis servitutem, et homo homi- « nem parare tibi et obedire compellis. Et cum sit vobis « eadem sors nascendi, conditio una moriendi, corporum « materia consimilis, animarum ratio communis, æquali « jure et pari lege vel veniatur in istum mundum, vel de « mundo postmodum recedatur, tamen nisi tibi pro arbi- « trio tuo serviatur, nisi ad voluntatis obsequium pareatur, « imperiosus et nimius servitutis exactor, flagellas, verbe- « ras, fame, siti, nuditate, ferro etiam frequenter et car- « cere affligis et crucias; et non agnoscis miser Dominum « Deum tuum, cùm sic exerceas ipse dominatum. » (S. Cyp. ad Demetrianum.)

vertu avec les autres vertus, et chaque vice avec les autres vices. Et nous voyons en effet que le même saint Cyprien en use ainsi pour mettre dans son évidence la vérité de cette proposition : que le crime des schismatiques est plus énorme que celui de ceux qui sont tombés, c'est-à-dire qui ont sacrifié aux idoles par la crainte des tourmens : « (1) Ce « crime là est pire que celui de ceux qui sont tombés pendant la persécution, et néanmoins ils sont « mis en pénitence, et ils tâchent d'apaiser la colère de Dieu par une pleine satisfaction. Ceux-ci « demandent à rentrer dans l'Église, et ceux-là se « révoltent contre l'Église; ceux-ci peuvent s'excuser sur la violence qu'on leur a faite, et le crime de « ceux-là est entièrement volontaire. Celui qui est « tombé n'a fait tort qu'à lui-même, au lieu que celui « qui a fait un schisme ou une hérésie, en a surpris « plusieurs en les entraînant avec lui. Ici, il n'y « va que de la perte d'une seule ame, et là plusieurs « courent fortune de se perdre. L'un reconnoît au « moins sa faute, la pleure, en a regret, et l'autre, « fier dans son péché et s'y complaisant, sépare

(1) « Pejus hoc crimen est quàm quod admisisse lapsi « videntur; qui tamen in pœnitentia criminis constituti « Deum plenis satisfactionibus deprecantur. Hic ecclesia « quæritur et rogatur, illic ecclesiæ repugnatur. Hic potest « necessitas fuisse, illic voluntas tenetur in scelere. Hic « qui lapsus est sibi tantùm nocuit, illic qui hæresim vel « schisma facere conatus est multos secum trahendo dece- « pit. Hic animæ unius est damnum, illic periculum plu- « rimorum. Certè pecasse se hic et intelligit et lamentatur « et plangit; ille tumens in pectore suo et in ipsis sibi de- « lictis placens, à matre filios segregat, oves a pastore sol-

« les enfans de la mère, débauche au pasteur ses « brebis, et renverse les mystères divins. Celui qui « est tombé n'a péché qu'une seule fois, et l'autre « pèche tous les jours; enfin un apostat souffrant « ensuite le martyre, peut entrer dans le paradis, « au lieu qu'un schismatique qui est mis à mort « hors de l'Église, ne peut avoir part aux récom- « penses de l'Eglise. »

Il y a un troisième genre d'amplification que Quintilien appelle raisonnement ou induction. Je l'appelle ainsi, dit-il, parce que cette sorte d'amplification est placée en un lieu, et qu'elle produit son effet en un autre; parce qu'on exagère une chose pour donner une plus forte idée d'une autre chose toute différente, et que néanmoins celle-ci est inférée de celle-là. Par exemple, Cicéron voulant reprocher à Marc-Antoine sa crapule et son vomissement, s'écrie : « (1) Est-il possible? avec cet « estomac! avec ces forces! avec cette corpulence « de gladiateur! » Que fait cela à l'ivresse, dira quelqu'un? plus qu'on ne pense; car de là on peut juger que cet ivrogne devoit avoir bu une prodigieuse quantité de vin, puisque avec des forces et un estomac de gladiateur, il n'avoit pu venir à bout

« licitat, Dei sacramenta disturbat, et cùm lapsus semel « peccaverit, ille quotidie peccat. Postremò lapsus marty- « rium postmodum consecutus potest regni promissa per- « cipere; ille si extra ecclesiam fecerit occisus, ad ecclesiæ « non potest præmia pervenire. » (S. Cyp. de Unitate Ecclesiæ.)

(1) « Tu, istis faucibus, istis lateribus, ista gladiatoria « totius corporis firmitate. »

de le digérer. Or, s'il est vrai que d'une chose l'on en conclue une autre, il faut avouer que le terme d'induction n'est ni impropre, ni extraordinaire.

Tantôt donc cette sorte d'amplification se tire des circonstances qui ont suivi, comme dans l'exemple que je viens de rapporter, on infère qu'Antoine avoit fait un furieux excès, puisque ce vomissement ne fut l'effet ni du hasard, ni d'un léger mal de cœur, comme il arrive quelquefois, mais de la nécessité qui lui fit commettre une telle indécence dans un temps, dans un lieu où elle se pardonne le moins, et qu'une nuit ne fut pas capable de rabattre les fumées des viandes et du vin dont il étoit plein, mais que le lendemain même son estomac, cet estomac d'athlète, s'en trouva encore surchargé. Tantôt elle se tire des circonstances qui ont précédé. Ainsi, quand Eole, à la prière de Junon, renverse cette montagne sous laquelle il tenoit les vents enchaînés, et qu'ils sortent tous en foule et avec furie, il n'y a personne qui ne juge qu'il va s'élever une tempête horrible.

N'est-ce pas encore une amplification qui se fait par voie d'induction, lorsqu'après avoir exposé des crimes atroces, et les avoir dépeints avec les couleurs les plus noires, nous venons à les excuser, à les diminuer, dans le dessein de rendre plus odieuses les choses que nous venons à dire ensuite ? C'est ce que fait Cicéron dans un de ses plaidoyers contre Verrès : « (1) Ces crimes, dit-il, sont légers pour

(1) « Levia sunt hæc in hoc reo crimina. Metum virgarum « navarchus nobilissimæ civitatis pretio redemit : humanum

« un scélérat comme lui. Après tout, ce capitaine « de vaisseau s'est racheté du châtiment à deniers « comptant ; c'est une bagatelle. Un autre, pour « ne pas avoir la tête tranchée, lui a compté une « grosse somme d'argent ; cela n'est pas extraordi- « naire. » En effet, l'orateur suppose avec raison que les juges feront ce raisonnement, qu'il faut que le crime dont on va parler soit bien inouï, puisqu'en comparaison tous les autres sont traités de bagatelles.

C'est ce que quelques-uns appellent aussi concession, qui est une figure par laquelle l'orateur semble souffrir volontiers et accorder quelque chose quoique injuste et criminel, afin de faire éclater davantage ce qu'il veut amplifier ensuite.

Nous en avons un exemple dans ces paroles de saint Cyprien contre Démétrien, ennemi déclaré de Jésus-Christ : « (2) C'est peu pour vous, lui dit-il, « que votre vie soit souillée des vices les plus dé- « testables, de l'abominable iniquité des crimes les « plus odieux, et d'une multitude d'injustices, de « violences et de rapines sanglantes ; c'est peu pour « vous de pervertir la vraie religion par de fausses « superstitions, vous affligez encore et tourmentez « outre cela, par d'injustes et cruelles persécu- « tions, les vrais serviteurs de Dieu, et tous ceux

« est. Alius, ne securi feriretur, pecuniam dedit : usitatum « est. »

(2) « Parum est quod furentium varietate vitiorum, quod « iniquitate feralium criminum, quod cruentarum com- « pendio rapinarum vita vestra maculatur ; quod superstи- « tionibus falsis religio vera subvertitur, quòd Deus omnino « nec quæritur nec timetur. Adhuc insuper Dei servos, et

« qui sont particulièrement consacrés à sa divine « Majesté. Il ne vous suffit pas de ne point adorer « vous-même le Seigneur, vous persécutez avec une « sacrilége audace les fidèles qui le servent et qui « le craignent. »

Cette sorte d'amplification produit, mais d'une manière toute différente, le même effet que l'accroissement dont nous avons parlé ci-devant; car dans l'accroissement, nous faisons paroître grand ce qui précède, afin de faire éclater ensuite davantage ce que nous voulons principalement amplifier. Mais ici nous atténuons, au contraire, et représentons comme léger ce qui est vraiment grand en soi, afin que ce que nous avons dessein d'amplifier lui étant comparé, paroisse beaucoup plus grand et plus important.

Je rapporte encore au même genre, dit Quintilien, les louanges que l'on donne à une chose, dans la vue d'en rehausser une autre. Par exemple, nous vantons les exploits d'Annibal pour faire admirer davantage ceux de Scipion. Nous exaltons la valeur des Gaulois et des Allemands, parce que la gloire de César en est rehaussée d'autant plus. J'y rapporte aussi une amplification où il ne semble pas que ce que l'on dit regarde une certaine chose, bien qu'on ne le dise que pour elle, à cause de la relation qu'il y a entre l'une et l'autre. L'exemple suivant fera comprendre ma pensée.

« majestati ac nomini ejus dicatos injustis persecutionibus « fatigatis. Satis non est, quòd ipse Dominum non colis; « adhuc insuper eos qui colunt, infestatione sacrilegâ per- « sequeris. »

Les plus considérables d'entre les Troyens (Iliade d'Homère, liv. 3), conférant ensemble sur l'état de leurs affaires, ne croient pas qu'il soit indigne ni des Troyens, ni des Grecs, d'avoir souffert tant de maux et durant un si long temps pour la beauté d'Hélène. Quelle beauté falloit-il que ce fût ? car qui tient ce discours ? ce n'est ni Pâris qui l'a enlevée, ni quelque jeune insensé, ni même un homme du commun : ce sont des vieillards recommandables par leur sagesse, et qui composent le conseil de Priam ; et le roi lui-même, après avoir perdu la plupart de ses enfans, à la veille de sa ruine entière, lui qui ne devoit avoir que de la haine, que de l'horreur pour cette beauté qui avoit été si funeste à lui et à ses peuples ; le roi lui-même écoute cela, et l'appelant sa fille, sa chère fille, il la fait asseoir auprès de lui, et ne veut pas croire qu'elle soit la cause de ses malheurs.

C'est ainsi, enfin, que l'on donne à juger de la force et de la grandeur de quelques héros de l'ancien temps, par l'énorme poids des armes dont ils se servoient ; car ce que les poètes nous disent du bouclier d'Ajax et de la lance d'Achille, n'a point d'autre sens ; et Virgile a fort bien employé cet artifice dans la description d'un cyclope. Quelle idée, en effet, devons-nous avoir d'un géant qui marche la main appuyée sur un gros (1) tronc d'arbre comme sur un bâton ? Et lorsque le même poète nous parle d'une cuirasse si pesante que deux hommes n'auroient pu la porter sur leurs épaules, quel

(1) « Trunca manum pinus regit ? »

homme devons-nous penser qu'étoit Démoléon, qui, l'ayant endossée, (1) poursuivoit les Troyens jusque sur leurs remparts.

L'Ecriture nous représente de même la grandeur de corps et la force extraordinaire de Goliath, par l'appareil effroyable de ses armes, et particulièrement par sa cuirasse à écailles qui pesoit cinq mille sicles d'airain, et par sa lance dont la hampe égaloit en grosseur une ensuple de tisserand, c'est-à-dire ce bois long et rond sur lequel le tisserand roule sa toile, et dont le fer pesoit six cents sicles (2). La même sainte Ecriture nous fait encore connoître la grandeur de corps du roi de Basan, par la grandeur de son lit de fer, qui avoit neuf coudées de long sur quatre de large. Or, cette amplification de la grandeur des corps et de leur force, en produit en même temps une autre, comme ici celle du courage de David, qu'elle relève extrêmement dans la défaite de Goliath, et celle de la valeur des enfans d'Israel, ou plutôt de la force de Dieu même, par laquelle ce peuple s'est rendu victorieux du roi de Basan, si puissant et maître absolu de tout son royaume. Ceci a quelque rapport avec l'emphase ; mais il y a néanmoins cette différence que l'emphase roule sur un mot, et que ceci, roulant sur une chose, l'emporte d'autant plus sur l'autre, que les choses ont plus de force que les mots.

(1) « . . . . Cursu palantes Troas agebat? »

(2) « Lorica ejus quinque millia siclorum æris erat. Has-
« tile autem hastæ ejus erat quasi licitatorium texentium;
« ipsum autem ferrum hastæ ejus, sexcentos siclos habebat
« ferri. » (1. Reg. 17.)

On peut enfin compter pour le quatrième genre d'amplification un certain amas de pensées et d'expressions qui conspirent à faire sentir la même chose: car bien que ni ces pensées, ni ces expressions ne s'élèvent point par degrés, cependant l'objet se trouve grossi et comme haussé par cet assemblage : « (1) Pourquoi donc, vous qui parlez, Tubéron, « avez-vous tiré l'épée à la bataille de Pharsale? « Qui vouliez-vous percer? quel étoit votre dessein « quand vous combattiez ainsi? Votre bras, vos « yeux, cette ardeur qui vous transportoit alors, « qui cherchoient-ils? Que prétendiez-vous? que « vouliez-vous? » Ce qui approche fort d'une figure qu'ils appellent entassement (2). Mais, dans cette figure, ce sont plusieurs choses entassées les unes sur les autres; au lieu qu'ici c'est la même que l'on répète et que l'on multiplie. Toutefois, rien n'empêche qu'on ne s'élève aussi par des termes qui soient de plus en plus significatifs : « (3) On voyoit « à ses côtés le geolier de la prison, l'instrument de « ses cruautés, la terreur de nos citoyens et de nos « alliés, son licteur (4) Sextius. »

(1) « Quid enim tuus ille, Tubero, destrictus in acie « Pharsalica gladius agebat? cujus latus ille mucro pete- « bat? qui sensus erat armorum tuorum? quæ tua mens? « oculi? manus? ardor animi? quid cupiebas? quid op- « tabas? » (Cic. pro Ligario.)

(2) En latin, *acervus*, *coacervatio*.

(3) « Aderat janitor carceris, carnifex prætoris, mors « terrorque sociorum, et civium romanorum, lictor Sex- « tius. »

(4) C'étoit le ministre des magistrats romains. Il marchoit

Quand il s'agit d'exténuer les choses, on s'y prend à peu près de la même manière; car il y a autant de degrés pour descendre que pour monter.

Je sais que l'hyperbole peut aussi passer pour une espèce d'amplification; et véritablement elle est fort propre, soit à amplifier les choses, soit à les exténuer. Mais comme elle consiste en un mot qui est excessif dans sa signification, ainsi que son nom même le donne à entendre, nous la rangerons parmi les tropes.

C'est encore une manière d'amplifier fort connue que de relever le mérite d'une chose par la comparaison qu'on en fait, comme d'une espèce avec tout le genre sous lequel elle est comprise. Par exemple, la science et tous les beaux-arts apportent sans doute beaucoup d'ornement et d'utilité à la vie de l'homme; mais la philosophie a principalement cet avantage.

Voilà ce que les rhéteurs nous enseignent de la manière d'amplifier; leurs préceptes et les règles ne peuvent se mettre dans un plus beau jour ni dans une plus agréable évidence que par des exemples. C'est pourquoi le prédicateur studieux et zélé, pour bien remplir les devoirs de son ministère, doit principalement s'appliquer à observer dans la lecture des saints docteurs, surtout de ceux qui ont excellé dans l'éloquence, tels que sont les Pères de l'Eglise grecque, les divers exemples d'amplification dont ils sont pleins, pour se former parfaitement et pour se fortifier de plus en plus dans cette partie,

devant eux, portant des haches enveloppées dans des faisceaux de verges.

qui est la principale et la plus nécessaire pour un orateur.

Quant à cette manière particulière d'amplifier, à laquelle nous avons dit que Quintilien donne le nom de raisonnement ou d'induction, et qui consiste à représenter une chose grande en son genre pour relever davantage la grandeur d'une autre, on en trouvera dans Ezéchiel trois exemples remarquables; car ce saint prophète voulant amplifier la chute funeste et l'entière destruction de Tyr, emploie d'abord presque tout le chapitre vingt-septième de ses prédictions à relever, par un long et magnifique discours, le commerce prodigieux, la gloire, les richesses immenses, et la grande puissance de cette fameuse ville; et dans le chapitre trente-unième, ayant à prédire aussi le saccagement et la ruine des Assyriens, il commence par exposer les forces et la grandeur de ce royaume; et dans le chapitre suivant, il amplifie de même le renversement de l'Egypte.

C'est enfin suivant cette règle que le même saint prophète, voulant faire sentir l'ingratitude et les autres crimes des enfans d'Israel, relève premièrement pour cela, par de magnifiques paroles, les bienfaits et toutes les autres sortes de biens dont Dieu les avoit comblés. Ce fut aussi de cette manière que le prophète Nathan fit connoître à David l'énormité de l'outrage qu'il avoit fait à Dieu par son adultère. Il lui représenta la grandeur des biens que Dieu lui avoit faits, et des maux dont il l'avoit délivré en le tirant des mains de ses ennemis; et il lui fit voir ainsi l'excès de l'offense qu'il avoit commise, en

payant tant de graces d'une si grande ingratitude. Presque tous les livres des saints prophètes sont pleins de ces sortes d'exemples.

CHAPITRE VIII.

Des descriptions des choses et des personnes.

Comme en traitant de l'invention des argumens et des preuves, nous avons aussi expliqué en même temps les formes de raisonnemens qui sembloient appartenir particulièrement à l'élocution, afin que ces choses, qui vont ensemble dans le discours, se trouvassent aussi comme jointes par l'art même; ainsi, maintenant que nous avons parlé des lieux et des sources d'où se tire particulièrement la matière de toute sorte d'amplifications, nous avons jugé à propos d'y joindre les figures d'élocution, qui servent principalement à cette partie de l'éloquence, afin que ces lieux et ces figures, qui sont des choses déja comme liées d'elles-mêmes entre elles, se trouvent aussi toutes ici placées ensemble chacune dans son rang; en sorte que le prédicateur voulant amplifier quelque chose, ait en même temps en vue, et ce qu'il doit dire, et comme il doit le dire.

Or, entre ces ornemens et ces figures d'élocution

qui servent à l'amplification, on donne le premier rang aux descriptions des choses et des personnes; car, quoiqu'elles servent à d'autres fins, puisqu'on les emploie quelquefois à divertir agréablement l'esprit, leur usage, néanmoins le plus fréquent et le plus ordinaire, est pour amplifier quelque chose; et d'ailleurs, comme l'amplification ne doit tendre principalement qu'à exciter et à remuer les désirs et les affections, il n'y a rien aussi qui les excite et les remue davantage que lorsque les choses sont exprimées par des paroles qui les représentent si vivement, qu'il ne semble pas qu'on les dise, mais qu'on les fasse, et qu'on les expose aux yeux de chacun. Il est constant en effet, que c'est principalement par la vive représentation des choses, que s'excitent les mouvemens et les passions du cœur de l'homme, et que cette représentation ne peut mieux se faire que par les descriptions des choses et des personnes, dont nous allons parler présentement.

PREMIÈRE PARTIE.

De la description des choses.

La description d'une chose est l'idée ou l'image sous laquelle nous la présentons dans le discours, non en expliquant d'une manière courte et légère, mais en la mettant si clairement devant les yeux avec toutes ses plus vives couleurs, qu'elle enlève l'auditeur ou le lecteur hors de lui, et le transporte sur la scène et dans le lieu même sur lequel elle se passe, ou s'est passée autrefois; et c'est à cause de

cette vive image que la description donne des choses et des personnes, que les Grecs l'appellent *hypotyposin*, qui est un nom commun à tout ce qui s'expose aux yeux sous quelque image.

Ce genre de figure consiste principalement dans une exacte explication des circonstances, et surtout de celles qui mettent plus particulièrement la chose comme devant les yeux, et qui font mieux voir dans le discours, le génie, les mœurs, les passions, et en un mot, le caractère des personnes qui y ont part. Toutefois les comparaisons, les ressemblances, les différences, les métaphores, les allégories, et les autres figures, s'il y en a, qui servent à éclaircir la chose, ne laissent pas d'y être aussi d'un grand secours. Les épithètes mêmes y servent encore beaucoup, lorsqu'elles y sont employées avec justesse.

Mais pour faire entrer à propos et pour exprimer d'une manière vive et naturelle tous ces divers ornemens dans une description, il est bon, non seulement d'avoir de l'esprit et de l'adresse, mais encore d'avoir vu les choses que l'on veut représenter, d'y avoir été présent, ou même, si elles sont de telle nature que cela se puisse, de les avoir éprouvées en sa propre personne. Si, par exemple, quelqu'un vouloit décrire l'état de trouble, de crainte et de tremblement où est un homme réduit à l'agonie, lorsque se voyant si près de cette affreuse séparation, qui l'arrache de la compagnie de ses proches, de ses amis et de tout ce qu'il avoit de plus cher dans la vie, il n'a plus de connaissance que pour se représenter avec frayeur l'incertitude de son salut et l'énormité de plusieurs péchés, qui lui sembloient au-

paravant très légers; il lui serviroit sans doute beaucoup pour cela, de s'être trouvé lui-même dans cet état, et d'avoir appris, par sa propre expérience, ce qui se passe dans ce moment critique.

C'est ainsi que saint Grégoire de Nazianze nous dépeint dans son Apologétique, le bienheureux repos de la vie contemplative qu'il avoit lui-même éprouvé. « Il me semble, dit-il, qu'il n'y a rien de plus heu-« reux qu'un homme qui tenant tous ses sens exté-« rieurs soigneusement fermés, et étant lui-même « séparé de la chair et du monde, et tout recueilli « dans le secret de son cœur, ne se mêle plus en rien « des choses humaines, à moins qu'il n'y soit con-« traint par la nécessité; s'entretenant seul avec lui-« même, et avec Dieu dans cette retraite intérieure, « il mène une vie élevée au dessus de toutes les « choses visibles; portant partout dans lui-même « des ressemblances et des images de la divine « beauté toujours pures et sans mélange d'aucun « fantôme ni d'aucune illusion des choses de la « terre, il est comme un très pur miroir de Dieu « et des choses divines, et le devient en effet chaque « jour de plus en plus, ajoutant sans cesse lumière « sur lumière, et toujours une plus éclatante à celle « qu'il avoit déja; par l'espérance il jouit dès cette « vie même du bonheur de l'autre, il converse avec « les anges, et quoiqu'il vive encore sur la terre, il « est sans cesse transporté et comme retenu par « l'esprit dans le ciel. Si quelqu'un de vous est vrai-« ment épris de l'amour de cette bienheureuse vie, « il entend ce que je dis, et il excusera facilement « le doux transport où je me suis trouvé alors. »

Saint Cyprien amplifie de même l'effronterie des vierges qui assistent aux noces, par une description qu'il en fait en ces termes. « (1) Il y a des vierges « qui n'ont point de honte de se trouver aux noces, « et de se mêler dans les entretiens et les discours « lascifs qui s'y tiennent, d'écouter, et de remar- « quer des choses qui blessent la bienséance, d'être « présentes aux festins de débauche qui fournissent « des amorces aux passions déréglées, et où la li- « cence des paroles ne connoît aucun frein. Que « peut faire à des noces une personne qui ne veut « point se marier? ou quel plaisir peut-elle y pren- « dre, ses pensées et ses désirs étant tournés d'un « autre côté? Que peut-elle y apprendre, et qu'y « voit-elle? Combien une vierge qui va à ces assem- « blées s'éloigne-t-elle de son premier dessein? et « combien s'en retourne-t-elle moins chaste qu'elle « n'y étoit venue? Elle est encore vierge de corps « et d'esprit; mais est-elle aussi pure des yeux, des « oreilles, de la langue? »

(1) « Quasdam non pudet nubentibus interesse, et in illâ « lascivientium libertate sermonum colloquia incesta mi- « scere, audire quod non decet, quod non licet dicere ob- « servare, et esse præsentes inter verba turpia et temulenta « convivia, quibus libidinum fomes accenditur, sponsa ad « patientiam stupri, ad audaciam sponsus animatur. Quis « illi in nuptiis locus est, cui animus ad nuptias non est? « aut voluptuaria illic et læta esse possunt, ubi et studia et « vota diversa sunt? Quid illic discitur? quid videtur? quan- « tum à proposito suo virgo deficit, quando pudica quæ ve- « nerat, impudica discedit? corpore licet virgo ac mente « permaneat; oculis, auribus, linguis minuit illa quod ha- « bebat. » (De Habitu Virginum.)

Nous avons encore un exemple excellent de cette sorte de description, dans une homélie de saint Grégoire de Nysse sur la naissance du Sauveur, où il décrit le meurtre des innocens en ces termes : « D'où « vient cet horrible édit qui est publié pour égor- « ger tant de petits enfans ? Quel mal ont-ils donc « fait? Quelle action digne de mort ont-ils commise, « eux à qui l'on ne peut imputer d'autre crime, que « d'être nés et d'avoir vu le jour? C'est cependant « pour cela seul qu'il a fallu que la ville et tout le « pays de Bethléem fût rempli de bourreaux. Mais « qui pourroit représenter ou décrire dans un dis- « cours, les divers objets d'horreurs et toutes les « affreuses scènes d'une si sanglante affliction? qui « pourroit par un récit assez vif et assez touchant « mettre devant les yeux les diverses cruautés d'un « si horrible carnage, les pleurs, les gémissemens « confus, les cris lugubres des enfans, des mères « et des parens mêlés aux menaces des bourreaux? « l'abord terrible d'un meurtrier l'épée nue à la « main auprès d'un enfant qu'il veut percer? comme « il le regarde avec des yeux étincelans de fureur! « tandis que la mère désolée, poussant des cris « pitoyables, tâche de retirer à elle son fils d'une « main, pare le coup de l'autre, et se jette au « devant du glaive pour ne pas voir égorger son en- « fant à ses yeux par les mains d'un bourreau !

« Comment pourroit-on exprimer tous les mou- « vemens, les troubles, les agitations différentes « de tant de pères et de mères dans cette extrémité; « leurs supplications, leurs clameurs, leurs gémis- « semens, et les derniers efforts de leur tendresse

« dans les baisers qu'ils donnoient à leurs enfans « égorgés entre leurs bras ? Comment représenter « cette grande diversité de spectacles affreux dont « le cœur et les yeux étoient misérablement frap- « pés dans cette ruine commune, où l'on voyoit des « enfans avoir tout ensemble la bouche appliquée à « la mamelle, et les flancs percés d'une plaie mor- « telle, en sorte qu'ils sucoient le lait de leurs « mères et les arrosoient de leur sang ? Souvent « aussi ces impitoyables bourreaux, ne pouvant ar- « racher un enfant d'entre les bras de sa mère, « perçoient d'un même coup la mère et l'enfant ; « et leur sang, qui se mêloit ainsi en sortant de leur « plaie, ne formoit qu'un même ruisseau.

« Mais, parce qu'Hérode, par un surcroît de « cruauté, avoit ordonné que son funeste édit fût « exécuté non seulement contre les nouveau-nés, « mais généralement contre tous les enfans jusqu'à « l'âge de deux ans, on voyoit une autre scène de « cruauté dans l'exécution de cet ordre barbare ; « car, comme dans cet intervalle de temps plusieurs « femmes avoient eu deux fils, quel spectacle de « voir deux bourreaux en fureur se jeter sur une « même mère ; l'un entraînoit le plus fort de ses pe- « tits qui vouloit s'enfuir, et l'autre lui arrachoit du « sein celui qu'elle tenoit à la mamelle ! Dans « quelle extrémité se trouvoit cette pauvre mère, « lorsque son amour également tendre pour l'un et « l'autre de ses enfans, faisoit qu'elle ne savoit le- « quel elle devoit suivre de ces bourreaux inhumains « qui lui enlevoient ses chers enfans, l'un d'un côté « et l'autre de l'autre, pour les égorger. Courra-

« t-elle au nouveau-né qui pleure et qui crie d'une « voix encore obscure et confuse ? mais elle entend « les cris de l'autre qui parle déja, et qui, en bé- « gayant, appelle sa mère et implore son secours « par ses larmes. Que faire ? où aller? de quel côté « tourner? aux cris duquel répondra-t-elle? avec « lequel ira-t-elle mêler ses pleurs, étant égale- « ment poussée des deux côtés par la tendresse de « la nature ? »

Première observation sur ces descriptions.

On peut faire les descriptions plus longues ou plus courtes, selon que l'exige ou le permet le sujet que l'on traite. Celles dont saint Chrysostome se sert pour faire voir à son ami Basile combien il s'estime indigne de l'épiscopat, sont des plus longues; et comme elles renferment d'excellentes instructions, et qu'elles découvrent en même temps clairement et distinctement la nature et la force de cette sorte de figure, et combien elle produit de grands effets, étant employée à propos dans le discours, nous avons cru qu'il seroit avantageux de les rapporter ici.

Pour justifier aux yeux de Basile l'extrême éloignement qu'il avoit pour la dignité épiscopale, il lui en représente d'abord d'un côté la grandeur, l'importance et les difficultés, et de l'autre sa foiblesse et son indignité, comme les justes causes du refus qu'il avoit fait de porter le poids et de soutenir l'éclat d'une si grande charge; ensuite, s'étendant sur les violentes agitations de crainte et sur les peines d'esprit qui l'avoient desséché depuis qu'on avoit

commencé de lui en parler, il les décrit avec éloquence en ces termes :

« Depuis le jour où vous m'apprîtes qu'on avoit la « pensée de m'élever à l'épiscopat, je me trouvai « tellement saisi de crainte et de douleur, que je « fus sur le point d'en mourir. Car, considérant d'un « côté la beauté, la gloire, la pureté, l'éclat, la prudence et les divins attraits de l'épouse de Jésus-« Christ, et de l'autre rappelant dans mon esprit « l'idée de tous mes vices, je ne pouvois m'empêcher « de pleurer jour et nuit sa destinée et la mienne. Qu'a « fait l'Eglise, disois-je en moi-même, pour être abandonnée aux soins d'un homme si incapable de la « servir ? Ces réflexions me mettoient hors de moi : « je vivois dans un accablement de crainte et d'ennui, et je sentois à toute heure de nouvelles « alarmes, quoique vous n'en sussiez rien et que « vous me crussiez fort tranquille.

« Mais je tâcherai de vous faire connoître ici le « pitoyable état où j'étois tombé. Peut-être cesserez-vous alors de m'accuser, et approuverez-vous « vous-même ma conduite, quand je vous aurai développé tous les replis de mon cœur ; c'est donc « ce que je m'efforcerai de faire par des figures « sensibles et par des comparaisons. Représentez-« vous que la fille d'un roi qui commande à tout « l'univers est recherchée par un amant ; supposons « qu'elle efface par sa beauté toutes les autres « femmes, et que sa vertu la met incomparablement au dessus de tous les hommes ; ajoutons « qu'elle est si réglée dans ses mœurs et dans toute « sa conduite, que les plus sages philosophes ne

« sont pas aussi maîtres de leurs passions qu'elle l'est « de tous les mouvemens de son cœur ; disons en- « core que sa bonne grace, ses attraits et la dou- « ceur de ses regards n'ont rien de comparable, « que son amant est tellement épris de ses charmes, « qu'il en perd la raison, et que sa passion est si « ardente qu'elle dégénère dans une espèce de fu- « reur qui va au delà de celle de tous les amans les « plus passionnés ; supposons ensuite qu'il apprend « qu'un homme sans mérite et d'une naissance « obscure, laid, contrefait, dégoûtant et misérable, « est sur le point d'épouser cette princesse : quelle « sera la douleur, le désespoir de cet amant? Ce « n'est cependant qu'une foible peinture des chagrins « que je sentois. Je vais tâcher de vous faire com- « prendre par une autre description la crainte dont « j'étois accablé.

« Imaginez-vous une puissante flotte, la mer toute « couverte de vaisseaux, et une armée de terre « composée d'une multitude innombrable de cava- « liers et de fantassins revêtus d'armes brillantes, « dont les rayons du soleil rehaussent l'éclat ; per- « suadez-vous d'entendre le cliquetis des lances, le « hennissement des chevaux. Vis-à-vis d'eux est « l'armée ennemie composée d'hommes cruels et « sauvages armés de pied en cap. Figurez-vous que « le signal se donne pour le combat, et qu'on prend « un jeune homme nourri dans la campagne, qui « n'a nulle expérience de la guerre, qui ne sait « que manier la houlette et jouer sur la flûte quel- « ques airs champêtres, qu'on le revêt d'un habit « de guerre, qu'on le conduit par tout le camp,

« qu'on lui montre les lignes, les soldats, les ca-
« pitaines et tout l'attirail de l'armée ; qu'on lui
« fasse voir aussi les ennemis, dont les visages af-
« freux répandent la terreur partout, et dont l'ef-
« froyable multitude couvre les montagnes et les
« vallées, qui sont montés sur des chevaux volans,
« lesquels se remuent par les enchantemens de la
« magie ; qu'on lui parle de tout ce que la guerre
« a d'horrible et d'affligeant, qu'on lui représente
« que dans un moment les flèches vont tomber
« comme la grêle et obscurciront la lumière, que
« la poussière offusquera les yeux de tout le monde,
« qu'on verra couler des ruisseaux de sang, qu'on
« entendra de tout côté les cris des mourans et des
« blessés, qu'on verra des montagnes de cadavres
« entassés les uns sur les autres, que les roues des
« charriots seront toutes teintes de sang, que les
« corps morts feront tomber les chevaux avec les
« cavaliers, que tout sera pêle-mêle, le sang, les
« arcs, les flèches, les membres des chevaux, les
« têtes des hommes, les bras, les jambes, les
« poitrines transpercées de flèches, les crânes en-
« foncés par le glaive.

« Qu'on fasse aussi à ce jeune homme un dé-
« tail des maux qui ménacent l'armée navale. Qu'on
« lui dépeigne des navires brûlans au milieu des
« ondes, et d'autres qui s'enfoncent à demi brisés
« au fond des abymes ; le bruit des flots, les cris des
« matelots, les hurlemens des soldats, l'écume des
« ondes irritées mêlée avec le sang qui rejaillit
« de toute part sur les vaisseaux. Qu'on lui fasse
« voir une multitude infinie de cadavres, les uns

« étendus sur le tillac, les autres engloutis par les « flots, ou poussés au gré des vagues, et jetés sur « le rivage par leur impétuosité, dont les mon- « ceaux ferment le passage aux navires; et après « tous ces affreux détails, qu'on lui parle encore « des misères qui accompagnent la captivité, et qui « la rendent plus insupportable que la mort. Qu'on « l'oblige ensuite à monter à cheval et à prendre « le commandement général de cette armée. Quelle « impression ce récit fera-t-il dans l'esprit de ce « jeune homme? En faut-il davantage pour le faire « tomber en défaillance?

« Quelques-uns croiront peut-être qu'il y a ici « de l'exagération; car il est des hommes qui ne « comprennent pas ces choses, parce que le corps, « où nous sommes renfermés comme dans une pri- « son, les empêche d'apercevoir les vérités spiri- « tuelles. Mais bien loin d'avoir rien exagéré, ce que « j'ai dit n'est qu'une légère image des combats que « nous livrent les démons. Ces invisibles ennemis « n'ont ni armes, ni chevaux, ni charriots, ni épées, « ni flèches, ni feu; ils se servent de machines bien « plus terribles; on ne résiste point à leur cruauté « avec des casques ou des cuirasses; la seule vue « de cette affreuse milice est capable de jeter les « hommes dans la consternation, à moins qu'ils ne « soient pleins de courage, de l'esprit de Dieu, « et de confiance en la protection divine. Si nous « pouvions voir les attaques, les ruses, les combats « et les assauts des démons, nous reconnoîtrions « sans peine qu'ils mettent les ames dans un état « plus pitoyable que celui où la plus cruelle guerre

« met les corps, et que la peinture que je vous en « ai faite n'est qu'un jeu d'enfant en comparaison « de la réalité. Ces cruels ennemis font chaque jour « aux hommes de mortelles blessures, et ce malheur « est d'autant plus funeste, que l'ame est incompa- « rablement plus précieuse que le corps; car le corps, « après la perte de la vie, ne sent plus rien; mais l'ame « après qu'elle est tombée dans le péché, est tour- « mentée par les remords pendant cette vie, et « après la mort elle est condamnée à des supplices « effroyables. Si nous ne sentons aucune douleur « des plaies que le démon nous fait, cette insou- « ciance aigrit le mal. Quand on ne s'est point affligé « d'une première blessure, on en recevra facilement « une seconde et une troisième. Notre ennemi re- « double ses attaques, quand il trouve une ame pa- « resseuse, qui ne se met point en peine de remé- « dier aux maux qu'il lui a déja faits.

« Si vous vouliez examiner la méthode qu'il ob- « serve pour nous séduire, vous trouveriez que rien « n'égale ses violences et ses ruses. Personne n'est « aussi habile que le démon dans l'art de tromper, de « tendre des piéges, de surprendre et de perdre. « Comme il nous porte une haine implacable, il « nous persécute aussi sans relâche, et avec tant « de fureur et de rage, que la cruauté des hom- « mes les plus barbares, et des bêtes même les « plus féroces, n'est rien en comparaison de la « sienne. Le temps des combats que les hommes « se livrent est court : on respire même quelques « momens, tandis que le combat dure : la nuit et « la nécessité de prendre de la nourriture l'inter-

« rompent et donnent quelque relâche. Mais le dé-
« mon attaque et combat sans interruption ; il ne fait
« ni quartier ni trève. Si l'on ne veut point être bles-
« sé, il faut toujours être en garde. Il faut néces-
« sairement l'un des deux, ou périr, ou être tou-
« jours sous les armes, parce qu'il épie tous les
« momens pour nous surprendre, et qu'il a plus
« d'ardeur pour nous perdre, que nous n'en avons
« pour nous sauver. De plus, c'est un ennemi in-
« visible, et qui nous attaque sans nous donner le
« temps de nous reconnoître. Ainsi, ceux qui ne
« se tiennent pas constamment sur leurs gardes,
« comment ne seroient-ils pas vaincus ? Lors donc
« que vous avez voulu me faire comme le chef de
« la milice chrétienne, pour m'opposer à des en-
« nemis si dangereux, n'étoit-ce pas abandonner aux
« démons les soldats de Jésus-Christ, que de les
« mettre sous ma conduite ? car comment aurois-
« je pu, étant le plus foible et le plus ignorant de
« tous, donner les ordres aux autres, leur mar-
« quer les rangs qu'ils doivent observer, et les
« armes dont ils doivent se servir, les animer au
« combat et les conduire à la victoire ? »

On peut aussi reconnoître aisément dans cet exemple, la manière d'amplifier que nous avons remarquée ci-dessus, et qui consiste dans une exacte discussion de toutes les circonstances du sujet, par des comparaisons de choses inégales, c'est-à-dire, du plus ou du moins, pour montrer que ce qu'on veut relever est beaucoup plus grand et plus important ; car c'est ainsi que saint Chrysostôme dans ces descriptions, fait voir clairement combien les

combats que nous livrent les démons, sont plus dangereux et plus redoutables que ceux des plus puissantes armées.

Seconde observation.

Il faut encore avertir ici que les discours des personnes que l'on fait parler, *Sermocinationes*, et les comparaisons, que les rhéteurs appellent des images de ressemblances, dont nous parlerons en leurs lieux, donnent beaucoup d'ornement et de clarté à ces descriptions de choses. C'est ce qui se reconnoît évidemment dans celle dont saint Grégoire de Nazianze s'est servi pour relever le courage et la constance de l'incomparable mère des sept Machabées : « Jusqu'alors, dit-il, cette très digne mère des « généreux Machabées avoit été comme diversement « agitée entre la joie et crainte ; car, tantôt elle se « réjouissoit de voir le courage et la force toute di- « vine de ceux de ses fils qui mouroient intré- « pides au milieu des souffrances, et tantôt elle « trembloit, par une sainte inquiétude de l'événe- « ment du combat, pour les autres qui étoient « encore exposés à des supplices si effroyables. « Semblable en cela à une poule qui est mère de « plusieurs poussins, et qui voyant approcher un « serpent, ou quelque autre bête pour les prendre, « voltige autour d'eux, et bat des ailes avec grand « bruit ; elle s'agitait de même, et s'empressait « pour soutenir le courage de ses enfans. « (1) Elle

(1) « Singulos illorum hortabatur voce patriâ fortiter, re-

« exhortait chacun d'eux en particulier, comme « dit l'Ecriture, avec des paroles fortes et dignes « de ses pères, étant toute remplie de sagesse, et « mêlant un courage mâle, avec la tendresse d'une « femme », elle combattoit avec eux, et s'efforçoit par ses paroles et par ses actions, de les « rendre victorieux de l'ennemi. »

Cette sorte de comparaison sert particulièrement à représenter les choses, comme en les mettant devant les yeux. Les autres similitudes, comparaisons et exemples, qui se tirent de ce qu'il y a d'égalité, ou de plus, ou de moins, de ressemblance, ou de différence, ou de contrariété dans les choses, ont aussi beaucoup de force pour amplifier, comme nous l'avons déja fait voir après Quintilien. Avec un peu d'esprit et d'attention, on trouvera aisément l'usage de ces sortes de comparaisons dans le discours de saint Chrysostôme contre ceux qui entretenoient chez eux des sœurs adoptives; car pour mieux faire voir la grandeur du danger où ils vivoient, il se sert des exemples du bienheureux Job, qui n'accordoit pas même à ses yeux la liberté de regarder une vierge, et de l'apôtre saint Paul, qui traitoit rudement son corps, et le réduisoit en servitude, de peur d'être réprouvé.

« Supposons, leur dit ce Père, que la vie que « vous avez menée ensemble jusqu'à présent ait été « pure; mais est-elle exempte de péril? Job qui « étoit élevé au comble de toutes les vertus, Job

« pleta sapientiâ, et femineæ cogitationi masculinum animum « inserens. » (2. Machab. c. 7. v. 21.)

« victorieux des démons, de toutes leurs ruses et de « toute leur puissance, Job, en un mot, tout saint « qu'il étoit, n'auroit pas osé s'exposer à un occa- « sion si périlleuse, lui qui vivoit dans une conti- « nence dont la force et la fermeté surpassoit celle « du fer et des diamans. Il craignoit cette sorte de « combat qu'attire la vue des femmes ; non seule- « ment il étoit persuadé qu'il est très difficile, et « peut-être impossible de demeurer avec une jeune « fille, et de conserver une pureté parfaite, mais « il n'osoit même en regarder aucune au visage, « sachant que cette curiosité pouvoit lui être bien « funeste. C'est pourquoi, il veilloit sans cesse sur « ses yeux pour leur refuser jusqu'aux moindres « regards qui auroient pu lui causer quelque mau- « vaise pensée. « (1) J'ai fait, disoit-il, un pacte « avec mes yeux, afin de n'avoir pas la moindre « pensée sur une vierge. »

« Mais si vous trouvez que Job ait trop de dé- « fiance de lui-même pour ce combat, quoique « dans la vérité nous ne soyons pas dignes de nous « asseoir sur le fumier que ce saint homme a ho- « noré par sa patience, si son exemple ne vous « suffit pas, et vous paroît au dessous de votre « courage, que direz-vous de l'exemple et des « paroles de l'apôtre des nations qui, tout plein « de la grace du Saint-Esprit, après avoir porté les « vérités de l'Evangile, et prêché Jésus-Christ dans « toute la terre ; après avoir essuyé des travaux,

(1) « Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem qui- « dem de Virgine. » (Job. c. 31. v. 1.)

« des périls et des tourments incroyables, et fait des « choses si héroïques pour la gloire de Dieu, dé- « clare qu'il est toujours obligé de combattre pen- « dant qu'il vit dans une chair mortelle. « (1) Je « traite rudement mon corps, dit-il, et je le ré- « duis en servitude, de peur qu'ayant prêché aux « autres, je ne sois moi-même reprouvé. » Pouvoit- « il témoigner plus fortement combien les révoltes « séditieuses de la chair sont à craindre, et avec « quelle circonspection il faut toujours être en garde « contre les attaques de la concupiscence. »

On voit clairement dans ces exemples avec quel soin ce grand saint a recherché et amplifié les circonstances des personnes du bienheureux Job et de saint Paul, pour faire comprendre plus évidemment la grandeur du péril où s'exposoient des personnes qui étoient si éloignées de la perfection et de la continence invincible de ces deux incomparables serviteurs de Dieu. Il se trouve encore dans ce même discours de saint Chrysostome d'autres excellents exemples de ce que nous avons dit dans cette observation; mais pour ne pas être trop long dans une chose qui d'elle-même est assez claire et aisée à comprendre, je laisse au travail des prédicateurs studieux le soin de les y rechercher eux-mêmes, et de s'en instruire; car ce traité de l'habitation avec les femmes mérite bien que tous le lisent, comme étant rempli du feu d'un saint et admirable zèle pour

(1) « Castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne « fortè cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. » (1. Ep. ad Cor. c. 9. v. 27.)

la gloire de Dieu, soutenu et orné de toute la force et de toute la beauté d'une parfaite éloquence.

SECONDE PARTIE.

Des descriptions des personnes.

Il y a différentes sortes de descriptions des personnes, mais elles n'appartiennent pas toutes à l'amplification, qui est le sujet que nous traitons maintenant. Toutefois l'ordre veut, qu'après avoir expliqué ce qui regarde les descriptions des choses, nous parlions aussi de celles des personnes. La première manière de les décrire consiste à peindre comme en raccourci, et à représenter en peu de paroles, le naturel, le génie, les mœurs et les autres circonstances que nous avons ci-devant dit être attribuées aux personnes, comme nous voyons que Salluste a décrit celles de Catilina, de César et de Caton. C'est ainsi que sont décrites les vies et les mœurs du saint homme Job, de Tobie et de Judith, dans l'ancien Testament, et celles du bienheureux vieillard Siméon et d'Anne la prophètesse dans le nouveau. Mais l'usage de cette sorte de description est plus pour la preuve, que pour l'amplification.

Il y en a une autre plus propre à l'orateur, appelée en latin *notatio*, qui est l'expression naturelle du caractère des personnes, comme quand nous faisons le portrait d'un avare, d'un homme de bonne chère, d'un ivrogne, d'un homme enflé de lui-même, d'un envieux, etc. Cassien est admirable en

ce genre de description, particulièrement dans les livres qu'il a écrits sur les remèdes contre les vices capitaux, où il peint avec une justesse merveilleuse le caractère d'esprit, les mœurs et les manières d'agir et de parler de ceux qui en sont infectés. On peut voir, dans ces livres mêmes, les vives et éloquentes descriptions qu'il en a faites. Mais il y en a principalement deux, que je ne puis me dispenser de rapporter ici pour exemples (Inst. l. 10 et 12). La première est celle d'un solitaire possédé par l'ennui et la paresse, que quelques anciens Pères appellent le démon du midi.

« Lorsque le démon de l'ennui et de la paresse « s'est une fois rendu maître de l'esprit d'un soli- « taire, il le remplit d'horreur et d'aversion pour « le lieu de sa solitude, de dégoût pour sa cellule, « et de mépris pour ceux qui demeurent avec lui, « les regardant comme des gens négligens et peu « spirituels; il le rend lâche et languissant dans le « travail.

« Remarquez cet homme qui ne peut plus vivre « en repos dans sa cellule, ni s'appliquer à aucune « occupation réglée. Il soupire et se plaint qu'il « n'avance en rien depuis tant de temps qu'il y « demeure; il se fâche même, et se chagrine d'y « avoir passé ses plus beaux jours sans aucun pro- « grès spirituel; il s'inquiète et se tourmente, de « ce qu'au lieu qu'il pourroit ailleurs en conduire « d'autres, et se rendre utile à plusieurs, il n'a en- « core gagné aucune ame par les instructions sa- « lutaires de sa doctrine.

« Il relève aussi avec éloge la vie édifiante des

« monastères éloignés, et la représente comme beaucoup plus avantageuse pour le progrès de l'ame « et pour le salut. Il décrit avec enthousiasme ces « sociétés de personnes religieuses, remplies de « douceurs et de consolations, par l'esprit d'union « et de charité qui les fait vivre dans une sainte « concorde en une même maison : il peint au contraire son état comme dur et fâcheux sous tous « les rapports, et particulièrement en ce qu'on ne « voit rien qui puisse édifier de la part des frères « qui demeurent dans le même lieu, et que d'ailleurs, on ne peut y avoir le nécessaire à la vie « qu'avec des peines insupportables. Enfin il se persuade qu'il n'y a point de salut pour lui dans cette « habitation, et que s'il ne quitte au plus tôt sa cellule, il périra avec elle.

« Ce démon lui cause outre cela, d'ordinaire, à « onze heures et à midi, une lassitude et une pesanteur de corps, et en même temps une faim si « grande, qu'il se trouve tout fatigué et tout abattu « comme d'un long et pénible voyage, ou comme « attenué par un jeûne de deux ou trois jours entiers (1); et alors jetant les yeux de tout côté avec « inquiétude, il soupire de ne voir venir aucun « frère vers lui. Ainsi, chagrin d'être seul dans sa « cellule, il en sort et y rentre sans cesse, et regarde souvent le soleil, comme allant trop len-

(1) Les solitaires ne dînoient qu'à trois heures; et c'est pourquoi dans les temps qui précédoient le dîné, la tentation de la paresse étoit plus forte, se trouvant tout à la fois excitée par la chaleur et par la faim.

« tement à son coucher. Cet esprit de langueur et « d'ennui lui fait un devoir d'honnêteté, et même « de nécessité, d'aller saluer quelques-uns des frè- « res, ou visiter ceux qui sont malades dans le « même lieu, ou dans d'autres plus éloignés. Il le « porte, comme par un devoir de religion, à s'infor- « mer de l'état d'un parent ou d'une parente, et à leur « aller souvent rendre visite ; il lui persuade que « c'est une action de grande piété d'aller fréquem- « ment voir une femme vraiment religieuse et con- « sacrée à Dieu, et d'ailleurs destituée de tout se- « cours de ses parents et de ses proches ; qu'il n'y « a point de plus saint devoir, que celui de pro- « curer à une sainte ame ainsi méprisée et aban- « donnée des siens, ce dont elle a besoin, et qu'il « faut mettre notre piété à exercer ces œuvres de « charité, plutôt qu'à demeurer sans fruit dans une « cellule, etc. »

L'autre description que j'ai cru devoir aussi rapporter ici, est celle que Cassien a faite de l'esprit et des mœurs d'un religieux orgueilleux. « Quicon- « que est frappé de la maladie de l'orgueil, non « seulement ne daigne plus garder aucune règle de « soumission et d'obéissance, mais ne veut pas « même entendre parler de la perfection religieuse. « Le mépris qu'il a dans le cœur pour les pré- « ceptes et les maximes de la vie spirituelle, est si « grand, que si les frères avec qui il se trouve, « viennent à en parler, sa vue ne peut plus s'ar- « rêter en un même endroit, il porte ses regards « inquiets, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, com- « me un homme qui ne sait que faire ni que dire.

« Au lieu des soupirs salutaires qui échappent aux « autres, touchés de ce qui se dit alors pour leur « édification, il tousse et crache à tout moment « sans nécessité ; ses doigts jouent et voltigent, « comme s'il touchoit quelque instrument, ou s'il « traçoit des figures sur le papier, et tous les mem- « bres de son corps sont agités de tout côté, tant « que l'entretien dure, comme s'il étoit assis sur « un amas de vermine piquante, ou sur des pieux « très aigus.

« Il s'imagine que tout ce qui se dit simplement « dans la conférence, pour l'édification de chacun, « n'est avancé que contre lui, et étant tout occupé « de ce soupçon et de cette défiance, pendant tout « le temps qu'on y agite quelque point de la vie « spirituelle, il ne pense nullement à ce qu'il en « doit tirer pour son avancement ; mais il cherche « avec inquiétude les causes et les raisons pour « lesquelles chaque chose a été dite, ou bien il « s'entretient en lui-même de ce qu'il croit pouvoir y « objecter ; et ensuite haussant la voix, et prenant « un ton sévère, il s'irrite contre les frères et leur « parle durement ; ou si, d'autres fois, il garde le « silence, il témoigne assez sur ses yeux et sur son « visage quelle est la violence de son indignation. « Ainsi son silence, bien loin d'être en lui une mar- « que d'humilité ou de patience, fait voir au con- « traire par sa malignité, qu'il conserve une haine « envenimée contre son frère. Tandis que le venin « de l'orgueil qui lui enfle le cœur, fait qu'il se « porte facilement à chagriner les autres, et qu'il « ne daigne pas se soumettre à faire satisfaction à

« personne, il rejette lui-même avec mépris celle « qu'on veut lui faire, etc. »

Comme il paroît par cet exemple que l'on passe aisément des excès de l'orgueil à ceux de la colère, nous ajouterons ici une courte description que le pape saint Grégoire nous donne des effets de cette dernière passion : « (1) La colère chas- « sant le repos et la tranquillité de l'ame, en « éloigne l'esprit de Dieu, et quand elle en est « privée, elle se porte à des folies et à des extra- « vagances manifestes, et le déréglement de son « intérieur se manifeste en son extérieur; car lorsque « l'homme est embrasé de colère, son cœur pal- « pite, son corps tremble, sa langue bégaie, son « visage est en feu, ses yeux étincellent, et il ne « connoît plus ses amis mêmes. Il est si peu le « maître de ses actions dans cet état, qu'il ne dif- « fère presque point d'un homme possédé du malin « esprit. Aussi, arrive-t-il souvent que la colère « passe jusqu'aux mains, c'est-à-dire qu'elle pos-

(1) « Si ergo ira quietem mentis subtrahit, suam sancto « Spiritui habitationem claudit, cujus recessione animus va- « cuus ad apertam mox insaniam ducitur, et usque ad su- « perficiem ab intimo cogitationum fundamento dissipatur. « Nam iræ suæ stimulis accensum cor palpitat, corpus tre- « mit, lingua se præpedit, facies ignescit, exasperantur « oculi, et nequaquam recognoscuntur noti. Ore quidem « clamorem format, sed sensus quid loquatur ignorat. In « quo itaque iste ab arreptitiis longe est, qui actionis suæ « conscius non est? Unde fit plerumque, ut usque ad manus « ira prosiliat, et quò ratio longiùs recedit, audacior exur- « gat; seque ipsum retinere animus non valet, quia factus « est potestatis alienæ, et eò furor membra foras in ictibus

« sède l'esprit si absolument, qu'il n'est plus capa-
« ble de se retenir dans sa fureur, et qu'il se sert
« des mains pour maltraiter ceux contre qui il est
« irrité. Quelquefois elle n'emploie pas les mains
« pour se satisfaire, mais elle se sert de la langue
« pour vomir des imprécations, et elle va jusqu'à
« cette extravagance, que de demander à Dieu la
« mort de son frère, et de vouloir qu'il fasse ce
« que la malice même de l'homme ou craint ou
« rougit d'exécuter. »

Saint Bernard nous donne aussi un excellent exemple de cette figure dans un de ses sermons, où, après avoir distingué deux sortes de médisans, les uns qui médisent avec une simplicité grossière, et disent sans pudeur et sans artifice tout ce qui leur vient à la bouche ; les autres, artificieux qui tâchent de couvrir et de déguiser sous des dehors spécieux la malice qu'ils ont dans leur cœur, il décrit ces derniers en ces termes : « (1) Vous les verrez jeter
« d'abord de profonds soupirs, et se composant en-
« suite avec une gravité et une lenteur affectée, un
« visage triste, des yeux baissés, et une voix plain-

« exercet, quò intùs ipsam membrorum dominam mentem
« captivam tenet. Aliquando autem manus non exerit, sed
« in maledictionis jaculum linguam vertit; fratris namque
« interitum precibus exposcit, et hoc Deum perpetrare ex-
« petit, quod ipse perversus homo facere vel metuit, vel
« erubescit. » (Moral. l. 5. c. 45.)

(1) « Sunt species pestis hujus, dùm alii quidem nudè
« atque irreverenter, uti in buccam venerit, virus evomant
« detractionis ; alii autem quodam simulatæ verecundiæ
« fuco conceptam malitiam, quam retinere non possunt,
« adumbrare conentur. Videas alta præmitti suspiria, sicque

« tive, produire au dehors la médisance, et la ren-
« dre d'autant plus plausible, qu'ils font croire
« davantage à ceux qui les écoutent, que c'est mal-
« gré eux qu'ils la publient, et qu'elle sort plutôt
« d'une charité compatissante, que d'une malicieuse
« animosité. J'en ai beaucoup de douleur, dit l'un,
« parce que je l'aime fort; mais je n'ai jamais pu
« le corriger sur cet objet. Il y avoit long-temps,
« dit un autre, que j'avois reconnu ce défaut en
« lui; mais jamais on n'en eût rien su par moi.
« Cependant, puisque la chose est découverte par
« un autre, je ne puis plus nier la vérité. Il faut
« que j'avoue, à regret, que ce qu'on dit de lui
« est véritable; et il ajoute: C'est un grand dom-
« mage, car c'est une personne qui, d'ailleurs, a
« plusieurs bonnes qualités; mais pour dire fran-
« chement la vérité, il est inexcusable en ce point. »

Voici comme saint Jérôme décrit les faux humbles : « Fuyez l'humilité qui est feinte, et suivez « la véritable; suivez celle que Jésus-Christ même

« quâdam cum gravitate et tarditate, vultu mœsto, dimissis « superciliis, et voce plangenti egredi maledictionem, et « quidem tantò persuasibiliorem, quantò creditur ab his « qui audiunt, corde invito, et magis condolentis affectu, « quàm malitiosè proferri. Doleo, inquit, vehementer, pro « eo quod diligo eum satis, et nunquam potui de hâc re « corrigere eum. Et alius : mihi quidem, ait, benè com- « pertum fuerat de illo istud, sed per me nunquam inno- « tuisset; at quoniam per alterum patefacta est res, veri- « tatem negare non possum; dolens dico, revera ita est. Et « addit : Grande damnum; nam aliàs quidem in pluribus « valet; cæterum in hâc parte (ut verum fateamur) excu- « sari minimè potest. » (Serm. 24. in Cant. n. 4.)

« est venu nous enseigner, et où il n'y ait point « d'orgueil caché; car il y en a beaucoup qui se cou- « vrent des apparences de cette vertu, et peu qui « en embrassent la vérité. L'orgueil est si difforme, « et l'humilité si belle, que l'une des plus grandes « adresses du superbe, est celle de paroître hum- « ble. Il ne fait point de difficulté pour cela, de « porter des habits vils et méprisables, de saluer « les moindres personnes avec de profondes soumis- « sions, de baiser les mains aux uns, d'embrasser « les genoux aux autres, de promettre par sa tête « et ses yeux toujours baissés contre terre, de la « douceur et de la déférence pour chacun, de ne par- « ler que d'une voix lente, basse, et entrecoupée « par de fréquents soupirs, et de s'écrier à chaque « parole, qu'il n'est qu'un pécheur et un misérable. « Mais si quelqu'un dit le moindre mot qui l'offense, « vous le verrez aussitôt lever audacieusement le « front, lancer des regards de travers, et changer « tout d'un coup ce ton délicat de voix qu'il affec- « toit dans ses paroles, en des cris et des empor- « tements de fureur. »

On voit aisément par ces exemples en quoi consiste et ce que demande la description des personnes dans le discours.

CHAPITRE IX.

De la figure appelée en latin *sermocinatio*, communication de discours.

Je ne sais s'il se peut rien trouver dans l'art de l'éloquence qui appartienne plus particulièrement à la prédication, que cette figure, qui est encore une espèce de description des personnes. Commençons par la définition et l'exemple que Cornificius en donne : « La communication de discours est, dit-« il, lorsqu'on attribue un discours à une personne, « et qu'on l'expose d'un air et en des termes pro-« portionnés à sa dignité »; ou plus clairement, lorsqu'on introduit et qu'on fait parler dans un discours une ou plusieurs personnes, chacune par rapport à son état et à sa condition, de cette manière :

« La ville étant pleine de soldats de tout côté, « et les habitants renfermés dans leurs logis, tout « saisis et accablés de crainte, le vainqueur vint, « l'épée au côté et un dard à la main, suivi de cinq « jeunes hommes vêtus et armés de même, et ne « respirant que le sang de celui qu'il cherchoit; il « entre dans la maison plein de fureur, et criant d'une « voix menaçante : Où est, dit-il, le maître de ce « logis? qu'on le cherche, il faut que je le voie. « Quoi! pas un de vous ne parle? La frayeur dont ils

« étoient frappés les rendant tout étourdis et comme « muets, la maîtresse toute tremblante pour son « infortuné mari et toute en pleurs, se jette aussi- « tôt à ses pieds : Ah ! pardonnez, lui dit-elle, et « soyez touché de notre état ; ayez pitié de nous, « je vous en conjure par tout ce que vous avez de « plus cher au monde ; ne perdez pas des malheu- « reux sans ressources. Usez de votre fortune avec « humanité ; nous avons aussi été heureux. Souve- « nez-vous que vous êtes homme. Celui-ci la reje- « tant : Cessez, dit-il, vos cris et vos pleurs ; il faut « que je le trouve ; il ne m'échappera pas.

« On court cependant avertir le mari que cet en- « nemi vainqueur est dans le logis, et qu'il le « cherche pour le tuer. Sur cet avis il appelle aussi- « tôt la gouvernante de ses enfans : Gorgia, lui dit- « il, sauvez promptement ces petits, mettez-les « en sureté, et veillez à ce qu'ils soient élevés avec « grand soin. A peine avoit-il achevé de parler, « que cet ennemi paraissant tout d'un coup, lui dit: « Tremble, malheureux; je vais assouvir ma ven- « geance dans ton sang. L'autre répond en homme « de cœur : Tu veux m'assassiner! hé bien! il faut « mourir, mais je mourrai sans être vaincu.—Quoi ! « sur le point de perdre la vie, tu conserves encore « ta fierté, repart celui-ci! tu parles par sentence, « et ne veux pas user de prière à l'égard de celui « que tu vois être le maître de ta vie.—Hélas, s'écrie « alors la femme, vous voyez au contraire qu'il prie, « vous le voyez soumis et en état de suppliant : « soyez-en touché, et laissez-vous fléchir : Et vous « au nom de Dieu, embrassez ce vainqueur. Vous

« êtes sous sa puissance. Il vous a surmonté, tâchez « de vous surmonter aussi vous-même. — Mais, « reprit le mari, pourquoi donc, ô femme, con- « tinuez-vous de parler de la sorte? Cessez de dire « des choses si peu dignes de moi, et mêlez-vous « seulement de celles dont vous devez prendre soin. « Et toi qu'attends-tu à m'ôter la vie, et à te ravir « à toi-même par ma mort toute espérance de jamais « bien vivre? Celui-ci repousse aussitôt la femme « qui se jetoit au devant de lui; et comme le mari « commençoit à dire encore je ne sais quoi de très « digne de son grand courage, il lui passa son épée « au travers du corps. » Il me semble que dans cet exemple on attribue à chaque personne des discours proportionnés à leur situation.

Cette figure est très fréquente dans le livre de la Sagesse. On en voit un exemple dans le second chapitre, où le sage introduit et fait parler des hommes méchans et corrompus, qui s'exhortent les uns les autres à la débauche et à l'impiété : « (1) Le temps « de notre vie est court et fâcheux; l'homme après « sa mort n'a plus de bien à attendre, et l'on ne sait « personne qui soit revenu des enfers. Parce que « nous sommes nés de rien, après la mort nous « serons aussi réduits à rien, nous serons comme

(1) « Exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ et « non refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus « sit reversus ab inferis; quia ex nihilo nati sumus, et post « hoc erimus tanquam non fuerimus; quoniam fumus affla- « tus est in naribus nostris, et sermo scintilla ad commo- « vendum cor nostrum, quâ extinctâ, cinis erit corpus « nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer, et

« si nous n'avions jamais été. La respiration est dans « nos narines comme une fumée, et la raison est « comme une étincelle de feu qui remue notre « cœur. Lorsqu'elle sera éteinte, notre corps sera « réduit en cendres, l'esprit se dissipera comme un « air subtil, notre vie disparoîtra comme une nuée « qui passe..... Venez donc, jouissons des biens « présens. Hâtons-nous d'user des créatures pendant « que nous sommes jeunes; enivrons-nous des vins « les plus exquis; parfumons-nous d'huile de sen- « teur, et ne laissons point passer la fleur de la « saison : couronnons-nous de roses avant qu'elles « se flétrissent, et qu'il n'y ait point de prés où « notre intempérance ne se signale; etc. »

On trouve dans le cinquième chapitre une longue et vive description de l'horreur et de la crainte des méchans au jour du dernier jugement, et des discours qu'ils tiendront alors : « (1) Alors les justes s'éléve- « ront avec une grande hardiesse contre ceux qui les « auront accablés d'affliction, et qui leur auront « ravi le fruit de leurs travaux. Les méchans à cette « vue seront saisis de trouble et d'une horrible

« transibit vita nostra tanquam vestigium nubis..... Venite « ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creaturâ « tanquam in juventute celeriter. Vino pretioso et unguen- « tis nos impleamus, et non prætereat nos flos temporis. « Coronemus nos rosis antequam marcescant; nullum pra- « tum sit quod non pertranseat luxuria nostra. »

(1) « Tunc stabunt justi in magnâ constantiâ adversus eos « qui se angustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum. « Videntes (impii) turbabuntur timore horribili, et mira- « buntur in subitatione insperatæ salutis, dicentes intra se, « pœnitentiam agentes, et præ angustiâ spiritûs gementes :

« frayeur. Ils seront surpris d'étonnement en voyant « tout d'un coup, contre leur attente, les justes « sauvés avec tant de gloire. Ils diront en eux-mê- « mes, étant touchés de regret, et jetant des sou- « pirs dans le serrement de leurs cœurs : Ce sont « là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos rail- « leries, et que nous donnions pour exemple de « personnes dignes de toutes sortes d'opprobres. « Insensés que nous étions ! leur vie nous parois- « soit une folie, et leur mort honteuse ; cependant « les voilà élevés au rang des enfans de Dieu, et « leur partage est avec les saints ! Nous nous som- « mes donc égarés de la voie de la vérité ; la lu- « mière de la justice n'a point lui pour nous, et « le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur « nous. De quoi nous a servi notre orgueil ? qu'a- « vons-nous retiré de la vaine ostentation de nos « richesses ? Toutes ces chose ont passé comme « l'ombre, etc. »

On voit dans le livre des Proverbes une description des discours par lesquels les impies tâchent d'attirer les simples dans leurs déréglements : « (1) « Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs

« hi sunt quos habuimus aliquando in derisum et in simili- « tudinem improperii. Nos insensati vitam illorum æstima- « bamus insaniam, et finem illorum sine honore. Ecce « quomodo computati sunt inter filios Dei et inter sanctos « sors illorum est. Ergo erravimus a viâ veritatis, et jus- « titiæ lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non ortus « est nobis..... Quid nobis profuit superbia ? aut divitiarum « jactantia quid contulit nobis ? Transierunt omnia illa tan- « quam umbra. »

(1) Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas

« caresses, ne vous laissez point aller à eux. S'ils « disent: Venez à nous, dressons des embûches « pour répandre le sang ; tendons en secret des « piéges à l'innocent qui ne nous a fait aucun mal ; « nous trouverons toute sorte de biens et de cho- « ses précieuses, nous remplirons nos maisons de « dépouilles ; entrez en société avec nous, n'ayons « tous qu'une même bourse, n'allez point avec eux. »

Le prophète Isaïe se sert de la même figure pour décrire l'orgueil du roi d'Assyrie ; car le Seigneur, après avoir dit de lui : « (1) Malheur à Assur, c'est « lui qui est la verge et le bâton de ma fureur ; j'ai « rendu sa main l'instrument de ma colère, etc. », ajoute : « Mais Assur n'aura pas ce sentiment, il « ne sera pas dans cette pensée, et son cœur ne « respirera que les ravages et la destruction de beau- « coup de peuples ; car il dira : Les princes qui me « servent ne sont-ils pas autant de rois ? qui m'em- « pêchera de traiter Jérusalem comme j'ai traité « Samarie ? »

On exprime par cette figure non seulement ce que

« eis ; si dixerint : veni nobiscum, insidiemur sanguini, « abscondamus tendiculas contra insontem frustra.... Om- « nem pretiosam substantiam reperiemus, implebimus do- « mos nostras spoliis. Sortem mitte nobiscum ; marsupium « unum sit omnium nostrum. » (Prov. c. 1. v. 10.)

(1) « Væ Assur : virga furoris mei et baculus ipse est, in « manu eorum indignatio mea.... Ipse autem non sic arbi- « trabitur, et cor ejus non ita existimabit ; sed ad conte- « rendum erit cor ejus et ad internecionem gentium non « paucarum. Dicet enim : numquid non principes mei simul « et reges sunt ?.... Numquid non sicut feci Samariæ et ido- « lis ejus, sic faciam Jerusalem. » (Is. c. 10. v. 5.)

disent les personnes, mais encore ce qu'elles auroient dû dire. C'est ainsi que Jérémie, pour expliquer l'ingratitude des Israélites envers le Seigneur, représente ce qu'ils devoient dire par ces paroles : « (1) Ils « n'ont point dit : Où est le Seigneur qui nous a fait « monter de la terre d'Egypte, qui nous a conduits « par le désert à travers une terre inhabitée et « inaccessible, etc. » Et dans un autre endroit : « (2) Ils n'ont point dit en eux-mêmes : Craignons « le Seigneur notre Dieu, qui donne en son temps « aux fruits de la terre les premières et les dernières « pluies, et qui nous conserve tous les ans une « abondante moisson. »

C'est encore en employant cette figure, que l'on fait parler un homme qui s'exhorte et s'anime lui-même à quelque action de vertu. C'est ainsi qu'un évêque, dont les sermons ont été imprimés sous le nom d'Eusèbe, sollicite et presse l'homme fidèle d'examiner soigneusement sa vie et ses actions : « Que « chacun expose tous les jours sa conscience aux « yeux de l'homme intérieur, et qu'il se corrige et « se reprenne lui-même de ses propres défauts. « Rendons-nous compte à nous-mêmes chaque jour, « de la manière dont nous l'avons employé ; que « chaque ame se dise à elle-même dans le secret

(1) « Non dixerunt : Ubi est Dominus qui ascendere nos « fecit de terrâ Ægypti, qui traduxit nos per desertum, « per terram inhabitabilem et inviam. » (Jer. c. 2. v. 6.)

(2) « Non dixerunt in corde suo : Metuamus Dominum « Deum nostrum, qui dat nobis pluviam temporaneam et « serotinam in tempore suo, plenitudinem annuæ messis « custodientem nobis. » (Ibid. c. 5. v. 24.)

« du cœur : Voyons si j'ai vécu aujourd'hui sans pé-
« ché, sans envie, sans médisance, sans murmure;
« si j'ai fait quelque chose pour mon salut, et pour
« l'édification des autres. N'ai-je point menti, ne
« me suis-je point laissé aller à quelque mouvement
« de colère, ou à quelque attrait de la concupis-
« cence? Ai-je fait du bien à quelqu'un? Ai-je pensé
« à la mort éternelle? en ai-je été touché? Qui me
« rendra ce jour que j'ai malheureusement perdu à
« des choses vaines et à des pensées pernicieuses
« et corrompues? »

On a coutume de décrire aussi de cette manière les sollicitations secrètes et intérieures du Saint-Esprit, en lui attribuant des discours par lesquels il frappe à la porte de notre cœur, tâche de nous ramener d'une vie criminelle à une vie pénitente, et nous remet devant les yeux les divers dangers où nous sommes sans cesse exposés, l'incertitude du temps et du genre de notre mort, les ineffables bienfaits de Dieu, les effroyables supplices des réprouvés, et les récompenses éternelles des justes.

On peut aussi se servir de cette même figure, pour décrire les fausses raisons sur lesquelles les pécheurs fondent l'espoir de leur salut, en exprimant en leur nom ce que chacun d'eux dit et pense en lui-même ; car ils se promettent une longue vie, ils se flattent de la miséricorde divine, du mérite du sang de Jésus-Christ, de l'exemple du bon larron, d'une bonne pénitence à la fin de leur vie, et d'autres semblables choses qui leur inspirent cette fausse confiance, avec laquelle ils vivent dans le déréglement.

CHAPITRE X.

De la figure appelée prosopopée.

Cette figure approche fort de la précédente, mais elle a encore plus de force dans le discours, lorsqu'elle y est employée à propos. Voici la définition et les exemples qu'en donne encore le même Cornificius : La prosopopée, dit-il, a lieu lorsqu'on fait parler une personne morte ou absente comme si elle étoit en vie ou présente à l'action, ou bien lorsqu'on fait d'une chose muette et sans raison, comme d'une ville, une personne qui parle et qui raisonne, en lui attribuant quelque discours ou quelque action convenable à sa dignité, par exemple : « J'ai donc le « malheur, ô mes chers citoyens, moi qui suis « encore ornée de tant de trophées, enrichie de « l'éclat et de la gloire de tant de triomphes, et « comblée de biens et d'honneurs par tant de vic- « toires si fameuses, de me voir aujourd'hui accablée « et déchirée par vos séditions ? Souffrirez-vous que « celle que ni la maligne Carthage avec toutes ses « ruses, ni la superbe Numance avec toutes ses « forces, ni la célèbre Corinthe avec ses arts et « son adresse, n'ont pu seulement ébranler, soit « maintenant abattue et foulée aux pieds par de vils « et infames séditieux. »

Et pour exemple de l'autre partie de sa définition, il ajoute ceci : « Que si Lucius Brutus étoit « ici présent devant vous, ne vous tiendroi-til pas « ce discours ? J'ai exterminé les rois, et vous in- « troduisez des tyrans en leur place ! j'ai acquis la « liberté aux Romains, et vous ne la conservez pas ! « j'ai délivré la patrie au péril de ma vie, et vous « ne vous souciez plus d'être libres, le pouvant sans « danger ! »

Cette prosopopée, lors même qu'elle passe aux choses muettes et inanimées, sert merveilleusement dans les parties de l'amplification où il s'agit d'exciter des mouvemens de compassion ou d'indignation, comme quand Cicéron, dans son premier discours contre Catilina, ennemi de la patrie et de ses lois, fait parler contre lui la patrie même, en cette manière : « Point de crimes depuis tant d'années, point « de forfaits dont vous n'ayez été ou l'auteur, ou le « complice. Vous avez, vous seul, impunément assas- « siné nombre de citoyens, pillé et saccagé les alliés. « Vous n'avez pas seulement enfreint les lois, mais « vous êtes venu à bout d'anéantir les poursuites de « la justice. Tous ces désordres que je n'aurois point « dû souffrir, je les ai pourtant soufferts avec le plus « d'indulgence qu'il m'a été possible; mais de me « voir à cause de vous en de continuelles alarmes, « de frémir sans cesse au nom de Catilina, et de « vous trouver à la tête de toutes les entreprises « qui se font contre moi, ma patience est outrée. « Retirez-vous donc, afin que si mes craintes sont « bien fondées, votre départ fasse ma sûreté, et « que si elles sont vaines, j'en sois délivrée. »

Le savant et pieux évêque Osorio (lib. 7. de Inst. princip.) fait parler aussi de même la patrie contre les pères et les mères qui négligent de réprimer par les châtimens la licence de leurs enfans, et de corriger leurs mœurs corrompues : « Que répondriez-« vous, dit-il, à votre patrie qui vous adresse cette « plainte : D'où vient, ô homme, que vous cher-« chez à me perdre autant que vous le pouvez ? « d'où vient que vous préparez et fomentez contre « moi une si dangereuse peste ? pourquoi entrepre-« nez-vous de donner la mort à une si bonne mère, « à qui vous devez toute votre affection, car n'a-« vez-vous pas été mis au monde, nourri et élevé « sous mes lois et mes coutumes ? N'est-ce pas aussi « par moi que vous avez été non seulement retiré « de la compagnie des bêtes et de leur manière de « vie farouche et cruelle, mais aussi rempli de toute « humanité ? N'est-ce pas enfin par mon secours « que vous avez toujours passé votre vie dans une « douce sécurité ?

« En effet, si vous étiez réduit à vivre dans la « solitude d'une vaste campagne ou dans des lieux « déserts, non seulement vous craindriez d'être dé-« chiré et dévoré par les bêtes farouches, mais il « n'y auroit point de différence entre votre vie et « la leur; c'est donc moi qui fais que vous trouvez « du secours dans les dangers, du remède dans les « maladies, de la consolation dans les travaux et « les disgraces, et du soulagement dans les inquié-« tudes et les peines d'esprit. Tant de choses vous « étant nécessaires toutes à la fois dans la vie, ma « libéralité n'a point manqué de vous les fournir am-

« plement. Si vous en doutez, sortez de ma pré-
« sence, allez vous retirer loin de moi dans quelque
« solitude, et voyons comment vous pourrez sub-
« sister sans mon secours et mon appui. Ainsi, que
« vous soyez riche et dans l'abondance, que vous
« ayez de l'humanité, que votre esprit soit porté à
« une honnête société, que la vie vous soit douce
« et aisée et que vous la passiez dans une pleine as-
« surance, ce sont des dons et des bienfaits dont
« vous m'êtes redevable, comme les ayant reçus de
« moi; c'est pourquoi vous devez reconnoître que je
« suis plus que votre mère, que celle même qui vous
« a enfanté, et qu'ainsi si vous me donnez la mort,
« vous êtes non seulement un méchant homme,
« mais un scélérat et un parricide.

« Vous direz peut-être que, bien loin de me
« donner la mort, vous n'avez jamais seulement
« pensé à nuire. Mais avez-vous assez peu d'esprit
« et de lumière, vous qui avez des enfants, pour ne
« pas voir, que si étant mal élevés ils parviennent
« à la force de l'âge, et qu'ils s'abandonnent à
« toute sorte de crimes et de désordres, c'est une
« nécessité que mon sort, par leur mauvaise vie,
« devienne très funeste et très misérable ? Ne con-
« sidérez-vous, point que si vous avez des enfants,
« c'est plus pour moi que pour vous-même ? Pour-
« quoi donc souffrez-vous qu'ils se plongent dans
« les vices ? pourquoi les épargnez-vous dans leurs
« désordres ? pourquoi leur laissez-vous perdre
« toute honte, en les entretenant, par une lâche
« condescendance, dans les déréglements de leurs
« passions ? pourquoi enfin leur permettez-vous

« de négliger les devoirs de la vertu, et de vivre « dans le libertinage et la débauche, asservis à « leurs désirs corrompus ? Car quelle autre cause « y a-t-il de la perte et de la ruine des états, que « la mauvaise éducation des citoyens ? Ce sont donc « ceux qui élèvent et instruisent mal leurs enfants, « qui me préparent véritablement une peste, et qui « cherchent à me ruiner et à me perdre.

« Après cette plainte si juste de votre patrie « contre ceux qui ont tant de mollesse et de lâcheté « en ce qui regarde l'éducation de leurs enfants, « quelle raison trouverez-vous, pour excuser ceux « qui négligent un si important devoir ? et ne doi- « vent-ils pas être condamnés comme coupables « d'un crime très grand et très énorme ? »

Cette figure est aussi très fréquente dans l'Ecriture sainte. Par exemple, la sagesse publie ses louanges, parlant elle-même aux hommes, et les invitant à l'aimer et à s'attacher à elle, comme dans cet endroit des Proverbes : « (1) O hommes ! c'est à « vous que je crie, et ma voix s'adresse aux enfants « des hommes. Ecoutez-moi, car je vous dirai de « grandes choses, etc. » Et dans cet autre du même livre : « (2) La sagesse enseigne au dehors, elle

(1) « O viri, ad vos clamito, et vox mea ad filios homi- « num..... Audite, quoniam de rebus magnis locutura « sum. » (Prov. c. 8. v. 4.)

(2) « Sapientia foris prædicat, in plateis dat vocem suam, « in capite turbarum clamitat, in foribus portarum urbis « profert verba sua, dicens : Usquequo, parvuli, diligitis « infantiam, et stulti, ea quæ sibi sunt noxia ? » (Ibid. c. 1. v. 20.)

« fait entendre sa voix dans les grandes places ; elle « crie à la tête des assemblées du peuple , elle fait « retentir ses paroles aux portes de la ville , et elle « dit : O enfants , jusqu'à quand aimerez-vous l'en- « fance ? jusqu'à quand les insensés aimeront-ils ce « qui les perd ? » On peut voir sur ce sujet un Traité du combat des vices et des vertus , que quelques-uns attribuent au pape saint Léon , et d'autres à saint Augustin , où l'on introduit les vices comme des créatures raisonnables , disant tout ce qui peut servir à les insinuer dans les affections des hommes, et les vertus répondant pour défendre leur cause , et soutenir leur dignité contre les vices.

Saint Cyprien reprenant les femmes qui se fardent et se déguisent le visage, fait parler Dieu même contre elles , en cette manière : « (1) Ne « craignez-vous point qu'au jour de la résurrection « votre Créateur ne vous reconnoisse plus , et qu'il « ne vous rejette lorsque vous viendrez pour jouir « de ses promesses et de ses récompenses? N'ap- « préhendez-vous point qu'il ne vous dise d'une « voix de juge et de censeur : Ce n'est pas là mon « ouvrage, ce n'est pas notre image. Vous avez « souillé votre corps par des drogues étrangères ; « vous l'avez altéré par de fausses couleurs ; vous « avez déguisé et défiguré votre visage , c'en est un

(1) « Non metuis oro quæ talis es, ne cùm resurrectionis « dies venerit, artifex tuus te non recognoscat, et ad sua « præmia et promissa venientem removeat et excludat, in- « crepans vigore censoris et judicis dicat : Opus hoc meum « non est, nec imago hæc nostra est. Cutem falso medicamine « polluisti , crinem adultero colore mutasti , expugnata est

« autre que celui que j'ai formé. Vous ne pourrez « voir Dieu, puisque vous n'avez plus les yeux « que Dieu a faits, mais les yeux que le diable a « corrompus. C'est lui que vous avez suivi; vous « avez imité les yeux rouges et peints du serpent. « Vous vous êtes parée des livrées de votre enne- « mi, vous serez donc brûlée avec votre ennemi. « Des servantes de Dieu ne devroient-elles pas pen- « ser à ces choses et les craindre ? »

Le même saint Cyprien voulant décrire la corruption et l'inhumanité des riches qui faisoient des dépenses prodigieuses pour des divertissements très vains, et même très cruels, et ne vouloient rien donner à Jésus-Christ en la personne des pauvres, introduit pour cela le démon, et le fait parler en ces termes : « (1) Mais afin de faire plus de confusion « à ceux qui, possédés de l'amour des richesses, « ne s'en servent point pour leur salut, et qu'ils « rougissent de leur lâcheté, imaginons-nous que « le diable, environné de ses esclaves et de ses « suppôts, vienne en la présence de Jésus-Christ, « et comparant ceux qui sont à lui avec son peuple,

« mendacio facies, figura corrupta est, vultus alienus est. « Deum videre non poteris, quando oculi tui non sunt quos « Deus fecit, sed quos diabolus infecit. Illum tu sectata es, « rutilos atque depictos oculos serpentis imitata es, de ini- « mico tuo compta, cum illo pariter et arsura. Hæc oro « cogitanda non sunt Dei servis, non die semper ac nocte « metuenda ? » (S. Cyp. de Habitu virginum.)

(1) « Atque ut pigros et steriles et cupiditate nummariâ « nihil circa fructum salutis operantes, magis pudeat, ut « plus conscientiam sordidam dedecoris ac turpitudinis suæ « rubor cædat, ponat unusquisque ante oculos suos dia-

« lui tienne ce discours : Je n'ai point été fouetté « ni souffleté pour ceux que vous voyez avec moi ; « je n'ai point souffert le supplice de la croix, ni « répandu mon sang pour eux, je ne leur promets « point un royaume céleste, ni de leur rendre « le paradis et l'immortalité ; et cependant voyez « quels présens ils me font, combien ils sont pré- « cieux, combien ils leur coûtent de travail et de « dépense ? Ils ont engagé ou vendu pour cela tout « ce qu'ils avoient de plus cher ; et si leur spectacle « n'est accompagné d'éclat et de magnificence, on « les chasse avec injure et infamie, et quelquefois « même ils courent danger d'être lapidés. Montrez- « m'en, si vous pouvez, parmi ceux qui sont in- « struits de vos préceptes, et qui doivent recevoir « des récompenses célestes pour les biens de la « terre, parmi ces riches qui regorgent d'aise et « de biens, qui vous fassent des présens de cette

« bolum cum servis suis, id est, cum populo perditionis « ac mortis, in medium ut osilire, plebem Christi, præ- « sente et judicante ipso, comparationis examine provocare « dicentem : Ego pro istis quos mecum vides nec alapas ac- « cepi, nec flagella sustinui, nec crucem pertuli, nec san- « guinem fudi, nec familiam meam pretio passionis et cruoris « redemi ; sed nec regnum illis cœleste promitto, nec ad « paradisum restitutâ immortalitate denuo revoco ; et mu- « nera mihi quàm pretiosa, quàm grandia, quàm nimio et « longo labore quæsita sumptuosissimis apparatibus compa- « rant, rebus suis vel obligatis in muneris comparatione vel « venditis ; ac nisi editio honesta successerit, conviciis ac si- « bilis ejiciuntur, et furore populari nonunquam penè lapi- « dantur? Tuos tales munerarios, Christe, demonstra, præ- « ceptis tuis monitos, et pro terrenis cœlestia recepturos,

« sorte, et qui, pour vous donner des spectacles « aussi magnifiques, engagent et vendent leurs hé- « ritages, ou plutôt les échangent contre les trésors « du ciel. D'ailleurs, dans ces présens que l'on me « fait, personne n'est nourri, personne n'est vêtu, « personne n'est soulagé ; tout y est consumé entre « ceux qui les donnent et ceux qui les regardent, « et toute cette folle dépense se termine à un plai- « sir d'un instant. Mais vous, vous êtes vêtu et « nourri dans vos pauvres, et vous promettez la vie « éternelle à ceux qui les assistent, et nonobstant « cela à peine vos serviteurs peuvent-ils être com- « parés à mes esclaves ? Que répondrons-nous à cela, « mes très chers frères ? comment défendrons-nous « l'avarice et l'inhumanité des personnes riches qui « sont sur ce point dans un aveuglement prodi- « gieux ? Quel prétexte alléguerons-nous, nous qui

« illos divites, illos copiosis opibus affluentes ; an in ecclesia « præsidente et spectante te ejusmodi munus edant, oppigno- « ratis vel distractis rebus suis, immo ad cœlestes thesauros « mutatâ in melius possessione translatis. In istis muneribus « meis caducis atque terrenis nemo pascitur, nemo vestitur, « nemo cibi alicujus aut potus solatio sustinetur. Cuncta inter « furorem edentis et spectantis errorem prodiga et stulta « voluptatum frustrantium vanitate depereunt. Illic in pau- « peribus tuis tu vestiris et pasceris, tu æternam vitam ope- « rantibus polliceris ; et vix tui meis percuntibus adæquan- « tur, qui à te divinis mercedibus et præmiis cœlestibus « honorantur. Quid ad hæc respondemus, fratres carissimi ? « Sacrilegâ sterilitate et quâdam tenebrarum nocte cooper- « tas divitum mentes qua ratione defendimus, qua excu- « satione purgamus, qui diaboli servis minores sumus, ut « Christo pro pretio passionis et sanguinis vicem ne in mo- « dicis rependamus ? » (S. Cyp. de Opere et Eleemosynis.)

« ne voulons pas faire la moindre chose en recon-
« noissance de ce que Jésus-Christ a souffert la
« mort et versé son sang pour nous, et qui sommes
« inférieurs aux esclaves du diable ? »

On voit encore deux exemples de la même figure dans la lettre de saint Jérôme à sainte Paule, sur la mort de Blésille sa fille aînée. Cette sainte s'affligeoit excessivement de la perte de sa fille; le saint, pour modérer sa douleur, fait parler Blésille elle-même à sa mère, en ces termes : « (1) Quel tour-
« ment et quel supplice pensez-vous que ce soit
« pour Blésille de voir Jésus-Christ mécontent de
« vous ! (*) Elle vous crie, dans l'accablement où
« elle vous voit: Si jamais vous m'avez aimée, ma
« chère mère, si vous m'avez nourrie de votre lait,
« si vous m'avez élevée dans la pratique de la vertu

(1) « Quas nunc existimas Blesillam nostram pati cruces,
« quæ ferre tormenta, quod tibi Christum videat subira-
« tum? clamat nunc illa lugenti : Si unquam me amasti,
« mater, si tua ubera suxi, si in tuis instituta sum moni-
« tis, ne invideas gloriæ meæ; nec hoc agas, ut à nobis in
« perpetuum separemur. Putas esse me solam? Habeo pro te
« Mariam matrem Domini. Multas hic video quas ante nes-
« ciebam. O quantò melior est iste comitatus ! Habeo An-
« nam quondam in Evangelio prophetantem ; et quo magis
« gendeas, tantorum annorum labores ego in tribus men-
« sibus consecuta sum. Unam palmam castitatis accepimus.
« Misereris meî, quia mundum reliqui ? At ego vestrî sor-
« tem doleo, quos adhuc sæculi carcer includit; quos quo-
« tidie in acie præliantes, nunc ira, nunc avaritia, nunc
« libido, nunc variorum incentiva vitiorum, pertrahunt ad
« ruinam. Si vis ut mater mea sis, cura placere Christo.
« Non agnosco matrem, meo Domino displicentem. »

(*) Comme dans toute cette lettre saint Jérôme repré-

« par vos sages conseils, ne m'enviez point la gloire « que je possède, et n'obligez point Dieu à nous « séparer pour toujours. Ne pensez pas que je sois « seule : la perte que j'ai faite de vous est rem- « placée par le bonheur d'être auprès de la Vierge « Marie, la mère du Seigneur. Je vois ici plusieurs « personnes que je n'avois jamais connues, et je « trouve en leur compagnie des douceurs et un « agrément ineffables. J'ai le bonheur d'y être avec « Anne, cette illustre veuve dont l'Evangile fait « l'éloge ; et ce qui doit redoubler votre joie, et « vous combler de consolation, c'est que j'ai mé- « rité en trois mois (*) la même gloire qu'elle « n'a acquise que par un long travail et une vi- « duité de plusieurs années ; nous avons reçu elle « et moi la récompense que Dieu réserve à la chas- « teté des veuves. Vous me plaignez de ce que je « ne suis plus au monde, mais je vous plains bien « davantage de ce que vous êtes encore dans la « prison du siècle, où l'on se voit réduit à la dure « nécessité de combattre sans cesse tantôt la colère, « tantôt l'avarice, ici la volupté, là toute sorte de

sente Blésille comme étant dans le ciel, et que dans ce séjour des bienheureux on ne peut souffrir aucune douleur, il faut entendre métaphoriquement ce que dit ici le saint du chagrin que cause à Blésille la tristesse de sa mère.

(*) Environ quatre mois avant sa mort, Blésille avoit fait vœu de chasteté, et ses pensées se tournoient toutes vers le cloître. Saint Jérôme la compare à sainte Anne quant à la gloire céleste, mais non quant au degré de cette gloire, qui est toujours proportionnée aux mérites. Sainte Anne a fait probablement bien plus d'œuvres méritoires dans son long veuvage, que Blésille dans trois mois.

« vices toujours prêts à nous entraîner dans d'af-
« freux précipices. Si vous voulez que je vous re-
« connoisse pour ma mère, ayez soin de plaire à
« Jésus-Christ ; car je ne saurois vous donner ce
« nom, tant que vous entretiendrez cette trop grande
« vivacité de douleur qui déplaît à Jésus-Christ. »

Saint Jérôme ne fait pas seulement parler Blésille, il représente le Seigneur même adressant à sainte Paule ces paroles : « (1) Pourquoi vous plai-
« gnez-vous de ce que votre fille est devenue la
« mienne ? pourquoi vous élevez-vous contre mes
« jugements ? pourquoi, jalouse de me voir en pos-
« session de Blésille, m'outragez-vous par des lar-
« mes que répand un cœur rebelle à mes volontés ?
« Voulez-vous vous opposer à mes desseins sur votre
« famille ? Vous vous refusez toute sorte de nour-
« riture, non par une louable abstinence, mais par
« un excès de tristesse dont vous vous laissez acca-
« bler. Je n'aime point cette espèce de frugalité ;
« jeûner de la sorte, c'est me déclarer la guerre.
« Je ne puis recevoir dans mon sein une ame qui

(1) « Irasceris, Paula, quia tua filia, mea facta est filia?
« Indignaris de judicio meo, et rebellibus lacrymis facis in-
« juriam possidenti! Scis enim quid de te, quid de cæteris
« tuis cogitem. Cibum tibi denegas, non jejuniorum studio,
« sed doloris. Non amo frugalitatem istam. Jejunia ista,
« adversarii mei sunt. Nullam animam recipio quæ, me no-
« lente, separatur à corpore. Tales stulta philosophia habeat
« martyres, habeat Zenonem, Cleombrotum, vel Cato-
« nem. Super nullum requiescit spiritus meus, nisi super
« humilem et quietum, et trementem verba mea. Hoc est
« quod mihi in monasterio promittebas? Quod habitu à
« matronis cæteris separato, tibi quasi religiosior videbaris?

« se sépare de son corps malgré moi et contre mes « ordres. Que la folle philosophie du siècle se ré- « jouisse d'avoir des martyrs de ce caractère ; qu'elle « compte parmi ses héros un Zénon, un Cléom- « brote, un Caton (*). *Mon esprit ne se repose « que sur les humbles et les pacifiques, et sur « ceux qui écoutent mes paroles avec tremble- « ment* (**). Est-ce donc là l'effet de la promesse « que vous m'aviez faite de quitter le monde pour « vous retirer dans un monastère, et une marque « de cette régularité de vie dont vous faisiez pro- « fession en vous habillant d'une manière différente « des femmes du siècle ? L'esprit séculier avec le- « quel on s'abandonne à des larmes immodérées, « sent encore les habits de soie..... Si vous étiez « bien persuadée que votre fille est vivante, vous « ne plaindriez pas son sort, puisqu'elle n'a « fait que quitter une vie pleine de misères pour « passer à une plus heureuse. Est-ce ainsi que vous « obéissez au commandement que je vous ai fait

« Mens ista quæ plangit, sericarum vestium est..... Si vi- « ventem crederes filiam, nunquam plangeres ad meliora « migrasse. Hoc est quod per Apostolum meum jusseram, « ne pro dormientibus in similitudinem gentium tristaremi- « ni. » (Ep. 22. al. 25 ad Paulam. S. Hier. tom. 4. part. 2. p. 56.)

(*) Zénon, chef de la secte des stoïciens, s'étrangla de ses propres mains. Cléombrote, philosophe académicien, se précipita dans la mer, après avoir lu le livre de l'Immortalité de l'ame par Platon. Caton, après la défaite de Pompée, se poignarda.

(**) Ces paroles sont tirées d'Isaïe, chap. 66, v. 2, selon la traduction des Septante.

« par mon Apôtre, de ne pas vous attrister comme « ceux qui n'ont pas l'espérance des chrétiens, et « de ne pas pleurer les défunts avec une amertume « de douleur qui ne convient qu'à des infidèles (1). »

Le prophète Baruch voulant instruire les Juifs dans leur captivité, leur représente Jérusalem même, comme une mère qui parle à ses enfants, en cette manière : « (2) Ecoutez, vous tous qui habitez « autour de Sion; Dieu m'a envoyé une grande af- « fliction : je vois mon peuple, mes fils et mes filles « dans la captivité, à laquelle l'Eternel les a réduits. « Je les avois nourris dans la joie, et je les ai laissé « aller plongés dans les larmes et dans la tristesse. « Que personne ne se réjouisse de me voir ainsi « veuve et désolée, etc. »

Ces deux dernières sortes de descriptions, entre plusieurs avantages remarquables, ont surtout celui de donner au discours la forme du dialogue, parce qu'appropriant aux divers personnages que l'orateur doit faire, les discours qui conviennent à chacun, on a soin en les prononçant, d'imiter la voix et les gestes de ceux qu'on fait parler. Ce qui sert merveilleusement pour la grace et la variété, non seulement du discours, mais de la prononciation même.

Après les descriptions des choses et des personnes,

(1) 1. Ep. ad Thess. c. 4. v. 13.

(2) « Audite, confines Sion; adduxit enim mihi Deus « luctum magnum. Vidi enim captivitatem populi mei, « filiorum meorum, et filiarum, quam superduxit illis « Æternus. Nutrivi enim illos cum jucunditate; dimisi au- « tem illos cum fletu et luctu. Nemo gaudeat super me vi- « duam et desolatam. » (Bar. c. 4. v. 9.)

on met d'ordinaire celles des temps et des lieux; mais parce qu'elles conviennent peu à notre sujet, nous n'en dirons rien ici, sinon que ceux qui en voudront voir des exemples, en trouveront deux très beaux dans les poèmes de Lactance sur le Phénix, et sur la Résurrection de notre Seigneur; car il décrit très élégamment le lieu dans le premier, et le temps dans l'autre.

CHAPITRE XI.

Des passions et des affections en général.

La manière de toucher et d'émouvoir les esprits se trouve déja expliquée, en partie par les règles que nous avons données sur la manière d'amplifier; car les sentimens et les affections des hommes, comme disent les philosophes, s'excitent, ou par la grandeur des choses qui les frappent, ou par la présence des mêmes choses exposées devant leurs yeux. L'un se fait par l'amplification, et l'autre par la description des choses et des personnes. Ainsi, quoique l'amplification et la description aient beaucoup de force pour persuader ou dissuader, pour blâmer ou louer, elles n'en ont pas moins, ou plutôt elles en ont même davantage pour remuer les cœurs et les affections. Lors donc qu'en traitant un sujet, on

se propose pour fin de toucher et d'émouvoir, que la première règle pour cela soit de montrer que la chose est très grande en son genre, et, si sa nature le permet, de l'exposer comme devant les yeux des auditeurs.

Nous avons un excellent exemple de cette règle dans les Lamentations de Jérémie, où ce saint prophète, inspiré par l'esprit de Dieu, décrit le déplorable renversement de la ville sainte, et le malheur extrême de ses citoyens; car il amplifie en détail tout ce qui étoit renfermé dans cette funeste ruine, c'est-à-dire, toutes ses parties et ses circonstances, et met ainsi toute la chose comme devant les yeux. « (1) Comment cette ville si pleine de peuple est-« elle maintenant si solitaire et si désolée ?..... « Toutes ses portes sont détruites; ses prêtres ne « font que gémir, ses vierges sont toutes défigurées, « et elle est plongée dans l'amertume?..... Ses « Nazaréens (*) étoient plus blancs que la neige, « plus purs que le lait, et plus beaux que le saphir; « et maintenant leur visage est devenu plus noir « que le charbon. Ils ne sont plus connoissables dans

(1) « Quomodo sedet sola civitas plena populo ?..... Om-« nes portæ ejus destructæ, sacerdotes ejus gementes, « virgines ejus squalidæ, et ipsa oppressa amaritudine..... « Candidiores Nazaræi ejus nive, nitidiores lacte, sapphiro « pulchriores. Denigrata est super carbones facies eorum; « et non sunt cogniti in plateis; adhæsit cutis eorum ossi-« bus, aruit et facta est quasi lignum. » (Jer. Lam. c. 1. v. 1. et 4. — c. 4. v. 7.)

(*) C'étoient des personnes austères et consacrées à Dieu, ou plutôt des personnes distinguées du commun par leur dignité.

« les rues ; leur peau est collée sur leurs os, etc. »

Mais le principal moyen d'émouvoir les esprits et d'exciter quelque passion, est d'être nous-mêmes vivement émus et animés, comme il a été dit et expliqué ci-dessus (page 83) par les paroles de Quintilien sur ce sujet. Mais comme ce qu'il en dit est tiré de Cicéron dans son Dialogue de l'Orateur, nous allons rapporter ici les paroles de Cicéron : « Il est im-
« possible, dit-il, que l'auditeur se livre à la dou-
« leur, à la haine, à l'indignation, à la crainte,
« à la pitié, à la compassion, si tous ces sentiments
« ne sont profondément imprimés dans l'ame de
« l'orateur qui veut les inspirer.... S'il devoit feindre
« la douleur, et si son discours n'exprimoit rien
« que de faux et d'emprunté, il lui faudroit peut-
« être un art plus grand encore.... Je ne sais point,
« Crassus, ce qui se passe en vous et dans les au-
« tres orateurs ; pour moi, je le proteste, je n'ai
« jamais essayé d'inspirer aux auditeurs la douleur,
« la pitié, l'indignation ou la haine, que je n'aie
« vivement ressenti les émotions que je voulois faire
« passer dans leur ame. Eh, comment pourroient-
« ils s'irriter contre votre adversaire, si vous êtes
« vous-même froid et indifférent ? le haïr, s'ils ne
« voient pas la haine dans vos regards ? éprouver de
« la compassion, si vos paroles, vos pensées, votre
« voix, vos traits, vos larmes enfin, ne manifes-
« tent une profonde douleur ? Les matières les plus
« combustibles ne sauroient s'enflammer, si vous n'en
« approchez le feu ; ainsi, les ames mêmes les plus
« disposées à recevoir les impressions de l'orateur,
« ne s'animeront cependant du feu des passions

« qu'autant que l'orateur en sera lui-même embrasé.
« Et qu'on n'aille pas regarder comme un phéno-
« mène surprenant et merveilleux que le même
« homme se livre si souvent aux transports de la
« haine ou de la douleur, et à tout autre mouvement
« de l'ame, surtout pour des intérêts qui lui sont
« étrangers. Telle est la force des pensées et des
« sentiments dont l'orateur fait usage, qu'il n'a pas
« besoin de feinte et d'artifice. La nature même des
« moyens qu'il emploie pour remuer les cœurs
« agit plus fortement encore sur lui-même que sur
« aucun de ceux qui l'écoutent. Pourroit-on s'étonner
« d'être ému en parlant devant des juges, au milieu
« de ses amis en périls, devant une assemblée nom-
« breuse, en présence de ses concitoyens, à l'aspect
« du forum, lorsqu'il s'agit non seulement de notre
« gloire, mais quand d'autres motifs bien plus puis-
« sans, notre honneur, notre devoir, notre con-
« science, y sont intéressés ? Mais pour que ces
« émotions de l'orateur ne vous surprennent pas,
« considérez qu'il n'y a rien qui ait moins de réalité
« qu'un poème, un drame, qu'une pièce de théâtre ?
« Eh bien, dans ce genre même, j'ai souvent vu les
« yeux de l'acteur étinceler lorsqu'il prononçait cer-
« tains vers. » (Cic. de Orat. lib. 2. XLV).

Mais il n'en est pas de même des sentiments et des affections d'un saint zèle pour les choses spirituelles. Il n'y a point d'art qui puïsse les exciter dans une ame, sans l'assistance de l'esprit de Dieu qui leur inspire ce mouvement, cette ardeur céleste dont les prophètes, les apôtres et les saints évangélistes ont été remplis. C'est ce qui nous est

figuré par la vision qu'eut Ezéchiel, des mystérieux animaux qu'il dit lui avoir paru « (1) comme des « charbons de feu enflammés, et comme des lam- « pes ardentes »; car ces saints ministres de la divine parole étoient en effet des lampes allumées qui éclairoient les hommes, et des charbons ardents qui embrasoient leurs cœurs de l'amour des choses divines et spirituelles.

C'étoit de cette sainte ardeur que brûloit Jérémie, lorsqu'il s'écrioit: « (2) Qui donnera de l'eau « à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes « pour pleurer jour et nuit les enfans de la fille « de mon peuple, qui ont été tués..... (3) O vous « tous qui passez par le chemin, considérez et voyez « s'il est une douleur semblable à la mienne?..... « Le trouble a saisi mes entrailles, mon cœur est « renversé dans moi-même, en voyant la ruine de « la fille de mon peuple. »

C'étoit encore de cette divine ardeur qu'étoit animé l'Apôtre, quand il disoit: « (4) Qui est foible, sans « que je m'affoiblisse avec lui? Qui est scandalisé,

(1) « Similitudo animalium, aspectus eorum quasi car- « bonum ignis ardentium, et quasi aspectus lampadarum. » (Ez. c. 1. v. 13.)

(2) « Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem « lacrymarum? et plorabo die ac nocte interfectos filiæ po- « puli mei. » (Jer. c. 9. v. 1.)

(3) « O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et « videte si est dolor sicut dolor meus..... Conturbatus est « venter meus, subversum est cor meum in memetipsâ. » (Jer. Lam. c. 1. v. 20.)

(4) « Quis infirmatur, et ego non infirmor? Quis scandali- « zatur, et ego non uror? » (2. Ep. ad. Cor. c. 11. v. 29.)

« sans que je brûle ? » Et encore : « (1) Mes petits « enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs « de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ « soit formé en vous; je voudrois maintenant être « avec vous, pour diversifier mes paroles selon vos « besoins; car je suis en peine comment je dois vous « parler. »

Il ne faut donc point douter que quiconque sera véritablement animé de ce zèle, de cette ardeur céleste, ne puisse exciter dans les autres les mêmes sentimens dont il est plein lui-même, et les enflammer du même feu dont il est embrasé? Mais parce que, comme il a déja été dit, cette ardeur, ce feu, ce mouvement tout spirituel, est un don de l'Esprit divin, qui ne se repose que dans les cœurs vraiment humbles, ceux qui exercent dans l'église l'emploi de la prédication, doivent demander à Dieu un don si précieux par de continuelles prières et avec une très humble soumission.

(1) « Filioli mei, quos iterum parturio donec formetur « Christus in vobis ; vellem autem esse apud vos modò, et « mutare vocem meam, quoniam confundor in vobis. » (Ep. ad Gal. c. 4. v. 19.)

CHAPITRE XII.

Des passions et des affections en particulier.

Après avoir parlé en général des mouvements et des impressions qui peuvent se faire sur les esprits par le discours, disons-en aussi quelque chose en particulier, et marquons les lieux et les motifs propres à chaque passion ou affection. Entre ces mouvements, qui se rapportent aux diverses passions de l'ame, les uns sont propres à l'orateur, et les autres au prédicateur; car les orateurs se proposent presque toujours d'émouvoir et d'exciter les esprits à la compassion ou pitié, et à l'indignation. Mais les prédicateurs tâchent d'ordinaire de les porter à l'amour de Dieu, à l'espérance en sa miséricorde, à la crainte de ses jugements, à la haine du péché, à la tristesse salutaire, à la joie de l'esprit, à l'estime et à l'admiration des choses divines, au mépris de celles du monde, à l'humilité de cœur, et à la soumission d'esprit.

Aristote dans le second livre de sa Rhétorique, traite très amplement de presque toutes les passions et affections des hommes, comme : de la colère et de la douceur, de l'amour et de la haine, de la crainte et de l'assurance, de la honte, de l'indigna-

tion, de la pitié, et des autres semblables; et il y explique en même temps les moyens par lesquels chacun de ces sentimens a coutume de s'exciter plus efficacement dans les esprits. Nous suivrons ici la méthode de ce philosophe, et nous indiquerons la marche qu'il faut suivre pour exciter dans les fidèles les mouvemens salutaires et les sentimens de piété que nous venons de marquer, et qui sont les principaux où doivent tendre ordinairement les discours des prédicateurs évangéliques.

Mais il faut pour cela bien considérer tout ce qui a coutume de nous porter plus fortement à l'amour de Dieu, à l'espérance en sa miséricorde, à la haine du péché, à la crainte, et aux autres semblables sentimens ou affections de la vie vraiment chrétienne. Nous n'entreprendrons pas ici d'expliquer en particulier et en détail, l'une après l'autre, toutes les choses qui peuvent servir spécialement à les produire dans les ames; car ce seroit un ouvrage, non d'un seul, mais de plusieurs volumes, puisque les livres sacrés, et ceux des saints Pères, pour la plupart, ne traitent presque d'autre chose. C'est pourquoi nous nous contenterons en cet endroit de montrer comme au doigt les lieux qui en sont les sources, et la voie que l'on doit suivre pour exciter ces mouvemens dans les cœurs.

Nous remarquerons d'abord que les plus puissans motifs de notre amour envers Dieu, sont sa bonté, son amour envers nous, sa douceur et sa tendresse, sa beauté, son alliance avec nous, et la libéralité avec laquelle il nous comble de ses bienfaits. Quant à la bonté, pour commencer par cette divine per-

fection, que les philosophes appellent le propre objet de la volonté humaine, il est certain que Dieu n'est pas seulement plein de bonté, mais il est la source même infinie de toute bonté, le bien unique, souverain et universel qui renferme tous les autres biens, comme le Seigneur le déclare, disant de lui-même à Moïse, qui le prioit de se montrer à lui : « (1) Je « vous ferai voir toute sorte de biens. » En un mot, Dieu est tellement bon, qu'il n'y a rien qui soit véritablement appelé bon, en comparaison de lui. C'est ce que le Sauveur marque nettement par cette parole : « (2) Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. »

La divine charité ou l'amour de Dieu envers nous, que nous avons donné pour second motif du nôtre envers lui, nous oblige à répondre au moins à son amour par le nôtre, en lui rendant amour pour amour. Car, si le Seigneur nous a tellement aimés, qu'il dit lui-même : « (3) Que personne ne peut avoir « un plus grand amour, que de donner sa vie pour « ses amis »; et si « (4) Dieu a tellement aimé le « monde, qu'il a donné son fils unique (comme il « est dit dans saint Jean), afin que le monde fût « sauvé par lui »; comment le chrétien ne se porteroit-il avec ardeur à suivre cette exhortation de

(1) « Ego ostendam omne bonum tibi. » (Exod. c. 33. v. 19.)

(2) « Unus est bonus, Deus. » (Matth. c. 19. v. 17.)

(3) « Majorem hâc dilectionem nemo habet, ut animam « suam ponat quis pro amicis suis. » (Joan. c. 15. v. 13.)

(4) « Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigeni- « tum daret..., ut salvetur mundus per ipsum. » (Ibid. c. 3. v. 16. et 17.)

l'Apôtre : « (1) Vivez dans l'amour et dans la charité, « comme Jésus-Christ nous a aimés, et s'est livré « lui-même pour nous » ? surtout, entendant Dieu même qui nous crie par son prophète : « (2) Je vous « ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi je vous « ai attiré à moi par la compassion que j'ai eue de « vous. » Cette divine charité nous pousse si puissamment à la reconnoissance, qui est un des plus grands motifs de l'amour, que le Sauveur en parle de cette manière : « (3) Je suis venu jeter le feu « sur la terre, et que désiré-je sinon qu'il s'allume ? »

La clémence, la douceur est encore un puissant attrait pour gagner les cœurs et pour inspirer l'amour. C'est aussi cette vertu que notre Seigneur s'attribue particulièrement lui-même : « (4) Appre- « nez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de « cœur. » De là vient que l'Apôtre laissant comme à part les autres vertus de Jésus-Christ, conjure les fidèles, spécialement par sa douceur, de faire ce à quoi il les exhortoit (5).

Il en est de même de la beauté, qui pour cela est appelée en grec καλὸς, de καλεῖν, appeler,

(1) « Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, « et tradidit semetipsum pro nobis. » (Ep. ad Ephes. c. 5. v. 2.)

(2) « In charitate perpetuâ dilexi te; ideo attraxi te, mi- « serans. » (Jer. c. 31. v. 3.)

(3) « Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut « accendatur? » (Luc. c. 12. v. 49.)

(4) « Discite à me quia mitis sum et humilis corde. » (Matth. c. 11. v. 29.)

(5) « Obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Chris- « ti. » (2. Ep. ad Cor. c. 10. v. 1.)

parce qu'elle appelle et attire tout à soi par la force et la puissance particulière qu'elle a de se faire aimer. Or, Dieu seul possède une parfaite beauté, qui consiste dans l'heureux assemblage de toutes les perfections.

L'alliance que nous avons avec Dieu est bien étroite; car, comme le dit l'Apôtre, selon le témoignage même d'un poète païen : « (1) Nous sommes les en« fans et la race de Dieu. » Cette sainte alliance est un puissant motif d'amour envers lui; car, comme la participation d'un même sang entre les parens, les lie très étroitement entre eux, c'est comme une suite nécessaire, que quiconque s'aime soi-même, aime aussi ses parens; et entre les liaisons de parenté la plus grande est sans doute celle d'entre les pères et les enfans. Or, le prophète Moïse parlant du Seigneur notre Dieu : « (2) N'est-ce pas lui, dit« il, qui est votre père, qui vous a possédés, qui « vous a faits et qui vous a créés ? » C'est pourquoi toute paternité dans le ciel et sur la terre prend son nom de lui seul, et nul ne doit être appelé père, en comparaison de lui. De là vient que le prophète roi dit : « (3) Mon père et ma mère m'ont aban« donné, mais le Seigneur m'a pris sous sa protec« tion » ; et Isaïe : « (4) C'est vous, Seigneur, qui

(1) « Ipsius enim et genus sumus. » (Act. ap. c. 17. v. 28.)

(2) « Numquid non ipse est pater tuus, qui possedit te, « et fecit, et creavit te ? » (Deut. c. 32. v. 6.)

(3) « Pater meus et mater mea dereliquerunt me; Dominus « autem assumpsit me. » (Ps. 26. v. 16.)

(4) « Tu pater noster, et Abraham nescivit nos, et Is-

« êtes notre père. Abraham ne nous connoît point, « Israel ne sait qui nous sommes; mais vous, Sei- « gneur, vous êtes notre père. » Combien ne sommes-nous pas obligés d'aimer un tel père !

Mais il y a encore une autre sorte d'alliance, d'union plus étroite et plus intime, et qui excite aussi un amour bien plus enflammé; savoir, celle d'un époux avec son épouse, dont il est dit dans l'Evangile : « (1) L'homme abandonnera son père et sa « mère, et demeurera attaché à sa femme. » Or, ce nom d'époux, si plein d'amour et de tendresse, est celui que notre Seigneur Jésus-Christ prend lui-même à notre égard dans le livre des Cantiques, pour nous marquer l'extrême ardeur de son amour envers nous, et quel doit être aussi le nôtre envers lui. Ce divin Sauveur prend pour épouses toutes les ames fidèles qui sont véritablement animées de l'ardeur de la foi et de la charité, comme l'Apôtre le dit expressément aux chrétiens : « (2) Je vous ai fiancés à Jé- « sus-Christ comme une vierge pure. » Or, le Seigneur a joint en lui ces deux noms si doux de père et d'époux, lorsqu'il a dit par son prophète : « (3) Appellez-moi donc maintenant, et dites-moi : « Vous êtes mon père, c'est vous qui m'avez pris

« rael ignoravit nos; tu, Domine, pater noster. » (Is. c. 63. v. 16.)

(1) « Relinquet homo patrem suum et matrem, et adhæ- « rebit ad uxorem suam. » (Marc. c. 10. v. 7.)

(2) « Despondi vos uni viro virginem castam exhibere « Christo. » (2 Ep. ad Cor. c. 11. v. 2.)

(3) « Voca me : pater meus, dux virginitatis meæ tu es. » (Jer. c. 3. v. 4.)

« sous votre conduite dès ma jeunesse. » Quelle doit être l'ardeur de notre amour pour un si digne et si tendre époux ?

Ajoutez à tant d'aimables qualités la divine libéralité, qui renferme tous les dons et les bienfaits du Seigneur, communs et particuliers, soit du corps ou de l'ame, soit de la nature ou de la grace, et entre tous les autres, le grand et souverain bienfait de notre rédemption. Mais quelle force d'esprit et d'éloquence seroit capable d'expliquer la grandeur et la multitude de ces bienfaits dans toute leur étendue, ou même d'en faire le dénombrement entier? Il seroit plus facile de compter la multitude des étoiles du ciel, que celle des dons et des bienfaits de Dieu. Or, que sont tous ces effets si prodigieux et si admirables de la libéralité du Seigneur, sinon comme autant de charbons ardents qui enflamment nos cœurs d'amour pour lui? Enfin, pour tout dire en peu de mots, il n'y a point dans les choses créées de raisons d'aimer, qui ne se trouvent infiniment plus grandes en toute manière dans le bien souverain et infini. De là vient qu'il n'y a que le seul amour et un amour de préférence qui puisse répondre à ce que Dieu demande de nous. Tout autre amour est infiniment au dessous de celui que méritent cette bonté et cette beauté ineffables du Seigneur.

Ainsi, vous voyez que ces lieux sont comme les sources d'où se tirent les raisons et les motifs de charité qui servent à échauffer les cœurs des hommes les plus glacés, et à leur inspirer un ardent et sincère amour envers Dieu.

Le prédicateur donc, suivant cet exemple, pourra très bien, soit par l'étude et la méditation, soit par la lecture des saints livres, de l'Ecriture et des Pères de l'Eglise, trouver des raisons propres à porter les esprits de ses auditeurs aux mouvements et aux impressions qu'il désirera leur donner pour leur salut. Mais qu'il s'applique surtout et qu'il s'étudie à les exciter fortement à l'horreur, à la haine du péché, et à la crainte de la justice divine. Or, ce qui sert le plus à frapper vivement les esprits de cette crainte salutaire, est la multitude des divers péchés où l'on tombe, l'état de la vie toujours incertain, l'inévitable nécessité de la mort, la profondeur impénétrable des jugements de Dieu, la terrible pensée du compte qu'il faudra nécessairement lui rendre de toute notre vie, la redoutable sévérité du dernier jugement, l'extrême rigueur, et tout ensemble l'éternité effroyable des supplices de l'enfer, et d'autres semblables considérations tirées de nos fins dernières.

Ce sentiment de crainte est sans doute très utile pour ébranler et briser les cœurs même les plus endurcis ; car les hommes s'aiment naturellement beaucoup eux-mêmes, encore qu'ils soient sans amour pour Dieu : cet amour propre, dont ils ne sont que trop remplis, fait qu'ils ont toujours assez d'horreur de tout ce qu'ils connoissent être plus capable de les perdre. De là vient que, commençant d'ordinaire leur conversion par une crainte servile, qui leur fait détester le péché à cause des châtimens dont ils sont menacés, ils ne laissent pas d'arriver peu à peu à cet amour chaste des vrais enfans,

qui renferme toujours une crainte respectueuse pour leur père.

C'est pourquoi le prédicateur qui désire ardemment le salut des ames, doit travailler souvent à inspirer avec force ces sentiments aux hommes, et particulièrement à leur exposer autant qu'il lui est possible, et à leur mettre comme devant les yeux par ses expressions, la rigueur épouvantable et l'éternité des peines de l'enfer. Quelque effort d'esprit et d'éloquence qu'il fasse pour les amplifier, tout ce qu'il en dira sera toujours beaucoup au dessous de ce qu'est dans la réalité la grandeur ineffable de ces peines. Toute la force de l'art, tous les tours et toute l'adresse de l'éloquence sont incapables d'y atteindre. Ainsi, bien loin de pouvoir par la force des paroles et des expressions les représenter plus grandes qu'elles ne sont en effet, il n'approchera jamais en aucune manière de leur véritable grandeur. Mais encore que ce qu'on en dit soit beaucoup moindre que la réalité, cela ne laisse pas d'avoir la force de toucher et d'émouvoir même les cœurs des hommes les plus durs et les plus insensibles ; et pour cela, il faut que le prédicateur ait un recueil choisi de passages et de pensées toutes cherchées et préméditées, pour exciter ces sortes de sentimens dans les esprits, et pour les porter ensuite à l'admiration et à l'étonnement de ce que l'on voit tant de chrétiens qui, étant persuadés de toutes ces vérités par la certitude de la foi, vivent néanmoins de la même manière que s'ils ne les considéroient en effet que comme des fables impertinentes et semblables aux contes que de vieilles femmes font aux enfans. Lors

donc que nous avons trouvé des raisons et des arguments propres pour produire dans les esprits ces sortes de mouvemens et d'impressions, nous y devons joindre les moyens qui servent à les amplifier, et ensuite les confirmer par des exemples et des comparaisons, par des ressemblances et des différences, et par des témoignages de l'Ecriture et des Pères.

De la Pitié ou Compassion.

Il est nécessaire dans les causes et dans les jugemens du barreau, que celui qui est chargé de la défense, tâche, par la voie des plaintes, de toucher les juges et ceux qui l'écoutent, et de les porter à la compassion pour sa partie. Mais dans l'exercice de la prédication, il arrive rarement des occasions où l'on doive se proposer d'exciter cette sorte de sentiment dans les auditeurs. Il s'en trouve néanmoins quelquefois, comme lorsqu'il s'agit de parler de la passion et de la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, ou d'expliquer les douleurs de la très sainte Vierge, soit lorsqu'elle fut réduite à fuir en Egypte avec Jésus nouveau-né, pour le sauver de la fureur d'Hérode, soit lorsque l'ayant perdu, elle quitta tout pour le chercher durant trois jours, soit enfin, ce qui est sans comparaison plus pitoyable, lorsqu'elle le vit souffrir et mourir ignominieusement sur la croix, et qu'il fut enseveli et mis dans le tombeau. Ce même sentiment de pitié s'excite aussi fort à propos dans les discours où l'on traite des combats et des tourmens des saints martyrs.

Mais quoiqu'il ne se présente que rarement dans la prédication des sujets qui demandent qu'on excite ce mouvement de compassion, nous ne laisserons pas d'insérer en cet endroit ce que les excellens maîtres de l'éloquence en ont enseigné, comme étant digne d'être lu avec attention, afin que le prédicateur habile et intelligent puisse en profiter dans les occasions qui se présentent quelquefois. Voici donc ce que nous en apprenons de Cicéron, le plus habile des orateurs romains.

« On excite la commisération dans l'ame de l'au-
« diteur, si l'on peint les vicissitudes de la for-
« tune, la prospérité, l'adversité où nous nous
« sommes trouvés tour à tour, et que l'on peut
« comparer; si l'on fait l'énumération et le tableau
« de tous les malheurs qui résulteroient pour nous
« d'une condamnation; si l'on a recours à la prière,
« et qu'on se mette à la merci de ceux que l'on
« implore; si l'on retrace, si l'on décrit les maux
« dont notre infortune accablera notre famille, nos
« enfants, nos amis, et que l'on se montre sen-
« sible, non pas à ses propres souffrances, mais
« à leur solitude, à leur misère; si l'on rappelle aux
« juges les preuves de clémence, de douceur,
« d'humanité, que l'on donna soi-même autrefois;
« si nous leur prouvons que nous fûmes toujours ou
« long-temps malheureux; si nous déplorons notre
« destinée et la fatalité qui nous poursuit; si nous
« protestons de la fermeté de notre ame, intrépide
« contre les menaces de l'avenir. Mais il faut que
« ces mouvements soient courts: rien ne sèche plus
« vite que les larmes. » (Cic. ad Her. lib. 2. XXXI.)

CHAPITRE XIII.

Des figures de diction qui servent à émouvoir les passions.

Ce que nous avons dit jusqu'ici du mouvement des passions, regarde plus la manière de trouver les choses qui servent à les exciter, que celle de les énoncer avec adresse, et comme il faut pour produire cet effet. C'est pourquoi il m'a semblé à propos d'y ajouter certaines figures d'élocution ou de paroles, qui ont pour cela une force, une vertu toute particulière. Lors donc qu'on a amplifié ou prouvé quelque chose de remarquable, et que les esprits commencent à être émus par la grandeur de la chose même, il faut les animer encore plus par des figures propres à remuer les cœurs, entre lesquelles la première et la plus en usage, est l'*exclamation*. Telle est celle-ci, qu'une ardente charité inspire à l'Apôtre : « (1) O Galates insensés ! qui vous a fasciné les « yeux pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité ? » Il n'est pas toujours nécessaire que l'exclamation commence par l'interjection ô ! en quelque manière que la passion, le désir, l'affection du cœur éclate

(1) « O insensati Galatæ ! quis vos fascinavit non obedire « vevitati. » (Ep. ad Gal. c. 3. v. 1.)

en paroles, c'est une exclamation, comme quand Moïse dit dans l'ardeur impétueuse de son zèle : « (1) Race pervertie et toute corrompue! est-ce « ainsi que vous témoignez votre reconnoissance en- « vers le Seigneur, peuple fou et insensé? n'est- « ce pas lui qui est votre père? etc. » Il pouvoit dire : O race! etc., comme le Seigneur dans l'Evangile : « (2) O race incrédule et dépravée! jusqu'à « quand serai-je avec vous? jusqu'à quand vous souf- « frirai-je? » On trouve encore une exclamation dans cette parole par laquelle le Sauveur marque sa douleur : « (3) Malheur au monde, à cause de ses « scandales! »

Mais l'exclamation est bien plus forte et plus véhémente quand elle est continuée, ou qu'elle en contient plusieurs. Telle est celle de saint Grégoire de Nazianze, dans l'Oraison funèbre de sainte Gorgonie sa sœur, où il relève les vertus éminentes de cette sainte femme, et particulièrement son ardeur et son assiduité à passer les nuits dans les prières et la psalmodie; car, après avoir fait une exacte peinture de la ferveur et de l'excellence de sa piété, il s'écrie : « O nuits toujours passées sans sommeil! « ô sacrées fonctions de la divine psalmodie, dont « elle étoit incessamment occupée! O Psaumes et « Cantiques de David, toujours trop courts pour les « saintes ames! O membres délicats prosternés sur

(1) « Generatio prava atque perversa! Hæccine reddis « Domino, populе stulte et insipiens! » (Deut. c. 32. v. 5.)
(2) « O generatio incredula et perversa! quousque ero « vobiscum? usquequo vos patiar? » (Matth. c. 17. v. 16.)
(3) « Væ mundo a scandalis! » (Matth. c. 18. v. 7.)

« la terre, et livrés à des austérités au dessus de « la nature ! O ruisseaux et fontaines de larmes, « qu'elle a si souvent répandues dans l'affliction et « la tristesse sainte de son cœur, afin de produire « une moisson abondante dans la joie ! O cris pous- « sés durant la nuit, qui percez les nues, et allez « jusqu'à Dieu ! O ferveur d'esprit, ardent amour « de la prière, qui ne craignez ni le froid ni la « pluie, ni le tonnerre, ni la grêle, ni les ténè- « bres, ni rien de ce qui effraie durant la nuit ! O « force admirable d'une femme, qui dans le com- « bat du salut, avez glorieusement surpassé la force « des hommes, et fait voir qu'il n'y a point de « différence de sexe dans les ames, et qu'elle n'est « que dans les corps ! »

L'exclamation est encore beaucoup plus vive et plus animée, lorsqu'elle est jointe à l'apostrophe, et que l'esprit, excité par la grandeur de la chose, adresse son discours à des êtres muets et inanimés. Telle est celle-ci : « (1) O cieux, frémissez d'éton- « nement ! pleurez, portes du ciel, et soyez inconso- « lables ! » Et cette autre, qui précède l'exposition même du sujet, ce qui est rare : « (2) Cieux, écou- « tez, et toi, terre, prête l'oreille; car c'est le Sei- « gneur qui a parlé. » En voici une autre, que la grandeur du désir seul pousse et exprime, et qui pour être moins vive, n'en a pas moins de force et

(1) « Obstupescite cœli super hoc, et portæ ejus desola- « mini vehementer. » (Jer. c. 2. v. 12.)

(2) « Audite, cœli, et auribus percipe terra, quoniam « Dominus locutus est. » (Is. c. 1. v. 2.)

de majesté: « (1) Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, « et que les nues fassent descendre le juste comme « une pluie salutaire ; que la terre s'ouvre, et « qu'elle germe le Sauveur ! » On voit bien que cette parole est poussée par un ardent désir du salut du monde. En voici une autre inspirée par un sentiment de reconnoissance et de joie : « (2) Cieux, « louez le Seigneur, parce qu'il a fait miséricorde. « Terre, soyez dans un tressaillement de joie de- « puis une extrémité jusqu'à l'autre. Montagnes, « forêts avec tous vos arbres, faites retentir les « louanges du Seigneur, parce qu'il a racheté Ja- « cob, et établi sa gloire dans Israel. » Saint Jérôme, dans l'épitaphe de Népotien, qu'il adresse au saint évêque Héliodore, apostrophe de même la mort par cette exclamation : « (3) O mort, qui ar- « rache impitoyablement les frères d'avec les frè- « res ! cruelle qui sépare ceux que l'amour a unis « entre eux ! »

Il y a une figure contraire à celle-ci, par laquelle nous ne parlons pas aux choses muettes et inanimées, mais nous leur attribuons la parole même, et des sentimens humains ; ce qui étant très vif et très véhément, est aussi très fréquent dans l'Ecriture

(1) « Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum ; ap- « riatur terra, et germinet Salvatorem. » (Is. c. 45. v. 8.)

(2) « Laudate, cœli, quoniam misericordiam fecit Do- « minus. Jubilate, extrema terræ ; resonate, montes, lau- « dationem, saltus et omne lignum ejus : quoniam redemit « Dominus Jacob, et Israel gloriabitur. » (Is. c. 44. v. 23.)

(3) « O mors quæ fratres dividis, et amore sociatos cru- « delis ac dura dissocias ! »

sainte. Tel est cet endroit : « (1) Les fleuves frap-
« peront des mains, comme aussi les montagnes
« tressailliront de joie à la présence du Seigneur. »
Et celui-ci : « (2) Que les cieux se réjouissent,
« et que la terre tressaille de joie ! que la mer avec
« ce qui la remplit en soit tout émue ! Les campa-
« gnes ressentiront cette joie, aussi bien que tout
« ce qu'elles contiennent. Tous les arbres des fo-
« rêts tressailliront alors par la présence du Sei-
« gneur à cause qu'il vient..... » Et cet autre
encore : « (3) La miséricorde et la vérité se sont
« rencontrées ; la justice et la paix se sont donné
« le baiser. »

La figure qui approche le plus des précédentes est l'hyperbole, appelée en latin *superlatio*, surélévation ; l'usage en est aussi fort ordinaire dans les livres sacrés. Telle est cette manière si vive dont le prophète peint les effets de la colère du Seigneur : « (4) Il a tonné, dit-il, du haut du ciel : le Très-
« haut a fait entendre sa voix, et il a fait tomber
« de la grêle et des charbons de feu ; et il a tiré

(1) « Flumina plaudent manu, simul montes exultabunt « à conspectu Domini. » (Ps. 97. v. 9.)

(2) « Lætentur cœli, et exultet terra ; commoveatur mare « et plenitudo ejus ; gaudebunt campi, et omnia quæ in eis « sunt. Tunc exultabunt omnia ligna silvarum, à facie Do-« mini, quia venit. » (Ps. 95. v. 11.)

(3) « Misericordia et veritas obviaverunt sibi ; justitia et « pax osculatæ sunt. » (Ps. 84. v. 11.)

(4) « Intonuit de cœlo Dominus, et Altissimus dedit vo-« cem suam ; grando et carbones ignis. Et misit sagittas « suas, et dissipavit eos ; fulgura multiplicavit, et contur-

« des flèches contre ses ennemis, et il les a dissi-
« pés; il a fait briller partout ses éclairs, et il les
« a tous troublés et renversés. Les sources des eaux
« ont paru, et les fondemens du vaste corps de la
« terre ont été découverts. » On est frappé néces-
sairement de la grandeur et de la majesté de Dieu, en entendant ces effrayans effets du souffle impétueux de sa colère; et c'est aussi le dessein du prophète, de nous la représenter le plus fortement qu'il lui est possible par cette sorte de figure. Le Seigneur s'en sert de même dans Isaïe : « (1) J'ébranlerai,
« dit-il, le ciel même, et la terre sortira de sa
« place, à cause de l'indignation du Seigneur des
« armées et du jour de sa colère..... » Saint Jérôme expliquant cet endroit, dit que c'est une surélévation ou hyperbole, par laquelle le saint prophète décrit la violence impétueuse et redoutable de la colère de Dieu contre les impies. Voici encore un autre endroit du même prophète, qui paraît tout semblable : « (2) Je me suis tu jusqu'à cette heure,
« je suis demeuré dans le silence, j'ai été dans la
« retenue; mais maintenant je me ferai entendre
« comme une femme qui est dans les douleurs de
« l'enfantement. Je détruirai tout, j'abymerai tout :
« je rendrai désertes les montagnes et les collines,

« bavit eos. Et apparuerunt fontes aquarum, et revelata
« sunt fundamenta orbis terrarum. » (Ps. 17. v. 14.)

(1) « Super hoc cœlum turbabo, et movebitur terra de
« loco suo, propter indignationem Domini exercituum, et
« propter diem iræ furoris ejus. » (Is. c. 13. v. 13.)

(2) « Tacui semper, silui, patiens fui; sicut parturiens
« loquar; dissipabo, et absorbebo simul; desertos faciam

« j'en ferai mourir jusqu'aux moindres herbes. Je « tarirai les fleuves, et les changerai en îles, et je « sécherai tous les étangs. » Ces paroles nous font voir la grandeur terrible de la colère de Dieu, à l'égard de ceux qui abusent de sa douceur et de sa patience.

L'interrogation bien soutenue et répétée a aussi de la force et de la vivacité, et sert beaucoup, non seulement pour exciter des mouvemens vifs, mais aussi pour diversifier agréablement le discours, surtout quand plusieurs interrogations, distinguées par articles et séparées en divers membres, coulent de suite dans un même fil de paroles; car alors cette figure est beaucoup plus vive et plus éloquente, comme dans cet endroit de saint Paul : « (1) Ne « suis-je pas libre ? ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je « pas vu Jésus-Christ notre Seigneur ? N'êtes-vous « pas vous-mêmes mon ouvrage en notre Seigneur ? « N'avons-nous pas le pouvoir de manger et de « boire aux dépens de ceux à qui nous prêchons ? « Serions-nous donc seuls, Barnabé et moi, qui « n'aurions pas le pouvoir de vivre de l'Evangile « sans travailler de nos mains ? Qui est celui qui « aille à la guerre à ses dépens ? Qui est celui qui

« montes et colles, et omne gramen eorum exsiccabo, et « ponam flumina in insulas, et stagna arefaciam. » (Isa. c. 42. v. 14.)

(1) « Non sum liber ? non sum apostolus ? Nonne Chris- « tum Jesum Dominum nostrum vidi ? Nonne opus meum « vos estis in Domino ? Numquid non habemus potestatem « manducandi et bibendi ? Aut ego solus et Barnabas, non « habemus potestatem hoc operandi ? Quis militat suis sti-

« plante une vigne, et qui n'en mange point de « fruit ? ou qui est le pasteur qui ne mange point « de lait du troupeau ? Ce que je dis n'est-il appuyé « que de la coutume des hommes ? n'est-ce pas la « loi même qui le dit ? »

On peut de même, après avoir représenté la laideur et la difformité du péché mortel, presser ceux qui ne veulent faire aucun effort pour sortir d'un si funeste et si dangereux état, et leur inspirer de la terreur par cette sorte d'interrogation : « Jusqu'à « quand, ô malheureux, abuserez-vous de la pa- « tience et de la bonté de votre Dieu ? Combien de « temps demeurerez-vous dans ce pernicieux et fu- « neste état ? L'effroyable danger où vous êtes à « tout moment d'être perdus pour jamais ne vous « touchera-t-il donc point ? Ne craindrez-vous donc « point les coups inévitables de la mort, qui peut « vous surprendre à toute heure, la sévérité du « jugement de Dieu, le compte si redoutable qu'il « faut lui rendre, les éternels supplices de l'enfer ? « Tout cela ne vous fera-t-il pas rentrer en vous- « mêmes ? Demeurerez-vous insensibles à tant de « bienfaits de Dieu, qui vous invite à son amour ? « La croix de Jésus-Christ, les clous, la lance, « les soufflets, les crachats, les liens, les insultes « et les sanglantes dérisions, la flagellation, et « tant d'autres supplices, joints à la mort ignomi- « nieuse qu'il a soufferte pour l'amour de vous, ne

« pendiis unquam? Quis plantat vineam et de fructu ejus « non edit? Quis pascit gregem, et de lacte gregis non man- « ducat? Numquid secundùm hominem hæc dico? An et lex « hæc non dicit?» (1. Ep. ad Cor. c. 9. v. 1.)

« feront-ils point d'impression sur votre cœur re-
« belle et endurci? Quelle est donc la dureté de ce
« cœur, qui ne peut être ébranlé par des secousses
« si puissantes, ni ému par des objets si touchans?
« Comment peut-on boire, manger, dormir en re-
« pos dans un état où, si une mort imprévue nous
« surprend (comme il n'arrive que trop souvent),
« elle nous entraîne tout d'un coup dans l'abyme
« des supplices éternels? Peut-on dire qu'il y ait
« du bon sens ou de la raison en ceux qui osent
« dormir toutes les nuits avec le péché mortel
« dans l'ame, qui demeurent sans trouble et sans
« inquiétude dans l'aversion et l'inimitié d'un Dieu,
« sans la vertu et le secours duquel nous ne pou-
« vons pas même respirer? Est-il possible que vous
« ne reconnoissiez pas en cela les forces et la puis-
« sante malignité du démon, qui vous aveugle si
« misérablement, et vous tient liés comme avec
« des chaînes de diamant dans les ténèbres du
« péché, qui sont une anticipation de celles de
« l'enfer? »

La supplication (*obsecratio*), par laquelle nous prions et conjurons avec beaucoup d'instance les auditeurs, vient toujours fort à propos après qu'on a prouvé ou amplifié. Ainsi saint Paul ayant dit de Dieu, que tout vient de lui, que tout est pour lui, ajoute ensuite : « (1) Je vous conjure donc, mes
« frères, par la miséricorde de Dieu, de lui offrir

(1) « Obsecro itaque vos, fratres, per misericordiam
« Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem,
« sanctam, Deo placentem. » (Ep. ad Rom. c. 12. v. 1.)

« vos corps comme une hostie vivante, sainte, et « agréable à ses yeux..... » Et ailleurs : « (1) Moi « Paul qui vous parle, je vous conjure par la dou- « ceur et la modestie de Jésus-Christ..... » Et dans son Epître aux Ephésiens : « (2) Je vous con- « jure donc, moi qui suis dans les liens, de vous « conduire d'une manière qui soit digne de votre « vocation. » Ainsi saint Chrysostôme, après s'être fortement élevé contre ceux qui entretenoient chez eux des sœurs adoptives, finit et conclut son dis- cours par cette supplication : « Je vous prie donc, « et vous conjure tous, je me prosterne à vos pieds « pour vous supplier de vous laisser persuader, et « de sortir de l'enivrement où vous êtes. Je vous « conjure de briser les liens d'un si honteux escla- « vage, de faire un meilleur usage de votre raison, « de reconnaître l'honneur que Dieu vous a fait, « et de profiter du conseil que saint Paul vous donne: « (3) Ne vous rendez pas esclaves des hommes » ; « cessez d'être les esclaves de ces femmes, qui « seraient la cause de votre perte. »

Les prédicateurs doivent très souvent se servir de cette figure, comme ayant une très grande force pour émouvoir et gagner les esprits, surtout lors- qu'elle est comme produite par des entrailles de

(1) « Ipse autem ego Paulus obsecro vos per mansuetu- « dinem et modestiam Christi. » (2. Ep. ad Cor. c. 10. v. 1.)

(2) « Obsecro itaque vos, ego vinctus in Domino, ut « digne ambuletis vocatione quâ vocati estis. » (Ep. ad Ephes. c. 4. v. 1.)

(3) « Nolite fieri servi hominum. » (1. Ep. ad Cor. c. 7. v. 23.)

charité. Il y a présentement en Espagne un prédicateur fameux par la sainteté de sa vie, aussi bien que par sa doctrine et par son éloquence, duquel on rapporte qu'il se sert très souvent de cette supplication : « Je vous conjure, mes frères, par « l'amour de Dieu, de ne plus vous laisser aller au « péché » ; ce qu'il prononce d'un air et avec un ton de voix qui fait assez voir qu'il est lui-même rempli et animé de l'ardeur de la charité, dont il a coutume d'animer fortement ceux qui l'écoutent.

L'adjuration, qui est une pressante instance que l'on fait aux auditeurs en employant le serment, ou en prenant des témoins de ce que l'on dit, ressemble beaucoup à la supplication, et a encore plus de force. En voici une, employée par saint Paul pour recommander aux ministres de l'Evangile la prédication de la parole de Dieu : « (1) Je vous conjure « devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera « les vivans et les morts, je vous conjure par son « avénement glorieux, et par l'établissement de son « règne, d'annoncer la parole..... »

Le pieux et savant Titelmañ, après avoir expliqué, selon le sentiment des plus habiles astronomes, la grandeur de divers astres, et montré qu'il y en a un grand nombre qui surpassent énormement celle de toute la terre, s'écrie : « Je vous conjure, lec- « teur, qui que vous soyez, de considérer avec un « esprit vraiment chrétien, ce qui vient d'être dit,

(1) « Testificor coram Deo et Jesu Christo qui judicatu- « rus est vivos et mortuos, per adventum ipsius et regnum « ejus, prædica verbum. » (2. Ep. ad Tim. c. 4. v. 1.)

« et de reconnoître par là combien est misérable « le sort des hommes qui, pour de très petits fonds « de terre, perdent la grandeur immense du royau- « me du ciel. Considérez, dis-je, combien sont « malheureux tous ceux qui se querellent et se font « la guerre, qui se trompent les uns les autres et « qui violent tous les droits et divins et humains « pour ces sortes de choses; car, quand même quel- « qu'un acquerroit l'empire de toute la terre, ce « qui n'est jamais arrivé à aucun des mortels, que « remporteroit-il de sa conquête, et qu'auroit-il « autre chose en sa puissance, qu'un point ? Il au- « roit son empire dans un atôme. Que prétendent « donc et que cherchent en ce monde ceux qui « sont en procès, qui s'agitent et se tourmentent « pour un peu de terre, comme pour un petit « champ, pour une maison ou une métairie ? que « prétendent-ils, sinon de posséder une petite por- « tion de ce point, c'est-à-dire, une très petite « partie de toute la terre ? O soins vraiment vains « et inutiles des hommes ! ô aveuglement étrange « de leurs cœurs ! Apprenez, malheureux, pour « combien peu de chose vous perdez un trésor ines- « timable, et quel magnifique palais vous abandon- « nez pour un petit nid de fourmi, quand vous « préférez l'héritage de la terre à celui du ciel. »

Le souhait (*optatio*) exprime l'ardeur du désir, comme cet endroit du Deutéronome : « (1) Que ce « peuple n'a-t-il un peu de bon sens et de lumière! « que n'a-t-il un peu de sagesse et d'intelligence ! »

(1) « Utinam saperent et intelligerent! » (Deut. c. 32. v. 29.)

Et cet autre du prophète roi : « (1) Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je « puisse m'envoler et me reposer. » Et celui-ci encore : « (2) Jusqu'à quand, Seigneur, les pécheurs, jusqu'à quand se glorifieront-ils avec « insolence ? » Le Seigneur même parlant aux enfans d'Israel, qui lui promettoient une parfaite obéissance, dit à Moïse : « (3) Tout ce que ce peuple a « dit, est bien. Oh ! qui leur donnera un tel esprit et un tel cœur, qu'ils me craignent toujours, et qu'ils gardent en tout temps toutes mes « ordonnances, afin qu'ils soient heureux pour jamais, eux et leurs enfants ! » Et le saint homme Job : « (4) Qui pourra me procurer cette grace, que « vous me mettiez à couvert, et que vous me cachiez dans le tombeau !.... » Et encore : « (5) « Qui m'accordera que mes paroles soient écrites ? « Qui me donnera qu'elles soient tracées dans un « livre, quelles soient gravées sur une lame de « plomb avec une plume de fer, ou sur une pierre

(1) « Quis dabit mihi pennas sicut columbæ ? et volabo, « et requiscam. » (Ps. 54. v. 7.)

(2) « Usquequo peccatores, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur ? » (Ps. 93. v. 3.)

(3) « Benè omnia sunt locuti. Quis det talem eos habere « mentem, ut timeant me, et custodiant universa mandata « mea in omni tempore, ut benè sit eis et filiis eorum in « sempiternum. » (Deut. c. 5. v. 28.)

(4) « Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, « et abscondas me. » (Job. c. 14. v. 13.)

(5) « Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei ? Quis « mihi det ut exarentur in libro, stylo ferreo, et plumbi « laminâ, vel celte sculpantur in silice ? » (Ib. c. 19. v. 23.)

« avec le ciseau? » Et le prophète Jérémie, indigné de se voir le témoin des péchés et de la perte du peuple de Dieu, en exprime sa douleur par ce souhait: « (1) Qui me fera trouver une cabane de « voyageur, afin que j'abandonne ce peuple, et « que je me retire du milieu d'eux, car ils sont « tous des adultères, c'est une troupe de violateurs « de la loi? »

L'imprécation, au contraire, marque l'éloignement et l'aversion que l'on a pour quelque chose, comme celle de Didon dans Virgile (2) :

Que la terre plutôt s'entr'ouvre sous mes pas !

L'usage de cette figure est assez fréquent dans l'Ecriture sainte : « (3) Que le jour auquel je suis « né périsse, s'écrie Job, et la nuit en laquelle il « a été dit : un homme est conçu. » Et le prophète Osée : « (4) Que Samarie périsse, parce qu'elle a « changé en amertume la douceur de son Dieu! » Et David dans ses Psaumes parlant, en la personne de Jésus-Christ, de ses persécuteurs : « (5) Que leur

(1) « Quis dabit mihi in solitudine diversorium viatorum, « et derelinquam populum meum, et recedam ab eis? quia « omnes adulteri sunt, cœtus prævaricatorum. » (Jer. c. 9. v. 2.)

(2) « Sed mihi vel tellus optam, priùs ima dehiscat. »

(3) « Pereat dies in quâ natus sum, et nox in quâ dictum « est : conceptus est homo ! » (Job. c. 3. v. 3.)

(4) « Pereat Samaria, quoniam ad amaritudinem conci- « tavit Deum suum ! » (Job. c. 14. v. 1.)

(5) « Fiat mensa eorum coram ipsis in laqueum, et in re- « tributiones, et in scandalum ! » (Ps. 68. v. 23.)

« table soit, dit-il, devant eux comme un filet, où « ils soient pris! qu'elle leur soit une juste punition, « et une pierre de scandale! » Les livres des prophètes et les Psaumes sont pleins de ces imprécations, qu'il faut néanmoins considérer, non comme des souhaits, mais comme la prédiction des maux qui doivent arriver; parce que c'est la coutume des saints prophètes d'expliquer en forme de souhait ce qui n'est qu'une prédiction de l'avenir. Nous pouvons user de cette figure, lorsque pour peindre la rigueur des peines de l'enfer, et la redoutable sévérité du dernier jugement, nous les exprimons par les paroles d'imprécations des damnés mêmes, par lesquelles ils maudissent et le jour qu'ils sont nés, et leurs parents, et tous ceux qui ont été chargés du soin de les nourrir, de les élever, et de les conduire, et font éclater leur rage contre eux-mêmes.

L'admiration peut aussi très bien se mettre au nombre des figures qui servent à faire impression dans les esprits, et l'usage en est aussi très ordinaire dans l'Ecriture. Tels sont ces endroits de Jérémie : « (1) Comment cette ville si pleine de peuple est- « elle maintenant si désolée et si solitaire?... Com- « ment le Seigneur a-t-il couvert de ténèbres, dans « sa fureur, la fille de Sion?... Comment l'or s'est- « il obscurci? comment a-t-il changé sa couleur qui

(1) « Quomodo sedet sola civitas plena populo!..... Quo- « modo obtexit caligine in furore suo Dominus filiam « Sion!..... Quomodo obscuratum est aurum, mutatus « est color optimus! » (Jer. Lam. c. 1. v. 1.—c. 2. v. 1. — c. 4. v. 1.)

« étoit si belle..... « (1) Comment es-tu tombé « du ciel, Lucifer, dit aussi le prophète Isaïe, com- « ment es-tu tombé, toi qui paroissois si brillant « au point du jour ? Comment as-tu été renversé « sur la terre, toi qui frappois de plaies les na- « tions ? » Et le psalmiste : « (2) Pourquoi, ô mer, « vous êtes-vous enfui ? Et vous, ô Jourdain, « pourquoi êtes-vous retourné en arrière ? Pourquoi, « montagnes, avez-vous sauté comme des béliers ? « et vous, collines, comme les agneaux des brebis ? » Mais il y a ici une double figure, l'apostrophe étant jointe à l'admiration, qui en est une véritable; ce qui paroît en ce que, si l'on disoit simplement, par exemple : « Cette ville pleine de peuple est maintenant « solitaire et désolée », cela auroit bien moins de grace et de vivacité, qu'étant exprimé par l'admiration que le prophète y a jointe.

Il y a d'autres figures qui servent encore beaucoup pour animer et amplifier les choses, comme la répétition, la conversion, la complexion, l'interprétation et quelques autres, que nous expliquerons en leur lieu, en traitant des figures de paroles ; car nous avons voulu toucher ici seulement comme en passant, celles qui sont manifestement vives et pathétiques, ou affectives. Voilà ce que nous avons jugé

(1) « Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer, qui manè « oriebaris? corruisti in terram, qui vulnerabas gentes? » (Is. c. 14. v. 12.)

(2) « Quid est tibi, mare, quòd fugisti ? et tu, Jordanis, « quia conversus es retrorsùm ? Montes, exultastis sicut « arietes, et colles sicut agni ovium ? » (Ps. 113. v. 5.)

à propos de dire, dans ce troisième livre, de la méthode ou manière d'amplifier.

Le lecteur doit se rappeler que nous avons dit, dans le chapitre troisième du deuxième livre, que tout discours se réduit à l'un de ces trois genres, le raisonnement ou la preuve, l'amplification, et l'exposition. Nous avons déja expliqué les deux premiers; il reste maintenant à parler du troisième, c'est-à-dire, de l'exposition. C'est ce que nous ferons dans le livre suivant, où nous traiterons de la narration, et du genre de discours appelé *didascalicum*, scholastique, doctoral, ou dialectique, qui a pour fin d'instruire et d'éclairer l'esprit.

RHÉTORIQUE

ECCLÉSIASTIQUE.

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER.

Des six principales parties du discours oratoire.

Nous avons traité jusqu'ici des préceptes généraux de l'invention, qui regardent toutes sortes de sermons en général ; il faut maintenant que nous descendions dans le détail, et que nous expliquions en particulier ce qui est propre à chaque sorte de sermons, et ce que le prédicateur ajoute de plus que l'orateur dans ses discours ; mais il faut pour cela remarquer ce que nous avons déja dit, suivant le sentiment d'Aristote et de Cicéron (liv. 2. c. 1.), que la rhétorique a pour matière trois genres de causes :

le judiciaire, le délibératif, et le démonstratif, et que chacun de ces trois genres a sous soi deux parties, savoir : le genre judiciaire, l'accusation et la défense; le délibératif, la persuasion et la dissuasion ; et le démonstratif, la louange et le blâme.

On y a encore ajouté le genre dialectique ou doctoral, afin de ne pas borner l'objet de cet art aux seules propositions particulières et déterminées, mais de l'étendre aussi aux universelles et indéfinies, et à toute sorte de sujets dont on peut traiter dans le discours. Ce dernier genre comprend donc, non seulement les thèses ou propositions indéfinies et universelles, mais les lieux communs, simples et composés, pour l'usage desquels l'orateur suit la méthode des dialecticiens ; c'est aussi la méthode que Cicéron a suivie dans ses Offices. Saint Thomas et les autres docteurs en théologie n'en usent point autrement dans leurs Traités de Dieu, des Anges, de l'Ame, de la Foi, de l'Espérance, de la Charité, et des autres vertus, dont ils expliquent toujours la nature, le genre, les espèces, les parties, les causes, les effets, etc. Ce genre a pour fin la science, c'est-à-dire d'enseigner, d'instruire et d'éclairer ; il faut néanmoins que le prédicateur ait soin que tout tende à régler la vie et les mœurs de ceux qui l'écoutent.

Mais de ces quatre genres, nous laisserons le premier, qui est le judiciaire, comme peu propre à notre dessein, ainsi qu'il a déja été dit ci-devant, et nous expliquerons seulement les trois autres ; toutefois, parce qu'il importe beaucoup pour toute sorte de discours sacrés, et surtout pour ceux du genre délibératif, qui regardent plus particulièrement le dessein

de tout cet ouvrage, de bien connoître les parties principales et comme les membres de chaque sorte de discours, c'est une nécessité avant tout que nous en donnions ici en peu de mots une entière explication.

Tout discours, pour être entier, doit avoir six parties : l'exorde, la narration, la proposition (à laquelle on joint la division ou partage), la preuve, la réfutation, et la conclusion ou la péroraison. L'exorde commence le discours et sert à rendre l'esprit des auditeurs docile et attentif; la narration est l'exposition détaillée d'une chose ou d'une action ; la proposition exprime le fait ou le sujet, dont la division montre en même temps les parties; la preuve est l'exposition des moyens ou raisons démonstratives du sujet proposé, et la réfutation est la solution des argumens contraires; la péroraison, ou conclusion, est la fin du discours, ou une récapitulation qui le renferme et le finit.

C'est la nature même qui nous montre ces six parties du discours, et qui veut que nous commencions d'abord par nous concilier les esprits de ceux qui nous écoutent; qu'ensuite, après avoir proposé le sujet et établi la question, nous prouvions ce que nous voulons leur persuader, et que nous donnions la solution de ce qu'on peut y opposer; qu'enfin, après avoir exposé et amplifié nos preuves, et prévenu les objections, nous repassions sommairement sur ce qui a été prouvé au long, et donnions ainsi la dernière main à notre ouvrage. Le discours est donc comme un corps parfait en son genre et accompli en ses membres, lorsqu'il est composé de

ces parties dans leur ordre naturel. La première est pour concilier les esprits des auditeurs, et la dernière pour les émouvoir ; la preuve et la réfutation sont pour les instruire et les convaincre des choses qu'on veut leur persuader, et les deux autres pour en ouvrir et préparer le chemin. Il s'agit maintenant de savoir ce que demande chacune de ces parties, et quelle est sa fonction et son propre effet. C'est ce que l'on verra dans les sections suivantes.

SECTION PREMIÈRE.

De l'Exorde.

Cette première partie du discours est pour préparer les esprits et les exciter à l'attention, je veux dire pour se les rendre affectionnés, attentifs et dociles. Les rhéteurs enseignent pour cela divers moyens qui se réduisent à quatre sortes, parce qu'ils se tirent tous ou de la personne qui parle, ou de ceux qui écoutent, ou du sujet même dont il s'agit, ou de la partie adverse. Quant à ceux de cette dernière sorte, comme ils consistent à donner mauvaise opinion des adversaires, ou à aigrir les esprits contre eux, ou à les rendre odieux et méprisables, et que tout cela est très éloigné de l'esprit et du devoir de notre ministère, c'est assez que nous sachions les moyens de rendre attentifs et dociles ceux à qui nous parlons, parce que c'est par ces mêmes moyens qu'on se les rend favorables et affectionnés.

Ce qui rend les auditeurs attentifs, c'est de leur faire entendre qu'on a de grandes choses à leur

dire, des choses nouvelles et extraordinaires, qui regardent ou leurs intérêts propres, ou ceux de Dieu et de la religion, de les prier de prêter leur attention, et de leur exposer distinctement et par ordre les choses dont on doit les entretenir.

On les trouvera toujours dociles si on leur représente sommairement le sujet sur lequel on veut leur parler, et qu'on le propose de manière à les rendre attentifs; car c'est être docile que d'écouter avec attention.

SECTION II.

De la Narration, et surtout des quatre espèces de narrations qu'emploie le prédicateur.

Les rhéteurs qui ont principalement inventé cet art pour les causes du barreau, ont mis au second rang, après l'exorde, la narration, comme étant presque toujours nécessaire dans cette sorte de discours. Ce qu'ils prétendent qu'on doit particulièrement se proposer dans la narration, est de faire paroître qu'on est homme de bien, et que l'adversaire est un méchant, peu sincère et porté au mal. On voit assez que cette sorte de narration convient peu à un prédicateur; mais il y en a quatre autres espèces qui reviennent souvent et très bien dans la prédication, et qu'il nous faut expliquer ici en peu de mots.

La première est lorsqu'on rapporte pour exemple ou pour preuve de quelque vérité, des faits ou des actions tirées de l'Ecriture sainte et de la Vie des saints, comme l'histoire de Joseph trahi et vendu

par ses frères, ou celle de David, de Tobie, de Judith, d'Esther, du prophète Jonas, et d'autres semblables. Mais que personne ne se persuade qu'il soit facile à chacun de tourner élégamment et de manier avec adresse les exemples de cette nature; car c'est principalement en cela qu'il faut beaucoup d'art pour donner à la narration la grace et l'ornement qui en font la beauté, puisqu'il faut y employer, non seulement des paroles et des expressions proportionnées aux personnes, en sorte que le discours soit une vive peinture de leurs mœurs, mais encore de courtes descriptions qui représentent les choses et les mettent comme devant les yeux. Il faut aussi un genre de discours qui convienne aux choses mêmes, en sorte que celles qui donnent de la joie soient dites gaiment; celles qui sont graves et sérieuses, avec poids et dignité; celles qui sont illustres et relevées, d'un style poli et brillant; celles qui sont tristes et fâcheuses, avec gémissement et douleur.

Mais, quoique les narrations de cette espèce soient toutes différentes de celles des causes judiciaires, elles doivent néanmoins avoir les mêmes qualités que les rhéteurs demandent pour celles-ci; car ils veulent que toute narration soit courte et claire, et qu'il y ait de la vraisemblance et de l'agrément. On écoute avec plaisir celle qui est courte et agréable, on comprend aisément celle qui est claire, et la vraisemblance fait qu'on l'approuve plus tôt et qu'on y ajoute foi (1). La narration commence pres-

(1) Un prédicateur ne doit certainement jamais rien ra-

que toujours par quelque préambule, et finit par une espèce de péroraison qui sert comme de passage à la proposition ou discussion du sujet; ce qui doit aussi s'observer dans les autres parties, afin qu'elles soient toutes également liées entre elles et avec justesse. Voilà quelles sont les conditions que doit avoir la narration; nous allons les développer.

La narration aura premièrement la brièveté qui convient, si nous la commençons où il est nécessaire et à propos, si nous ne rapportons rien au commencement qui soit de la fin, si nous narrons les choses seulement jusqu'où il est besoin et dans leurs justes bornes, si nous ne nous écartons point de ce que nous avons commencé à exposer, en passant d'une chose à une autre, si nous déduisons la suite des choses, en sorte que ce qui s'est fait auparavant s'entende aussi sans qu'il soit exprimé, comme : si je dis que je suis revenu de quelque province, on entend aussi que j'y étois allé auparavant. En un mot, il faut laisser à part, non seulement tout ce qui nuit ou embarrasse, mais encore tout ce qui ne sert à rien; il faut enfin éviter de dire deux ou plusieurs fois une même chose, et prendre garde surtout de répéter inutilement dans la suite ce qu'on vient de dire, comme dans l'exemple suivant : « Si-« mon arriva sur le soir à Mégare; lorsqu'il fut ar-

conter que de vrai; mais, comme le remarque Quintilien, il y a beaucoup de choses qui sont vraies, et qui pourtant ne sont pas vraisemblables. « Nec quisquam reprehensione « dignum putet, quod proposuerim narrationem debere « esse verisimilem, cùm vera sit; sunt enim plurima vera « quidem, sed parum credibilia. » (Inst. Orat. l. 4. c. 2.)

« rivé à Mégare, il dressa des embûches à son « ennemi, et après lui avoir dressé des embûches, « il le tua. »

La narration aura aussi toute la clarté nécessaire si nous avons soin d'y garder exactement l'ordre des temps dans lesquels les choses sont arrivées, en sorte que tout ce qui s'est fait premièrement soit aussi le premier rapporté ; il faut prendre garde encore de ne rien dire de confus, rien d'embrouillé, rien qui soit obscur, ni ambigu, ni nouveau, ni étranger, ni extraordinaire dans les termes et dans les expressions, de ne rien omettre qui appartienne au fait qu'on raconte, et enfin d'observer ce qui a été prescrit ci-devant pour la briéveté ; car plus la narration sera courte, plus elle sera claire et intelligible.

Elle sera vraisemblable si ce que l'on dit est conforme à la coutume, à l'opinion des hommes, à la nature des choses mêmes, aux temps, à l'état des personnes, à leurs desseins, à la disposition des lieux, en sorte qu'on ne puisse pas le réfuter en disant qu'il y a eu trop peu de temps, ou qu'il n'y a eu ni cause suffisante, ni lieu convenable pour la chose dont on parle, ou que les personnes mêmes n'ont pu la faire ni la souffrir.

Enfin la narration est agréable quand elle contient des choses grandes et importantes, des choses curieuses, extraordinaires et toutes nouvelles, auxquelles on ne s'attend point.

La seconde sorte de narration s'emploie dans le discours pour amplifier le sujet qu'on s'y est proposé, et sert particulièrement à relever les actions

et les vertus héroïques des saints, et à peindre les vices et les détestables exemples des méchans et des impies. C'est par elle qu'Origène amplifie l'obéissance d'Abraham dans le sacrifice de son fils, que saint Grégoire de Nazianze fait l'éloge de la vie et de la mort de saint Cyprien, que saint Basile relève la grandeur et la fermeté invincible de quarante soldats martyrs, et saint Chrysostome le glorieux triomphe des trois jeunes hommes que Nabuchodonosor fit jeter dans la fournaise ardente. Or, ce genre de narration demande encore une plus grande force d'éloquence que le premier; car ce sont principalement ces grandes descriptions des choses et des personnes, et tout ce que nous avons dit de l'amplification dans le livre précédent, qu'on doit y employer. Rien n'est plus capable de nous aider dans cette partie de l'éloquence que la lecture des écrits des saints Pères que nous venons de citer, pourvu qu'on en remarque soigneusement l'art et les beautés. Mais c'est de quoi nous traiterons plus amplement lorsque nous expliquerons la manière de prêcher dans le genre démonstratif, qui sert pour les fêtes et les panégyriques des saints.

La troisième sorte de narration est celle qui sert aux sens allégoriques de l'Ecriture sainte. C'est pourquoi, comme anciennement les saints Pères, et particulièrement Origène, se sont très exactement appliqués à la recherche et à l'explication de ces sens spirituels et cachés, et que c'est même ce qui regarde les prédicateurs plus que tous les autres, j'expliquerai ici en peu de mots ce qu'il est important et à propos de savoir sur ce sujet.

SECTION III.

Des Allégories et des Sens mystiques.

Il faut donc savoir d'abord qu'entre les sens mystiques de l'Ecriture, les uns appartiennent au réglement des mœurs, et les autres à l'explication du mystère de Jésus-Christ; ce sont deux choses dont la première est appelée tropologie, c'est-à-dire discours moral, et l'autre allégorie, c'est-à-dire figure par laquelle on dit une chose et l'on en signifie une autre. Ainsi, de ces deux sortes de sens spirituels, les premiers se rapportent à la doctrine des mœurs, et les autres à la doctrine de la foi de Jésus-Christ; ceux-là servent à régler la vie et la conduite des hommes, et ceux-ci à leur expliquer la grace de l'Evangile. On comprend aisément de là quelle est l'excellence de l'allégorie sur la tropologie; car la tropologie, qui explique et fait entendre la loi divine, instruit véritablement et éclaire l'esprit, mais l'allégorie, qui nous découvre le bienfait de la grace de Dieu en nous mettant devant les yeux la grandeur ineffable de sa miséricorde et de sa bonté, éclaire en même temps l'esprit et enflamme le cœur du feu de l'amour. Nous avons remarqué plus haut qu'il est du devoir du prédicateur d'enseigner, de plaire, et de toucher, et que l'orateur chrétien doit parler de telle sorte que l'on comprenne bien ce qu'il dit, qu'on se plaise à l'entendre, et qu'on se rende à ce qu'il a voulu persuader. Or, la tropologie enseigne seulement et fait comprendre;

mais l'allégorie, en enseignant, fait qu'on entend avec plaisir, et qu'on entre dans les vérités qu'elle découvre : elle plaît par l'excellence de la grace évangélique et des dons de la divine libéralité qu'elle met comme devant les yeux, et elle touche en même temps lorsqu'exposant la grandeur de la bonté souveraine de Dieu, elle excite et anime fortement les cœurs à la reconnoissance et à l'amour envers lui, à la haine du péché, et à l'espérance du salut.

Mais parce que le nom d'allégorie comprend beaucoup de choses qui regardent le mystère de Jésus-Christ notre rédempteur, il faut considérer comme une excellente sorte d'allégorie celle qui nous découvre et nous explique principalement le souverain et ineffable mystère de notre rédemption, le mérite infini de la passion de notre Sauveur, et la force efficace et toute-puissante de la grace divine qui nous est donnée et acquise par son sang; car ces trois choses étant bien amplifiées, ravissent merveilleusement les esprits, les remplissent d'admiration, et les enflamment d'un ardent amour de Dieu, par la vue de sa bonté, de sa douceur, de sa charité et de sa tendresse pour les hommes. Or, nul ne peut exciter ces mouvemens salutaires dans les ames, par le moyen des allégories, que celui qui a bien compris auparavant, en partie par son étude et par sa doctrine, et en partie par les instructions secrètes de l'Esprit saint, l'excellence de ce don inestimable de la divine miséricorde, et qui en a reçu de lui, non seulement la connoissance, mais encore le goût et le sentiment. Ceci regarde la théo-

logie mystique, dont le Saint-Esprit est le maître unique et véritable qui enseigne à connoître mieux la dignité des choses divines, en y attachant son cœur et en les goûtant, qu'en les comprenant dans sa pensée par l'étude. Celui donc qui a le bonheur d'être instruit par ce maître souverain, pourra toujours, en expliquant cette sorte d'allégorie, exciter les hommes à l'amour de Dieu et à la haine du péché, et faire passer par ses discours jusque dans leurs cœurs, les mouvemens de son zèle et les sentimens de piété dont il est lui-même rempli et tout animé.

Mais il y en a, particulièrement dans le temps où nous sommes, qui se contentent du seul sens littéral, et rejettent les sens mystiques; et il y en a d'autres, au contraire, qui ne s'appliquent qu'à rechercher ces sens mystiques presque dans tous les endroits de l'Ecriture sainte. Ce que saint Jérôme a autrefois particulièrement repris dans Origène, car il parle de lui en ces termes : « (1) Il s'étend li-« brement de tout côté dans les vastes champs de « l'allégorie, et donnant aux noms de chaque chose « la signification qu'il lui plaît, il transforme en « mystères de l'Eglise tous les fruits de son ima-« gination. » Il faut donc en cela garder une mesure et marcher par la voie du milieu, qui est le grand chemin, sans jamais chercher d'allégories que lorsque la chose même semble demander un

(1) « Liberis campis allegoriæ vagatur, et interpretatis no-« minibus singulorum, ingenium suum facit ecclesiæ sa-« cramenta. »

sens mystique, et spirituel. Lorsque, par exemple, le Seigneur, dans l'Evangile, fit de la boue avec de la salive, qu'il la mit sur les yeux de l'aveugle-né, et l'envoya à la piscine de Siloé pour s'y laver, et de même lorsqu'il tira de la foule du peuple un homme sourd et muet qu'on lui avoit amené, et que le prenant à part, il lui mit ses doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue, et que levant les yeux au ciel, il jeta un soupir : toutes ces choses nous marquent assez ouvertement qu'il y a quelque mystère ou quelque sens spirituel caché en elles.

C'est pourquoi il me semble que je dois suivre ici la règle que le même Origène nous a donnée sur ce sujet, qui est que toutes les fois qu'il se trouve dans l'histoire sacrée ou dans les préceptes, dans les sacrifices et les cérémonies de l'ancienne loi, quelque chose qui semble d'abord superflu ou même superstitieux en apparence, ou peu conforme à la raison et à l'équité, nous devons alors y chercher un sens mystique et spirituel, afin que ce qui paroît, selon la lettre, convenir mal à la dignité de celui qui est l'auteur de la loi, se trouve lui convenir très bien dans le sens spirituel. C'est, par exemple, une chose qui paroît peu convenable à l'équité de la loi divine, qu'une femme qui enfante un fils demeure impure pendant sept jours, et qu'il lui soit pendant ce temps défendu de toucher à rien qui soit saint, et que si elle enfante une fille, le temps de cette impureté légale soit doublé. De même encore, d'où vient qu'un homme pur, qui, suivant le précepte du Seigneur et l'ordonnance de sa loi, brûle la vache qui est immolée pour l'expiation des

impuretés légales, et qui en recueille les cendres et les répand dans un lieu très pur, doit après cela laver ses vêtemens et être impur jusqu'au soir par la loi même? Peut-on se souiller ou contracter la moindre impureté en obéissant exactement à la loi, et en ne touchant qu'une chose très pure? Pourquoi est-il encore ordonné de choisir pour cela une vache rousse qui soit dans sa force, sans tache, et qui n'ait point porté le joug, de l'immoler hors du camp devant tout le peuple, et non dans le temple, de la brûler à la vue de tous, et de telle sorte que la flamme consume tant la peau et la chair que le sang et les excrémens de l'hostie? croira-t-on que tout cela soit sans mystère?

Mais qu'est-ce encore que le sacrifice ou la cérémonie pour la purification du lépreux qui est guéri de sa lèpre? combien observera-t-on de choses qui sembleraient très indignes du Dieu qui a donné la loi, si elles ne marquaient rien de spirituel et de caché? car en voici les propres termes : « Le lé-
« preux sera mené au prêtre, et le prêtre étant
« sorti du camp et ayant reconnu que la lèpre est
« bien guérie, ordonnera à celui qui est purifié
« d'offrir pour soi deux passereaux vivans dont il
« est permis de manger, du bois de cèdre, de l'é-
« carlate et de l'hyssope; il ordonnera de plus que
« l'un des passereaux soit immolé dans un vaisseau
« de terre sur de l'eau vive; il trempera le bois de
« cèdre, l'écarlate et l'hyssope dans le sang du
« passereau qui aura été immolé; il en teindra l'autre
« passereau qui est vivant, il fera sept fois les as-
« persions avec ce sang sur celui qu'il purifie, afin

« qu'il soit légitimement purifié ; après cela il lais-
« sera aller le passereau vivant, afin qu'il s'envole
« dans les champs. »

« Lors donc qu'il s'agit d'expliquer les ordon-
« nances de la loi et autres semblables, dit Origène,
« si nous croyons véritablement qu'elles sont de
« Dieu, il faut nécessairement que nous reconnois-
« sions aussi qu'il y a quelque chose de spirituel et de
« caché en elles qui soit digne de la grandeur de
« ce souverain législateur, autrement on auroit su-
« jet de dire, et j'ose même l'avancer, que les lois
« des Athéniens et des Lacédémoniens étoient plus
« avantageuses et plus salutaires aux hommes. »
Ainsi, lorsque le Seigneur ordonne pour le sacrifice de l'agneau de Pâque, qui devoit être immolé par toutes les familles des Juifs, « que cet agneau n'aura
« qu'un an, qu'il sera sans tache, qu'on le mangera
« dans une même maison, qu'on n'en rompra au-
« cun os, qu'il n'en demeurera rien jusqu'au len-
« demain, et que s'il en reste quelque chose, on le
« brûlera au feu, et qu'enfin on le mangera rôti et
« non cuit dans l'eau », qui seroit si destitué d'esprit et de raison de ne pas croire que toutes ces choses sont pleines de sens mystiques ? Aussi saint Grégoire conclut de ce que le Seigneur avoit défendu aux Israélites « de rien manger de cet agneau qui fût cru », qu'il y a nécessairement un sens spirituel caché sous ces paroles, parce qu'autrement il étoit inutile de défendre d'en manger la chair crue, n'y ayant personne qui en mange que les bêtes sauvages et carnacières.

Cela étant ainsi, ce que nous avons maintenant

à faire, est de montrer la manière de traiter les sens mystiques, et de les bien faire entendre. On expose d'abord clairement et en peu de paroles, ou la loi même, ou l'histoire, ainsi qu'il a été expliqué un peu auparavant touchant la narration; en observant néanmoins de ne rien dire de la loi, ou de l'histoire, que ce qui sert à l'explication du sens mystique qui y est caché, et de laisser le reste, à moins qu'il ne soit nécessaire à la connoissance de l'histoire.

Si, par exemple, je veux montrer que le mystère de la grace de Jésus-Christ, de notre redemption, et de l'efficacité des sacremens, qui est le fruit de sa passion et de sa mort, est renfermé dans la cérémonie de l'immolation de la vache rousse, je laisserai à part un autre mystère renfermé dans la même cérémonie, c'est celui de l'homme qui, après avoir brûlé la vache et répandu ses cendres dans un lieu très pur, demeure impur jusqu'au soir selon la loi; et j'en rapporterai seulement ce qui regarde la sainte humanité de Jésus-Christ, afin de ne pas embarrasser inutilement mon discours de beaucoup de choses renfermant des mystères que je n'ai pas dessein d'expliquer.

De même encore, si je veux montrer que tout le genre humain, qui étoit dévoué à la mort et esclave du démon par la funeste chute du premier homme, en a été affranchi, non par la loi de Moïse, mais par le bienfait de l'incarnation du Fils de Dieu, je ne rapporterai de toutes les circonstances de l'histoire de l'enfant ressuscité par le prophète Elisée, que celles qui regardent particulièrement

l'explication de ce mystère ineffable de l'incarnation, savoir, que la mère de cet enfant, qui avoit charitablement logé plusieurs fois chez elle ce saint homme, recourut promptement à lui ; qu'il envoya d'abord chez elle son serviteur avec son bâton, pour le mettre sur le visage de l'enfant mort ; mais que ce bâton n'eut aucune efficacité pour lui rendre la vie, et que l'enfant ne ressuscita que lorsque le prophète, qui avoit envoyé le bâton, étant venu et étant monté sur le lit, se rétrécit pour ajuster tous ses membres à ceux de l'enfant mort, en sorte que sa chair en étant échauffée, il ouvrit les yeux, et recouvra la vie qu'il avait perdue.

Lors donc que l'on a ainsi exposé quelque histoire ou quelque ordonnance de la loi, il faut en premier lieu faire connoître par les raisons que nous avons exposées un peu auparavant, suivant la pensée d'Origène, qu'il y a quelque mystère caché dans ces choses; car, touchant cette histoire d'Élisée, par exemple, je dirois : Pourquoi Dieu, qui est le maître souverain de la vie et de la mort, a-t-il inspiré à ce saint prophète d'en user d'une manière si extraordinaire pour ressusciter un enfant ? N'est-on pas moins frappé de la toute-puissance du Créateur, lorsqu'il emploie des moyens si bas et si petits en apparence pour produire ce miracle, que si par la seule voix de son prophète, il eût en un instant retiré cet enfant des bras de la mort, comme il lui était certainement très facile ? Il faut donc reconnoître que l'histoire de cette résurrection, bien que véritable en elle-même, a été toute mystérieuse ; et lorsqu'on a ainsi excité l'attention des auditeurs par ces sortes

de raisons, et l'avidité de leur esprit pour connoître ce mystère, il faut commencer à en développer la vérité, et à la représenter en rapportant et accommodant chacune de ses parties avec chaque partie ou circonstance de la loi ou de l'histoire, et en se servant pour cela, autant que la clarté et la netteté du discours le permettent, de termes et d'expressions métaphoriques que l'on sache faire allusion à la loi, ou au fait proposé. Ce qui néanmoins doit se faire de telle sorte, que le discours ne paraisse pas tout rempli, mais seulement mêlé de métaphores, de peur qu'il n'en soit obscurci et embarrassé, et que d'allégorique il ne devienne énigmatique.

Il faut aussi prendre garde de ne pas s'arrêter trop long-temps, comme font quelques-uns, dans l'interprétation des noms; mais en les expliquant en peu de paroles, il est bon de s'étendre et d'appuyer sur la chose pour laquelle l'allégorie est employée, et d'user même quelquefois d'un discours plus étendu pour agrandir ce qu'on veut persuader.

On enseigne tant de sortes de préceptes sur ce sujet, qu'il est impossible de les comprendre tous dans un discours abrégé. C'est pourquoi j'ajouterai seulement ici en dernier lieu, que le prédicateur studieux et vraiment zélé pour son ministère, qui veut s'appliquer à l'explication de ces sens mystiques, doit lire avec beaucoup d'attention les livres d'Origène sur le Pentateuque, parce qu'il y apprendra pleinement et à fond comment on doit traiter cette principale partie de la théologie. Il y a encore un ouvrage de cette sorte, intitulé *Radulphi Flaviani opus in Leviticum*, qui est certainement très

digne d'être lu par tous ceux qui veulent prêcher la parole de Dieu, et en enseigner les mystères. On peut encore y ajouter la lecture d'un ouvrage de trente anciens Pères, qui est un Recueil d'allégories et de sentences morales, où l'on trouve une infinité de choses en ce genre, très dignes d'être soigneusement étudiées.

Il nous reste à parler de la quatrième sorte de narration, qui sert particulièrement pour l'explication de l'Evangile dans les homélies ou entretiens spirituels qu'on appelle communément prônes; mais c'est ce que nous expliquerons plus particulièrement dans le quatrième chapitre de ce livre.

SECTION IV.

De la Proposition, et de la Division du sujet et de tout le discours.

La proposition, qui renferme en peu de paroles l'exposition de tout le sujet du discours, donne ouverture à la preuve, et en est comme le principe; c'est pourquoi elle ne peut jamais s'omettre. Si la proposition n'est pas simple, on y joint la division, qui est comme un détail abrégé des parties qu'elle renferme. Il y a deux sortes de divisions : l'une qui n'a lieu que dans le genre judiciaire, par laquelle on montre distinctement ce dont on convient avec la partie adverse, et ce qui reste en contestation; l'autre a lieu dans tous les genres de causes et d'actions, et sert à expliquer nettement de combien, et de quelles sortes de choses on doit parler, et

quel ordre on doit garder dans tout le discours; en sorte que ce qu'on doit dire de chaque chose, et l'endroit même où l'on veut en parler, soit aisément aperçu de chacun. Cela sert merveilleusement à rendre l'auditeur docile, parce qu'il connoît ainsi par avance toutes les parties du discours, et l'ordre dans lequel chacune de ces parties doit être traitée; et cela est aussi très avantageux pour soulager la mémoire de l'orateur, et de toute personne qui veut parler sur quelque sujet que ce puisse être.

Mais il faut bien prendre garde, que la division ne soit ni obscure, ni trop longue, ni embarrassée d'aucun mélange de diverses sortes de choses; car, pour être juste et convenable, elle doit avoir trois qualités : qu'elle soit entière, qu'elle soit courte, et qu'elle n'ait pas plus de trois parties, ou quelquefois quatre. Mais il peut arriver en certaines rencontres, qu'il soit nécessaire de subdiviser encore quelqu'une des parties de la division, pour exposer plus nettement ce qu'on veut montrer, comme l'a fait Cicéron dans son Oraison pour la loi *Manilia*, touchant l'élection d'un chef ou général d'armée pour la guerre contre Mithridate; car sa première division est : « (1) Il me semble que je dois premièrement parler de la nature de cette guerre, ensuite de sa grandeur et de son importance, et enfin du choix d'un général capable de la bien conduire. » Et après avoir achevé les deux premières parties de sa division, il vient à la troisième, qu'il divise en-

(1) « Primùm mihi de genere belli, deinde de magnitudine, tum de imperatore idoneo ad bellum Mithridaticum deligendo. »

core ainsi : « (1) Je pense qu'un chef d'armée « doit avoir ces quatre qualités : une grande con- « noissance de l'art militaire, beaucoup de valeur, « une grande autorité, un grand bonheur. »

On peut aussi emprunter des dialecticiens beaucoup d'autres choses qu'ils enseignent sur la division ; mais pour ce qui regarde notre objet, ce à quoi l'on doit principalement prendre garde, c'est que les membres ou parties de la division aient une liaison naturelle entre elles, c'est-à-dire, qu'elles soient comprises sous un même genre, et d'une manière univoque, ou sous une même idée. C'est en quoi plusieurs manquent trop grossièrement, lorsque s'arrêtant au seul son du mot, qui est souvent lié à des idées très différentes, ils joignent ensemble sous un même nom plusieurs membres différents entre eux. J'ai honte d'en mettre ici des exemples. C'est la faute que commettent ceux qui, pour expliquer cet endroit de l'Evangile : « Vous êtes « une ville située sur la montagne », disent que cette montagne est premièrement le saint dont ils doivent faire l'éloge, ensuite l'Eglise, et enfin l'ame du juste, et font de ces trois sortes de montagnes les trois parties de leur sermon. On voit une infinité de défauts de cette sorte dans plusieurs auteurs qui ont écrit et donné des sermons au public.

Comme donc l'ordre et la netteté du discours dépendent de la manière de le diviser, et que les fautes que plusieurs commettent dans la division, y cau-

(1) « Ego enim sic existimo, in summo imperatore qua- « tuor has res inesse oportere, scientiam rei militaris, « virtutem, auctoritatem, felicitatem. »

sent souvent de la confusion, nous marquerons ici en peu de paroles ce que le prédicateur doit principalement considérer en cette partie. Qu'il ait soin surtout, de se bien mettre devant les yeux l'effet qu'il veut produire, c'est-à-dire, le but qu'il se propose dans tout son discours; qu'il observe ensuite les raisons par lesquelles il prétend y atteindre, et qu'il les range dans un ordre convenable avec prudence et adresse; et ainsi il pourra en recueillir les parties de la division, qui renfermeront tout le fond principal du sujet de son discours. C'est ce qui paroît clairement dans l'exemple de cette division de Cicéron, que nous venons de rapporter. On laisse au jugement du prédicateur tout ce qu'on pourroit prescrire de plus sur ce sujet, puisque, selon la pensée de ce grand homme, toute cette manière de disposer le fond et les raisons d'où se tire la division, dépend plus de l'esprit et de la prudence de l'orateur, que des préceptes de l'art.

SECTION V.

De la Preuve et de la Réfutation.

Les premières parties du discours que nous avons expliquées, ne sont que comme des dispositions pour entrer dans cette quatrième et cinquième partie, qui forment le corps du discours.

Tout ce que nous avons dit dans le second livre, soit de l'invention des argumens, soit des diverses formes de raisonnemens, appartient à la preuve et

peut y servir beaucoup ; mais comme il est du devoir de l'orateur, non seulement d'enseigner, ainsi que les dialecticiens, mais encore de plaire et de toucher, c'est-à-dire, de parler de telle sorte que non seulement on comprenne bien ce qu'il dit, mais qu'on se plaise aussi à l'entendre, et qu'on se rende à ce qu'il veut persuader, ses raisonnemens sont aussi plus nobles, plus relevés, et plus pleins de grace et de force, que les argumens secs et maigres des dialecticiens ; auxquels néanmoins l'orateur doit rapporter toute la force et toute la solidité de son discours, s'il veut prouver et convaincre. Les figures de diction doivent faire l'ornement et la beauté de ses raisonnemens, ainsi que nous l'avons expliqué dans le livre précédent.

La réfutation, c'est-à-dire la manière de résoudre, d'affoiblir ou d'atténuer les argumens et les preuves des adversaires est enseignée par Cicéron dans ses livres de Rhétorique, à peu près en ces termes : « Tout raisonnement se réfute, ou en n'admettant « point tout ce qu'on y pose pour fondement dans « les prémisses, ou en niant que la conclusion en « soit bien tirée, ou en montrant que le raisonne- « ment même est défectueux et qu'on y suppose « pour vrai ce qui est faux, ou en opposant à la « force du raisonnement proposé un autre raison- « nement d'une force égale ou plus grande. » Il traite le même sujet plus au long dans son troisième livre, de l'Invention. Cornificius et Quintilien en parlent aussi à fond après lui.

On se sert encore de divers autres moyens pour la réfutation, comme de se moquer des preuves ou

argumens de la partie adverse, et de tourner contre elles les indices qu'elle allègue contre nous : par exemple, ayant à répondre à celui qui prouveroit qu'un homme en a tué un autre, parce qu'on l'a trouvé auprès du mort, je pourrais dire que c'est au contraire une preuve qu'il est innocent de ce crime, parce que s'il l'avoit tué, il n'auroit pas manqué de prendre la fuite.

SECTION VI.

De la Conclusion ou Péroraison.

« Cette dernière partie du discours, dit Cicéron « (de Inventione), consiste presque toute, ou dans « une récapitulation abrégée, qui expose en peu de « mots toutes les parties du discours, et toutes les « preuves qui sont répandues et dispersées dans « chaque partie, ou dans un redoublement d'efforts « pour exciter dans les esprits des passions et des « mouvemens, et y jeter des impressions conformes « au sujet et à la matière que l'on a traitée, et à « la fin qu'on s'est proposée dans tout le discours. « Mais il faut prendre garde que si ce détail ou dé- « nombrement abrégé se fait toujours de même, « on ne le prendra que pour une adresse fade, et « pour une routine ennuyeuse; au lieu que si on le « diversifie avec esprit et agréablement, on évitera « ce dégoût et cet ennui.

« C'est pourquoi il faut agir en cela, comme font « la plupart, qui pour une plus grande facilité re-

« passent succinctement chaque chose l'une après « l'autre; ou bien, ce qui est plus difficile, il faut « reprendre les parties de la division, et remettre « devant les yeux les raisons qui ont servi pour la « preuve de chacune; et alors demander à ceux « qui écoutent, si après ce qui leur a été prouvé, « ils ont encore quelque chose à désirer de plus « convainquant, en cette manière : Nous avons « clairement fait voir la vérité de telle chose, rendu « cette autre certaine et incontestable par telle et « telle preuve; et ainsi l'on rappelle tout en la mé- « moire de l'auditeur, et on le persuade en même « temps qu'il n'a plus rien à désirer. Il faudra aussi « dans ces sortes de récapitulations, parcourir vos « raisonnemens, et (ce qui demande plus d'adresse) « y joindre en même temps les objections; ensuite « après avoir rappelé votre preuve, montrer la so- « lution que vous avez donnée à ce qu'on y avoit « opposé. Ainsi l'on renouvellera dans l'esprit de « l'auditeur, par cette comparaison courte et abré- « gée, le souvenir de la preuve et de la réfutation, « d'où dépend toute la force du discours; ce qu'on « aura soin de diversifier encore d'autre manière; « car vous pouvez faire ce détail et cette récapitula- « tion personnellement et par vous-même, pour « rappeler dans l'esprit des auditeurs ce que vous « avez dit, et l'endroit où chaque chose a été dite; « ou en faisant parler quelque personne ou quelque « chose, et lui attribuant toute la récapitulation; « quelque personne, dis-je, en cette sorte : Si l'au- « teur même de la loi était ici présent, et qu'il « vous demandât pourquoi vous doutez, et ce

« que vous attendez encore, après qu'on vous a si « évidemment montré et ceci et cela. Ce qui nous « donne lieu, tantôt de repasser l'une après l'autre « toutes les raisons et les preuves, tantôt de les « rapporter chacune à la partie du discours pour « laquelle elles ont été employées ; quelquefois de « demander aux auditeurs s'ils ont quelque chose « de plus à désirer ; et d'autrefois de comparer « nos preuves et nos raisons avec celles des ad- « versaires.

« On introduit aussi une chose, en lui attribuant « le discours par détail ou récapitulation, en cette « sorte : Que diroient les lois, si elles pouvoient « parler ? Ne vous presseroient-elles pas maintenant « par cette plainte ? Qu'attendez-vous davantage, « Messieurs, puisqu'on vous a si évidemment prouvé « telle et telle chose ? On peut aussi en ce genre de « récapitulation se servir de toutes les manières que « nous avons marquées ci-devant ; mais le précepte « que l'on donne communément pour la récapitu- « lation, est que les raisonnemens et les principes « posés dans le corps du discours, ne pouvant pas « y être répétés entièrement, il faut choisir seu- « lement de chacun, ce qui a le plus de poids et le « plus de force, et le toucher très sommairement, « afin d'en rafraîchir la mémoire, sans répéter tout « le discours. »

Quintilien nous donne sur ce sujet des règles toutes semblables, mais qui regardent plus particulièrement les discours du barreau. Nous pouvons néanmoins en tirer beaucoup de choses, qui sont très utiles pour notre objet, surtout en ce qui con-

cerne les conclusions ou péroraisons du genre délibératif. Voici comment il en parle : « Les choses « que nous répéterons dans la péroraison, pour en « rafraîchir la mémoire, doivent se dire très sommairement. En effet, si l'orateur s'y arrête trop, « ce ne sera plus une énumération, mais un second « discours qu'il fera à la suite du premier. Les « choses qui se répéteront doivent se dire avec « poids. Il faut les ranimer par des sentences convenables au sujet, et en varier les tours par le « moyen des figures, rien n'étant plus odieux « qu'une simple répétition, qui fait sentir aux juges « qu'on se défie de leur mémoire. Or il y a une infinité de tours et de figures dont on peut également bien se servir. Cicéron nous en a donné « d'excellens modèles, comme, lorsqu'adressant « la parole à Verrès, il lui dit : « Si votre père lui-« même étoit votre juge, que diroit-il quand on lui « prouveroit que..... », qu'ensuite il reprend tous « les faits dont il avoit parlé ; et, dans un autre « endroit, lorsqu'il invoque toutes les divinités dont « Verrès avoit enlevé les statues, et profané les « temples durant sa préture.

« Tantôt l'orateur feindra de douter s'il ne lui « est rien échappé, afin d'avoir lieu de revenir aux « mêmes choses ; tantôt il demandera à l'adverse « partie ce qu'elle peut répondre. »

Quant à l'autre partie de la péroraison, nous avons dit qu'elle consiste à émouvoir et à toucher les auditeurs. En effet, les principaux efforts de l'orateur dans les causes judiciaires, tendent à exciter des sentimens d'indignation ou de pitié, car celui

qui parle contre un accusé, s'efforce d'irriter l'indignation des juges contre son crime, et celui qui le défend, se sert des mouvemens de compassion et de pitié pour les fléchir en sa faveur. Celui-là donc après avoir prouvé le crime, en expose l'atrocité, et excite ainsi les juges à le venger et à le punir selon la rigueur des lois; et celui-ci au contraire, après avoir employé ses preuves et ses raisons pour la défense et la justification de l'accusé, les exhorte à la clémence et à la miséricorde. Ce qui fait voir clairement que les mouvemens de la péroraison doivent avoir de la convenance et de la liaison avec la nature de la cause.

C'est donc en cette manière que le prédicateur de l'Evangile, après avoir exposé ses preuves, et donné à ses raisonnemens tous les tours convenables à la nature du sujet, doit, pour ainsi dire, donner un libre champ à l'amplification; en sorte néanmoins, que l'amplification même, qui sera quelquefois plus longue, et quelquefois plus courte, soit toujours bien liée avec la partie du discours qui la précède immédiatement. C'est pourquoi, s'il s'agit de persuader une chose, et d'y porter ceux à qui l'on parle, nous devons, après avoir rapporté les preuves de son excellence et de son utilité, y appliquer encore à la fin les aiguillons d'une vive exhortation; et si au contraire nous voulons les en dissuader, nous leur inspirerons des sentimens de haine, de mépris et d'aversion; et quoique ce mouvement des passions doive régner dans tout le discours, c'est néanmoins toujours à la fin qu'il doit être plus vivement excité, lorsqu'il s'agit de toucher les au-

diteurs, ou de les détourner de quelque vice et de quelque action honteuse, ou de les porter à quelque œuvre de vertu.

C'est aussi sur ce sujet que saint Augustin dit expressément : « Que s'il est plus important d'émou-
« voir les auditeurs que de les instruire, afin qu'ils
« aient le courage de faire ce qu'ils savent déja, et
« qu'ils consentent et se déterminent à pratiquer les
« choses dont ils sont déja convaincus, alors il faut
« donner plus de véhémence à ses discours ; alors
« les prières, les menaces, les exhortations, les
« instances, en un mot, tout ce qui est capable
« d'émouvoir et d'agiter les cœurs, doit être mis
« en usage. » (De Doctr. chr. lib. 4. c. 4.)

Plus bas il ajoute : « Mais quand on enseigne ce
« qu'on doit faire, et qu'on ne l'enseigne que pour
« qu'on le fasse, en vain l'on est persuadé de la
« vérité que l'on nous dit, en vain la manière dont
« elle est dite nous est agréable, si l'on ne l'apprend
« pas jusqu'à se résoudre à la pratiquer. Il faut donc
« qu'un orateur chrétien, quand il veut persuader
« quelque chose à faire, non seulement enseigne
« pour instruire, et réjouisse pour soutenir l'atten-
« tion, mais qu'il aille aussi jusqu'à émouvoir pour
« assurer sa victoire. » (Ibid. cap. 13.)

Ce grand saint dit encore un peu auparavant sur le même sujet, que « Comme il faut plaire à l'au-
« diteur pour le retenir dans l'attention, aussi il
« faut l'émouvoir pour l'animer à l'action ; et comme
« il est touché quand vous lui parlez avec agrément,
« de même il est ému s'il aime ce que vous lui pro-
« mettez, s'il craint le mal dont vous le menacez,

« s'il hait ce que vous reprenez, s'il va au devant « de ce que vous estimez, s'il s'afflige des maux « dont vous gémissez, s'il est sensible à la joie où « vous l'invitez, s'il a pitié de ceux dont vos paroles « remettent si bien les misères devant les yeux, « s'il fuit ceux dont vous faites craindre la fréquen- « tation et le commerce : en un mot, si vous em- « ployez tout ce qu'une sublime éloquence a de plus « fort pour agiter les cœurs des auditeurs, non pour « leur apprendre ce qu'il faut qu'ils fassent, mais « pour qu'ils pratiquent ce qu'ils savent déja bien « qu'ils devroient faire. Que s'ils ne le savent pas « encore, il est certain qu'il faut les instruire avant « de les émouvoir. »

On peut donc après l'épilogue ou la récapitulation, qui est la première partie de la péroraison, se servir très bien de ces mouvemens et de ces figures marquées par saint Augustin, parce que tout le sujet du discours étant prouvé, et toutes les preuves rassemblées, comme un amas de bois tout dressé et disposé pour brûler, c'est fort à propos qu'on y allume alors le feu des passions, dont la flamme s'élève, et devient d'autant plus ardente, que la solidité, la force des preuves est plus grande et plus efficace.

J'ai cru devoir ici remarquer en dernier lieu, que la récapitulation doit précéder cette dernière partie du discours, que Cicéron appelle l'amplification; car ce n'est point seulement pour rafraîchir la mémoire des auditeurs, qu'on fait ce recueil abrégé de toutes les preuves et de toutes les raisons qu'on a employées, mais encore afin qu'étant ainsi toutes ramassées en ordre, elles aillent fondre toutes en-

semble sur leurs esprits, et les disposer à tout ce que nous voulons. L'amplification vient ensuite très à propos, c'est-à-dire, qu'après cette récapitulation, on emploie les paroles fortes et véhémentes, comme de vifs aiguillons, soit pour détourner de quelque vice ceux à qui l'on parle, soit pour les exhorter à l'amour et à la pratique de quelque vertu particulière, dont on les a entretenus.

C'est encore une conclusion très convenable que d'exhorter, non à quelque action de vertu particulière, mais à toutes les actions de vertu, en proposant pour récompense la vie éternelle. L'Apôtre s'est servi de cette sorte de péroraison dans son Epître aux Romains, qu'il finit par un détail abrégé de tous les principes et de tous les devoirs de la piété chrétienne; et il finit aussi de même son Epître aux Hébreux, et presque toutes les autres par de vives exhortations à différentes vertus et à divers devoirs de piété.

Il ne sera pas inutile de représenter aussi quelquefois la gloire des saints et leur félicité dans le royaume de leur Père céleste, afin de terminer par ce mets si délicieux aux saintes ames, le festin de la doctrine spirituelle. C'est ce que saint Cyprien a fait dans son Traité de la Peste. Or ces deux dernières sortes de péroraisons pourront s'adapter sans peine à toutes sortes de sermons, quelque sujet qu'on y traite, parce qu'on doit toujours réserver à cette dernière partie du discours les traits d'éloquence les plus puissans pour toucher, et les plus agréables pour plaire.

Comme les six parties du discours que nous ve-

nons d'expliquer ont principalement lieu dans le genre délibératif pour persuader et dissuader, et que nous allons traiter ce genre dans le chapitre qui suit, nous en parlerons encore plus particulièrement.

CHAPITRE II.

Première sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher dans le genre délibératif, pour persuader ou dissuader.

Il s'agit maintenant ici de descendre dans le détail des différentes sortes de discours sacrés. Le premier a pour objet la persuasion et la dissuasion, qui sont les deux parties du genre délibératif. Ce genre est tellement propre au prédicateur, que dans toutes sortes de sermons, soit sur les saints, ou sur les mystères et les bienfaits de notre rédemption, soit sur les Evangiles et les autres livres sacrés, il ne doit point se proposer d'autre but, ni avoir autre chose en vue dans tout son discours et dans chacune de ses parties, que de porter fortement ses auditeurs à la piété et à la justice, ou de les détourner des vices; ce qui regarde particulièrement le genre délibératif, dont nous avons déja parlé, en expliquant la nature des six parties du discours, qui ne se trouvent nulle part plus facilement que dans

ce genre ; mais nous ne laisserons pas d'appliquer encore maintenant à cette première sorte de prédication, ce que nous avons dit de chacune de ces six parties.

L'exorde en ce genre aura donc pour effet surtout de rendre les auditeurs attentifs, en leur exposant d'une manière claire et distincte l'excellence et la dignité ou la nécessité du sujet que nous devons traiter ; car on écoute toujours avec attention et avec plaisir, ce qu'on regarde comme très important. Si quelqu'un, par exemple, veut déraciner du cœur des hommes les haines invétérées, il pourra commencer son discours, en exposant d'abord que ce crime est très énorme et très détestable, selon ce témoignage de saint Jean : « (1) Tout homme « qui hait son frère est homicide » ; qu'il jette de profondes racines dans les cœurs, et qu'y demeurant ainsi long-temps attaché, il y produit une infinité d'autres crimes ; et qu'enfin cette pernicieuse passion porte et étend très loin ses funestes effets par la malice des hommes déraisonnables et méchans, qui se plaisent à en donner partout des occasions, à l'exciter et à la fomenter ; et qu'ainsi il est de la dernière importance d'exterminer entièrement des cœurs des hommes ce vice si pernicieux et si étendu dans ses funestes suites par la multitude des crimes et des maux innombrables qui en naissent.

Que s'il s'agit de les porter à quelque vertu, on

(1) « Omnis qui odit fratrem suum, homicida est. » (1. Ep. Joan. c. 3. v. 15.)

en use tout autrement ; on en expose d'abord en peu de paroles les plus remarquables avantages, ou la nécessité ; et l'on fait voir en même temps, combien il nous importe d'en bien connoître l'excellence et la dignité. C'est de cette manière que saint Cyprien commence son excellent ouvrage sur la patience, en ces termes : « Ayant dessein de vous parler de la « patience et d'en montrer les avantages, par où « puis-je commencer plus à propos, mes très chers « frères, qu'en vous faisant remarquer que vous « avez besoin de patience pour m'écouter, mais « tellement besoin, que vous n'en sauriez même « entendre parler sans en avoir ? car nous ne pou- « vons profiter de ce que l'on nous dit, qu'autant « que nous l'écoutons patiemment. Aussi de tous « les moyens, que notre religion nous fournit, pour « acquérir les biens qui nous sont promis, je n'en « vois point de meilleur, ni de plus utile que la « patience. Les philosophes païens font profession « de cette vertu, aussi bien que nous, mais leur « patience est aussi fausse que leur sagesse. »

La narration n'a presque point lieu dans ces sortes de sujets. Mais la proposition et la division y sont nécessaires : la proposition, afin que ceux à qui l'on parle comprennent où tend principalement notre discours. Il y a des prédicateurs qui manquent notablement en cela. Comme ils n'ont pas soin au commencement de leur sermon, de proposer et de faire entendre nettement quel est leur dessein, leur but, il n'y a presque personne qui conçoive où ils tendent, ni ce qu'ils veulent conclure ; en sorte que l'auditeur demeure comme en suspens dans le doute

et dans l'incertitude, sans comprendre ce qu'on peut conclure de leur discours. Il faut donc avant toute chose exposer le dessein et comme placer le but, en sorte que chacun puisse connoître évidemment où tendent tous les traits des raisons et des pensées qu'on y emploie.

La division suit immédiatement la proposition, et partage le sujet en ses parties. Elle se prend souvent des diverses sortes de choses ou qu'on doit désirer et aimer, ou qu'on doit fuir et détester: des premières, pour persuader, et des dernières, pour dissuader. Car la volonté de l'homme n'ayant, de sa nature, pour objet que le bien (en sorte qu'elle ne peut rien vouloir qui ne soit ou bon ou revêtu de quelque apparence de bien), nous devons avoir soin, lorsque nous voulons persuader quelque chose, de faire voir que toutes les sortes de biens y sont renfermés. Comme donc les philosophes en distinguent trois sortes, qui sont l'honnête, l'utile, et l'agréable, tâchons toujours de montrer que ces sortes de biens se rencontrent dans ce que nous voulons persuader.

Les rhétoriciens divisent encore ces trois mêmes sortes de biens en six autres, savoir: l'honnête, l'utile, l'assuré ou tranquille, l'agréable, le facile, et le nécessaire; et ils s'efforcent toujours de montrer que toutes ces sortes de biens, ou la plupart, se trouvent dans ce qu'ils persuadent. Ainsi notre divin Maître présentoit un bien honnête dans ce qu'il proposoit à un jeune homme riche, en lui disant: « (1) Si vous voulez être parfait, allez, ven-

(1) « Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da

« dez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres » ; et il y joignoit la vue d'un bien utile, en ajoutant : « et vous aurez un trésor dans le ciel. » Ainsi l'apôtre saint Paul persuadoit par l'utile, lorsqu'il disoit : « (1) Mes chers frères, demeurez fermes « et inébranlables, et travaillez sans cesse de plus « en plus à l'œuvre de Dieu, sachant que votre tra- « vail ne sera pas sans récompense en notre Sei- « gneur. » Et il montroit le plus sûr dans le doute, en permettant le mariage à ceux qui étoient trop foibles pour garder la continence, en leur disant : « (2) qu'il vaut mieux se marier que de brûler. » Et le Seigneur même nous invitant à l'obéissance que nous devons à ses divins commandemens, nous persuade encore par l'agréable, en nous représentant que (3) le joug de sa divine loi est doux, que le fardeau en est léger, et que nous y trouverons le repos de nos ames.

Les serviteurs de Naaman, qui étoit très puissant et en grand honneur auprès du roi de Syrie, le persuadèrent par le bien facile, d'obéir au prophète Elisée, et d'exécuter ce qu'il lui avoit ordonné pour

« pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo. » (Matth. c. 19. v. 21.)

(1) « Fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles, « abundantes in opere Domini semper, scientes quòd la- « bor vester non est inanis coram Domino. » (1. Ep. ad Cor. c. 15. v. 58.)

(2) « Melius est enim nubere quàm uri. » (Ibid. c. 7. v. 9.)

(3) « Invenietis requiem animabus vestris ; jugum enim « meum suave est, et onus meum leve. » (Matth. c. 11. v. 29 et 30.)

la guérison de sa lèpre, en lui disant: « (1) Quand « le prophète vous auroit ordonné quelque chose « de bien difficile, vous auriez dû néanmoins le « faire; combien donc devez-vous plutôt lui obéir « lorsqu'il vous dit: Allez vous laver, et vous serez « pur? » Moïse en a usé de même en exhortant le peuple à obéir fidèlement à la loi du Seigneur: « (2) Maintenant donc, ô Israel, que demande de « vous votre Seigneur et votre Dieu, sinon que vous « le craigniez, que vous marchiez dans ses voies, « que vous l'aimiez, et que vous serviez le Seigneur « votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre « ame, afin que vous soyez heureux »; et encore lorsqu'il dit à ce même peuple: « (3) Ce comman- « dement que je vous prescris aujourd'hui n'est ni « au dessus de vous, ni éloigné de vous. Il n'est « point dans le ciel pour vous donner lieu de dire: « qui de nous pourra monter au ciel pour nous

(1) « Pater, et si rem grandem dixisset tibi propheta, « certè facere debueras; quantò magis quia nunc dixit ti- « bi: lavare, et mundaberis. » (4. Reg. c. 5. v. 13.)

(2) « Et nunc, Israel, quid Dominus Deus tuus petit à « te, nisi ut timeas Dominum Deum tuum, et ambules « in viis ejus, et diligas eum, ac servias Domino Deo tuo « in toto corde tuo et in totâ animâ tuâ.... ut benè sit tibi.» (Deut. c. 10. v. 12.)

(3) « Mandatum hoc quod ego præcipio tibi hodie, non « supra te est, neque procul positum, nec in cœlo situm « ut possis dicere: quis nostrûm valet ad cœlum ascen- « dere, ut deferat illud ad nos, et audiamus atque opere « compleamus? neque trans mare positum, ut causeris et « dicas: quis ex nobis poterit transfretare mare? » (Deut. c. 30. v. 11.)

« apporter ce commandement, afin que l'ayant en-
« tendu nous l'accomplissions effectivement ? Il n'est
« point aussi au delà de la mer pour vous donner
« lieu de dire : qui de nous pourra passer la mer ?
« etc. » Et notre Sauveur sollicite et exhorte les hommes à la pénitence, comme étant un bien nécessaire, lorsqu'il dit : « (1) Je vous déclare que si
« vous ne faites pénitence, vous périrez tous. »

On joint encore à ces six sortes de biens, le louable qui est véritablement inséparable du bien honnête ; mais il y a néanmoins certaines vertus entre les autres, qui sont de cette septième sorte, comme étant particulièrement dignes de grandes louanges parmi les hommes : telles sont la magnanimité ou la grandeur de courage, la libéralité, la magnificence, etc. Comme ils ont tous de l'avidité pour la louange et pour la gloire, il faut aussi faire voir que cette sorte de bien est renfermé dans ce que nous voulons persuader. Ce fut en effet par là, que Judas Machabée, se voyant pressé de combattre avec très peu de monde contre une puissante et nombreuse armée, encouragea ses gens, qui étoient tentés de se sauver par la fuite, à demeurer fermes et à soutenir ce périlleux combat : « (2) Dieu nous garde,
« leur dit-il, de fuir devant nos ennemis, mourons
« courageusement, s'il le faut, pour nos frères,

(1) « Dico vobis : si pœnitentiam non egeritis, omnes si-
« militer peribitis. » (Luc. c. 13. v. 5.)

(2) « Absit istam rem facere ut fugiamus ab eis ; et si ap-
« propiaverit tempus nostrum, moriamur in virtute prop-
« ter fratres nostros, et non inferamus crimen gloriæ
« nostræ. » (1. Mach. c. 9. v. 10.)

« et ne souillons notre gloire par aucune tache. »

C'est aussi d'ordinaire par cet attrait que l'on persuade et qu'on gagne l'esprit des rois, des princes et des personnes élevées en dignité et distinguées par leur mérite. Cicéron s'en est servi dans son oraison pour la loi *Manilia*, où il exhorte les Romains à entreprendre une nouvelle guerre contre Mithridate, en leur montrant qu'il y alloit de leur gloire, d'effacer la tache qu'ils avoient reçue dans la première. « (1) Et puisqu'il n'y a point de peu- « ple, dit-il, entre toutes les nations, qui ait aimé « et recherché aussi ardemment que vous la louange « et la gloire, vous devez maintenant effacer la tache « honteuse dont la vôtre a été souillée par le sort « malheureux de vos armes dans la dernière guerre « contre ce roi, etc. » Enfin, il faut non seulement exposer en détail, mais encore amplifier et relever autant qu'il est possible, tous les fruits et les avantages qu'apporte avec elle la chose que nous voulons persuader.

On fait tout le contraire pour dissuader, en montrant que la chose dont on veut détourner, est pernicieuse et dommageable, dangereuse, infame, désagréable, difficile, et s'il se peut même, impossible. C'est de cette dernière raison que le saint patriarche Joseph s'est servi pour résister à l'infame désir de la femme de Putiphar, qui le sollicitoit au péché : « (2) Vous voyez, lui dit-il, que mon maître

(1) « Et quoniam præter cæteras gentes appetentes laudis « et gloria fuistis, delenda vobis est illa macula Mithrida- « tico bello superiore suscepta, etc. »

(2) « Ecce Dominus meus, omnibus mihi traditis, igno-

« m'a confié toutes choses, qu'il ne sait pas même « ce qu'il a dans sa maison, qu'il m'a donné pouvoir « sur tout, et que m'ayant mis tout entre les mains, « il ne s'est réservé que vous seule, qui êtes sa « femme. Après cela donc comment pourrois-je « commettre un si grand crime, et pécher contre mon « Dieu? » On peut voir encore de très beaux exemples de l'une et de l'autre de ces deux choses, dans le vingt-huitième chapitre du Deutéronome, où Moïse relève tous les avantages qui accompagnent et qui suivent la piété et la justice, et amplifie de même par un magnifique discours les redoutables maux qui sont réservés aux hommes impies et abandonnés à l'injustice ; et c'est aussi, sans doute, ce qui a une force très grande et très efficace pour persuader, d'autant plus que la volonté se trouve pressée des deux côtés, lorsqu'on lui propose d'une part les biens qui lui plaisent et qui l'attirent, et de l'autre les maux qui l'effraient, lui font horreur, et la retiennent dans le devoir.

La preuve est suivie de la réfutation, laquelle, comme il a déja été dit, sert à repousser et à détruire tout ce qui s'oppose à nos raisons, et qui retient et empêche ceux à qui nous parlons de s'y rendre et d'entrer dans ce que nous leur persuadons.

C'est ainsi que saint Cyprien, après avoir dit beaucoup de choses des fruits et des avantages de l'au-

« rat quid habeat in domo suâ, nec quidquam est quod non « in meâ sit potestate, vel non tradiderit mihi, præter te « quæ uxor ejus es ; quomodo ergo possum hoc malum fa- « cere, et peccare in Deum meum? » (Genes. c. 39. v. 8.)

mône, réfute tous les vains prétextes et les fausses raisons qui arrêtent les hommes et les détournent de l'exercice de cette vertu; car il en parle en ces termes : « Mais vous craignez peut-être qu'en as-« sistant ainsi les pauvres, votre bien s'épuise et « que vous ne tombiez vous-même ensuite dans la « pauvreté. N'ayez point peur que cela vous arrive, « et tenez-vous en repos de ce côté-là : les richesses « ne s'épuisent point lorsqu'on s'en sert pour Jé-« sus-Christ, etc. » Un peu après il rejette encore l'excuse de quelques autres, qui disent qu'ils ne peuvent faire des aumônes, étant obligés de conserver leur patrimoine à leurs enfans, et il les réfute en cette manière : « Au reste, mes très chers frè-« res, qu'aucun chrétien ne prétende s'excuser de « faire l'aumône sur ce qu'il a des enfans, puisque « c'est Jésus-Christ seul que nous devons considé-« rer, comme nous ayant assuré que c'est lui qui « reçoit l'aumône, et qu'ainsi ce ne sont pas des « serviteurs comme nous que nous préférons à nos « enfans, mais notre Seigneur même, etc. »

En dernier lieu suit l'épilogue ou péroraison, qui a deux parties, comme il a été expliqué ci-devant. L'une est de rassembler sommairement toutes les preuves capitales, afin d'attirer et de faire entrer dans notre sentiment ceux à qui nous parlons, par la force et le poids de toutes nos raisons réunies, et l'autre d'exciter en eux des mouvemens, qui les poussent à faire ce que nous leur avons déja prouvé, et de leur montrer pour cela que c'est une très grande indignité de négliger une chose si salutaire, ou d'en rechercher une si pernicieuse. Le même

saint Cyprien nous en donne encore un exemple dans son discours sur la patience, où, après avoir relevé les avantages de cette vertu, il finit son discours par cet épilogue : « (1) C'est la patience qui nous rend « agréables à Dieu, qui appaise la colère, qui met « un frein à la langue, qui gouverne l'esprit, qui « conserve la paix, qui entretient la discipline, qui « rompt l'impétuosité des passions déshonnêtes, « qui réprime les emportemens de l'orgueil, éteint « le feu des divisions, retient la puissance des riches « dans de justes bornes, et console les pauvres dans « leur indigence. C'est elle qui conserve la bienheu- « reuse intégrité des vierges, la chasteté laborieuse « des veuves, l'union sainte et indissoluble des per- « sonnes mariées. Elle rend humble dans la pros- « périté, constant dans l'adversité, doux et insen- « sible aux injures et aux affronts. Elle apprend à « pardonner promptement à ceux qui nous offen- « sent, et à demander long-temps pardon, par « beaucoup de prières, à ceux que nous offensons.

1.

(1) « Patientia est, quæ nos Deo commendat et servat ; « ipsa est quæ iram temperat, quæ linguam frænat, quæ « mentem gubernat, pacem custodit, disciplinam regit, li- « bidinis impetum frangit, tumoris violentiam comprimit, « incendium simultatis extinguit, coercet potentiam divi- « tum, inopiam pauperum refovet, tuetur in virginibus « beatam integritatem, in viduis laboriosam castitatem, in « conjunctis et maritatis individuam caritatem, facit hu- « miles in prosperis, in adversis fortes, contra injurias et « contumelias mites ; docet delinquentibus cito ignoscere ; « si ipse delinquas, diù et multùm rogare ; tentationes ex- « pugnat, persecutiones tolerat, passiones et martyria « consummat. »

« Elle surmonte les tentations, souffre les persé-
« cutions, et consomme les souffrances et le mar-
« tyre. »

CHAPITRE III.

Ce que le prédicateur ajoute de plus que l'orateur aux six parties du discours, dans ce premier genre de discours sacrés.

Le prédicateur, outre ces six parties, qui lui sont communes avec l'orateur en ce genre de discours, y ajoute, dans ses prédications, une chose qui lui est propre et particulière, savoir, qu'après avoir prouvé l'obligation, ou d'exercer quelque devoir de vertu, ou de fuir quelque vice, il montre encore la manière ou les moyens de faire l'un ou d'éviter l'autre. Plutarque compare ceux qui exhortent à la vertu, sans montrer en quoi elle consiste et par quelle voie on y parvient, à ceux qui mouchent bien une lampe, mais sans avoir le soin d'y verser de l'huile pour l'entretenir. Ainsi celui qui exhorte à faire l'aumône, doit à la fin de son exhortation enseigner comment on peut exercer utilement cette œuvre de charité, et en montrer les moyens, qui sont de ne point donner avec trop d'épargne, mais libéralement, puisque « (1) celui qui sème peu,

(1) « Qui parcè seminat, parcè et metet, et qui seminat

« recueillera peu, et celui qui sème avec abon-
« dance, recueillera avec abondance..... »; de don-
ner « (1) gaiment et de bon cœur, et non avec tris-
« tesse et comme par force, car Dieu aime celui qui
« donne avec joie »; de faire l'aumône en secret, et de cacher ce que l'on donne, en sorte « (2) que
« votre main gauche ne sache point ce que fait votre
« main droite »; comme aussi de la faire par un mouvement de charité et de compassion, ce qui est le propre de la miséricorde, etc.

Il en est de même lorsqu'on a traité des avantages de la prière; il faut montrer encore quelle préparation il faut y apporter, la manière de la bien faire et les conditions nécessaires pour qu'elle soit efficace: c'est ainsi que doit en user quiconque parle véritablement par un pur zèle du salut des ames, et non par une vaine ostentation; et afin de proposer ici quelques exemples de nos propres écrits par manière d'instruction, on peut voir à la fin de notre Traité de l'exercice de la Prière et de la Méditation trois discours en ce genre de la persuasion, sur les trois parties de la satisfaction des péchés, appelées les trois œuvres satisfactoires, qui sont la prière, le jeûne, et l'aumône. On y reconnoîtra mieux dans chacun ce que demande cette sorte de sujet, que les règles et les préceptes ne le montreront.

« in benedictionibus, de benedictionibus et metet. » (2. Ep. ad Cor. c. 9. v. 6.)

(1) « Non ex tristitiâ, aut ex necessitate, hilarem enim « datorem diligit Deus. » (Ibid. v. 7.)

(2) « Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra « tua quid faciat dextera tua. « (Matth. c. 6. v. 3.)

Et dans le livre que nous avons intitulé la Guide des Pécheurs, nous avons amplement traité ce même sujet en deux parties, où ayant pour but et pour fin principale d'exhorter les hommes à l'amour et aux exercices de la vertu, nous avons exactement observé ce que demande cette sorte de discours pour la persuasion. Car nous y avons d'abord tâché, dans l'exorde, de nous concilier l'attention des lecteurs, en leur faisant entendre que le sujet que nous allions traiter, étoit la plus nécessaire de toutes les choses qui sont dans la vie. Ensuite nous y avons représenté la loi du devoir et de l'honnête qui devoit nous y porter, en expliquant la bonté immense de notre Dieu, et ses inestimables bienfaits qui demandent de nous une entière obéissance et tout notre amour; ensuite nous étendant encore sur ce qu'il y a d'utile et d'agréable, nous avons exposé en cet endroit douze insignes avantages, dont toutes les personnes de piété et de vertu jouissent en cette vie. Nous avons après cela réfuté, d'une manière claire et évidente, toutes les excuses et les fausses raisons dont les méchants ont coutume de se servir pour s'éloigner de la vertu et de la piété; et ayant rassemblé sommairement, dans le dernier chapitre de cette première partie, toutes les raisons et les preuves du sujet, nous avons tâché d'exciter dans les esprits des mouvemens de crainte et d'amour, pour faire sortir les tièdes et les lâches de leur engourdissement, et pour les encourager et les exciter à l'amour de la vertu et à la crainte de Dieu; c'est là ce que contient cette première partie. Dans la seconde, nous avons prescrit et expliqué la manière et les moyens

de s'appliquer utilement à la recherche et à la pratique de la vertu.

Il est bon de remarquer, principalement en ce genre, qu'on doit amplifier, autant qu'il est possible, les biens et les maux, les utilités et les dommages qu'on attribue à ce qu'on veut ou persuader ou dissuader, parce que, plus on représente ces choses grandes, plus elles font de fortes impressions dans les esprits.

Il faut aussi distinguer deux sortes d'auditeurs à qui l'on parle. Les uns, ignorans et grossiers, préfèrent leur utilité à tout ce qu'il y a de plus honnête ; les autres, mieux instruits et plus polis, s'attachent plus à l'honneur et à la dignité qu'à toute autre chose. Ainsi les raisons d'honnêteté ont plus de force sur ceux-ci, et celles d'utilité sur ceux-là.

CHAPITRE IV.

Seconde sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher dans le genre démonstratif, pour les fêtes et les éloges des saints.

Comme la première manière de prêcher que nous avons décrite, est dans le genre délibératif, pour la persuasion ou la dissuasion, celle-ci, qui sert dans les fêtes des saints, appartient de même au genre démonstratif, pour la louange ou pour le blâme. La fin du discours en ce genre, est, selon

les rhéteurs, que la personne qu'on loue paroisse très digne de louange, et celle qu'on blâme très méprisable; mais selon la pensée de saint Basile, les louanges des saints ne sont point la principale fin de leurs panégyriques : car on ne les fait pas pour montrer qu'ils ont été éminens en sainteté, mais afin de nous encourager à régler notre vie sur le modèle de la leur, et de nous faire reconnoître en eux la puissance de l'Esprit divin, qui fait de si prodigieux changemens dans des hommes naturellement très fragiles et très foibles, qui les rend égaux aux anges et les élève au dessus du monde.

Les orateurs règlent, en ce genre, l'éloge par les circonstances des personnes que nous avons cidevant expliquées (liv. 2, ch. 8.), savoir : la naissance, la famille et la parenté, la patrie, les dons et les avantages de la nature ou de la fortune, l'éducation, les emplois et les exercices, les paroles et les actions remarquables. C'est presque le seul ordre que saint Grégoire a suivi dans les éloges ou oraisons funèbres qu'il a faites de saint Basile, de saint Césaire son frère, et de sa sœur sainte Gorgonie. Nous ne suivons pas néanmoins tout-à-fait cette règle dans les panégyriques des saints; nous n'y exposons presque autre chose que leurs actions et leurs paroles remarquables, et quelquefois aussi leurs miracles, les relevant et les amplifiant autant qu'il est possible; et nous tâchons en même temps d'exciter ceux qui nous entendent, à imiter leur vertu et leur sainteté.

Ce qui domine plus particulièrement dans ce genre de discours, est la manière d'amplifier, tant par la nature et les parties du sujet, que par toutes

les circonstances des choses et des personnes; car elle sert beaucoup à relever l'éclat de leurs grandes actions. C'est ainsi que l'Apôtre relève la foi d'Abraham par les circonstances de la personne en ces termes : « (1) Il ne s'affoiblit point dans sa foi; il « ne considéra point qu'étant âgé de cent ans, son « corps était déja comme mort, et que la vertu « de concevoir étoit éteinte dans celui de Sara. Il « n'hésita point, et il n'eut pas la moindre défiance « que la promesse de Dieu ne dût s'accomplir; « mais il se fortifia par la foi, rendant gloire à Dieu, « et étant pleinement persuadé qu'il est tout-puis- « sant pour faire ce qu'il a promis. C'est pour cette « raison que sa foi lui a été imputée à justice. » Origène amplifie de même l'humble et prompte obéissance de ce saint patriarche dans une chose aussi affligeante et aussi douloureuse, que le sacrifice de son fils unique, par toutes les circonstances du fait et des personnes.

Mais pour montrer ici plus évidemment, ce que peut l'amplification en ce genre; j'en insérerai en cet endroit un excellent exemple de Sénèque, lorsqu'il relève cette parole du philosophe Stilbon : « (2) Je « porte avec moi tout mon bien », et qu'il l'am-

(1) « Non infirmatus est fide, nec consideravit corpus « suum emortuum, cùm jam ferè centum esset annorum, « et emortuam vulvam Saræ: in repromissione etiam Dei non « hæsitavit diffidentiâ, sed confortatus est fide, dans glo- « riam Deo, plenissimè sciens quia quæcumque promisit, « potens est et facere; ideò et reputatum est illi ad justi- « tiam. » (Ep. ad Rom. c. 4. v. 19.)

(2) « Omnia bona mea mecum porto. »

plifie, après avoir exposé le fait, en cette manière :

« Démétrius, surnommé Poliorcète, ayant pris la « ville de Mégare, demanda au philosophe Stilpon « s'il n'avait rien perdu. « Rien du tout, répondit-il, « je porte tous mes biens avec moi. » Cependant son « patrimoine avait été pillé, l'ennemi avoit enlevé « ses filles (1), sa patrie étoit tombée au pouvoir d'un « nouveau maître, et il se voyoit interrogé par un « roi entouré d'une armée victorieuse. Mais le phi- « losophe lui ravit son triomphe; malgré la prise de « sa ville, il lui montra qu'il ne se tenoit point pour « vaincu, et qu'il n'avoit même souffert aucun dom- « mage. Il possédoit en effet les vrais biens sur les- « quels on ne peut mettre la main; quant à ceux « qui avoient été dissipés et pillés, il ne les regardoit « pas comme siens, mais comme étrangers à lui, « et soumis aux caprices de la fortune; c'est pour- « quoi il ne s'y était point attaché, comme s'ils lui « eussent appartenu; il sentoit que la possession des « choses extérieures est incertaine et sujette à nous « échapper. Un voleur, un calomniateur, un voisin « puissant, ou quelques-uns de ces riches qui exer- « cent l'empire que donne une vieillesse sans en- « fants sur ceux dont la cupidité dévore déja leur « héritage, auroient-ils donc pu faire injure à un « homme à qui la guerre et un ennemi habile dans

(1) Sénèque avoit une fausse idée du véritable sage, lorsqu'il loue Stilpon de son insensibilité sur le sort de ses filles. C'est précisément une des choses que saint Paul reproche à ces prétendus sages, d'être sans affection, *sine affectione*.

« l'art de prendre et de détruire les villes, n'avoient « pu rien ôter ? Au milieu des épées étincelantes de « toutes parts, au milieu du tumulte des soldats « occupés du pillage, au milieu de la flamme et du « sang, et du désastre d'une ville saccagée, au mi- « lieu du fracas causé par la chute des temples qui « s'écrouloient sur leurs dieux, un seul homme « jouissoit de la paix. Ne m'accusez donc pas de vous « avoir fait une promesse téméraire : si vous ne « m'en croyez pas, je vous offre un garant. A peine « pouvez-vous imaginer qu'un homme soit capable « d'autant de fermeté et de grandeur d'ame.

« Si quelqu'un venoit vous dire : Vous ne devez pas « douter que l'homme ne puisse s'élever au dessus « des choses humaines, qu'il ne puisse envisager « avec tranquillité la douleur, les accidents, les « blessures, les plaies, les grands mouvements qui « se passent autour de lui ; qu'il ne soit capable de « supporter l'adversité paisiblement, et la prospé- « rité avec modération ; que sans céder à l'une, et « sans se fier à l'autre, il ne puisse être toujours le « même dans les positions les plus diverses, et ne « regarder à lui que comme lui-même, et cela par « la partie qui le rend meilleur... me voici prêt à « vous prouver que par les ordres de ce grand des- « tructeur de villes, les remparts peuvent être ren- « versés à grands coups de bélier, que les tours les « plus hautes sont forcées de s'écrouler dans les « cavités creusées secrètement au dessous d'elles, « que des machines peuvent monter au niveau des « remparts les plus élevés ; mais qu'il n'est point « de machines capables d'ébranler une ame bien

« affermie. Je me suis échappé au travers des décom-
« bres de ma maison, et les embrasements qui bril-
« loient de toutes parts; j'ai évité les flammes en tra-
« versant des flots de sang : quant au sort de mes
« filles, quelle que soit leur destinée, je ne sais s'il
« est plus déplorable que celui de tout le monde.
« Pour moi, tout seul et plus âgé, quoique entouré
« d'ennemis, je déclare que j'ai sauvé tout mon bien,
« j'ai tout ce que j'ai pu posséder. Ne me regardez
« pas comme vaincu, ni vous comme mon vain-
« queur; votre fortune a triomphé de la mienne.
« J'ignore ce que sont devenus ces biens périssables
« et sujets à changer de maître; pour ceux qui
« m'appartiennent, ils sont et seront toujours avec
« moi. Les riches ont perdu leurs possessions; les
« débauchés ont perdu les objets de leurs amours,
« ces courtisanes qu'ils entretenoient au mépris de
« toute pudeur; les ambitieux ont perdu leurs tribu-
« naux et les places où se tiennent les assemblées
« du peuple, et tous les lieux où ils exerçoient
« publiquement leurs vices; les usuriers ont perdu
« les registres à la vue desquels leur avarice,
« aveugle dans sa joie, s'applaudit de ses richesses
« imaginaires : pour moi, j'ai conservé tous mes
« biens, sans qu'ils aient souffert la moindre diminu-
« tion. Adressez-vous donc à ceux qui se lamentent
« et qui pleurent, qui, pour défendre leur argent,
« présentent leur corps nu au glaive du vainqueur,
« et qui fuient l'ennemi, en cachant ce qu'ils peu-
« vent dans leur sein.

« Soyez donc persuadé, Sérénus, que l'homme
« sage ou perfectionné qui s'est rempli des vertus

« divines et humaines, n'a rien à perdre : ses biens « sont entourés de remparts indestructibles. Ne « leur comparez ni les murs de Babylone, dans les- « quels Alexandre a pénétré, ni les remparts de Car- « thage ou de Numance, dont un même homme « s'est rendu maître, ni le Capitole, la citadelle de « Rome, sur laquelle on voit encore des traces des « ennemis. Les défenses qui mettent le sage à « couvert, ne sont point exposées à la flamme ou « aux incursions ; elles n'offrent aucun passage, « elles sont inattaquables, elles s'élèvent jusqu'aux « dieux.

« Ne dites pas, à votre ordinaire, que notre sage « tel que je viens de le décrire, ne se trouve nulle « part. Cet ornement de l'esprit humain n'est point « une fiction, nous ne nous fabriquons pas une « image sublime d'un être qui n'existe point ; mais « nous prouvons son existence, nous l'avons montré « et nous le montrerons. Peut-être ne le trouve-t- « on que rarement et dans l'intervalle de plusieurs « siècles : les grands phénomènes et tout ce qui « s'éloigne de la marche ordinaire et commune des « choses, ne se font point voir fréquemment. » (Sénèque. De la Constance du Sage. c. 5, 6 et 7.)

J'ai voulu rapporter cet exemple de Sénèque, afin que le prédicateur qui aime à se perfectionner dans son ministère, l'ayant devant les yeux, reconnoisse la manière dont il peut amplifier les actions et les paroles remarquables des saints, en observant comment ce sage a relevé par un discours si étendu et orné de tant d'expressions et de sentences cette courte parole : « Je porte tout mon bien avec

moi »; car, s'il a su élever et étendre par des paroles et des pensées si riches et si magnifiques ces sortes d'actions des hommes, qu'auroit-ce été s'il avait eu à décrire les combats et les travaux admirables des saints martyrs et des vierges, qui ont servi de spectacle au monde, aux anges et aux hommes ?

Si quelqu'un veut encore voir d'autres exemples très propres pour cette manière d'amplifier, qu'il lise le deuxième et le troisième livre de saint Chrysostome sur la Providence, où ce saint docteur relève la patience et les divers travaux des saints patriarches Noé, Abraham, Moïse et David. Il y trouvera d'excellens modèles pour s'instruire et se former dans cette partie de l'éloquence des orateurs chrétiens.

CHAPITRE V.

Comment on peut relever et amplifier de même l'excellence des vertus et des mérites des martyrs et des autres saints.

Il est avantageux pour cela, premièrement, de bien savoir les règles et les préceptes sur la manière d'amplifier que nous avons expliquées dans le livre précédent; ensuite il faut lire soigneusement et avec attention les écrits des Pères les plus éloquens, et qui ont particulièrement excellé en ce genre, et remarquer exactement par quelles rai-

sons et en quelle manière ils ont aggrandi et relevé les vertus et les mérites des saints dont ils ont publié les louanges ; enfin s'en servir comme de modèles, pour former à leur imitation les éloges de ceux qu'on voudra louer. Car on comprend beaucoup mieux et plus aisément par des exemples que par les préceptes de l'art, ce qui convient le mieux en ce genre.

Mais tout cela est peu de chose sans l'assistance de cet Esprit céleste dont l'Apôtre a parlé en ces termes : « (1) Nous n'avons point reçu l'esprit du « monde, mais l'esprit de Dieu, afin que nous con- « noissions les dons que Dieu nous a faits » ; c'est-à-dire, afin qu'étant éclairés de sa divine lumière, nous sachions estimer la grandeur et la dignité de ses dons et de ses bienfaits. Car, si nul ne peut sans art faire le discernement de l'or pur d'avec le faux, ni connoître l'excellence et le prix des perles et des pierres précieuses, surtout lorsqu'elles sont couvertes de boue et de poussière, qui pourroit, sans cette divine lumière, estimer ou admirer, selon leur propre excellence, les dons de Dieu, qui surpassent toute pensée ? Il est dit dans l'Ecriture, que « (2) la reine de Saba voyant la magnificence de Sa- « lomon, le nombre et les logemens de ses officiers, « le bel ordre de sa maison, et la sagesse de ses

(1) « Nos non spiritum hujus mundi accepimus, sed spi- « ritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ à Deo donata sunt « nobis. » (1. Ep. ad Cor. c. 2. v. 12.)

(2) « Videns autem regina Saba omnem sapientia Sam- « lomonis..... non habebat ultra spiritum. » (3. Reg. c. 10. v. 4 et 5.)

« discours, en fut tout hors d'elle-même »; mais si quelqu'un de nous avoit les yeux de l'esprit éclairés de cette lumière céleste, en sorte qu'il pût découvrir les inestimables richesses du vrai Salomon, c'est-à-dire, « (1) les richesses incompréhensibles « de Jésus-Christ », les vertus et les œuvres éclatantes de ses serviteurs, il seroit sans doute frappé d'un étonnement plus grand et plus profond que celui de cette reine de Saba.

Mais il n'appartient pas à tous d'avoir ces yeux de l'esprit avec lesquels on peut voir l'éclatante beauté de Jésus-Christ et de son Eglise, puisque « (2) toute sa gloire, sa beauté et son éclat lui vient « du dedans, au milieu des franges d'or. » Aussi l'Eglise, cette sainte épouse de Jésus-Christ, parlant d'elle-même dans les Cantiques : « (3) Je suis « noire, dit-elle, mais je suis belle, ô filles de Jé« rusalem », noire au dehors, mais toute brillante de l'éclat d'une merveilleuse beauté au dedans; et comment ? « Comme les tentes de Cédar, dit-elle, « et comme les peaux de Salomon »; car ces tentes et ces peaux de Salomon étoient en effet couvertes de poussière, et toutes brûlées au dehors par l'ardeur du soleil, mais ornées au dedans de tout l'éclat de sa magnificence royale.

(1) « Investigabiles divitias Christi. » (Ep. ad Eph. c. 3. v. 8.)

(2) « Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus, in fimbriis au« reis. » (Ps. 44. v. 15.)

(3) « Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut « tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis. » (Cant. c. 1. v. 4.)

C'est une figure de l'éclat et de la beauté de l'Eglise, qui paroît extérieurement vile et rabaissée aux yeux des hommes charnels, dans les saints martyrs et dans les hommes consacrés à Dieu, et particulièrement dans ceux qui mènent une vie pauvre et austère dans la solitude des déserts, mais que l'éclat et l'excellence de ses divines vertus rendent intérieurement si brillante et si belle aux yeux des saintes ames et des personnes vraiment spirituelles, qu'elle les remplit d'admiration et les jette dans le plus grand étonnement. Et qui n'en seroit pas tout saisi entendant ces paroles de l'Apôtre : « (1) Quand même « il devroit se faire une aspersion et une effusion de « mon sang sur la victime et le sacrifice de votre « foi, je m'en réjouirois en moi-même, et je m'en « conjouirois avec vous tous, et vous devriez aussi « vous en réjouir et vous en conjouir avec moi ? » A-t-on jamais ouï parler d'un tel sujet de ressentir et de témoigner de la joie? Qui ne seroit pas encore plus surpris de voir saint Laurent étendu sur un gril de fer et couché sur des charbons ardens, se faire un sujet de joie d'un tourment si horrible ? l'incomparable saint Vincent, suspendu sur le chevalet, pendant qu'on lui disloquoit tous les os, dire au préfet qui le faisoit souffrir, qu'il lui rendoit de très vives actions de graces, que l'état où il se trouvoit avoit toujours été l'objet de ses vœux et de ses dé-

(1) « Sed et si immolor supra sacrificium et obsequium « fidei vestræ, gaudeo et congratulor omnibus vobis, id- « ipsum autem et vos gaudete, et congratulamini mihi. » (Ep. ad Phil. c. 2. v. 17.)

sirs, qu'il le prioit de continuer un supplice qui lui étoit si avantageux, et d'animer les bourreaux qui agissoient avec trop de lenteur? et enfin, notre bienheureux père saint Dominique brûler continuellement d'une très ardente soif de boire le calice du Sauveur, regarder le martyre comme une grace et un don inestimable de la miséricorde de Dieu, et ne désirer rien tant que de voir déchirer son corps dans les plus cruels tourmens, pour l'amour et la gloire de ce divin Maître?

Et pour passer des martyrs aux confesseurs, qui ne seroit surpris de voir saint Alexis, dans le palais même de son père, déguisé en pauvre inconnu, vivre très pauvrement, souffrir les mépris et les mauvais traitemens du grand nombre de valets dont cette maison étoit pleine, et passer ainsi les dix-huit dernières années de sa vie avec une patience toujours tranquille, en présence de son père et de sa mère? Et qui pourroit assez admirer la puissance merveilleuse de la grace divine, qui a si particulièrement éclaté dans la vie et dans toute la conduite de saint Edouard, roi d'Angleterre, surtout lorsqu'on sait que ce prince ayant épousé dans sa jeunesse une princesse accomplie et d'une excellente beauté, a su garder avec elle une chasteté perpétuelle jusqu'au dernier moment de sa sainte vie, dans une parfaite société, n'ayant qu'une même demeure et une même table?

Quant aux miracles des saints, le sentiment de plusieurs est qu'ils ne sont point des sujets de prédication, parce que le récit qu'on en fait sert plus à faire connoître leur sainteté qu'à régler les mœurs

et la vie de ceux qui les entendent. Pour moi, je pense que c'est principalement par la prédication des miracles qu'on peut faire éclater avantageusement la bonté infinie de notre Dieu, la grandeur ineffable de son amour envers ceux qui sont véritablement à lui, la fidélité de ses promesses et les soins paternels de sa souveraine providence, qui s'étend d'une manière particulière sur ses serviteurs, en ce qu'il les honore, si j'ose le dire, avec excès, en les élevant au dessus de tout, jusqu'à assujettir, non seulement à l'autorité de leurs paroles, mais encore à leurs cendres, aux mouchoirs mêmes, aux linges qui ont touché leurs corps, et enfin à la poussière de leurs tombeaux, les malins esprits, les maladies et toutes les lois de la nature même auxquelles les rois, les empereurs et tous les souverains sont assujettis.

Mais pourquoi m'étendre sur un sujet si connu et confirmé par tant d'exemples ? Un aveugle demandant à Dieu, avec ardeur dans la prière, sa guérison, il lui fut divinement ordonné de laver ses yeux avec de l'eau dans laquelle le saint roi Edouard, dont il vient d'être parlé, s'étoit lavé les mains ; ce qu'ayant fait, il recouvra aussitôt la vue. Quelle force, je vous prie, et quel excès d'amour le Seigneur ne fait-il pas éclater envers ceux qui sont à lui par ce jugement de sa providence, qui donne à cette eau une vertu si puissante seulement parce qu'elle a touché les mains de son serviteur? Or, combien voyons-nous de semblables merveilles dans les vies des saints, qui sont autant de preuves éclatantes et de très évidens témoignages de cette miséricorde et de

cette bonté ineffable du Seigneur envers ses fidèles serviteurs? Le soleil, la lune, les étoiles, avec toute leur splendeur et leur beauté, le ciel même, la terre et les mers ne me donnent jamais de marques plus évidentes de la divine bonté, que lorsque je vois que ces choses-là mêmes que le Seigneur a ordonnées et liées entre elles dans un rapport et une proportion si admirable par des lois éternelles, sont toutes assujetties et obéissent aux ordres des saints et à leurs cendres mêmes après leur mort.

Lorsque cette bonté du Seigneur se manifeste par ces preuves si claires et si convainquantes, c'est une chose incroyable combien elle enflamme les cœurs des hommes du feu de son amour et d'un très ardent désir de servir un si bon Maître, dont ils ont tout à espérer s'ils le servent avec une constante et exacte fidélité. Voilà ce que j'ai cru devoir faire remarquer en peu de mots touchant le récit des miracles des saints, dont le prédicateur peut se servir avantageusement pour exciter ses auditeurs à l'amour de la souveraine bonté de Dieu.

Le soin et la providence paternelle que le Seigneur toujours infiniment aimable, fait éclater dans les combats de ses martyrs, ne nous découvre pas moins évidemment les richesses de sa miséricorde et de sa charité; car, outre cette constance invincible qu'il leur donnoit pour souffrir avec patience tant de si cruels tourmens, il les soutenoit et les consoloit encore par les secours de sa grace toute puissante, par des prodiges du ciel et par des miracles, au milieu des feux et des tourmens. On a souvent vu les flammes où on les jetoit s'éteindre tout d'un coup,

ou, respectant leurs corps, se venger sur ceux qui les avoient allumées. On a vu les bêtes les plus cruelles, auxquelles on les exposoit, les caresser et les défendre au lieu de les dévorer ; les roues de fer et les tortures auxquelles on les appliquoit, se briser d'elles-mêmes : on a vu enfin les fournaises ardentes et les taureaux d'airain embrasés leur servir de rafraîchissement ; les plaies dont ils étoient déchirés refermées et guéries en un instant ; leurs membres tout coupés remis en leur place et parfaitement réunis à leurs corps, ce qui confirmoit tellement la vérité de notre foi, que non seulement ils y demeuroient eux-mêmes toujours fermes et inébranlables, mais y attiroient encore les infidèles par l'éclat des miracles, et les encourageoient par leur exemple à souffrir le martyre pour sa défense.

Qui ne reconnoîtroit donc évidemment par ces miracles les richesses immenses de la souveraine bonté de notre Dieu, et les entrailles de sa miséricorde envers ceux qui le servent ? qui ne brûleroit d'un ardent amour pour un Dieu si plein de douceur et de tendresse ? qui ne voudroit perdre mille fois la vie au milieu des feux et des tourmens pour votre gloire, ô très fidèle ami des justes, « (1) qui les « secourez dans les temps favorables, lorsqu'ils en « ont besoin et qu'ils sont affligés » ? C'est ce soin et cette providence paternelle du Seigneur, à l'égard de ceux qui sont à lui, que le Sage veut nous faire connoître, lorsque parlant de la conduite qu'a te-

(1) « Adjutor in opportunitatibus, in tribulatione. » (Ps. 9. v. 10.)

nue à l'égard du chaste Joseph la sagesse incréée, il dit : « (1) C'est elle qui n'a point abandonné le « juste lorsqu'il fut vendu, mais qui l'a délivré des « mains des pécheurs ; elle est descendue avec lui « dans la fosse et ne l'a point quitté dans ses chaînes, « jusqu'à ce qu'elle lui ait mis dans les mains le sceptre royal, et qu'elle l'ait rendu maître de ceux qui « l'avoient traité si injustement..... » C'est pourquoi quiconque étant éclairé de la lumière du Saint-Esprit a reçu non seulement l'intelligence, mais encore le sentiment et le goût de ces choses, peut toujours relever par de dignes louanges les actions mémorables et les miracles des saints, et animer en même temps ses auditeurs par ces preuves et ces exemples à l'amour de la divine bonté.

Pour revenir donc à notre sujet, ce sont là les biens inestimables de notre vrai Salomon, ce sont les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ, c'est là « (2) cette vertu, cette force, et comme « disent d'autres, cette puissance de l'Evangile pour « sauver tous ceux qui croient », et pour élever l'homme au dessus du monde, de lui-même et de toute la nature. On peut aussi prendre de là occasion de faire admirer beaucoup la force et la puissance de la grace, qui élève une créature mor-

(1) « Hæc venditum justum non dereliquit, sed à peccatoribus liberavit eum, descenditque cum illo in foveam, « et in vinculis non dereliquit illum, donec afferret illi « sceptrum regni, et potentiam adversùs eos qui eum deprimebant. » (Sap. c. 10. v. 13.)

(2) « Non erubesco Evangelium. Virtus enim Dei est in « salutem omni credenti. » (Ep. ad Rom. c. 1. v. 16.)

telle, si foible et si fragile, à un si éminent état de vertu et de pureté. On peut en tirer encore un très juste sujet d'accuser de folie et d'aveuglement les hommes qui, par la crainte de la peine et du travail, refusent d'entrer dans le chemin de la vertu comme étant trop pénible et trop difficile ; timides et pusillanimes, ils ne veulent pas comprendre que la force de la grace et de la charité divine fait trouver beaucoup de douceur et de consolation, non seulement dans l'obéissance et l'observation des commandemens de Dieu, mais encore dans les croix et dans les tourmens que l'on endure pour son amour et pour sa gloire ; c'est enfin ce qui donne lieu de reprendre fortement les lâches et les tièdes qui négligent les choses les plus légères et les plus aisées, tandis qu'ils voient que les saints qui ont été comme eux conçus dans le péché, en ont fait de si grandes et de si admirables.

Celui donc qui, par la grace du Seigneur, a les dispositions de cœur et d'esprit nécessaires pour savoir estimer et peser dans la balance du sanctuaire ces dons si magnifiques du Saint-Esprit, pourra toujours très bien inspirer aux autres, par ses discours, les sentimens dont il sera touché lui-même, et relever ainsi dans l'esprit de ses auditeurs les vertus des saints par de justes louanges. J'avoue qu'il y en a très peu qui soient favorisés de ces heureuses dispositions, et c'est aussi ce qui fait qu'il n'y a point de sermons plus difficiles ni plus à charge aux prédicateurs que les panégyriques ou les éloges des saints. Mais si quelqu'un n'a pas tout le talent nécessaire pour s'en acquitter avec avantage, il a en main un

remède tout préparé, qui est d'expliquer à l'ordinaire l'évangile du jour, et d'insérer dans l'explication même les vertus les plus remarquables du saint que l'Eglise honore, aux endroits qui y donnent lieu, ou de les proposer seulement dans la dernière partie du discours ; ce qui se fait très bien par la comparaison démonstrative, qui est une figure de sens forte et véhémente par laquelle on loue ou l'on blâme une personne ou une chose, en la comparant à une autre. Nous en traiterons particulièrement dans le livre suivant.

CHAPITRE VI.

Troisième sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher par des homélies, c'est-à-dire des entretiens sur l'Evangile.

Cette troisième manière de prêcher, qui consiste à expliquer l'Evangile, a toujours été et est encore aujourd'hui fort en usage dans l'Eglise. Voici en peu de paroles comment le prédicateur doit se conduire, ou ce qu'il doit observer dans ce genre de discours sacrés.

Il faut d'abord, avant d'entrer dans l'explication de l'évangile du jour, en faire un récit abrégé, mais en sorte que la briéveté du récit ne soit pas sans grace et sans élégance, c'est-à-dire qu'il ne soit pas fait d'une manière sèche, comme le font quelquesuns, mais avec la politesse et l'ornement qui lui est

propre ; car le prédicateur, en cette occasion, doit parler bien plus selon la force du sens que selon la simple interprétation des paroles, et par conséquent donner toujours un peu plus d'étendue à ce que les saints évangélistes ont exprimé d'une manière courte et toute simple, ce qui néanmoins ne doit pas toujours se faire, surtout lorsque l'histoire de l'Evangile est plus longue qu'à l'ordinaire, comme celle de la Samaritaine ou de la résurrection de Lazare. On peut aussi, lorsqu'on le juge plus commode, mêler chaque point de l'Evangile avec l'explication même qu'on en fait, ce qui doit être laissé à la disposition et au choix du prédicateur.

Après avoir exposé brièvement l'évangile du jour, il faut aussitôt venir à l'explication; mais auparavant, on peut commencer par quelque sentence ou par quelque lieu commun qui convienne et s'adapte proprement au sujet, s'y arrêter un peu et le tourner, en sorte que l'on soit comme imperceptiblement amené à ce qu'on doit dire au commencement de l'explication où l'on veut entrer. Il est encore très important de reprendre auparavant et de faire entendre ce qui précède l'évangile qu'on veut expliquer, parce que souvent l'intelligence de ce qu'on lit dépend de ce qui précède dans le texte. Ainsi, pour expliquer l'évangile de la fête du Saint-Sacrement : « (1) Ma chair est vraiment une nourriture,

(1) « Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est « potus. Qui manducat meam carnem, et bibit meum san- « guinem, in me manet et ego in illo. » (Joan. c. 6. v. 56 et 57.)

« et mon sang est vraiment un breuvage, celui qui « mange ma chair..... », l'exorde doit se prendre du miracle des cinq pains, parce que le Seigneur voulant attirer les Juifs à la foi, et voyant qu'ils lui demandoient, pour croire en lui, quelque miracle éclatant, tel qu'étoit la manne envoyée du ciel à leurs pères dans le désert, prit de là occasion de leur parler d'un pain et d'une nourriture sans comparaison bien meilleure qu'il devoit donner aux hommes, laquelle ne périroit point, mais demeureroit pour la vie éternelle. Il en est de même de la parabole du Père de Famille qui appelle des ouvriers pour travailler à sa vigne, dont l'explication dépend de la demande que saint Pierre fait auparavant à Jésus-Christ, touchant la récompense que recevroient ceux qui auroient tout quitté pour le suivre ; car le Seigneur, après lui avoir exposé la grandeur de cette récompense, prend sujet de là d'enseigner par cette parabole quelles seront les différentes récompenses des hommes.

On aura soin d'être court dans cet exorde, afin de ne rien retrancher du temps destiné à l'explication de l'évangile. Plusieurs pèchent en cela doublement : ils emploient la plus grande partie du discours dans la liaison et l'ajustement de l'exorde, et souvent ils lient ensemble ce qui précède et ce qui suit sans aucune nécessité ; et la plupart ne manquent en cela que parce que s'étant une fois proposé certaines règles ou manières de prêcher, ils croient que tout ce qui est à propos dans un sermon l'est aussi dans tous les autres, et que ce qu'ils ont résolu de faire une fois doit se faire partout de même.

Il y a un autre genre d'exorde dont on doit se servir quelquefois pour préparer l'attention des auditeurs, c'est de commencer le discours par la réfutation de ce qui est en eux un obstacle à la persuasion des vérités qu'on leur enseigne, ou aux impressions qu'elles doivent faire dans leur cœur; car ce qui nuit beaucoup au fruit des prédications, c'est que plusieurs y assistent plutôt par coutume que par le désir d'en profiter; que d'autres y vont seulement par curiosité, et que la plupart les entendant négligemment et avec ennui, en sortent aussi vides qu'ils y sont entrés. Il sera donc avantageux, au commencement du discours, d'éloigner ces obstacles et tous les autres semblables, et de faire connoître l'extrême péril où s'exposent ceux qui entendent la parole de Dieu avec des dispositions si criminelles; car, comme c'est dans cette parole sacrée que consistent le remède et le soulagement de nos maux, que reste-t-il à espérer d'un malade à qui ce divin remède a été tant de fois appliqué inutilement et sans aucun effet pour la santé de son ame?

On peut donc se servir de ces trois manières d'exorde dans cette troisième sorte de sermons; mais on laisse entièrement à la disposition du prédicateur, de juger quand on peut se servir de l'une plutôt que de l'autre; car la seule règle qu'on doit garder en ceci est qu'il ne faut point traiter les choses toujours de la même manière, mais qu'il est de la prudence et de l'adresse du prédicateur de diversifier toutes choses selon les différences, ou des évangiles, ou des qualités et des dispositions des auditeurs.

Quant à l'explication de l'Evangile, voici ce que je juge qu'on doit y observer principalement : c'est de ne pas se proposer plus de trois ou quatre ou quelquefois cinq points à traiter ; car s'il y en a davantage, le discours sera souvent interrompu par la trop fréquente nécessité d'en ralentir l'action pour passer de l'un à l'autre, et de reprendre à chaque fois un exorde nouveau et de nouvelles pensées. Ajoutez à cela qu'une des principales fonctions du prédicateur étant de toucher et de remuer les esprits et les cœurs, et ces mouvemens salutaires ne pouvant être vivement excités qu'ensuite de la preuve et de l'amplification du sujet, il suit de là que plus le sujet est fortement prouvé et vivement amplifié, plus il peut toucher et remuer efficacement les esprits, et faire de vives impressions dans les cœurs de ceux qui l'entendent ; et comme quiconque se propose moins de points à traiter, a toujours plus de temps pour prouver et étendre amplement chaque chose, on voit par conséquent qu'il peut inspirer de plus vifs sentimens de ce qu'il veut persuader, et y porter plus ardemment les esprits ; ce qui est un avantage que n'ont pas ceux qui s'engagent à en traiter plusieurs dans l'espace d'une heure au plus que doit durer un sermon ; car avec un grand amas de bois on allume un grand feu, et l'on ne peut en faire qu'un petit avec peu de bois : si donc « (1) le « feu s'embrase dans la forêt selon qu'il y a du « bois », comme dit le Sage, il est sans doute plus

(1) « Secundùm ligna sylvæ, sic ignis exardescit. » (Eccli. c. 28. v. 12.)

à propos de ne choisir que peu de points, et les traiter amplement et avec ordre dans toute leur étendue, que d'en parcourir légèrement plusieurs d'un style sec et stérile.

Il faut en second lieu bien se garder, dans l'explication de l'évangile, de forcer le sens de l'Ecriture, comme font plusieurs, qui l'altèrent et le falsifient, ou y donnent de violentes contorsions ; il faut avoir soin de prendre toujours celui qu'elle présente d'elle-même à l'esprit lorsqu'on s'applique à la lire avec une soigneuse attention, préférer toujours ce qui peut le plus régler les mœurs, reprendre et corriger les vices, et renoncer à toutes les vaines subtilités d'esprit et à tout ce qui flatte la curiosité des hommes.

Au reste, le prédicateur doit s'étudier surtout, lorsqu'il rapporte des passages et des sentences du texte sacré, à les éclaircir et confirmer par d'autres endroits des saintes Ecritures et par des témoignages des saints Pères ; car, comme dit saint Jérôme, « le « discours d'un prêtre, d'un ministre de l'Eglise, doit « être assaisonné du sel des saintes Ecritures ». Or, je trouve trois choses à observer dans les passages qu'on doit en rapporter. La première est qu'il y a quelque mesure à garder dans l'emploi de ces passages, qui est de ne pas prendre sans examen tout ce qui se présente d'abord à l'esprit, mais de choisir toujours le sens le moins trivial et le plus avantageux pour l'effet qu'on s'est proposé.

La seconde est de ne point revêtir sans nécessité d'une foule de passages et de témoignages, une chose évidente par elle-même ou déja suffisamment

prouvée, comme il arrive à plusieurs de le faire par ostentation de leur mémoire ou de leur science, plutôt que par aucune sorte d'utilité.

La troisième est d'avoir soin, dans l'interprétation des sentences que nous rapportons de l'Ecriture ou des Pères, non seulement d'en conserver le sens fidèlement et avec sincérité, mais de l'exprimer encore si bien avec toute la grace et la propriété de notre langue, qu'elles semblent en être nées plutôt que traduites du latin. Il y en a beaucoup qui pèchent contre cette règle; quelques-uns traduisent le latin de telle sorte qu'ils en conservent le tour et la phrase en leur langue même, et ôtent ainsi toute la grace et la beauté des sentences et des meilleures pensées; car chaque langue ayant ses propriétés, c'est-à-dire ses tours, ses expressions et ses manières de parler, il faut qu'un traducteur ou un interprète habile qui traduit le latin, en change la propriété en celle de l'autre langue en laquelle il le traduit, en sorte qu'il ne rende pas seulement sens pour sens, mais que la grace et la beauté de l'expression ne soient pas moins grandes dans la version que dans le latin même. Il y en a d'autres qui, pour éviter ce vice, font les rhétoriciens mal à propos, et qui, pour trop s'étendre en paroles, ne conservent ni la force ni le poids ni même le vrai sens des passages et des sentences qu'ils rapportent.

Au reste, pour toucher ici comme en passant quelque chose de l'élocution, c'est sans doute une règle et une méthode très propre pour expliquer nettement plusieurs points de l'Evangile, que de les réduire et proposer en forme de doutes ou de questions.

Si, par exemple, il s'agit d'expliquer l'évangile touchant l'officier de la cour qui demandoit la guérison de son fils malade à Capharnaüm, on peut d'abord demander pourquoi le Seigneur le reprend d'infidélité, puisque la prière même qu'il lui faisoit de venir chez lui pour guérir son fils, sembloit marquer assez qu'il avoit de la foi, car il ne lui auroit pas fait cette demande s'il n'avoit pas cru qu'il étoit le Sauveur; ensuite, pourquoi il ne dit rien de semblable au prince de la synagogue qui lui demandoit de même la santé pour sa fille, et qu'au contraire il s'en alla aussitôt avec lui; et dans le chemin, voyant que sa foi étoit chancelante, il l'affermit avec beaucoup de bonté, au lieu qu'il reprit fortement cet officier de cour comme manquant de foi, et ne voulut point aller avec lui; ensuite pourquoi le Seigneur, de son propre mouvement et sans en être prié, voulut aller en la maison du centenier qui lui demandoit la santé pour son serviteur, et ne voulut pas venir en celle de ce seigneur de la cour, en étant instamment prié. Chacune de ces questions doit être proposée avec les raisons du doute qu'elle renferme. On doit y joindre ensuite la réponse, l'établir, la prouver, et la tourner au profit et à l'utilité des auditeurs.

La raison de cette règle est que tout ce qui approche du dialogue dans un discours, ne sert pas seulement à exciter l'attention par le doute même de ce qu'on met en question, mais bien plus encore à diversifier agréablement les paroles et les expressions. De là vient que saint Chrysostome, qui savoit admirablement l'art de remuer et de manier les esprits et les cœurs, réveille si souvent dans ses Ho-

mélies l'attention de ceux à qui il parle par des demandes et des questions fréquentes.

Il faut enfin savoir encore que lorsqu'on produit quelque témoignage de l'Ecriture, on ne doit pas se contenter de l'expliquer simplement en langue vulgaire, comme le font plusieurs qui traduisent le latin mot à mot en leur langue, mais que le principal est de peser et d'appuyer toujours sur quelque chose digne d'être observé dans le passage qui est rapporté : ce qui se fait en expliquant quelque sens profond caché sous un mot, ou en développant quelque métaphore; car toute métaphore renferme une comparaison courte et abrégée qui doit par conséquent servir à l'expliquer. Quelquefois aussi, lorsqu'une sentence est courte, nous l'étendons et l'amplifions pour faire mieux connoître toute la force et le sens qui y sont renfermés; et c'est à quoi peuvent beaucoup servir les différentes manières d'amplifier que nous avons ci-devant expliquées.

Nous nous contentons de ce que nous avons marqué en peu de mots jusqu'ici sur cette matière, dont la pleine et entière connoissance ne peut s'acquérir que par une étude de toute la vie, et c'est aussi ce que nous cherchons principalement par notre application à lire et à entendre les saintes Ecritures; car ce n'est pas assez pour nous d'en avoir l'intelligence, il faut peser encore et examiner s'il n'y a point sous l'écorce de la lettre quelque chose qui mérite d'être remarqué. Mais ceci n'a point lieu dans les témoignages de l'Ecriture qui regardent l'interprétation mystique des mots, comme quand nous disons que le mot *eau* signifie la grace et la sagesse divine,

ou qu'on doit entendre par le mot *coupe* (*calix*) le sort ou le partage qui arrive à chacun, et par celui d'*huile*, la miséricorde; car il suffit à cet égard de montrer en peu de paroles cette signification du mot autorisée par quelqu'autre passage.

CHAPITRE VII.

Quatrième sorte de discours sacrés, ou manière de prêcher composée des trois précédentes.

Cette quatrième sorte de discours sacrés, composée des trois premières que nous avons expliquées, est très familière à saint Chrysostome. Elle a deux parties principales, dont l'une contient l'explication de l'Evangile, et l'autre est un discours dans le genre délibératif, pour persuader ou dissuader; car ce saint Père traite d'ordinaire dans cette seconde partie, après l'explication de l'Evangile, les lieux communs des vertus ou des vices par lesquels il exhorte ou à pratiquer quelque vertu, ou à fuir et détester quelque vice, en représentant et amplifiant fortement les biens et les maux, les avantages et les pertes qu'apportent l'une et l'autre de ces deux choses. Il n'y a rien de propre et de particulier à prescrire sur ce sujet, car cette sorte de sermon étant formée et composée de deux parties que nous avons dites, on peut aisément comprendre par ce qui est traité

en chacune, ce qu'on doit observer dans le tout qu'elles composent.

Il faut néanmoins prendre garde, dans ce genre de sermon, qu'il y a danger qu'en voulant remplir les deux parties, nous ne soyons trop longs dans le discours, ce que les prédicateurs doivent éviter très soigneusement, de crainte qu'en se rendant ennuyeux par cette longueur, ils ne perdent le fruit de ce qu'ils disent de plus solide et de plus digne d'être écouté avec attention; car ceux qui nous entendent, commençant une fois à s'en lasser, ne font plus d'attention à ce que nous leur disons, et perdent encore le goût et le souvenir des choses mêmes qu'ils ont auparavant écoutées avec plaisir.

Il ne sera pas hors de propos de comparer entre elles ces quatre manières de prêcher, afin de mieux connoître la nature, la dignité et l'utilité de chacune. Il me semble que toutes ces sortes de discours sacrés peuvent se réduire à trois chefs :

Le premier comprend les sermons qu'on peut appeler simples, parce qu'on n'y traite qu'un seul sujet, soit dans le genre délibératif, quand on veut porter à quelque action de vertu ou détourner de quelque vice ceux à qui l'on parle, comme fait saint Cyprien dans ses excellens discours de la patience, de l'aumône, de la mortalité et de l'envie, soit dans le genre démonstratif, lorsqu'il s'agit de publier l'excellence des vertus de quelque saint, de relever et d'amplifier la grandeur de ses actions et l'éclat de ses miracles, comme le font souvent les mêmes saints Pères.

Le second chef est des sermons ou des homélies sur l'Evangile, où l'on donne des règles de morale et des instructions pour la conduite spirituelle, selon que le demande la nature de chaque point de l'histoire sacrée qu'on explique. Les saints Pères ont encore suivi très souvent cette manière de prêcher ; c'est pourquoi si quelqu'un a de l'estime pour une de ces deux sortes de sermons, il ne doit pas pour cela faire moins de cas de l'autre, puisqu'elles ont été toutes deux en usage parmi les anciens Pères de l'Eglise, et personne ne doit trouver à redire qu'on en approuve et qu'on en autorise l'usage à leur exemple. Quant à cette seconde sorte, elle est sans doute agréable aux auditeurs par la variété des choses qu'on y traite, utile par la diversité des règles de vie et des instructions morales qu'on y mêle, et outre cela très aisée au prédicateur ; car, comme elle ne consiste qu'à suivre dans l'explication de l'évangile l'ordre et la suite du texte qu'on lit alors, on n'a pas besoin de ces six parties du discours parfait ni d'aucun arrangement artificiel de preuves et d'argumens, et elle ne demande pas non plus un si grand fonds d'érudition dans le prédicateur, n'y ayant point d'esprit si borné ni si dépourvu de lumière et de connoissance, qui ne trouve toujours sur chaque point de l'évangile qu'il développe, quelque chose qui serve à l'expliquer et à la mettre dans son jour.

Toutefois, si cette manière de prêcher est agréable à ceux qui écoutent et facile au prédicateur, elle paroît aussi avoir peu de force et de vivacité ; car les grands mouvemens sont les effets propres de l'amplification qui suit la preuve du sujet, et ils sont,

comme il a déja été dit, d'autant plus véhémens et plus efficaces, que la preuve est plus ferme et plus étendue. Or, il n'y a pas lieu de faire entrer cette sorte de preuve dans l'explication de l'évangile, ni d'étendre beaucoup celles qu'on y emploie, parce qu'ayant à traiter plusieurs choses différentes entre elles dans l'espace d'une heure, il n'est pas possible qu'on s'arrête long-temps sur aucune. C'est pourquoi la preuve, qui est nécessairement courte et sèche dans ces sermons, ne peut pas exciter de grands mouvemens ; ajoutez à cela qu'il faut souvent interrompre l'ardeur dans laquelle consiste toute la force du discours, parce que c'est une nécessité de passer plusieurs fois d'un sujet à un autre tout différent. Ceci est un grand inconvénient, car il n'y a personne qui soit tellement maître de ses mouvemens, qu'il puisse arrêter tout d'un coup celui dont il est animé, et en reprendre aussitôt un nouveau qui naît d'une nature de sujet toute différente.

Au reste, lorsqu'on ne traite qu'un certain sujet dans un sermon, comme quand nous exhortons à l'amour de nos ennemis, à la pratique de l'aumône, de l'humilité, de la charité, de la patience ou de quelque autre vertu chrétienne, l'ardeur, la vivacité du discours peut être d'autant plus grande, que la force et la multiplicité des preuves et des argumens présente une matière propre à exciter de plus grands mouvemens ; mais il est aussi plus difficile de réussir dans cette sorte de sermon, parce qu'elle demande dans le prédicateur une grande force d'éloquence et une abondante provision de belles pensées, de sentences et de vérités excellentes, pour éviter

par une riche et agréable variété de choses le dégoût que pourroit causer un long discours sur un même sujet, et c'est la première difficulté qui s'y rencontre. La seconde, qui n'est pas moindre, et je ne sais même si elle n'est pas beaucoup plus grande, est d'adapter et d'accommoder judicieusement à la preuve en laquelle consiste toute la force du discours, les autres parties dont il est composé, savoir : l'exorde, la division, la réfutation et la péroraison; car un sermon de cette sorte est comme un corps parfait et accompli en ses parties, qui doivent toutes avoir entre elles une liaison, un rapport et une convenance mutuelle comme les membres d'un même corps. Mais cette double difficulté est compensée par la raison que nous avons dite, que cette sorte de discours a plus de force et de vivacité, et est plus propre et plus efficace pour remuer les esprits et les cœurs.

Que si l'on me demande laquelle de ces manières de prêcher on doit principalement suivre, sans m'attribuer le droit d'en juger, je découvrirai ici en peu de mots, selon la portée de mon esprit, ce que j'en pense. Je n'approuve nullement ceux qui ne s'attachent qu'à une même manière de prêcher, et qui en ayant une fois pris une, se résolvent à la suivre toujours. Il me paroît plus avantageux de se servir tantôt d'une manière et tantôt d'une autre, selon la nature et la dignité des sujets qu'on doit traiter, ou selon l'utilité et les divers besoins des auditeurs mêmes. Quelquefois tout le discours roulera sur l'explication morale de l'évangile, et d'autres fois on traitera quelque sujet particulier, ou dans le genre

démonstratif, ou dans le délibératif; et pour éviter le dégoût que pourroit causer la longueur d'un discours entier sur une même chose, on s'en garantira toujours en expliquant diverses questions qui regardent la même chose. Si, par exemple, on traite de la charité, on relévera dans la première partie l'excellence et le mérite de cette vertu; dans la seconde, on expliquera les moyens qui servent à l'acquérir; et dans la troisième, on découvrira les principaux obstacles qu'il faut détruire pour la posséder.

De même, ayant à parler de l'humilité, on traitera les mêmes questions et les mêmes parties, et l'on s'étendra de plus sur les divers degrés et sur les caractères ou les marques de la vraie humilité. On peut en user de même sur la prière, et y joindre même d'autres choses dont on peut parler très à propos à ce sujet, comme de la préparation avant la prière et des différentes vertus qui servent à la rendre efficace, je veux dire de la foi, de l'humilité, de la ferveur du jeûne et de l'aumône. On peut donc éviter ainsi le dégoût que pourroit donner un discours entier sur un même sujet, en le diversifiant par cette multiplicité de questions toutes différentes.

Je pourrois appuyer ce sentiment sur l'autorité des saints Pères, que nous savons constamment être les plus habiles dans l'une et l'autre de ces deux sortes de sermons; mais celle que nous avons touchée au commencement de ce chapitre, me paroît la plus commode et la plus avantageuse : car, outre qu'on y explique l'Evangile, on y traite encore ensuite quelque sujet choisi et particulier, et

je vois même de plus que cette manière de prêcher a toujours extrêmement plu à saint Chrysostome, à ce prédicateur incomparable, et le plus éloquent d'entre tous les Pères grecs. C'est le dernier des trois chefs auxquels on peut réduire les diverses sortes de discours sacrés dont j'ai parlé jusqu'ici. On doit se servir de cette manière de prêcher et des autres, suivant la nature et la condition des choses qu'on veut expliquer, et suivant la faculté, la force et la disposition du prédicateur; car les mêmes choses ne conviennent pas à toute sorte d'esprits ni à toute sorte de sujets.

CHAPITRE VIII.

D'un autre genre de discours sacrés appelé doctrinal ou scholastique.

Ce genre de discours sacrés, qu'on appelle doctrinal à cause du style dialectique ou scholastique qu'on y emploie, est plus propre pour traiter à fond quelque point de doctrine, c'est-à-dire pour instruire et enseigner ceux à qui l'on parle, que pour les toucher. On peut toutefois user de ce style en quelques occasions, pour quelque raison particulière, au moins dans quelque partie du discours qui semble l'exiger, lorsqu'il s'agit d'instruire et d'éclairer les peuples, et surtout quand nous voulons leur donner une pleine et entière connoissance de quelque chose.

L'ordre qu'on doit presque toujours garder dans ce genre de sermon, est de montrer premièrement quelle est la nature de la chose que l'on traite, ou en un mot ce que c'est, ensuite quelles sont ses qualités propres, ou ce qu'elle est; après cela en rechercher les causes et les effets, ou enfin les parties par la division. Ainsi, ayant à traiter de la grace, on explique premièrement ce que c'est, ensuite quelles propriétés elle renferme; puis on examine ses causes principales et les effets qu'elle opère dans l'ame du juste, et en dernier lieu on en montre les parties par la division des diverses sortes de graces dont on fait le dénombrement. Saint Thomas et les autres théologiens scolastiques sont pleins d'exemples de cette méthode.

Mais Aristote en enseigne une autre qui n'est pas fort différente : il veut qu'on montre premièrement que la chose est, ensuite ce qu'elle est, en troisième lieu, quelle elle est, et enfin pourquoi elle est telle, ou pourquoi elle a telles et telles qualités. Comme cette méthode est très commode pour traiter à fond toute sorte de sujets, il n'y a point de doute que cet ordre doctrinal ne soit excellent, lorsqu'il s'agit de parler sur une seule vérité. Ce n'est pas néanmoins une nécessité que de s'étendre sur toutes ces choses, lorsqu'il y en a quelqu'une ou plusieurs assez certaines et évidentes par elles-mêmes. On peut rapporter à ces quatre chefs, comme à autant de degrés, toutes les questions qu'on formera sur un même sujet; car par ce moyen on explique et les effets des choses, et leurs causes même, dont la connoissance produit la certitude de la science.

Suivant donc cette manière en traitant de quelque vertu que ce soit, on examinera premièrement si la vertu proposée est nécessaire à la perfection de l'homme, ce qui se réduit au premier chef ou à la question *an res sit*, si la chose est; ensuite quelle est la matière qui sert de sujet ou d'objet à cette vertu, ce qui se rapporte au second chef ou à la question touchant la nature de la chose, savoir ce que c'est, *quid res sit*; puis quelles sont ses propriétés et ses apanages, ce qui appartient évidemment au troisième chef ou à la question touchant la qualité, *qualis sit*; et enfin par quel moyen l'on peut l'acquérir, ce qui revient au quatrième chef ou à la quatrième question où il s'agit des causes et des empêchemens de vertu. Ainsi, tout ce qui peut se dire sur un sujet se rapporte à ces quatre sortes de degrés, et se traite presque dans le même ordre qu'ils ont entre eux.

Mais il faut cependant que le prédicateur se souvienne, en traitant quelque sujet de cette manière, que la fin de son ministère est toute différente de celle d'un docteur scolastique; car celui-ci s'applique uniquement à instruire et à éclairer l'entendement, au lieu que le principal devoir du prédicateur est d'échauffer la volonté et de l'enflammer d'un ardent amour de la justice et de la piété; c'est pourquoi, quelque sujet qu'il traite, il doit faire en sorte, autant qu'il le peut, que tout son discours tende et se rapporte à ce but et à cette fin principale de son saint emploi.

CHAPITRE IX.

De la disposition et de l'arrangement des matières du discours.

Nous avons parlé jusqu'ici de l'invention, ou de la manière de trouver les preuves et les argumens qu'on peut appeler la matière du discours, il reste maintenant à dire en peu de mots quelque chose de l'ordre et du rang qu'ils doivent y tenir. L'ordre donc qui doit régner dans tout discours est l'arrangement des preuves et des raisons qu'on y emploie, dans une juste disposition entre elles pour persuader. Il n'y a personne qui ne voie combien cet ordre et cet arrangement sont nécessaires; car comme pour bâtir un édifice il ne suffit pas de faire un grand amas de pierres et d'autres sortes de matériaux, à moins que l'adresse et la main des ouvriers ne les ajustent et les disposent chacun dans leur rang; et comme des troupes, quelque fortes et braves qu'elles soient, sont incapables de bien servir dans la guerre et de combattre heureusement et à propos, si elles ne sont pour cela conduites et rangées en ordre par un chef adroit et expérimenté, de même toutes les sortes d'argumens et de preuves tirées des lieux dont nous avons traité, ne produisent qu'un bruit confus de paroles sans effet, et ne servent de rien pour la fin qu'on s'est proposée, si elles ne sont soi-

gneusement arrangées et disposées entre elles pour la persuasion.

Le premier ordre donc ou la première règle qu'on peut garder dans cet arrangement, est de suivre celle que nous avons prescrite ci-devant pour la disposition des parties principales du discours parfait, et des choses qui entrent en chacune, c'est-à-dire que nous commencions par l'exorde, que la narration suive, ensuite la division, après cela la preuve et la réfutation, et enfin la péroraison. De plus on peut, suivant l'institution de l'art, disposer non seulement tout le corps du discours dans cet ordre, mais encore la matière de chaque raisonnement qu'on y emploie, dans l'ordre que nous avons montré ci-devant en traitant du raisonnement oratoire et de ses parties, qui sont la proposition, la raison ou la preuve, la confirmation de la raison, l'ornement, et la conclusion. Il y a donc deux sortes d'arrangement et de disposition dans un discours parfait : l'une de toutes les parties du corps du discours entre elles, et l'autre des parties de chaque raisonnement oratoire qu'on y emploie.

Il est aussi à propos, à l'égard des raisonnemens ou des moyens qu'on emploie pour la preuve et pour la réfutation, qu'ils soient disposés en sorte que chacune de ces deux principales parties commence et finisse par les plus forts et les plus solides, et que les moins utiles et les moins importans par eux-mêmes, c'est-à-dire ceux qui, étant proposés seuls et séparément, sont foibles, mais qui, joints avec d'autres, ne laissent pas d'avoir du poids et de la fermeté, soient insérés dans le milieu; car après la narration

ou l'exposition du sujet, l'esprit de l'auditeur est comme dans l'attente de savoir sur quel fondement et par quel moyen on établira la preuve. C'est pourquoi il faut d'abord apporter quelque raison qui soit forte et solide; et parce qu'on se souvient toujours plus facilement de ce qui a été dit plus récemment, il est très important, lorsqu'on fait la preuve d'un discours, de le finir par quelque raisonnement dont la certitude et la force fassent impression sur les esprits.

Il y a encore un autre ordre de doctrine qu'on doit garder en tout genre de discours, car on doit commencer d'abord par traiter en premier lieu les choses, ou qui sont nécessaires pour l'intelligence de celles qui suivent, ou qui servent à leur donner un plus beau jour. Il faut outre cela passer toujours de ce qui est plus général à ce qui l'est moins, du genre à l'espèce, de ce qui est facile à ce qui est difficile, de ce qui est plus connu à ce que l'on connoît moins : ainsi, nous connoissons les causes par leurs effets; et par la connoissance des choses que les sens nous découvrent, nous nous élevons à celle des choses spirituelles, et que l'esprit seul peut apercevoir, parce que les choses sensibles nous étant plus proches et plus familières, nous sont aussi plus connues. C'est aussi pour cela, comme dit l'Apôtre, que « (1) les grandeurs invisibles de Dieu, sa puis-« sance éternelle même et sa divinité deviennent

(1) « Invisibilia ipsius (Dei), à creaturâ mundi, per ea quæ « facta sunt, intellecta, conspiciuntur, sempiterna quoque « ejus virtus et divinitas. » (Ep. ad Rom. c. 1. v. 20.)

« comme visibles, en se faisant connoître par ses « ouvrages depuis la création du monde. »

Nous avons jusqu'ici expliqué presque tout ensemble ce qui nous semble mériter d'être enseigné touchant l'invention et la disposition des matières de toute sorte de discours; passons maintenant à ce qui regarde l'élocution.

FIN DU PREMIER VOLUME.

SUPPLÉMENT

A LA

RHÉTORIQUE ECCLÉSIASTIQUE

DE GRENADE.

Propriété de l'Éditeur.

DISSERTATION

SUR LA QUESTION

S'IL EST UTILE A UN PRÉDICATEUR

DE LIRE

LES AUTEURS PAIENS.

On a vu dans le chapitre cinquième du livre premier, page 31, la réponse de Grenade à l'objection tirée de ce qui arriva à saint Jérôme pour avoir lu trop assidument les auteurs païens. Il me semble que Grenade auroit pu répondre en deux lignes qu'il ne s'agit pas, dans le songe de saint Jérôme, de l'emploi de l'éloquence pour la prédication, mais seulement de la lecture des auteurs païens.

Quoi qu'il en soit, cela nous fait naître l'occasion de traiter une question importante, qui est de savoir s'il est utile à un prédicateur de lire les orateurs et les poètes païens. L'avantage qu'il pourroit en tirer, seroit ou d'y puiser la matière de ses sermons, ou de s'y former le style. C'est ce que nous examinerons dans les deux paragraphes suivans, auxquels nous en ajouterons un troisième sur le songe de saint Jérôme.

§ 1.

Sentiment de saint François de Sales sur la manière dont un prédicateur peut puiser des matériaux dans les auteurs païens.

Saint François de Sales, dans sa lettre à l'archevêque de Bourges sur la prédication (62e lettre de la nouv. édit. tom. 1. p. 295.), examine 1° si l'on peut citer les fables des poètes.

« Point du tout, répond-il, ou du moins si peu « et si à propos, et avec tant de circonspection, « que chacun voie qu'on ne veut pas en faire pro- « fession. Leurs vers sont utiles ; ils ont été cités « quelquefois par les anciens Pères, même les plus « dévots, sans en excepter saint Bernard, lequel « je ne sais pas où il les avoit appris. Ils ont suivi « en cela l'exemple de saint Paul, qui a cité Ara- « tus et Ménandre (1). Mais quant aux fables, je « n'en ai jamais rencontré dans aucun sermon des « anciens, excepté une seule, d'Ulysse et des Sy- « rènes, employée par saint Ambroise dans un de « ses sermons. C'est pourquoi je dis point du tout ou « si peu que rien. Il ne faut pas mettre l'idole de « Dagon avec l'arche d'alliance. (1. Reg. c. 5.) »

Saint François de Sales examine, 2° si l'on peut faire usage dans les sermons des histoires profanes.

Il répond : « Elles sont bonnes, mais il faut s'en « servir comme l'on fait des champignons, fort

(1) Voyez plus bas, § 3, la lettre de saint Jérôme à Magnus.

« peu, seulement pour réveiller l'appétit, et alors « encore faut-il qu'elles soient bien apprêtées; et, « comme dit saint Jérôme, il faut leur faire comme « faisoient les Israélites aux femmes captives quand « ils vouloient les épouser, il faut leur rogner les « ongles et leur couper les cheveux (1), c'est-à- « dire les faire entièrement servir à l'Evangile et à « la vraie vertu chrétienne, en leur ôtant ce qui se « trouve de répréhensible dans les actions païennes « et profanes ; il faut, comme dit la sainte parole, « *separare pretiosum à vili* (Jerem. c. 15. v. 19.). « On peut louer la valeur de César, mais on doit « blâmer son ambition ; louer le grand cœur d'A- « lexandre, mais blâmer sa vanité, sa fierté et son « orgueil; louer la chasteté de Lucrèce, mais blâmer « sa mort désespérée. »

Le saint ne parle pas des matériaux qu'un prédicateur peut puiser dans les orateurs et les moralistes païens. Peut-être a-t-il pensé qu'un lecteur intelligent sauroit bien y appliquer la règle qu'il vient de donner pour les histoires profanes. Effectivement, on peut les employer quelquefois utilement ; et nous en voyons plusieurs exemples dans les livres de piété de Grenade ; il s'en sert surtout pour faire rougir ceux des chrétiens qui refuseroient de suivre une morale enseignée même par des païens. Mais en employant ces maximes de morale païenne, il faut, selon la comparaison qu'emploie saint François de Sales, leur rogner les ongles et leur couper

(1) Voyez plus bas, § 5, les lettres de saint Jérôme au pape Damase et à l'orateur Magnus.

les cheveux, c'est-à-dire ne pas présenter comme estimable ce qu'il y auroit dans leur doctrine qui ressentiroit l'orgueil, la vanité, ou quelque autre sentiment peu conforme à l'Evangile. Il ne faut donc les lire qu'avec beaucoup de précaution, et prendre garde de ne pas se laisser éblouir par quelque maxime plus éclatante que solide. Un exemple rapporté par Mallebranche (1), et accompagné par lui de sages réflexions, servira de développement à ce principe :

« Lorsqu'on donna un soufflet à Caton, il ne se « fâcha point, dit Sénèque (2), il ne se vengea point, « il ne pardonna point aussi, mais il nia qu'on lui « eût fait quelque injure. Caton marquoit par là « qu'il regardoit ses ennemis comme des animaux « contre lesquels il est honteux de se mettre en « colère; il vouloit qu'on le crût infiniment au des- « sus de ceux qui l'avoient frappé. C'est ce mépris « de ses ennemis, et cette grande estime de soi- « même, que Sénèque appelle grandeur de cou- « rage (3).

« Quel excès de confondre la grandeur de courage « avec l'orgueil, et de séparer la patience d'avec « l'humilité pour la joindre avec une fierté insup- « portable! Mais que ces excès flattent agréablement « la vanité de l'homme, qui ne veut jamais s'abais- « ser! et qu'il est dangereux, principalement pour « des chrétiens, de s'instruire de la morale dans un

(1) Recherche de la Vérité, liv. 2. chap. 4.
(2) Tractat. quod in sapientem non cadit injuria. c. 14.
(3) « Majori animo non agnovit quàm ignovisset. »

« auteur aussi peu judicieux que Sénèque, mais « dont l'imagination est si forte, si vive et si impé- « tueuse, qu'elle éblouit, qu'elle étourdit, et qu'elle « entraîne tous ceux qui ont peu de fermeté d'es- « prit, et beaucoup de sensibilité pour tout ce qui « flatte les sens et la concupiscence !....

« Il y a peu d'erreurs plus dangereuses et qui se « communiquent aussi facilement que celles dont « les livres de Sénèque sont remplis, parce que « ces erreurs sont délicates et proportionnées à la « vanité des hommes. Elles sont revêtues dans ces « livres d'ornemens pompeux et magnifiques, qui « leur ouvrent le passage dans la plupart des es- « prits. Elles y entrent, elles s'en emparent, elles « les étourdissent et les aveuglent; mais elles les « aveuglent d'un aveuglement superbe, d'un aveu- « glement éblouissant, d'un aveuglement accompa- « gné de lueurs, et non pas d'un aveuglement de « ténèbres qui fasse sentir qu'on est aveugle, et qui « le fasse reconnoître aux autres.....

« Il est vrai que les pensées de Sénèque ne sont « pas toutes fausses, ni toutes dangereuses. Cet « auteur peut se lire avec profit par ceux qui ont « l'esprit juste, et qui savent le fond de la morale « chrétienne. De grands hommes s'en sont servis « utilement, et je n'ai garde de condamner ceux qui « ont tiré des ouvrages de cet auteur des preuves « pour défendre la morale de Jésus-Christ, et com- « battre ainsi par leurs propres armes les ennemis « de l'Evangile. »

Il y a sur les actions et les maximes des païens deux erreurs à éviter. La première est de ceux qui

diminuent le prix et le bienfait de la révélation, en exaltant outre mesure les lumières des sages du paganisme. Ce ne sont pas seulement des incrédules qui agissent ainsi par haine contre la religion; on voit quelquefois des hommes, d'ailleurs amis de la religion chrétienne, mais entraînés par la vivacité d'une imagination ardente, se passionner et s'enthousiasmer pour les héros du paganisme.

L'autre erreur diamétralement opposée est celle des jansénistes. Comme ils ont pour principe qu'il n'y a rien de bon que ce que fait par le motif de l'amour de Dieu un chrétien en état de grace, ils en concluent que « (1) toutes les œuvres des infidèles « sont autant de péchés, et les vertus des phi- « losophes sont des vices. » De là l'acharnement avec lequel les jansénistes s'attachent à peindre des plus noires couleurs la doctrine des philosophes païens; de là aussi l'exagération avec laquelle ils parlent de la foiblesse de l'esprit humain, pour faire entendre que la raison humaine n'est par elle-même capable que de nous égarer. Si M. de La Mennais avoit fait attention à la source d'où viennent ces opinions des jansénistes, il n'auroit pas appuyé son système avec tant de confiance sur la doctrine de Nicole (2) et de Pascal (3).

(1) « Omnia opera infidelium sunt peccata, et philosopho- « rum virtutes sunt vitia. » (25. Prop. Baii, damnata à S. Pio v.)

(2) Défense de l'Essai sur l'Indifférence, ch. 3, p. 25, et ch. 8, p. 98.

(3) Essai sur l'Indiff., tom. 2, ch. 13, p. 14, et ch. 19, p. 163.—Défense de l'Essai, ch. 7, p. 77, et ch. 12, p. 176.

§ 2.

De la lecture des auteurs païens, considérée comme un moyen de se former le style.

C'est une vérité généralement reconnue, que la lecture des auteurs de l'antiquité sert beaucoup à former le style. Mais il est encore besoin d'user en ceci d'une grande prudence, et nous continuerons à y adapter la comparaison des champignons que nous avons empruntée de saint François de Sales. (Voyez plus haut page 4.)

1° De même qu'il faut bien choisir les champignons, il faut aussi bien choisir les ouvrages qu'on lit. Il est bien des morceaux, surtout dans les poètes, dont la lecture peut faire des impressions dangereuses. « (1) On objecte, dit saint Augustin, que « c'est dans ces livres qu'on puise l'éloquence si né- « cessaire pour bien exprimer ce que l'on pense, « et pour l'insinuer aux autres. Quoi ! si Térence « (Eunuch. act. 3. sc. 5.) ne nous avoit pas repré- « senté un jeune débauché qui considère l'exemple « de Jupiter, et fixe ses regards sur un tableau où « ce dieu est représenté sous la figure d'une pluie « d'or qu'il emploie avec adresse pour trouver moyen

(1) « Dicunt : « Hinc acquiritur eloquentia rebus persua- « dendis sententiisque explicandis maximè necessaria. » Ita « verò non cognosceremus verba hæc, *imbrem aureum*, et « *gremium*, et *fucum*, et *templa cœli*, et alia verba quæ « in eo loco scripta sunt, nisi Terentius induceret nequam « adolescentem proponentem sibi Jovem ad exemplum stu-

« de surprendre la jeune Danaé, n'aurions-nous ja-
« mais pu apprendre l'usage des termes que ce poète
« emploie dans cette dangereuse description? Voyez
« de quelle manière ce jeune homme profite des le-
« çons d'impudicité que le prétendu maître du ton-
« nerre lui fait par cette action. « Et quel est, nous
« dit-il, le dieu qui me donne un si bel exemple ?
« c'est celui dont la foudre fait trembler les voûtes
« du ciel. Quoi ! ce qu'il a fait, ne le ferois-je pas,
« moi qui ne suis qu'une foible créature ! Je l'ai fait,
« et je m'en réjouis. » Qu'on ne dise donc pas que
« rien n'est plus propre que cette infame description
« à nous enseigner l'usage des termes que Térence y
« emploie ; mais qu'on dise plutôt que l'usage qu'il en
« a fait pour peindre une action si honteuse, est très
« capable d'insinuer le mal en flattant le vice, et
« déguisant le crime sous la beauté des expressions. »

2° (1) Comme ceux qui mangent des champignons, quelque bien choisis qu'ils soient, ont soin qu'on les apprête avec une attention particulière, pour que les assaisonnemens qu'on y met remédient à ce

« pri, dum spectat tabulam quamdam pictam in pariete,
« ubi inerat pictura hæc, Jovem quo pacto Danaæ misisse
« aiunt in gremium quemdam imbrem aureum fucum fac-
« tum mulieri. Et vide quemadmodùm se concitat ad li-
« bidinem, quasi cœlesti magisterio : « At quem Deum,
« inquit? qui templa cœli summa sonitu concutit. Ego ho-
« muncio id non facerem! Ego verò illud feci, ac lubens. »
« Non omninò per hanc turpitudinem verba ista commodiùs
« discuntur; sed per hæc verba turpitudo ista confidentiùs
« perpetratur. » (Confess. l. 1. c. 16.)

(1) (Intr. à la vie dév., part. 3. ch. 33.)

que cette nourriture a de dangereux ; de même en lisant les auteurs païens, il faut bien prendre garde de n'en imiter le style qu'en l'adaptant et l'accommodant à la gravité de la chaire chrétienne ; il ne faut jamais oublier que ce qu'on doit chercher dans la prédication, ce ne sont pas les fleurs, mais les fruits. M. Camus, évêque de Bellay, raconte à ce sujet (1) qu'ayant entrepris, à l'âge de vingt-six ans, de prêcher le carême à Chambéry, et n'ayant guère la mémoire remplie que des belles-lettres qu'il avoit étudiées avec beaucoup de soin, il s'appliquoit à donner des discours fleuris. Saint François de Sales l'ayant appris, lui écrivit :

« J'entends beaucoup de personnes parler de vos « sermons, l'odeur de vos aromates s'exhale jusqu'à « moi ; mais après tant de messagers qui me rap- « portent tous les jours que votre lit est tout garni « de fleurs, et votre ameublement tout en bois de « cyprès et de cèdre, que vos vignes fleuries ré- « pandent leur suavité partout, et que votre prin- « temps est agréable et riant, j'en attends d'autres « qui viennent me donner des nouvelles de l'été et « de l'automne, de la moisson et de la vendange : « j'écoute *an flores fructus parturiant.* A dire « vrai, je ne saurois trop vous recommander d'é- « monder votre vigne des pampres superflus des « belles-lettres, de la tailler, et de retrancher tant « d'ornemens étrangers, *tempus putationis adve-* « *nit ;* car quoiqu'il soit louable d'appliquer les vases « des Egyptiens au service du tabernacle, il faut

(1) Esprit de saint François de Sales, tom. 1. p. 236.

« cependant se souvenir qu'on doit éviter avec soin « d'altérer la parole de Dieu par l'affectation d'un « style recherché. »

3° De même qu'il faut user de beaucoup de modération dans l'usage des champignons, et n'en manger qu'en petite quantité, il faut aussi qu'un prédicateur n'emploie pas beaucoup de temps à la lecture des auteurs païens ; car sa principale étude doit toujours être des auteurs chrétiens, et principalement de l'Ecriture et des Pères. Grenade observe avec raison que saint Jérôme fut puni pour s'être attaché à l'étude de Cicéron, jusqu'à négliger celle des Ecritures sacrées ; c'est ce qui paroît clairement par le récit que ce saint fait lui-même de sa faute et de sa punition dans sa lettre à sainte Eustoquie.

§ 3.

Songe de saint Jérôme.

La lettre de saint Jérôme à sainte Eustoquie a pour objet les louanges de la virginité, et les précautions qu'il faut prendre pour conserver cette précieuse vertu.

Le saint recommande à la jeune vierge d'éviter la lecture des auteurs païens, et de se donner tout entière à la lecture de l'Ecriture et des livres de piété. *Quid facit cum psalterio Horatius ? cum Evangeliis Maro ? cum apostolo Cicero ?* Ecoutez, ajoute-t-il, l'histoire de mon malheur (1).

(1) « Referam tibi meæ infelicitatis historiam. Cùm ante

« Lorsque j'eus quitté ma maison et ma famille, « et que j'eus renoncé à la nourriture délicate à « laquelle j'étois habitué, pour me retirer à Jéru- « salem et y mener une vie pénitente, j'avois em- « porté avec moi une bibliothèque choisie, composée « non seulement d'auteurs sacrés, mais aussi d'au- « teurs profanes. Malheureux que j'étois! au milieu « de mes jeûnes, je lisois Cicéron! Souvent après « avoir passé les nuits en prières, après avoir pleuré « mes anciens péchés avec les larmes de la plus vive « douleur, je prenois entre les mains Plaute. Si « quelquefois rentrant en moi-même, je commençois « à lire les prophètes, leur style peu harmonieux « me rebutoit aussitôt; et tandis que mon aveugle- « ment m'empêchoit ainsi de voir la lumière, j'en « attribuois la faute, non à mes yeux, mais au so- « leil.

« Pendant que l'ancien serpent se jouoit de moi « en cette sorte, je fus attaqué vers le milieu du

« annos plurimos domo, parentibus, sorore, cognatis, et quod « his difficilius est, consuetudine lautioris cibi, propter cœ- « lorum me regna castrassem, et Jerosolymam militaturus « pergerem, bibliothecâ, quam mihi Romæ summo studio « ac labore confeceram, carere non poteram. Itaque miser « ego lecturus Tullium, jejunabam. Post noctium crebras « vigilias, post lacrymas quas mihi præteritorum recorda- « tio peccatorum ex imis visceribus eruebat, Plautus sume- « batur in manus. Si quando in memet reversus, prophetas « legere cœpissem, sermo horrebat incultus. Et quia lumen « cœcis oculis non videbam, non oculorum putabam cul- « pam esse, sed solis.

« Dùm ita me antiquus serpens illuderet, in media fermè « quadragesimâ, medullis infusa febris corpus invasit exhaus-

« carême d'une fièvre violente et continue, qui « agissant sans aucun relâche sur mon corps épuisé, « l'eût bientôt consumé et desséché à un tel point, « qu'à peine les os pouvoient se tenir les uns aux « autres. Déja l'on préparoit tout pour mes funé- « railles; mon corps étoit presque froid, et un reste « de chaleur se faisoit seulement sentir encore vers « le cœur avec une légère palpitation. Ce fut alors « que ravi tout d'un coup en esprit, je fus mené « devant le tribunal d'un juge. Il étoit si resplendis- « sant de lumière, et ceux qui l'environnoient « brilloient d'un tel éclat, que prosterné à terre je « n'osois lever les yeux en haut. On m'interrogea sur « mon état; je répondis que j'étois chrétien. « Vous « mentez, répliqua le juge, vous n'êtes pas chré- « tien, mais Cicéronien, *car votre cœur est où « est votre trésor.* (S. Matth. c. 6. v. 21.) » Ces « paroles me fermèrent la bouche. Il ordonna qu'on « me frappât de verges; mais ce châtiment m'étoit

« tum, et sine ullâ requie sic infelicia membra depasta est, « ut ossibus vix hærerem. interim parantur exequiæ; et « vitalis animæ calor, toto frigescente jam corpore, in solo « tantùm tepente pectusculo palpitabat, cùm subitò raptus « in spiritu, ad tribunal judicis pertrahor, ubi tantum lu- « minis, et tantum erat ex circumstantium claritate fulgo- « ris, ut projectus in terram, sursùm aspicere non aude- « rem. Interrogatus de conditione, christianum me esse « respondi; et ille qui præsidebat : « Mentiris, ait, Cicero- « nianus es, non christianus; *ubi enim est thesaurus tuus, « ibi est et cor tuum.* » Illicò obmutui, et inter verbera (nam « cœdi me jusserat) conscientiæ magis igne torquebar, il- « lum mecum versiculum reputans : *in inferno autem quis « confitebitur tibi*? Clamare autem cœpi et ejulans dicere :

« encore moins sensible que les remords de ma « conscience, qui me mettoit devant les yeux ce « verset du psaume : « *Seigneur, qui vous louera « dans l'enfer !* (Ps. 6. v. 6.) »

« Je criois de toutes mes forces avec des san- « glots redoublés : « Ayez pitié de moi, Seigneur, « ayez pitié de moi. » On n'entendoit que cette pa- « role au milieu du bruit des coups de fouet. Enfin « ceux qui étoient présens, se jetant aux pieds du « juge, le prièrent de pardonner à ma jeunesse, « de me donner le temps de faire pénitence, et de « me punir ensuite sévèrement s'il m'arrivoit de lire « encore les livres de littérature païenne. Moi qui, « pour me tirer d'une si grande détresse, eusse vo- « lontiers promis des choses bien plus difficiles, je « fis un serment solennel; et, prenant le nom du « Seigneur à témoin, je lui dis : « Seigneur, si je « garde dorénavant, et que je lise des livres pro- « fanes, je veux qu'on me traite comme si je vous

« Miserere mei, Domine, miserere mei. Hæc vox inter fla- « gella resonabat. Tandem ad præsidentis genua provoluti « qui astiterant, precabantur ut veniam tribueret adoles- « centiæ, et errori locum pœnitentiæ commodaret, exac- « turus deinde cruciatum, si gentilium litterarum libros « aliquandò legissem. Ego qui in tanto constrictus articulo, « vellem etiam majora promittere, dejerare cœpi, et no- « men ejus obtestans dicere : Domine, si unquam habuero « codices sæculares, si legero, te negavi. In hæc sacra- « menti verba dimissus, revertor ad superos, et miranti- « bus cunctis oculos aperio tanto lacrymarum imbre per- « fusos, ut etiam incredulis fidem facerem ex dolore. Nec « verò sopor ille fuerat, ut vana somnia quibus sæpe delu- « dimur. Testis est tribunal illud ante quod jacui; testis

« avois renoncé. » Après ce serment, je fus relâ-
« ché, je revins sur la terre, j'ouvris les yeux au
« grand étonnement de tout le monde, et ces yeux
« étoient baignés d'une si grande abondance de
« larmes, que la douleur dont j'étois pénétré suffi-
« soit pour persuader les plus incrédules qu'il m'é-
« toit arrivé quelque chose d'extraordinaire. Et qu'on
« ne pense pas que ce fut un rêve semblable à ces
« vains songes qui trompent souvent notre imagina-
« tion : j'en prends à témoin le tribunal où j'étois
« prosterné, et cette terrible sentence que je crai-
« gnois si fort. (Plaise au Ciel que je n'aie jamais
« de semblable examen à subir!) J'en atteste en-
« core ma chair toute meurtrie par les fouets, les
« vives douleurs que je sentois dans mon corps après
« ce songe, et l'application que j'ai mise dans la
« suite à lire les divines Ecritures avec beaucoup
« plus d'ardeur que je n'en avois auparavant pour
« les livres profanes. »

La lettre à sainte Eustoquie, dans laquelle saint Jérôme fait ce récit, a été écrite en 384, et par conséquent plus de douze ans après cet événement, qui ne peut pas avoir eu lieu plus tard que l'an 372, puisque saint Jérôme, dans la préface du troisième livre de son Commentaire sur l'Epître aux Galates, écrit en 387, dit (1) qu'il y avoit plus de quinze

« judicium triste quod timui (ita mihi nunquam contingat « in talem incidere quæstionem!), liventes habuisse sca-« pulas, plagas sensisse post somnum, et tanto dehinc « studio divina legisse, quanto non ante mortalia legeram.» (Ep. 18. al. 22. S. Hyeron. tom. 4. part. 2. p. 42.)

(1) « Nostis enim quòd plus quàm quindecim anni sunt,

ans qu'il n'avoit rien lu, ni de Cicéron, ni de Virgile, ni d'aucun autre auteur d'éloquence païenne, et que s'il s'en glissoit encore quelque chose dans ses écrits, c'étoit parce qu'il lui en restoit un souvenir confus, comme de ce qu'on a vu en songe long-temps auparavant.

A peu près dans le temps où saint Jérôme écrivit la lettre à sainte Eustoquie, il en avoit écrit une au pape saint Damase (1), dans laquelle est contenue l'explication de la parabole de l'Enfant Prodigue. Lorsqu'il est arrivé à ce verset : « Cupiebat implere « ventrem suum de siliquis quas porci manducabant », il dit qu'il faut entendre par les porcs les démons, et par la nourriture des démons les vices. Il ajoute qu'on peut donner une autre explication de cette nourriture des démons.

« (2) On peut, dit-il, entendre aussi par la nourriture des pourceaux, la poésie, la fausse sagesse « du monde, la vaine éloquence des orateurs. Elles « ont des beautés et des agrémens qui charment « tous les hommes. Leur agréable cadence et leur « douce harmonie, en flattant l'oreille, saisissent

« ex quo in manus meas nunquam Tullius, nunquam Maro, « nunquam gentilium litterarum quilibet autor ascendit; et « si quid fortè inde dum loquimur obrepit, quasi antiqui « per nebulam somnii recordamur. »

(1) Tillemont la croit écrite vers 384, et Martianay vers 381.

(2) « Possumus autem et aliter siliquas interpretari. Dæmonum cibus est carmina poetarum, sæcularis sapientia, « rhetoricorum pompa verborum. Hæc suâ omnes suavitate « delectant; et dum aures versibus dulci modulatione cur- « rentibus capiunt, animam quoque penetrant, et pectoris

« l'esprit et enchantent le cœur. Mais après qu'on « a lu ces sortes d'ouvrages avec beaucoup d'appli- « cation, on ne retire de cette lecture qu'un son « vide qui frappe et étourdit les oreilles ; on n'y « trouve ni ce goût de la vérité qui rassasie l'es- « prit, ni ce pain de la justice qui nourrit une « ame chrétienne. Le sort de tous ceux qui en font « leur étude et leurs délices, est de demeurer éter- « nellement affamés de la vérité, et vides de vertus. « Cette éloquence païenne nous est représentée dans

« interna devinciunt. Verùm ubi cum summo studio fue- « rint ac labore perfecta, nihil aliud, nisi inanem sonum et « sermonum strepitum suis lectoribus tribuunt ; nulla ibi « saturitas veritatis, nulla refectio justitiæ reperitur. Stu- « diosi earum in fame veri et virtutum penuriâ perseverant. « Hujus sapientiæ typus, et in Deuteronomio sub mulieris « captivæ figurâ describitur ; de quâ divina vox præcipit, « ut si Israelites eam habere voluerit uxorem, calvitium ei « faciat, ungues præsecet, et pilos auferat: et cùm munda « fuerit effecta, tunc transeat in victoris amplexus : hæc si « secundùm litteram intelligimus, nonne ridicula sunt ? « Itaque et nos hoc facere solemus, quando philosophos « legimus, quando in manus nostras libri veniunt sapientiæ « sæcularis ; si quid in eis utile reperimus, ad nostrum « dogma convertimus ; si quid verò superfluum de idolis, « de amore, de curâ sæcularium rerum, hæc radimus, his « calvitium inducimus, hæc in unguium morem ferro acu- « tissimo desecamus. Unde et Apostolus prohibet ne in « idolio quis recumbat. Nonne tibi videtur sub aliis verbis « dicere : « Ne legas philosophos, oratores, poetas, nec « in eorum lectione requiescas ? » Nec nobis blandiamur, « si in eis quæ sunt scripta non credimus, cum aliorum « conscientia vulneretur, et putemur probare quæ dùm le- « gimus non reprobamus. Alioqui quale erit, ut existime- « mus apostolum ejus qui vescebatur in idolio conscientiam

« le Deutéronome sous la figure d'une femme faite « prisonnière à la guerre. Si quelqu'un des enfans « d'Israel vouloit l'épouser, ce n'étoit qu'après lui « avoir coupé les ongles et rasé les cheveux qu'il « pouvoit la prendre pour son épouse (*). C'est « ainsi que nous avons coutume d'en user lorsque « nous lisons les livres des philosophes, ou qu'il « tombe entre nos mains quelque ouvrage de ces « prétendus sages du siècle. Ce que nous y trouvons « de bon et d'utile, nous l'accommodons aux prin-

« comprobasse, et eum dixisse perfectum quem sciret de « idolothytis manducare? Absit ut de ore christiano sonet: « *Jupiter omnipotens*, et *me Hercule*, et *me Castor*, et « cætera magis portenta quàm numina. At nunc etiam sa- « cerdotes Dei, omissis evangeliis et prophetis, videmus « comœdias legere, amatoria bucolicorum versuum verba « canere, tenere Virgilium, et id quod in pueris necessita- « tis est crimen in se facere voluptatis. Cavendum igitur, « si captivam velimus habere uxorem, ne in idolio recum- « bamus, aut si certè fuerimus ejus amore decepti, mun- « demus eam, et omni sordium errore purgemus, ne « scandalum patiatur frater pro quo Christus mortuus est, « cùm in ore christiani carmina in idolorum laudem com- « posita audierit personare. » (3. Ep. ad Damasum, alias Ep. 146. S. Hier. tom. 4. part. 1. pag. 153.)

(*) « Si videris in numero captivorum mulierem pul- « chram, et adamaveris eam, volueris que habere uxorem, « introduces eam in domum tuam, quæ radet cæsariem, « et circumcidet ungues. » (Deut. c. 21. v. 11.)

La version des Septante dit que ce sera son mari futur qui lui rasera les cheveux et coupera les ongles, *rades cæsariem et circumcides ungues.* C'est à cette version que s'est tenu ici saint Jérôme.

Nous n'avons point inséré dans notre traduction ce qu'ajoute saint Jérôme, que si l'on prend ces cérémonies à la

« cipes de notre religion ; les choses superflues ,
« comme ce qu'ils disent de l'amour , des idoles ,
« de l'attachement aux choses du siècle , nous les
« retranchons comme inutiles ; ce sont des ongles
« et des cheveux que nous coupons ; car la défense
« que fait saint Paul de manger dans un lieu con-
« sacré aux idoles (1), ne peut-elle pas en un sens
« s'appliquer à notre sujet ? N'est-ce pas comme
« s'il disoit : Ne lisez pas les livres des philosophes ,
« des poètes , des orateurs , ne mettez point votre
« plaisir et votre satisfaction à lire ces sortes d'ou-
« vrages.

lettre , elles sont ridicules : *Hæc si secundum litteram intelligimus, nonne ridicula sunt ?* Ces expressions ont échappé trop légèrement au saint docteur. Les commentateurs reconnoissent dans ces cérémonies les marques de deuil usitées chez plusieurs des anciens peuples, et qui certainement n'ont rien de ridicule. Nous voyons par le verset qui suit dans le Deutéronome qu'avant ses noces, la captive portoit pendant un mois le deuil des parens qu'elle avoit perdus à la guerre.

Au reste, le sens que saint Jérôme donne à ces paroles du Deutéronome, n'est qu'un sens adapté, et je ne connois aucun autre père qui avant lui leur ait donné le même sens. Saint Ambroise et saint Paulin les expliquent, à la vérité, dans un sens mystique ; mais ils les entendent de la circoncision de notre ame, qui, pour devenir l'épouse de Jésus-Christ, doit retrancher toutes les superfluités et les vains désirs du siècle.

(1) « Videte ne forte licentia vestra offendiculum fiat in-
« firmis. Si enim quis viderit eum , qui habet scientiam ,
« in idolio recumbentem ; nonne conscientia ejus cum sit
« infirma , ædificabitur ad manducandum idolothyta? et
« peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, propter quem Chris-
« tus mortuus est. » (1. Ep. ad Cor. c. 8. v. 9.)

« Nous avons beau dire que nous n'ajoutons point « foi aux fables dont ces auteurs ont rempli leurs « écrits ; cette raison ne nous justifie point, puisque « nous ne laissons pas de scandaliser les autres qui « croient que nous approuvons ce que nous lisons... « A Dieu ne plaise qu'une bouche chrétienne fasse « jamais ces invocations : *Jupiter tout-puissant*, « *Hercule mon défenseur*, *Castor mon protecteur*, ou qu'elle prononce d'autres semblables « noms plus propres à des monstres qu'à des divinités ! Cependant aujourd'hui nous voyons même « des ministres du Seigneur, dégoûtés de l'Evangile « et des prophètes, lire des comédies, avoir sans « cesse Virgile entre les mains, chanter les vers « amoureux que ce poète met dans ses Bucoliques, « et se faire un plaisir criminel de ce qui dans la « jeunesse étoit une étude nécessaire. Si donc cette « captive a su l'art de nous gagner par ses attraits, « et si nous voulons l'épouser, ne mangeons point « avec elle dans le temple des idoles, purifions-la « de ses immondices, et retranchons tout ce qu'elle « a qui ressent son origine. »

Il paroît par cette lettre que saint Jérôme ne s'étoit pas cru obligé d'abandonner la lecture des auteurs païens faite en vue de l'intérêt de la religion, mais seulement celle qui seroit faite uniquement par amour pour les charmes de la poésie et de la belle littérature. Cela paroît encore par l'épître dixième écrite vers l'an 378 à Paul de Concorde, où il le prie de lui envoyer l'histoire romaine écrite par Aurélius Victor. Tillemont, qui rapporte ce fait, omet d'ajouter que saint Jérôme ne la demandoit

que pour y puiser l'histoire des persécutions de l'Eglise chrétienne (1). Cette omission de Tillemont n'est pas innocente ; elle a pour but de favoriser son système d'accusations contre saint Jérôme, dont nous parlerons à la fin de cette dissertation.

Nous ferons observer ici que Grenade ne se prononce pas avec moins de force que saint Jérôme contre le danger de la lecture des auteurs païens. Voici comment il en parle dans son Traité de l'Oraison (Part. 2. c. 4. § 10.):

« Ce que je trouve de plus déplorable, c'est la « conduite que l'on tient envers les novices. Lors- « qu'ils ne devroient pour toute étude s'appliquer « qu'à la doctrine de Jésus-Christ, voilà que comme « si c'étoit une légère entreprise et de peu de jours, « on se hâte, aussitôt qu'ils ont ouvert les yeux pour « connoître Dieu, de les engager dans la lecture des « livres des philosophes païens et dans l'étude des « belles-lettres, où durant plusieurs années on ne « voit et l'on n'entend pas parler de Jésus-Christ; « car, bien que ces connoissances, par les circon- « stances des temps et par le malheur des hérésies, « soient devenues en quelque sorte nécessaires, nous « devrions les regarder comme une des plus grandes « misères de cette vie, puisqu'elles nous dérobent « une si grande partie de notre temps, et nous « tiennent durant tant d'années comme bannis de « la douce compagnie de Jésus-Christ, surtout si « nous considérons avec saint Grégoire de Nazianze

(1) « Posco propter notitiam persecutionum Aurelii Vic- « toris historiam. »

« (lib. 1. de Theol.), que toutes ces sciences pro-
« fanes et toute cette doctrine des païens sont des
« plaies de l'Egypte, qui se sont introduites dans
« l'Eglise à cause de nos péchés.

« Mais, puisque l'état présent des choses nous
« réduit à cette nécessité, on devroit au moins at-
« tendre le temps propre pour appliquer à ce genre
« d'occupations les personnes qui se sont consacrées
« à Dieu, et ne pas imposer ce fardeau à un homme
« qui n'a pas le cœur assez embrasé d'amour, ni assez
« affermi sur le fondement des vertus solides. Car
« lorsqu'il est encore tout foible, et qu'il commence
« à goûter comme un enfant le lait de Jésus-Christ,
« qu'on le retire de ses mamelles pour l'attacher à
« celles de la philosophie païenne, c'est en vérité
« ce qui ne peut se supporter. Quel malheur pour
« celui qui commence à renaître en Jésus-Christ,
« qu'avant qu'il croisse et qu'il se fortifie dans le
« nouvel être qu'il a reçu, on l'abyme, pour ainsi
« dire, dans les sciences séculières, comme dans
« des eaux bourbeuses, où tout l'esprit religieux
« qu'il avoit pu tirer des exercices de pénitence et
« de piété, s'étouffe et se perd malheureusement!
« N'est-ce pas user à son égard de la même cruauté
« que Pharaon à l'égard des enfans d'Israel, quand
« pour les exterminer il commanda qu'on noyât dans
« les eaux de l'Egypte tous les enfans mâles qui naî-
« troient parmi ce peuple? »

Il est évident par tout ce que nous venons de rapporter que saint Jérôme et Grenade ne blâment point la lecture des auteurs païens, quand elle est faite avec les précautions convenables, et dans la

vue de l'utilité de la religion. Grenade désire qu'on n'applique les religieux à cette étude que quand ils sont affermis dans la piété, et saint Jérôme recommande qu'on retranche tout ce qui pourroit nuire à la vertu ou scandaliser les fidèles.

Le même saint, dans sa lettre à Magnus, écrite en l'an 400, prouve que les auteurs sacrés et les saints Pères ont fait un fréquent usage, en faveur de la religion, des témoignages des auteurs païens. Nous ne rapporterons ici que ce qu'il dit des témoignages que saint Paul emprunte des païens : « (1) L'Apôtre, écrivant à Tite, n'allègue-t-il pas ce vers « d'Epiménide : « Les Crétois sont toujours menteurs ; ce sont de méchantes bêtes qui n'aiment « qu'à manger et à ne rien faire. » (Ep. ad Tit. c. 1. « v. 12.) Ce même Apôtre s'est encore servi dans une « autre de ses épîtres de ce vers de Ménandre : « Les « mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs » « (1. Ep. ad Cor. c. 15. v. 33.) ; et faisant un discours à Athènes dans l'Aréopage, il cite ces paroles d'Aratus : « Nous sommes les enfans de « Dieu. » (Act. c. 17. v. 28.) C'est la fin d'un vers « héroïque. Ce chef de l'armée chrétienne, ce grand

(1) « Paulus apostolus Epimenidis poetæ abusus versiculo « est, scribens ad Titum : « Cretenses semper mendaces, « malæ bestiæ, ventres pigri. » In aliâ quoque epistolâ « Menandri ponit senarium : « Corrumpunt mores bonos « colloquia prava. » Et apud Athenienses in Martis curiâ « disputans, Aratum testem vocat : « Ipsius enim et genus « sumus. » Est clausula versûs heroici. Ac ne parùm hoc « esset, ductor christiani exercitûs et orator invictus pro « Christo causam agens, etiam inscriptionem fortuitam,

« orateur ne se borne pas à cela; car pour soutenir « les intérêts de Jésus-Christ, et pour prouver la « vérité de notre religion, il se sert avec avantage « d'une inscription qu'il avoit vue par hasard sur un « autel. (Ibid. v. 23.) C'est qu'il savoit qu'on doit, « à l'exemple du véritable David, désarmer son en- « nemi, et couper la tête à l'orgueilleux Goliath avec « sa propre épée. (1. Reg. c. 17.) C'est qu'il avoit « lu dans le Deutéronome que Dieu même ordonne « qu'une prisonnière de guerre peut devenir l'épouse « d'un Israélite, pourvu qu'auparavant elle se rase « la tête et les sourcils, et se coupe le poil et les « ongles. (Deutéron. c. 21.) Faut-il donc s'étonner « que, charmé des beautés de l'éloquence païenne, « je mette au nombre des Israélites cette belle cap- « tive, et qu'après l'avoir rasée, c'est-à-dire, pu- « rifiée de ses idolâtries, de ses erreurs, de ses « immondices, de ses déréglemens, et de tout ce

« arte torquet in argumentum fidei. Didicerat enim à vero « David, extorquere de manibus hostium gladium, et Go- « liæ superbissimi caput proprio mucrone truncare. Lege- « rat in Deuteronomio, Domini voce præceptum, mulieris « captivæ radendum caput, supercilia, omnes pilos, et « ungues corporis amputandos, et sic eam habendam in con- « jugio. Quid ergo mirum, si et ego sapientiam sæcularem « propter eloquii venustatem, et membrorum pulchritu- « dinem, de ancillâ atque captivâ Israelitidem facere cu- « pio? et si quidquid in eâ mortuum est, idololatriæ, vo- « luptatis, erroris, libidinum, vel præcido, vel rado, et « mixtos purissimo corpori vernaculos ex eâ genero Domino « Sabaoth? Labor meus in familiam Christi proficit. » (Ep. 83. alias 84 ad Magnum, S. Hieron. tom. 4. part. 2. p. 654.)

« qui est mort en elle, je la prenne pour mon « épouse, que j'en aie des enfans légitimes capables « de servir le Dieu des armées, et que je travaille « ainsi pour l'établissement de la famille de Jésus- « Christ ? »

A la fin de cette lettre saint Jérôme dit que c'est Rufin qui a engagé Magnus à lui faire ce reproche. Mais Rufin ne tarda pas à le lui adresser directement dans un livre qu'il fit paroître peu après, et qui est connu sous le titre d'*Invectives de Rufin contre Jérôme*. Là après plusieurs autres accusations, il en vient à celle de parjure; il soutient que Jérôme lit habituellement les auteurs païens, au mépris de son serment solennel de ne plus les lire; et comme saint Jérôme, dans sa réponse à Magnus avoit dit qu'il n'étoit pas étonnant que ses livres fussent remplis de passages d'auteurs païens, parce que dans sa jeunesse il les avoit beaucoup lus, et que sa mémoire en avoit conservé le souvenir, Rufin entreprend de prouver que la véritable raison, c'est qu'il les lit toujours assidument; car, dit-il, quelques-uns des passages qu'il cite sont tirés du grec, et il n'a appris le grec que quelque temps après le songe où il promit de ne plus lire les auteurs païens. « Je sais, « continue Rufin, qu'il a fait copier il n'y a pas long- « temps les dialogues de Cicéron. J'ai eu une fois « entre les mains son portefeuille, où j'ai trouvé un « dialogue grec de Platon. Enfin je sais qu'il a eu « des enfans à élever auxquels il a fait traduire des « auteurs païens. »

Saint Jérôme, dans son Apologie contre Rufin, ne s'attache point à répondre en détail à tous ces faits,

qui dans le fond ne prouvoient rien, puisqu'il auroit fallu montrer que ce n'étoient pas le bien de la religion ni la bonne éducation des enfans qui avoient obligé saint Jérôme à sortir en ces circonstances du plan qu'il s'étoit tracé.

Sans donc entrer dans ce détail minutieux, le saint répète d'abord que sa mémoire lui rappelle, quand il écrit, beaucoup de passages des auteurs qu'il avoit lus anciennement, et que malgré ce qui lui étoit arrivé en songe, il n'avoit pas pu boire les eaux du fleuve Léthé, pour oublier ce qu'il savoit auparavant (1).

Ce qu'il ajoute est remarquable, parce qu'on peut en conclure que le saint avoit changé de façon de penser par rapport à la qualité du songe dont nous avons parlé plus haut, et qu'il n'y voyoit plus rien de surnaturel. « (2) Voilà, dit-il, ce que je pourrois « apporter pour ma défense, si j'avois fait cette pro- « messe étant éveillé. Mais par un nouveau genre « d'impudence, Rufin m'objecte un serment que « j'ai fait pendant mon sommeil..... Qu'il écoute « donc les prophètes qui enseignent qu'il ne faut pas « ajouter foi aux songes. Serois-je précipité en en-

(1) « Bibendum igitur mihi erit de Lethæo gurgite juxta « fabulas poetarum, ne arguar scire quod didici. »

(2) « Hæc dicerem, si quippiam vigilans promisissem. « Nunc autem novum impudentiæ genus! objicit mihi som- « nium meum.... Qui somnium criminatur, audiat prophe- « tarum voces, somniis non esse credendum; quia nec « adulterium somnii ducit me ad tartarum, nec corona « martyrii in cœlum levat. Quoties vidi me esse mortuum « et in sepulchro positum! Quoties volare super terras, et

« fer pour avoir rêvé que je commettois un adultère? « Entrerois-je en possession du ciel pour avoir cru « en songe donner ma vie pour Jésus-Christ? Com- « bien de fois ai-je cru pendant le sommeil que j'é- « tois mort et placé dans le tombeau! combien de « fois ai-je cru avoir des ailes et voler dans les airs! « Qui ne sait que tout cela ne doit être considéré « que comme de vaines images dont notre imagi- « nation a été le jouet? Un mendiant rêve qu'il est « devenu riche; un homme tourmenté par la soif, « qu'il boit dans une source d'eau vive; mais à leur « réveil ils se trouvent aussi pauvres et aussi altérés « qu'auparavant.... Ce n'est pas assez pour Rufin de « blâmer mes actions; il étend l'amertume de sa « critique jusque sur mes songes. Il pousse sa cu- « rieuse investigation de ma conduite, jusqu'à dis- « cuter ce que j'ai fait ou dit pendant mon som- « meil. »

Dans un autre endroit de la même Apologie, saint Jérôme rappelle que Rufin a rapporté avec jactance le songe de son ami Pallade, qui avoit cru voir un navire chargé de marchandises précieuses arriver au port d'Ostie près de Rome au moment où Rufin y

« montes ac maria natatu aeris transfretare! Cogat ergo me « non vivere, vel pennas habere per latera, quia vagis « imaginibus mens sæpe delusa est. Quanti in somnis divi- « tes, apertis oculis repentè medici sunt! Sitientes flumina « bibunt; et experrecti siccis faucibus æstuant..... Non tibi « sufficiunt quæ de vigilante confingis, nisi et somnia cri- « mineris. Tantam habes curiositatem meorum actuum, ut « quid dormiens fecerim dixerimve discutias. » (Apolog. adv. Ruf. lib. 1. S. Hieron. tom. 4. pag. 385.)

abordoit avec ses compagnons. « (1) Voilà, dit saint « Jérôme, la différence qu'il y a entre votre songe « et le mien. J'ai rapporté un songe qui ne peut « que m'humilier en faisant connoître que j'ai été « sujet à un défaut digne de blâme. Vous, au con- « traire, vous racontez avec ostentation un songe « qui seroit propre à vous couvrir de gloire! »

Tillemont (Mémoires pour l'Hist. ecclés. t. 12. art. 9.) observe avec raison que saint Jérôme, dans ses réponses à Rufin, ne témoigne pas avoir de son songe la même idée que dans sa lettre à Eustoquie; car dans cette lettre il s'attache à prouver que ce songe étoit surnaturel, au lieu que dans son Apologie il en parle comme d'un songe ordinaire. Il faut en conclure qu'après un plus mûr examen, il avoit cessé de le regarder comme un songe envoyé de Dieu, et ne le considéroit plus que comme le délire d'une fièvre ardente. Mais Tillemont ne se contente pas de cette réponse; il en donne une autre très injurieuse au saint docteur : « Il vaut peut-être mieux, dit-il, « déplorer la misère de la foiblesse humaine, dont « les plus grands saints ne sont pas toujours exempts, « et reconnoître qu'il est bien dangereux de s'enga- « ger dans des disputes, étant rare qu'on ait assez « de grace et d'humilité pour avouer qu'on ait eu « tort en la moindre chose, lorsqu'on sait qu'un ad- « versaire en prendra quelque avantage, et nous en « fera honte devant les hommes, pendant que la

(1) « Vide quid inter tuum et meum intersit somnium. « Ego me humiliter reprehensum refero : tu jactanter lau- « datum te esse congeminas! » (Apol. 3. adv. Ruf.)

« vérité, à laquelle il est toujours glorieux de céder,
« nous couronnera devant les anges. »

Il est aisé de reconnoître le janséniste Tillemont dans son assertion que la grace a manqué en cette occasion à saint Jérôme, et dans ses préventions contre ce saint docteur qu'il accuse d'orgueil et de duplicité, tandis qu'il met la vérité du côté de Rufin, partisan déclaré des erreurs d'Origène et devenu l'ennemi, le calomniateur de saint Jérôme, à cause du zèle avec lequel ce saint défendoit la doctrine de l'Eglise.

PARALLÈLE

ENTRE

DEUX EXORDES SUR UN MÊME SUJET,

L'UN DE BOSSUET,

L'AUTRE ATTRIBUÉ A BRYDAYNE.

❀

Grenade, dans le chapitre huitième du livre second, explique l'avantage qu'un orateur sacré doit tirer des circonstances où se trouvent les personnes à qui il adresse la parole; mais comme il passe légèrement sur les exemples, nous allons y suppléer en montrant quel parti Bossuet et, à ce qu'on assure, Brydayne ont tiré d'une circonstance bien capable d'intimider un orateur vulgaire. L'un et l'autre avoient à prêcher devant un auditoire composé de ce que le monde a de plus distingué et de plus brillant. Une partie des auditeurs s'étoient rendus au sermon dans l'intention de juger de l'éloquence du prédicateur. Il étoit naturel que l'orateur sacré s'attachât dans son exorde à montrer qu'un prédicateur de l'Evangile n'est pas intimidé par la présence des riches et des grands, que c'est à lui, au contraire, à faire trembler les pécheurs, quels qu'ils soient, par les

terribles menaces qu'il est chargé de leur faire entendre de la part du Dieu des vengeances. Nous allons voir comment Bossuet exprime cette vérité, avec le ton noble et majestueux qui convient à un évêque, et avec tous les égards dus à son auguste auditoire. Nous rapporterons ensuite l'exorde attribué à Brydayne, où l'on trouve le style vif et plein de feu d'un missionnaire, mais accompagné de reproches bien violens, et nous examinerons si ce fameux prédicateur auroit pu prêcher de la sorte, sans manquer aux bienséances oratoires, et sans s'exposer à indisposer ses auditeurs.

§ 1.

Exorde du sermon prêché à Paris par Bossuet, en 1680.

Bossuet étoit alors évêque de Condom; il avoit cinquante-trois ans. Onze ans s'étoient écoulés depuis que, pour s'occuper assidument à l'éducation du dauphin, dont il étoit précepteur, il avoit renoncé à paroître dans les chaires de Paris; mais Louis XIV voulut l'entendre encore une fois. Ce fut le jour de Pâques de l'an 1680 qu'il fut appelé à prêcher devant le roi. Tout ce qu'il y avoit de plus grand à la cour formoit son auditoire. Qu'on se représente Bossuet en chaire, avec cet air de grandeur et d'élévation qu'il portoit sur son visage, avec cette majesté épiscopale qui reluisoit sur son front, apparoissant de nouveau comme un prophète et un envoyé de Dieu, et adressant au roi et aux seigneurs

de sa cour ces paroles pleines de noblesse et de dignité :

« Avoir à prêcher le plus glorieux des mystères de « Jésus-Christ et la fête la plus solennelle de son « Eglise, devant le plus grand de tous les rois et la « cour la plus auguste de l'univers, reprendre la « parole après tant d'années d'un perpétuel silence, « et avoir à contenter la délicatesse d'un auditoire « qui ne souffre rien que d'exquis, mais qui, per- « mettez-moi de le dire, sans songer, autant qu'il « le faudroit, à se convertir, souvent ne veut être « ému qu'autant qu'il le faut pour éviter la langueur « d'un discours sans force, et qui, plus soigneux de « son plaisir que de son salut, veut, lors même qu'il « s'agit de sa guérison, qu'on cherche de nouveaux « moyens de flatter son goût raffiné : ce seroit une « chose à craindre, si celui qui doit annoncer dans « l'assemblée des fidèles la gloire de Jésus-Christ « ressuscité, et y faire entendre la voix immortelle de « ce Dieu sorti du tombeau, avoit à craindre autre « chose que de ne pas assez soutenir la force et la « majesté de sa parole.

« Mais ici ce qui fait craindre soutient : cette pa- « role divine, révérée du ciel, de la terre et des « enfers, est ferme et toute-puissante par elle- « même ; et l'on ne peut l'affoiblir, lorsque toujours « autant éloigné d'une excessive rigueur qui se dé- « tourne à droite, que d'une extrême condescen- « dance qui se détourne vers la gauche, on propose « cette parole dans sa pureté naturelle, telle qu'elle « est sortie de la bouche de Jésus-Christ et de ses « apôtres. Alors il ne reste plus qu'une crainte vrai-

« ment juste, vraiment raisonnable, mais qui est « commune à ceux qui écoutent et à celui qui parle; « c'est de ne profiter pas de cette parole qui maintenant nous instruit et un jour doit nous juger, « c'est de n'ouvrir pas le cœur assez promptement « à la grace qui l'accompagne, et de prendre plus « garde à l'homme qui parle au dehors, qu'au prédicateur invisible qui sollicite les cœurs de se « rendre à lui.

« Que si vous écoutez au dedans ce céleste prédicateur, qui jamais n'a rien de foible et de languissant, « et dont les vives lumières pénètrent les replis les « plus cachés des consciences, que de miracles nouveaux nous verrons paroître! que de morts sortiront « du tombeau! que de ressuscités viendront honorer « la résurrection de Jésus-Christ! et que leur inébranlable persévérance rendra un beau témoignage « à l'immortelle vertu, qu'un Dieu ressuscité pour « ne mourir plus, répand dans les cœurs de ses « fidèles! »

Il est aisé de remarquer dans cet exorde avec quel art Bossuet ménage l'esprit de ses auditeurs. Il se borne à un reproche dont ne se choque pas ordinairement un homme du monde, c'est de chercher, même dans les sermons, plus son plaisir que son salut; et encore ce reproche, il ne le fait qu'avec beaucoup de précautions : « Permettez-moi de le « dire, on ne songe pas, autant qu'il le faudroit, à « se convertir..... »

Si ensuite il parle de la crainte que les vérités du salut doivent inspirer aux auditeurs, il s'associe à eux, il observe que cette crainte doit être commune

et à ceux qui écoutent, et à celui qui leur parle.

Si enfin il veut représenter ses auditeurs comme des morts ensevelis dans le tombeau de leurs vices, c'est à demi-mot, en leur annonçant la résurrection spirituelle que doit opérer en eux la parole divine.

Tel doit être le style de l'exorde; car, comme le remarque Grenade, livre quatrième, chapitre premier, on doit s'appliquer dans cette partie du discours à inspirer aux auditeurs de la docilité pour les vérités qu'on va leur enseigner. Pour cela il faut s'insinuer dans leur cœur, et les amener à des sentimens de bienveillance pour l'orateur, autant qu'il se peut. Ce seroit donc un grand défaut directement contraire à la qualité essentielle de l'exorde, si l'on y disoit quelque chose qui pût indisposer les auditeurs et les blesser.

Les sages ménagemens de Bossuet ne furent pas sans fruit. Un des principaux, et dont il se félicitoit encore vingt ans après dans une conversation particulière avec son secrétaire Ledieu, c'étoit d'avoir fait goûter à Louis XIV l'avis important que dans la suite de ce discours il lui donna, de n'élever jamais à l'épiscopat que des prêtres qui eussent acquis l'art et l'expérience nécessaires au gouvernement. Dès lors ce prince choisit toujours les évêques parmi les grands-vicaires des différens diocèses de son royaume (1).

(1) Histoire de Bossuet par M. le cardinal de Beausset, liv. 2, § 8.

§ 2.

Exorde qu'on dit être celui du sermon prêché à Paris par Brydayne.

Lorsque Brydayne ouvrit la mission de 1753 à l'église de Saint-Sulpice à Paris, les classes les plus distinguées de la société eurent la curiosité d'entendre cet homme, qui depuis trente ans opéroit en France des conversions innombrables. Mauri raconte (Ess. sur l'éloq. art. 20.) qu'en arrivant à la chaire, Brydayne aperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, un grand nombre de personnes décorées, et une foule innombrable d'ecclésiastiques. Qu'on se figure donc ce missionnaire, âgé de cinquante-deux ans, d'une taille haute, d'une contenance noble et majestueuse, portant dans ses yeux et sur tout son visage le feu d'un Elie embrasé de l'amour divin, et le zèle d'un Moïse descendant de la montagne sainte pour reprendre les pécheurs. Il promène ses regards sur ce brillant auditoire qui étoit accouru pour le voir et l'entendre ; et voilà qu'aussitôt il improvise avec une vigueur apostolique l'exorde suivant, si l'on en croit Mauri, exorde qui dans son genre, dit toujours Mauri, ne paroîtra peut-être pas indigne de Bossuet ou de Démosthène.

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, « il semble, mes frères, que je ne devrois ouvrir « la bouche que pour vous demander grace en faveur « d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les « talens que vous exigez, quand on vient vous parler

« de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui « un sentiment bien différent; et si je me sens hu- « milié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux « misérables inquiétudes de la vanité, comme si je « venois ici me prêcher moi-même. A Dieu ne plaise « qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin « d'excuse auprès de vous! car qui que vous soyez, « vous n'êtes tous comme moi, au jugement de « Dieu, que des pécheurs. C'est donc uniquement « devant votre Dieu et le mien que je me sens « pressé dans ce moment de frapper ma poitrine. « Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très- « Haut dans des temples couverts de chaume; j'ai « prêché les rigueurs de la pénitence à des infortu- « nés dont la plupart manquoient de pain; j'ai an- « noncé aux bons habitans des campagnes les vérités « les plus effrayantes de ma religion.

« Qu'ai-je fait, malheureux! j'ai contristé les « pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu! j'ai « porté l'épouvante et la douleur dans ces ames « simples et fidèles que j'aurois dû éclairer et con- « soler! C'est ici, où mes regards ne tombent que « sur des grands, sur des riches, sur des oppres- « seurs de l'humanité souffrante, ou sur des pécheurs « audacieux et endurcis, ah! c'est ici seulement, au « milieu de tant de scandales, qu'il falloit faire « retentir la parole sainte dans toute la force de son « tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, « d'un côté la mort qui vous menace, et de l'autre « mon grand Dieu qui doit tous vous juger. Je tiens « déja dans ce moment votre sentence à la main. « Tremblez donc devant moi, hommes superbes et

« dédaigneux qui m'écoutez ! l'abus ingrat de toutes « les espèces de graces, la nécessité du salut, la « certitude de la mort, l'incertitude de cette heure « si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le « jugement dernier, le petit nombre des élus, l'en- « fer, et, par dessus tout, l'éternité !.... l'éternité ! « voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et « que j'aurois dû sans doute réserver pour vous seuls.

« Eh ! qu'ai-je besoin de vos suffrages qui me dam- « neroient peut-être sans vous sauver ? Dieu va vous « émouvoir, tandis que son indigne ministre vous « parlera ; car j'ai acquis une longue expérience de « ses miséricordes. C'est lui-même, c'est lui seul « qui, dans quelques instans, va remuer le fond « de vos consciences. Frappés aussitôt d'effroi, pé- « nétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous « viendrez vous jeter entre les bras de ma cha- « rité, en versant des larmes de componction et de « repentance ; et, à force de remords, vous me trou- « verez assez éloquent. »

La Harpe (Cours de litt. p. 3. liv. 2. ch. 1.) remarque que cet exorde est trop bien tourné pour qu'on puisse l'attribuer à Brydayne qui n'écrivoit pas aussi bien. D'ailleurs il y a, outre le style qui fait honneur, comme dit La Harpe, au talent de Mauri, il y a, dis-je, d'autres preuves qui démontrent évidemment que Brydayne n'est pas l'auteur de l'exorde qu'on lui attribue. Ce missionnaire expérimenté connoissoit trop bien le cœur humain, pour commencer son discours par des reproches amers qui ne pouvoient que lui aliéner les esprits.

Mauri a bien senti l'invraisemblance du rôle qu'il

faisoit jouer en ceci à Brydayne : c'est pour y remédier qu'il met dans la bouche du missionnaire les regrets exprimés par ces mots : *Qu'ai-je fait, malheureux! etc.* « Par ce zèle courageux, dit Mauri, Brydayne se mettoit à sa véritable place, il préparoit « ainsi tous les cœurs aux terribles vérités qu'il se « proposoit d'annoncer ; ce ton mâle et fier avec mesure lui donnoit le droit de tout dire. »

Mais comment Mauri n'a-t-il pas vu qu'il ne faisoit par cette supposition qu'ajouter une seconde invraisemblance à la première ? Il est certain en effet que le zélé missionnaire continua toute sa vie à prêcher avec la même vigueur et la même force qu'auparavant. Sa voix foudroyante a toujours porté le trouble et la terreur dans l'ame de ses auditeurs sans aucune distinction de ceux de la campagne ou de la ville. Il savoit que, pour faire une impression profonde sur l'esprit des pécheurs, il importoit à la campagne, encore plus peut-être qu'à la ville, d'élever sa voix comme une trompette, et de faire retentir à leurs oreilles l'affreuse énormité de leurs crimes et les épouvantables vengeances que le ciel réserve aux impénitens : *Quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum.* (Is. cap. 58. v. 1.)

Etoient-ce les meilleurs amis de son Dieu que Brydayne avoit contristés, comme on le lui fait dire dans cet exorde ? étoient-ce des ames simples et fidèles dans lesquelles il avoit porté l'épouvante et la douleur ? Non assurément : si c'étoient des pauvres, c'étoient aussi des pécheurs, dont plusieurs croupissoient depuis long-temps dans l'iniquité, des Lazare

en proie à une dégoûtante corruption, que la voix puissante de l'homme de Dieu avoit tirés du tombeau. Et l'on veut que Brydayne, dans un sermon public, se soit accusé avec douleur de la conduite qu'il avoit tenue à leur égard ! Ah ! jamais l'expression d'un tel regret n'est sortie de sa bouche !

Encore moins a-t-il prononcé celles qui suivent immédiatement : « Ici mes regards ne tombent que sur « des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de « l'humanité souffrante, sur des pécheurs audacieux « et endurcis. » L'admirable moyen, en effet, de gagner la confiance de ses auditeurs, que de les accabler d'invectives, surtout quand on parle aux grands, dont le cœur est si sensible aux moindres reproches ! Joignez à cela que ces reproches sont évidemment exagérés; ce qui auroit suffi seul pour énerver toute leur force. Quoi ! tous les grands, tous les riches qui se trouvoient dans cet auditoire étoient des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou des pécheurs scandaleux et endurcis ! C'est sur ce ton que parloient nos prétendus philosophes, quand ils vouloient animer les pauvres contre les riches et soulever les passions du peuple (1). Et l'on veut que Brydayne ait servi

(1) On peut en juger par le morceau suivant extrait des Elémens de littérature de Marmontel, imprimés en 1787. Cet auteur, qui étoit alors un des plus fameux soutiens de l'incrédulité, y donne sur l'éloquence de la chaire des conseils assortis à ses vues insidieuses (Tom. 2. article ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE, p. 48.) :

« Si le caractère de l'orateur est la force et la véhémence, « il livrera la guerre aux vices de la prospérité, aux passions « des ames superbes, à l'orgueil, à l'ambition, aux fiers

d'écho à ces déclamations virulentes ! et l'on prétend qu'il apostrophoit avec tant d'aigeur, dans une vaste église, en présence de tout un peuple, non seule-

« ressentimens de la vanité offensée, à la cupidité qui boit « le sang des peuples, au luxe avide et insatiable qui s'a- « breuve de leurs sueurs, à cette dureté des riches que la « vue des malheureux importune et n'amollit jamais, à cet « amour-propre exclusif et impitoyable qui change autour « de lui la dépendance en servitude, à cet esprit de tyran- « nie et d'oppression qui n'estime dans la fortune que le « moyen d'acheter des esclaves, et dans l'autorité que le « droit odieux de faire trembler ou gémir.

« C'est à l'orateur susceptible d'une sainte indignation, et « capable des grands efforts de l'éloquence pathétique, à « prendre l'homme ainsi dénaturé, comme Hercule embras- « soit Antée, à faire perdre terre à ce colosse, à le tenir « suspendu sur l'abyme du tombeau et de l'avenir, et à l'é- « touffer de remords.

« Qui nous donnera le modèle de ce genre ? Ah ! Brydayne « nous l'eût donné, si on l'avoit mis à sa place ! Mais il nous « reste de ce Brydayne (au moins s'il en faut croire Mauri, « et c'est au moins ce qu'on peut appeler de la part de Mauri « un heureux effort de mémoire), il nous reste un mor- « ceau à côté duquel tout paroît faible en éloquence. »

Marmontel rapporte ensuite l'exorde attribué à Brydayne, et il conclut en ces termes : « Quel ton ! quelle simplicité ! « quelle autorité imposante ! Voilà, ce me semble, le vrai « modèle de l'éloquence apostolique. »

Si quelqu'un ne saisissoit pas ce qu'il y a de dangereux dans ces conseils de Marmontel, je lui ferois observer que l'éloquence apostolique a toujours pour but de gagner les pécheurs ; que si elle parle avec force contre les vices, c'est contre ceux des petits aussi bien que contre ceux des grands ; qu'elle évite avec soin de rien dire qui puisse paroître une satyre, et encore plus qui puisse fomenter les murmures contre la classe la plus élevée de la société ; qu'elle prêche continuellement à tous l'amour de l'ordre et de la subordi-

ment des personnes décorées, mais plusieurs évêques et une foule innombrable d'ecclésiastiques ! car Mauri nous dit expressément que c'étoient les principaux auditeurs du missionnaire. Quoi ! ce pieux et vénérable Brydayne, qui fut toujours si plein d'égards pour la dignité épiscopale, toujours si soigneux à faire respecter le sacerdoce par les peuples, on a osé mettre dans sa bouche le langage des ennemis du clergé, et on l'a représenté foulant aux pieds toutes les règles de la bienséance et de la subordination sacerdotales, et adressant à des prêtres et à des évêques, au milieu d'un grand peuple, des injures dignes de Luther et de Calvin ! Mais le mensonge ne prévaudra pas contre la vérité. La supposition et l'imposture percent ici de toute part : Mauri a su si mal colorer les fruits de son imagination, qu'il fait avancer par Brydayne des mensonges palpables, et tels qu'il auroit été impossible que l'auditoire du missionnaire n'éclatât de rire en les lui entendant prononcer gravement. Qu'on jette en effet les yeux sur la Vie de Brydayne par l'abbé Caron, on y verra que l'homme apostolique prêchoit habituellement, non seulement dans les campagnes, mais dans les villes et dans les plus grandes villes ; on l'y verra donner des missions à Marseille, en 1730, à Avignon en 1734, à Béziers en 1738, à Lyon, à Valence et à Grenoble les trois années suivantes, à Montpellier en 1742, au Puy en 1743,

nation, qu'elle apprend aux hommes à supporter les défauts les uns des autres, et à respecter ceux que la Providence a mis au dessus d'eux, et qu'elle ne s'expose point à ébranler les liens de la société par des déclamations intempestives.

à Tulles en 1744, à Chaillot près de Paris la même année en présence des évêques de Bordeaux, de Mirepoix et de Chartres, à Châlons en 1745, à Sens, à Clermont, à Rodez en 1746, 1747 et 48, à Aix en 1750, à Auch, à Acqs, à Chartres en 1751.

Et voilà l'homme dans la bouche duquel Mauri imagine de placer un exorde appuyé principalement sur l'assertion, que jusqu'alors il n'avoit prêché les vérités du salut qu'aux bons habitans de la campagne! Il y a sans doute un style pur et élégant dans ces paroles : « Jusqu'ici j'ai publié les justices du Très-« Haut dans des temples couverts de chaume..... » mais la vérité où est-elle ? On me dispensera sans doute de démontrer plus au long que cet exorde est une pièce apocryphe.

§ 3.

Conclusion.

Maintenant il nous sera aisé de faire le parallèle entre les deux exordes. Celui qu'on attribue à Brydayne, et que Mauri ne juge pas indigne de Bossuet ou de Démosthène, auroit été sans doute rejeté avec dédain par ces habiles maîtres de l'éloquence, comme dépourvu de ce qui fait le vrai mérite de l'orateur; car, quand on le considère de près, on n'y trouve point ce qui constitue l'éloquence. En effet, elle ne consiste pas principalement dans des tours vifs et pleins de feu, dans des figures hardies et saillantes, ni même dans des pensées grandes et nobles. Tout cela concourt sans doute au mérite de l'éloquence,

mais rien de tout cela n'en fait le caractère distinctif. L'éloquence est proprement l'art de persuader. L'homme le plus éloquent est celui qui sait le mieux conduire les auditeurs au but qu'il se propose. Or, nous avons assez montré combien le discours attribué à Brydayne auroit été peu propre à lui concilier l'esprit de ses auditeurs, et à les amener par là à une sincère conversion. Avoir donc assez mauvais goût pour lui donner la préférence sur l'exorde de Bossuet, ce seroit préférer le clinquant du Tasse à l'or de Virgile.

IMPRIMÉ A LYON, CHEZ LOUIS PERRIN.